TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9521 | 24 PAGES | MARDI 2 SEPTEMBRE 1975

En 1974
542 millions de francs de déficit pour Air France
LIRE PAGE 21

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F
Algérie, 1 DA; Maroc, 1,30 dir.; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 8 sch.; Belgique, 10 fr.; Canada, 60 c. cts; Danemark, 2,75 kr.; Espagne, 22 pes.; Grande-Bretagne, 18 p.; Grèce, 18 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 250 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 10 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 0,90 fl.; Portugal, 11 esc.; Suède, 2 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.
Tarif des abonnements page 13
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Difficile recherche d'un nouvel ordre économique

Venant après la conférence des pays non alignés, à Lima, l'ouverture, ce lundi 1er septembre, à New-York, de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies et la tenue, à Washington, de l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale apparaissent à maints égards comme un fait symbolique. Ces deux dernières institutions avaient été créées après la deuxième guerre mondiale pour contribuer à restaurer, grâce à un système monétaire fondé sur la stabilité des changes, le libre échange des biens et des services entre les nations que la grande crise des années 30 avait détruit.

Cet objectif a été largement atteint et même au-delà des espoirs que les signataires des accords de Bretton-Woods (juillet 1944) et du GATT (1946) avaient nourris.

Pendant longtemps, il a été à la mode d'affirmer que le « système » profitait seulement aux pays industrialisés, par suite de la constante détérioration des termes de l'échange au détriment des nations ne produisant que des matières premières. Cependant, cette vue pessimiste est aujourd'hui remise en cause, même si l'on ne tient pas compte de la formidable augmentation du prix du pétrole depuis l'automne 1973. Du reste, comme on l'a vu encore la semaine dernière, à l'occasion de la réunion qu'a tenue à Lima le groupe des « 77 », une des revendications constantes des pays du tiers-monde est le libre accès de leurs produits aux marchés des pays capitalistes avancés.

Mais aujourd'hui l'« ordre » économique libéral ou plus ou moins libéral voulu il y a trente ans par les Etats-Unis menace ruine. Sous la pression de l'inflation, qui a commencé à miner les structures des pays occidentaux vers 1965, le système monétaire a volé en éclats : le dollar, ni aucune autre monnaie, ne représente plus une valeur sûre. Sous l'effet de la plus sévère récession qu'on ait connue depuis la grande dépression d'il y a quarante ans, les tendances protectionnistes se font jour à nouveau dans tous les pays. L'ordre ancien semble en train de mourir. Un nouveau va-t-il naître ?

En avril 1974, la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies a expressément réclamé la création d'un « nouvel ordre économique international ». Adoptée quelques mois après les décisions spectaculaires prises par l'OPEP, la résolution de l'ONU, accompagnée d'un « programme d'action », demande la prise en main par les pays en voie de développement de leur propre destin, la nationalisation des ressources de leur sol, une répartition plus équitable des revenus entre les nations.

Les hommes politiques du tiers-monde ne sont plus les seuls à se faire les avocats d'un nouvel ordre. Le premier ministre de Sa Majesté, M. Harold Wilson, au mois de mai dernier à la Jamaïque, à l'occasion de la conférence des pays du Commonwealth, le président de la République française, M. Giscard d'Estaing, lors de son récent voyage au Zaïre, ont l'un et l'autre plaidé chaleureusement en faveur de l'établissement de nouveaux liens entre les pays de l'hémisphère nord et ceux de l'hémisphère sud.

Il reste à connaître le contenu qui lui sera donné pour savoir si l'ordre à venir méritera d'être qualifié à la fois d'« économique » et de « nouveau ». Le danger est que les pays riches, pour « administrer la crise », et les pays pauvres, pour essayer d'accroître leurs recettes, ne multiplient les cartels de producteurs, qui ne peuvent conduire qu'à des affrontements politiques entre groupes rivaux. Au désordre ancien pourrait alors succéder un désordre nouveau.

(Lire page 22 l'article de PAUL FABRA.)

Après avoir été paraphé à Jérusalem et Alexandrie

L'accord de dégagement dans le Sinaï sera signé solennellement à Genève

Le gouvernement israélien a tenu, ce lundi matin 1er septembre, une réunion extraordinaire, pour donner son approbation officielle à l'accord de dégagement dans le Sinaï. Les derniers obstacles avaient été levés dimanche, à la suite d'un rapide aller-retour de M. Kissinger entre Jérusalem et Alexandrie.

L'accord pourrait être paraphé ce lundi après-midi, à l'issue de la réunion du cabinet israélien. M. Kissinger pourrait ensuite se rendre dans la soirée à Alexandrie, afin de faire parapher le texte par le président Sadate, ou son représentant.

Le document sera signé solennellement à Genève à une date non encore fixée, en présence des délégués américains et soviétiques à la conférence de Genève, et du commandant en chef des forces de l'ONU dans la région du Proche-Orient.

Le magicien, le lion et l'agneau

par ERIC ROULEAU

En chômage, Henry Kissinger sollicite et obtient le poste de gardien de zoo de Tel-Aviv. Il s'était vanté d'être en mesure de faire cohabiter, dans la même cage, un lion et un agneau. Il tient parole, ce qui lui vaut l'admiration générale. A sa mère qui l'interrogeait sur sa surprenante performance, l'ancien secrétaire d'Etat américain lui confie : *« Mais c'est simple comme bonjour. Je remplace l'agneau dévoré par un autre... »*

Pour les Israéliens qui colportent cette anecdote, c'est bien entendu l'Etat juif que le « magicien » vient de sacrifier dans le dernier en date de ses tours de passe-passe. Nombreux sont, dans le monde arabe au contraire, ceux qui estiment que le chef de la diplomatie américaine, en favorisant la conclusion d'un accord intérimaire dans le Sinaï, a placé l'« agneau » égyptien dans l'antre du « lion » israélien.

Les contestataires arabes font valoir qu'en échange de quelques dizaines de kilomètres carrés de sable, l'Egypte a renoncé à son principal instrument de pression : la menace de la guerre comme moyen d'obtenir l'évacuation de tous les territoires occupés. L'armée du président Sadate n'améliore même pas ses positions stratégiques puisqu'elle ne prendra pas possession des cols évacués, lesquels demeureront virtuellement sous le contrôle de Tsahal, l'armée israélienne dont les unités camperont sur les hauteurs environnantes et qui se trouvera de surcroît en position de combat plus avantageuse. Comme l'a expliqué le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Gour, l'élargissement de la zone tampon forcera les deux parties à adopter des tactiques de grande mobilité, dans lesquelles excellent les Israéliens et que les Egyptiens n'ont jamais pratiquées, même quand ils disposaient d'un « parapluie » de missiles sol-air. En tout cas, les stations électroniques de préalarme aux mains des experts israéliens et américains réduiront à néant les possibilités d'une attaque surprise, dans les deux sens il est vrai.

L'engagement de non-belligérance pris par Le Caire est imposé, par implication, à Damas. En promettant de ne pas voler au secours de la Syrie dans le cas où celle-ci attaquerait Israël, le président Sadate interdit virtuellement au général Assad d'avoir recours à la guerre pour récupérer le Golan.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

VIVE L'IMPRÉVU !

Il existe entre l'imprévu et l'imprévisible des nuances subtiles que les périodes difficiles rendent encore plus délicates à saisir.

Par exemple, le gouvernement s'est spécialisé dans la gestion de l'imprévisible : il ne gère donc que l'imprévu. Pour lui, la crise était un événement imprévisible, mais ce n'est plus un événement imprévu. Le gouvernement est donc mal à l'aise dans le tunnel.

Par contre, pour les citoyens qui reviennent chômer à domicile, le bout du tunnel apparaît comme quelque chose d'imprévisible et constituerait un événement imprévu.

Et c'est là qu'il faut espérer : si le bout du tunnel constitue un événement imprévu, le gouvernement se retrouvera enfin dans son élément.

BERNARD CHAPUIS.

HOSTILE A LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE

L'armée équatorienne se soulève contre le gouvernement Rodriguez Lara

Un soulèvement militaire contre le président de la République Equatorienne, le général Guillermo Rodriguez Lara, a éclaté à Quito dans la nuit du dimanche 31 août au lundi 1er septembre. Il est dirigé par le général Raul Gonzalez Alvear, chef d'état-major général des forces armées, qui aurait formé une junte de trois membres comprenant également le général Juan Araujo, inspecteur de l'armée, et un civil, M. Fausto Cordovez, ancien ministre. Accusant le président Rodriguez Lara de « démagogie », le général Gonzalez Alvear a promis de remettre rapidement le pouvoir aux civils.

Des combats très violents ont eu lieu autour du palais présidentiel. Des unités de l'armée de terre, appuyées par des blindés ainsi que par des troupes de la marine, ont rencontré une très vive résistance de la garde présidentielle, renforcée par près de trois cents parachutistes.

Le président Rodriguez Lara a accédé au pouvoir le 15 février 1972, à la suite d'un coup d'Etat qui a renversé le président Velasco Ibarra. Il définissait son régime « *révolutionnaire et nationaliste* ». En août dernier, il avait décrété des mesures draconiennes pour faire face à l'exode des capitaux et augmenté de 60 % la taxe à l'importation de produits n'étant pas de première nécessité.

La querelle entre le gouvernement Rodriguez Lara et les sociétés pétrolières, en particulier la Texaco-Gulf, avait pris un tour aigu ces dernières semaines. Les sociétés mécontentes avaient sérieusement ralenti leur production et faisaient pression pour que l'Equateur, qui connaît un boom pétrolier sans précédent, quitte l'OPEP, dont il était le « maillon » le plus faible. Il n'est pas exclu que cette controverse ait créé un climat favorable au soulèvement de lundi.

FACE AU BOOM ÉCONOMIQUE

I. — La poule aux œufs d'or

De notre envoyé spécial PHILIPPE LABREVEUX

Quito. — « *Les forces armées ne s'éterniseront pas au pouvoir, mais elles ne se sont pas fixé de délai et continueront leur tâche de transformation du pays jusqu'à l'accomplissement des objectifs. D'ailleurs, elles jouissent d'une popularité croissante.* » Nous recevant récemment dans l'austère palais des présidents équatoriens, le général Guillermo Rodriguez Lara manifestait une grande confiance dans l'avenir du régime qu'il avait contribué à fonder en renversant, le 14 février 1972, le président Velasco Ibarra. Sa confiance lui venait du boom pétrolier que connaît l'Equateur depuis la découverte, en 1967, de pétrole dans la région de l'Oriente. « *Croyez-moi*, nous disait-il, *nous administrons sagement les ressources financières extraordinaires provenant des exportations de pétrole.* »

Lago Agrio : c'est le nom du premier puits foré il y a huit ans, en pleine jungle, à plus de 3 000 mètres de profondeur, par la Texaco-Gulf.

(Lire la suite page 5.)

La journée du 1er septembre et le rassemblement de Ghisonaccia

L'ordre de grève est unanimement suivi en Corse

La Corse est en grève. L'île, que le « comité antirépression » (CAR) voulait « morte » durant toute la journée de ce 1er septembre (« Isula Morta »), a fermé ses boutiques et ses commerces, ses administrations — sauf, semble-t-il, à l'E.D.F. et aux P.T.T., — ses ports et son chemin de fer. Le mouvement paraît unanimement suivi. Ainsi, les opérations d'embarquement sont bloquées depuis ce lundi 7 heures à bord du car-ferry « Corse », de la Compagnie générale transméditerranéenne, qui devait appareiller d'Ajaccio à 8 heures à destination de Nice. La ligne de chemin de fer Bastia-Ajaccio ne fonctionne pas. Les pêcheurs ont barré symboliquement la passe du port de Bastia.

Cette grève devrait faciliter le succès du grand « rassemblement d'information » organisé ce même lundi, dans l'après-midi, par le comité anti-répression, à Ghisonaccia, dans la plaine orientale, à une vingtaine de kilomètres d'Aléria. La réunion publique, selon ses organisateurs, a notamment pour but d'expliquer comment s'est réellement déroulée la journée du 22 août à Aléria. Notons que le nouveau préfet de la région Corse, M. Jean Riolacci, a déclaré samedi au sujet de cette réunion qu'il n'avait pas de raison de l'interdire « *à condition qu'elle ne déborde pas les traditions locales* ».

Enfin, une déclaration de M. Edmond Simeoni, actuellement incarcéré à Fresnes, a été rendu publique par la voix de son frère, M. Roland Simeoni, dimanche à Bastia. L'ancien porte-parole du mouvement dissous « *adjure tous les militants et tous les Corses de rester calmes et vigilants pour déjouer le risque de provocation, très fort à l'heure actuelle. C'est la riposte strictement politique qui doit être l'essentiel pour l'heure* ».

L'île au ralenti

De notre envoyé spécial

Bastia. — Impossible, ce lundi matin à Bastia, d'avaler le moindre café noir, de mettre la main sur le moindre croissant. Les commerçants suivent à la lettre la consigne de grève générale lancée par le comité anti-répression.

Seuls quelques dépositaires de presse servent leurs clients. Cela « *en raison des accords pris avec le comité anti-répression* », précise prudemment, par voie d'affiches, un « tabac » de la place Saint-Nicolas. Pourtant, des inconnus ont crevé les pneus de camionnettes Hachette qui venaient prendre livraison, à l'aéroport de Poretta, des journaux du continent.

Des touristes désœuvrés rôdent autour des bureaux de la Compagnie générale transméditerranéenne.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 7.)

Un voyage en Chine

Le récit de voyage en Chine est presque un exercice de style. Une visite de quelques jours fournit aisément la matière d'un gros livre tout rempli de jugements sans appel. Un séjour de deux ou trois mois, et déjà c'est à peine si le visiteur ose hasarder quelques conclusions. Deux ans, trois ans, et, dit-on, on n'écrit plus rien.

Tous ceux qui s'y sont rendus, et surtout s'ils ont eu la chance — ou l'illusion ? — qu'ils voyaient un peu plus et un peu mieux que dans les circuits classiques organisés pour les « amis étrangers », qu'ils étaient admis à aller dans certaines régions plus parcimonieusement montrées ou récemment ouvertes aux visiteurs, savent bien pourquoi il en est ainsi. On avait beaucoup lu, on ne prétendait certes pas vraiment comprendre, encore moins conclure et juger ; mais on espérait du moins recouper des observations, vérifier certaines données, accumuler des impressions. Au bout de quelques jours d'ailleurs, on commençait à croire qu'on appréhendait tel aspect de l'organisation, tel trait de l'état d'esprit, tel élément de la vie quotidienne.

Et puis, d'un seul coup, au hasard d'une rencontre, d'une conversation, d'un simple regard, voilà que tout s'effondre, que le début d'analyse qu'on ébauchait est balayé et que, déconcerté, perplexe, on doute de tout ce qu'on avait jusque-là vu et entendu, on doute de soi-même, on n'est plus sûr que d'une seule chose, c'est que l'on ne sait rien. Et on rapporte finalement dans ses bagages plus de questions encore qu'on n'en avait emportées.

Mais on rapporte aussi quelques images, des instantanés qui n'ont nullement valeur exemplaire, encore moins exhaustive, et qu'on peut tenter de transcrire en se gardant de les interpréter, comme on les a perçues.

I. — TELS QU'EN EUX-MÊMES...

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Il est partout, figé pour l'éternité dans une verte soixantaine, avec son grain de beauté scrupuleusement tracé sur le menton, le regard à la fois paternel et profond, tantôt massivement statufié et parfois dans le gigantesque, tantôt peint ou photographié à cinq, dix, vingt fois sa taille réelle. A sa gauche, immuablement, les barbes de Marx et d'Engels. A sa droite, un Lénine encore vif et rond, un Staline quinquagénaire et propret. Partout aussi, ses phrases savamment calligraphiées, étranges et mystérieux tableaux quasi surréalistes qui disent que le révolutionnaire veut aussi être artiste et poète.

Mao. On ne prononce son nom qu'avec une infinie déférence, un respect dévotieux. A Yenan, on visite pieusement ses quatre maisons, les quatre cellules de moine qu'il a habitées, on dévore des yeux ses reliques : sandales éculées, vêtements paysans, lits durs avec leur natte et l'unique couverture, l'écritoire, la barre de fer qu'il serrait entre ses mains pour dégourdir ses doigts raidis par le pinceau, les plants de soja qu'il cultivait pour donner l'exemple du travail manuel. On parcourt les salles de réunion, les lieux d'événements historiques, une exposition à sa gloire. Un sanctuaire : Lourdes et La Mecque, mais Dieu est vivant. Il est l'alpha et l'oméga, le Grand Timonier, le Grand Constructeur, l'incarnation de la sagesse, de la violence et de la douceur, de l'ordre et du mouvement, du socialisme et de la révolution en marche.

A ses pieds, huit cents millions — au moins — de Chinois. Tous ceux qu'on voit, population foisonnante des villes, foules grouillantes vite rassemblées dans les campagnes pour regarder avec une intense curiosité les étrangers, enfants innombrables qui applaudissent très fort sur votre passage, adolescents trapus et solides, petits soldats de l'armée populaire qui flottent dans leurs uniformes généreux, vieillards si chinois à nos yeux d'Occidentaux qu'ils ont l'air de sortir d'une estampe, jeunes filles souples et rieuses, tous, à de très rares exceptions près, ont un air de santé, une gaieté et une gentillesse vraies.

(Lire la suite page 4.)

PRIX MONDIAL A MONTREUX

Michel Garcin éditeur de disques

Le VIIIe Prix mondial du disque est attribué mardi, au cours du Festival de Montreux, à trois enregistrements choisis par un jury international à partir de cinquante présélections établies par des revues spécialisées du monde entier : l'intégrale des symphonies de Haydn dirigée par Antal Dorati (Decca), la cantate Lucrezia de Haendel par Janet Baker (Philips) et Moïse et Aaron de Schoenberg, sous la direction de Michael Gielen (Philips).

La France figure au palmarès avec le « diplôme d'honneur pour services rendus à l'art du disque », décerné cette année à Michel Garcin, directeur artistique des disques Erato, cependant que Dietrich Fischer-Dieskau reçoit le diplôme d'honneur attribué à un artiste pour l'ensemble de ses enregistrements.

Si les discophiles savent bien ce qu'ils doivent à un Fischer-Dieskau pour tant d'enregistrements admirables, telle l'intégrale des lieder de Schubert, ils connaissent rarement les noms de ceux qui ont élargi prodigieusement ces dernières années leur horizon musical. On se réjouit donc de la distinction accordée à Michel Garcin, qui met en lumière une activité exemplaire d'« éditeur » de disques, et non pas seulement de « producteur », selon l'expression habituellement employée.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 14.)

L'ISSUE DE LA MISSION DE M. KISSINGER AU

M. Kissinger a annoncé lundi 1er septembre, à l'aube, après avoir conféré plus de sept heures avec les dirigeants de Jérusalem, que les négociateurs israéliens et égyptiens avaient approuvé les termes d'un nouvel accord intérimaire. « Cet accord, a-t-il précisé, pourra être paraphé ce jour même, car il ne reste plus rien à négocier. » Souriant, M. Kissinger a confié aux journalistes qui le pressaient de questions : « Oui, je suis satisfait. »

M. Ygal-Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré pour sa part, dans une interview à la radio israélienne, qu'il était extrêmement satisfait des résultats des négociations. « C'est un bon accord, a-t-il souligné, le meilleur jamais conclu entre Israël et un pays arabe. Bien qu'il ne soit pas parfait, il se situe à un niveau plus élevé que tous les accords que nous avons conclus dans le passé avec les Arabes. » Selon le ministre israélien, cet accord pourrait signifier la fin de tout recours à la force par l'une ou l'autre des deux parties.

La radio israélienne a donné d'autre part un certain nombre de détails sur les aspects militaires de l'accord. Ainsi, les Egyptiens pourront installer dans la zone de limitation des forces soixante-quinze chars au lieu des trente auxquels ils avaient droit auparavant, et pourront y déployer huit mille hommes au lieu de sept mille. En revanche, ils n'auront pas le droit de disposer de missiles dont la portée est telle qu'ils pourraient atteindre les lignes israéliennes de l'autre côté de la zone-tampon.

Les stations d'observation électronique seront servies, selon la radio, par deux cent cinquante hommes pour chacune des parties contractantes, tandis que deux cents techniciens américains se trouveront sur place pour faire fonctionner un certain nombre des six stations d'observation qui seront installées.

Il y aura donc un total de huit postes d'observation, un pour chaque pays (Egypte et Israël), et six américains, dont quelques-uns, entièrement automatisés, n'auront pas besoin de personnel, a précisé la radio.

● A NEW-YORK, l'hebdomadaire « Time » affirme que les Etats-Unis se sont engagés à livrer à Israël les armes les plus récentes de leur arsenal, dont le chasseur F-15 et le missile sol-sol

La négociation a-t-elle, au dernier moment, frôlé l'échec ?

Jérusalem. — A-t-on, à la dernière minute, frôlé l'échec ? Ce n'est pas invraisemblable. Dimanche 31 août, après dix jours de négociations serrées et pas moins de sept navettes de M. Kissinger entre Jérusalem et Alexandrie, tout paraissait soudain remis en question. Visages fermés parmi l'équipe des négociateurs israéliens, mine sombre et propos évasifs du secrétaire américain qui, contre toute attente, annulait son discours prévu pour le 2 septembre devant les Nations unies, et remettait ses visites à Amman et à Ryad ; renvoi à lundi du conseil des ministres, report à mercredi de la réunion de la Knesset, titres alarmistes de la presse du soir... Etait-ce l'impasse ?

Comme un mirage du Sinaï, l'accord intérimaire semblait, en tout cas, s'éloigner subitement, se dissoudre dans un brouillard d'hypothèses. De toute évidence, la réunion nocturne de samedi entre M. Kissinger et ses interlocuteurs israéliens n'avait pas été « bonne ». « *Les Israéliens se sont conduits comme les habitants d'un petit village* », aurait même murmuré M. Kissinger, visiblement excédé, et surtout épuisé par « *la plus difficile négociation* » qu'il ait, de son propre aveu, jamais menée.

Il aura fallu attendre les premières heures de la nuit de dimanche et le retour d'Alexandrie du « *haut fonctionnaire* » américain, pour que les nuages se dissipent. Tard dans la soirée, les sourires réapparaissaient, et plus personne ne doutait, à Jérusalem, que l'accord ne fût rapidement conclu. Avec les précautions qui s'imposent désormais, les dernières prévisions faites à Jérusalem paraissent cette fois sérieuses. Le texte de l'accord (en fait un nouveau texte, tant sont nombreux les amendements) serait soumis au gouvernement israélien et paraphé lundi soir ou mardi matin. Mercredi 3 septembre, la Knesset se prononcerait à son tour et, quelques jours plus tard, aurait lieu la signature officielle.

Ce dernier point représente un changement important par rapport à la procédure initialement prévue. La signature officielle aurait dû, en effet, avoir lieu seulement après le vote du Congrès américain. En choisissant de brûler ainsi les étapes grâce à l'introduction d'une clause suspensive — « *sous réserve d'approbation par le Congrès* », — M. Kissinger souhaiterait, dit-on ici, mettre un maximum de chances de son côté en présentant un « *produit fini* » à l'examen critique des représentants américains. Un examen dont l'issue paraît, au demeurant, beaucoup moins certain qu'il y a dix jours.

Les exigences égyptiennes

Pourquoi ces retards de dernière heure ? Pourquoi ces ultimes bouleversements du programme ? Officiellement, les difficultés survenues, samedi soir et dimanche, concernaient la rédaction des annexes et des protocoles techniques organisant, en détail, les nouvelles lignes de séparation des forces. M. Kissinger et le président Sadate l'ont confirmé dimanche à plusieurs reprises. On cherche visiblement de part et d'autre à laisser un minimum de problèmes en suspens à la charge de la future commission mixte israélo-égyptienne qui aura pour tâche de « *mettre en marche* » l'accord. Les Israéliens, quant à eux, citant des confidences américaines, proposent surtout une explication.

De notre envoyé spécial

Les chefs de l'armée égyptienne, disent-ils, auraient manifesté au dernier moment leur mécontentement en jugeant « *stratégiquement mauvaise* » les nouvelles lignes qui leur seront imparties à l'est du Sinaï. Pour cette raison, le président Sadate aurait notamment réclamé un renforcement de la présence militaire égyptienne dans la zone « *de limitation des forces* ». Il aurait exigé que soient portés de sept mille cinq cents à douze mille les effectifs autorisés dans ce secteur. Cette exigence est vraisemblable. Elle répond cependant un peu trop providentiellement au vœu de Jérusalem pour qu'on ne soupçonne pas les Israéliens de vouloir la monter en épingle. Depuis trois jours, en effet, le gouvernement de M. Rabin est engagé, à travers tout le pays, dans une vaste « *campagne d'explication* ». Il s'agit d'apaiser l'opinion. Poussé par ses soucis de politique intérieure, le gouvernement cherche désespérément à persuader le pays que l'accord intérimaire est finalement une « *bonne affaire* » pour Israël, y compris — et c'est paradoxal — sur le plan militaire. Par la voix de M. Haïm Bar Lev, du général Mordechaï Gur, chef d'état-major, et du général de réserve Uri Ben Ari, les Israéliens viennent d'apprendre, par exemple, avec surprise, il faut le dire, que, grâce à l'abandon des cols du Sinaï, Tsahal (l'armée israélienne) allait pouvoir améliorer sa technique de la guerre de mouvement, augmenter ses capacités offensives. On parle même aujourd'hui de réduire, grâce au retrait israélien, la durée des périodes de réserve, mesure évidemment fort bien accueillie. Il s'agit bien entendu de propos politiques. On observe d'ailleurs qu'ils sont en partie contradictoires avec le souci maintes fois réaffirmé ici d'édifier au plus vite de nouvelles et très coûteuses fortifications à l'est des cols de Gidi et de Mitla (1).

La deuxième explication justifiant cet incident de parcours paraît plus sérieuse. Comme on pouvait s'y attendre, les Egyptiens auraient exigé, au niveau de la formulation des annexes, que soient minimisés leurs engagements « *politiques* ». Et, parmi eux, ceux qui concernent la déclaration de non-belligérance et la levée du boycottage des compagnies étrangères commerçant avec Israël. Ils auraient refusé, notamment, d'étendre cette concession aux sociétés européennes, pour la réserver aux seules firmes américaines (Ford entre autres).

Il est vraisemblable que la pression d'une partie du monde arabe sur le président Sadate s'est accrue au cours des derniers jours, malgré la tournée d'explications récemment inaugurée au Proche-Orient par un diplomate égyptien. Le raid manqué d'un commando du F.P.L.P. de M. Georges Habache, dont les hommes ont été tués vendredi soir près de la frontière libanaise par une patrouille israélienne, indique par ailleurs que, du côté palestinien, le Front du refus n'entend pas rester inactif face à ce qu'il considère comme une trahison de l'Egypte. Israël s'attend à d'autres tentatives du même genre au cours de cette semaine.

Mais les conversations du week-end paraissent avoir également achoppé, à Jérusalem cette fois, sur la question-clé des engagements américains à l'égard d'Israël. Querelle de mots ? Précautions infinitésimales de syntaxe ? On estimait en tout cas, dimanche, dans l'entourage des négociateurs, que M. Kissinger cherchait à « *assouplir* » *in fine* la nouvelle position américaine au Proche-Orient, telle qu'elle s'exprime tout au long des paragraphes de l'accord. Tout en offrant de sérieuses garanties à son allié, Washington entend sauvegarder sa liberté de mouvement à l'intérieur du monde arabe, et cherche par conséquent à *limiter* l'assujettissement politique des Etats-Unis à la cause israélienne (à propos de la Syrie et du Golan, par exemple).

Sans doute ces divergences tardives sont-elles restées limitées à des questions de vocabulaire, qui peuvent paraître subalternes au regard des principes acquis. M. Kissinger estimait lui-même « *inconcevable* » qu'elles soient suffisantes pour faire capoter au dernier moment une si laborieuse entreprise. Ce lundi matin, d'ailleurs, elles paraissent réglées pour l'essentiel, sans que l'on puisse encore savoir de quelle manière. Mais cela ne veut pas dire pour autant que la tâche du secrétaire d'Etat américain soit terminée. Même si paraphes et signatures viennent enfin couronner cette semaine les exploits du « *haut fonctionnaire* », il reste encore une inconnue de taille. Comme le notait dimanche un éditorialiste du *Jérusalem Post*, « *le tout est de savoir maintenant si M. Kissinger a autant d'influence à Washington qu'à Alexandrie* ».

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) M. Rabinovitch, ministre israélien des finances, a précisé dimanche soir, à la télévision, que sur les 2,5 milliards de dollars réclamés par Israël aux Etats-Unis 1,8 milliard concernait des dépenses militaires. Par ailleurs, une requête supplémentaire de 550 millions de dollars adressée à Washington viserait à financer notamment les nouvelles fortifications du Sinaï.

DEUX MEMBRES DU F.P.L.P. TUÉS PRÈS D'UN KIBBOUTZ

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — Plusieurs roquettes de 122 mm de type Katioucha ont été tirées dimanche soir 31 août, à partir du territoire libanais, sur le secteur du kibboutz Dan, annonce un communiqué du porte-parole des forces de défense israéliennes.

Le kibboutz Dan se trouve à l'extrémité nord-est d'Israël, non loin de Kfar-Guiladi, où deux fedayin ont été tués dimanche à l'aube, alors qu'ils venaient de s'infiltrer en Israël. Le tir de roquettes pourrait constituer une réplique à la mort des deux Palestiniens, dont la presse de Beyrouth continue de rapporter qu'ils avaient pris et exécutés des otages. Ces allégations ont été démenties par le porte-parole militaire israélien.

[L'« opération Kfar-Guiladi » a été revendiquée à Beyrouth par le F.P.L.P. Il a affirmé qu'il s'agissait d'une action de représailles contre le bombardement, le 29 août, par l'aviation israélienne du village de Ham, au Liban, qui avait fait douze morts et vingt-huit blessés. Selon le F.P.L.P., « plusieurs otages israéliens » ont été « exécutés » à la suite du refus des autorités israéliennes de libérer dix prisonniers palestiniens.]

OCTOBRE 1973 - SEPTEMBRE 1975

Du cessez-le-feu au deuxième accord de dégagement dans le Sinaï

1973

22 OCTOBRE. — Israël puis l'Egypte acceptent le cessez-le-feu.

6-8 NOVEMBRE. — Première tournée de M. Kissinger au Proche-Orient en vue de préparer un accord sur l'application de ce cessez-le-feu.

7 NOVEMBRE. — Rétablissement des relations diplomatiques entre l'Egypte et les Etats-Unis.

11 NOVEMBRE. — L'accord entre Israël et l'Egypte sur le cessez-le-feu et ses modalités est signé au kilomètre 101 par le général Gamassi, chef adjoint de l'état-major égyptien, et son homologue israélien, le général Yariv. Cet accord, le premier document signé par un pays arabe avec Israël depuis 1949, prévoit l'échange des prisonniers de guerre, l'approvisionnement de la ville de Suez et de la IIIe armée égyptienne, et l'ouverture de négociations en vue d'un accord israélo-égyptien sur le dégagement des forces.

26-28 NOVEMBRE. — La conférence arabe « au sommet » d'Alger donne son accord de principe pour les négociations entre pays arabes et Israël.

13-17 DECEMBRE. — Deuxième tournée de M. Kissinger au Proche-Orient pour préparer la réunion de la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient.

21-22 DECEMBRE. — Ouverture de la conférence de Genève qui s'ajourne après quarante-huit heures, après avoir décidé la création d'un groupe de travail militaire israélo-égyptien chargé de reprendre les négociations sur le dégagement des forces.

1974

11-18 JANVIER. — M. Kissinger, inaugurant la méthode de la navette, fait quatre aller et retour entre Assouan (Haute-Egypte) et Jérusalem afin de faire conclure par l'Egypte et Israël l'accord de dégagement des forces.

18 JANVIER. — Signature de l'accord israélo-égyptien de dégagement des forces au kilomètre 101 par les chefs d'état-major égyptien et israélien, les généraux Gamassi et Elazar. L'accord prévoit l'installation d'une force d'urgence des Nations unies (FUNU) dans le Sinaï. Elle comptera deux mille hommes, et son mandat sera de six mois à partir du 24 avril 1974.

26 FEVRIER - 3 MARS. — Quatrième tournée de M. Kissinger au Proche-Orient en vue de rapprocher les points de vue de Damas et de Jérusalem sur un accord de dégagement israélo-égyptien.

4 MARS. — Achèvement des opérations de dégagement dans le Sinaï.

12 MARS. — Des incidents éclatent sur le Golan entre Syriens et Israéliens, incidents qui dégénèrent en guerre d'usure.

30 AVRIL - 28 MAI. — M. Kissinger entreprend une nouvelle mission de bons offices entre la Syrie et Israël afin de parvenir à un accord de dégagement dans le Golan. La navette du secrétaire d'Etat entre la Syrie, d'autres pays arabes, et Israël dure près d'un mois.

31 MAI. — Signature à Genève de l'accord israélo-syrien de dégagement. Il prévoit l'installation sur le Golan d'une force des Nations unies appelée « force des observateurs de séparation des forces » (F.O.S.F.), qui comptera mille deux cent cinquante hommes. Son mandat lui sera accordé pour six mois, renouvelables.

9-15 OCTOBRE. — M. Kissinger revient au Proche-Orient pour préparer d'éventuels nouveaux accords de dégagement entre l'Egypte et Israël, et entre la Syrie et l'Etat juif. Cette mission exploratoire n'aboutit pas à des résultats encourageants en ce qui concerne la Syrie. En revanche, un nouvel accord égypto-israélien apparaît possible.

5-9 NOVEMBRE. — Nouvelle mission de M. Kissinger. Le secrétaire d'Etat tente de faire préciser par Le Caire et Jérusalem les conditions auxquelles ces deux capitales accepteraient de signer un nouvel accord.

1975

10-15 FEVRIER. — M. Kissinger, au cours d'une huitième mission, se heurte à des positions apparemment inconciliables du Caire et de Jérusalem. L'Egypte refuse de faire des concessions politiques en échange des concessions territoriales israéliennes.

7 MARS. — Le secrétaire d'Etat américain entreprend une nouvelle navette entre l'Egypte et Israël en vue de conclure le deuxième accord de dégagement israélo-égyptien ; sa mission se solde par un échec.

29 MARS. — Le président Sadate annonce devant l'Assemblée populaire égyptienne sa décision de prolonger de trois mois seulement le mandat des « casques bleus » dans le Sinaï, mais de rouvrir le canal de Suez à la navigation le 5 juin, jour anniversaire de la guerre de 1967.

22 MAI. — La Syrie annonce qu'elle renouvellera pour six mois le mandat des forces des Nations unies sur le Golan.

5 JUIN. — Le président Sadate préside aux cérémonies de réouverture du canal de Suez.

15 JUILLET. — Le ministre des affaires étrangères égyptien, M. Ismaïl Fahmi, annonce que l'Egypte refuse de prolonger le mandat de la FUNU.

23 JUILLET. — Le président Sadate renverse sa position et accepte de proroger le mandat des forces des Nations unies dans le Sinaï.

20 AOUT. — Le secrétaire d'Etat américain entame une nouvelle navette entre Israël et l'Egypte en vue de conclure le deuxième accord de dégagement israélo-égyptien. C'est la dixième mission de M. Kissinger au Proche-Orient.

Le magicien, le lion et l'agneau

(Suite de la première page.)

Le chef de l'Etat syrien est, en effet, intimement persuadé qu'il irait droit à une effroyable débâcle s'il n'était pas assuré de l'intervention massive de l'armée égyptienne.

A défaut d'atouts militaires, le président Sadate tirera de l'accord intérimaire des avantages financiers, économiques et politiques. La récupération d'une partie, même modeste, du Sinaï, l'évacuation par Tsahal des cols de Mitla et de Gidi, lui vaudront un regain de popularité au sein de l'opinion égyptienne. La trêve de trois ans qu'il s'accorde lui permettra de démobiliser une partie des quelques huit cent mille hommes actuellement sous les drapeaux, de consacrer les crédits militaires ainsi économisés à des projets de développement. Les revenus des champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss viendront s'ajouter à ceux du canal de Suez pour renflouer une trésorerie largement déficitaire. Le chef de l'Etat égyptien mise, de surcroît, sur l'accalmie pour attirer dans la vallée du Nil des investissements étrangers en provenance des pays arabes pétroliers, de l'Europe occidentale et des Etats-Unis.

La situation économique et sociale est à tel point critique que le président Sadate a fini par accorder à Jérusalem des concessions auxquelles il se refusait en mars dernier, lors de l'avant-dernière mission de M. Kissinger au Proche-Orient. Le passage de cargaisons israéliennes par le canal de Suez, l'allègement du boycottage exercé à l'encontre de firmes américaines traitant avec l'Etat juif, l'atténuation de la propagande anti-israélienne, la création d'une commission mixte pour veiller à l'application de l'accord intérimaire, ressemblent fort à un processus de normalisation politique entamé avant même que les bases d'un règlement ne soient établies. Dès lors les autres pays arabes impliqués dans le conflit, et surtout l'O.L.P., s'estiment abandonnés par leur « grand frère », accusé d'égoïsme, voire de trahison.

L'isolement de l'O.L.P.

L'accord intérimaire porte un coup sévère à *la solidarité* arabe. Mais va-t-il creuser un fossé infranchissable entre l'Egypte et ses partenaires ? On peut en douter. Certes, M. Nayef Hawatmeh, le président du Front démocratique palestinien, dénonce la « *politique capitularde de la droite égyptienne* », alliée à la « *réaction saoudienne* » et appelle au regroupement de tous les fedayin en vue de l'intensification de la lutte armée ; certes encore, M. Yasser Arafat, le leader de l'O.L.P., demande la création immédiate d'un « *front arabe destiné à mettre en échec le complot américain* » et laisse entendre, dans une interview *au Monde* (daté 21-22 août) que les secousses provoquées par l'accord intérimaire n'épargneront aucun des régimes arabes qui aurait violé ses engagements.

Cependant, tout paraît indiquer que ces menaces resteront, à court terme, sans effet. Jamais depuis la débâcle qu'elle a subie en Jordanie en 1970 la résistance palestinienne n'a été aussi isolée, aussi impuissante qu'aujourd'hui. Largement tributaire des pays arabes alliés de l'Egypte, en particulier de l'Arabie Saoudite et des autres Etats pétroliers du Golfe, elle ne peut se payer le luxe d'engager une épreuve de force avec le président Sadate. D'autant moins qu'elle risque à tout moment d'être entraînée dans une confrontation armée au Liban, où des extrémistes rêvent d'en découdre, de rééditer les massacres de fedayin d'il y a cinq ans à Amman, au lendemain de l'acceptation par Nasser du « plan Rogers » pour un règlement. A en croire l'entourage de M. Yasser Arafat, le chef de l'Etat égyptien l'aurait menacé, dans le feu d'une conversation orageuse, d'un « *nouveau bain de sang* » au Liban si le leader de la résistance commettait l'imprudence de s'opposer activement à l'accord intérimaire. Depuis lors, M. Arafat s'est contenté de dénoncer le « *complot américain* » en évitant de s'en prendre nommément à M. Sadate.

Tandis que la Jordanie rend hommage au patriotisme du chef de l'Etat égyptien, la Syrie garde le silence. Son président, le général Assad, s'est abstenu de dénoncer publiquement l'accord intérimaire. Il a reçu M. Kissinger, avec lequel il s'est entretenu pendant quatre heures, bien que le secrétaire d'Etat américain n'était porteur d'aucune proposition précise concernant un futur retrait du Golan. Quelques articles parus dans la presse du parti Baas au pouvoir ont, certes, condamné la politique dite du « pas à pas » et le ministre de l'information, M. Ahmed Iskandar, nous a déclaré : « *La Syrie fera tout en son pouvoir pour saboter l'accord égypto-israélien si celui-ci n'était pas conforme aux résolutions adoptées au dernier « sommet » arabe de Rabat.* » D'évidence, cependant, le gouvernement de Damas cherche à éviter une rupture avec l'Egypte, jugée indispensable à la défense de ses intérêts politiques et stratégiques : elle ne tient pas à s'attirer les foudres de l'Arabie Saoudite et d'autres pays pétroliers qui contribuent tant à sa prospérité actuelle ni à interrompre son « flirt » avec les Etats-Unis.

Bien que traité en parent pauvre, le général Assad a adopté, dans la pratique, une politique analogue sinon identique à celle du président Sadate. Ayant réservé un accueil triomphal à M. Nixon avant de rétablir les relations diplomatiques avec Washington, bénéficiant depuis de la manne américaine — fournie directement ou indirectement, — il continue à miser sur la diplomatie de M. Kissinger — à qui il vient de se dire disposé à conclure une « *paix totale* » avec Israël — pour récupérer le Golan.

Le général Assad a pris ses distances à l'égard de l'U.R.S.S., en n'insistant plus sur un règlement global qui serait négocié à la conférence de Genève ; les mesures de libéralisations économiques et l'alliance qu'il vient de conclure avec le roi Hussein de Jordanie, malgré les sérieuses réserves de la résistance palestinienne, ne sont pas pour déplaire aux responsables américains. Une rencontre prévue entre le général Assad et le président Ford pourrait ouvrir la voie à une coopération plus étroite entre Damas et Washington et peut-être même, espère-t-on à Damas, à un retrait israélien du Golan.

Une double victoire pour Washington

M. Kissinger a donc présidé à l'élaboration d'un accord strictement bilatéral, qui ne risque pas, du moins pour un laps de temps limité, de provoquer de sérieuses « secousses » au Proche-Orient. Le succès n'est pas mince. Mieux, le « gel » du front israélo-égyptien, en réduisant singulièrement les risques d'une cinquième guerre, constitue une double victoire pour les Etats-Unis. D'une part, le spectre de représailles économiques arabes, notamment pétrolières, qu'un conflit armé aurait forcément suscitées, est écarté, et Washington ne sera pas mis devant le dilemme de choisir entre son allié israélien et ses (anciens ou récents) amis arabes. D'autre part, la nouvelle conjoncture fait du gouvernement américain l'arbitre de la situation. C'est à lui qu'il revient d'exercer un contrôle sur le respect de l'armistice, de déceler et de dénoncer toute violation des engagements pris par l'un des deux camps, de venir en aide à la partie qui serait désignée par Washington comme étant la « *victime d'une agression* ».

C'est à M. Kissinger, ou à son successeur à la tête du département d'Etat, après les élections de 1976, qu'il reviendra encore de déterminer la nature et le rythme du « processus de paix » engagé, en dehors de la conférence de Genève. Le Conseil de sécurité — et surtout l'U.R.S.S., représentée au sein de la conférence en principe pour entretenir l'équilibre des forces — est virtuellement écarté de « la négociation ». Certes, M. Kissinger ne manquera pas de « consulter » M. Gromyko et M. Waldheim, de les « informer » des progrès réalisés, mais la conférence de Genève fera figure de chambre d'enregistrement, ou, au mieux, d'ultime recours en cas d'accident de parcours. Comment en serait-il autrement, puisque les principaux intéressés, Israël et la plupart des pays arabes, ayant établi, à des degrés différents, des relations privilégiées avec les Etats-Unis, s'en remettent au « magicien » pour régler leurs problèmes ?

M. Kissinger a payé le prix fort pour faire des Etats-Unis la puissance dominante au Proche-Orient. Washington devra verser des milliards de dollars non seulement à Israël, mais aussi à l'Egypte, pour renflouer leurs trésoreries ou soutenir leurs économies chancelantes. Il est vrai que ces débours seront largement compensés par des ventes massives d'armements tant à l'Etat juif qu'à plusieurs pays arabes, y compris à l'Egypte, qui a la ferme intention de demander à Washington le matériel qu'elle ne veut ou ne peut obtenir chez son fournisseur habituel, l'U.R.S.S.

Cependant, les engagements financiers, économiques et politiques pris par Washington au Proche-Orient — dont l'ampleur est sans précédent depuis la genèse du problème israélo-arabe — créent une situation potentiellement dangereuse. Ils risquent d'impliquer directement les Etats-Unis dans le conflit si le présent équilibre devait être remis en cause ou si la diplomatie du « pas à pas » devait s'enliser. Le Kremlin sera aussi amené à s'engager davantage aux côtés de ceux qui solliciteraient son soutien, en particulier la Syrie et l'O.L.P., à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire échec à la « *Pax americana* » dont la première conséquence serait l'élimination de l'influence de l'U.R.S.S., voire de sa présence, au Proche-Orient.

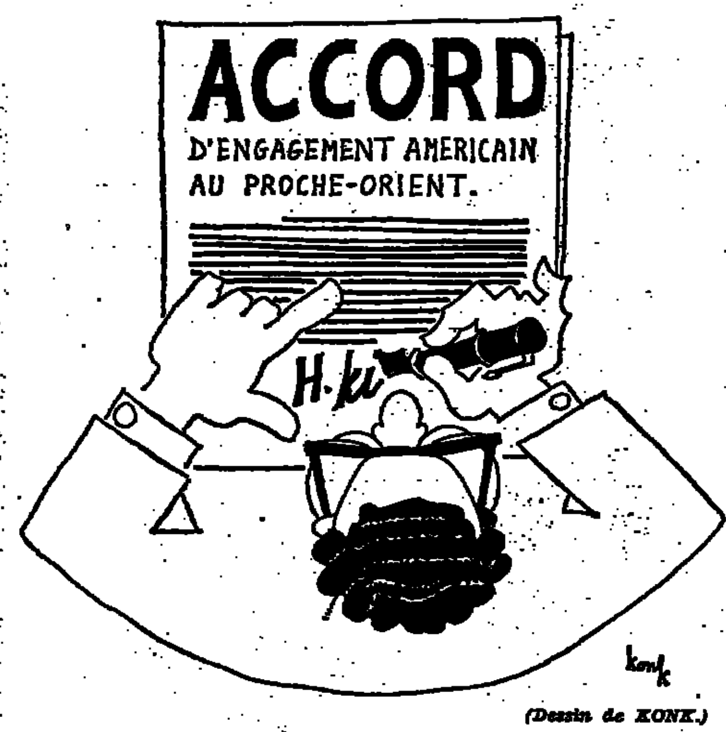
Le second retrait de Tsahal du Sinaï ne règle aucun problème fondamental. Jérusalem n'a pris aucun engagement quant à l'évacuation totale du Sinaï, à la restitution du Golan à la Syrie, ou de la Cisjordanie au roi Hussein, et est décidé, plus que jamais, à ne pas reconnaître la représentativité de l'O.L.P. Personne en Israël ne songe à renoncer à la partie orientale de Jérusalem, au sujet de laquelle la sensibilité arabe est au plus vif. M. Kissinger s'est épuisé, au cours de dix missions au Proche-Orient, de dizaines de navettes entre les capitales concernées, de centaines d'heures de laborieuses tractations, s'étendant sur près de deux ans, pour obtenir l'évacuation d'un peu plus de 10 % des territoires occupés en 1967. Combien lui faudra-t-il encore de temps et d'efforts pour atteindre son objectif final ? Il est vrai que le mandat du secrétaire d'Etat américain touche à sa fin et qu'il a lui-même admis récemment, devant un groupe de personnalités juives américaines, qu'il n'aura pas le bonheur d'être l'« homme de la paix » au Proche-Orient.

ÉRIC ROULEAU.

PROCHE-ORIENT

Lanca. « Times » estime d'autre part que les garanties américaines accordées à Jérusalem équivalent à un « pacte de sécurité non officiel, qui va presque jusqu'à permettre une intervention américaine en cas de conflit ». Le magazine cite un haut fonctionnaire israélien qui lui aurait déclaré : « C'est un accord de défense entre les Etats-Unis et Israël, même si le texte ne le dit pas clairement. »

● A DAMAS, prenant la parole devant une nouvelle promotion de combattants palestiniens, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré : « La solution américaine ne peut réussir et elle ne réussira pas. Nous libérerons la Palestine. Il y a un complot pour faire du « tigre palestinien » un chat, mais personne n'y parviendra. »



(Dessin de KONK.)

LE SILENCE DE TRIPOLI

De notre envoyé spécial

Tripoli. — La Libye célèbre ce lundi 1er septembre le sixième anniversaire de sa révolution. Les rues de Tripoli sont abondamment pavoisées et décorées d'arcs de triomphe et de myriades d'ampoules multicolores.

La radio, la télévision, les journaux, consacrent leurs commentaires uniquement à la révolution libyenne et à ses réalisations, et ne soufflent mot de M. Kissinger et de ses activités. Les fonctionnaires, d'habitude volubiles, ne répondent, quand les journalistes les interrogent à ce propos, que par des généralités empruntées à la plus pure orthodoxie kadhafiste : « *Attendez*, disent-ils. *Aujourd'hui, Sadate va peut-être signer le deuxième accord sur le Sinaï, et même faire accepter sa décision par un peuple égyptien plus ou moins défaitiste. Mais demain la jeunesse égyptienne, la jeunesse palestinienne, la jeunesse arabe, balaieront tout cela.* »

Les relations entre Le Caire et Tripoli sont toujours aussi mauvaises, mais on pense ici que le chef d'Etat libyen ne veut pas, actuellement, provoquer l'Egypte, et qu'il se réserve de condamner d'autant plus férocement, plus tard, l'échec, jugé par lui inéluctable, de la tentative d'accord avec Israël. — R. D.

A TRAVERS LE MONDE

Éthiopie

● LE PROBLEME DE L'ERYTHREE, province septentrionale de l'Ethiopie, a fait l'objet d'une réunion des principaux officiers du gouvernement militaire d'Addis-Abeba, le samedi 30 août. On indique, d'autre part, de source diplomatique à Damas que les deux ailes rivales du Front de libération de l'Erythrée vont se réunir à Khartoum pour mettre fin à une scission vieille de cinq ans. — *(A.F.P., Reuter.)*

Irlande du Nord

● M. MERLYN REES, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a catégoriquement démenti, le dimanche 31 août, au cours d'interviews à la B.B.C. et à la radio irlandaise, que le gouvernement britannique envisage de se séparer de l'Ulster.

A Belfast, une bombe a explosé samedi soir devant un bar du centre de la ville, faisant un mort et six blessés. A Whitecross, dans le sud-est de l'Ulster, un père de dix enfants a été abattu par un homme coiffé d'une cagoule. A Londres, une nouvelle bombe a explosé samedi soir devant la National Westminster Bank, dans High Holborn. Il n'y a pas eu de victimes. — *(A.F.P., Reuter.)*

Italie

● LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE ROME, M. Sotto, a adressé au Parlement italien un dossier de quarante-neuf pages accusant les responsables du Mouvement social italien (M.S.I.) d'encourager des actes de violence visant au retour du fascisme. Il a demandé l'autorisation d'engager une procédure contre quarante dirigeants de cette organisation d'extrême droite. Ce délit est passible de peines allant de trois ans à dix ans de prison. La Chambre des députés avait déjà autorisé en 1972 des poursuites contre le leader du M.S.I., M. Giorgio Almirante, mais l'affaire n'a pas été encore portée devant les tribunaux. — *(Reuter.)*

● LE CONSEIL REGIONAL DE LA LIGURIE a élu à la présidence de son gouvernement un communiste, M. Angelo Carossino. Quatre des vingt régions italiennes sont ainsi gouvernées à gauche. Il en sera sans doute de même au Piémont, dont la capitale Turin est administrée par une coalition entre socialistes et communistes. — *(U.P.I.)*

Tchad

● LE DERDEI WODEI KICHIDEMI, chef spirituel des Toubous, est arrivé dimanche 31 août, à Zouar, sa ville natale, pour être officiellement réinstallé dans ses fonctions après un exil de neuf ans en Libye. On indique de source autorisée que le derdei pourrait prendre contact avec certains éléments du Frolina, dont une « armée » est commandée par l'un de ses fils, pour les inviter à se rallier au gouvernement. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● SIX PERSONNALITES LAOTIENNES DE DROITE ont été priées par le gouvernement thaïlandais de quitter la Thaïlande, a déclaré jeudi 28 août M. Chatichai Choonhavan, ministre thaïlandais des affaires étrangères. Toutes attendent des visas pour se rendre dans d'autres pays. La plupart comptent se rendre en France. — *(Reuter.)*

U.R.S.S.

● M. URHO KEKKONEN, président de la Finlande, est arrivé ce lundi 1er septembre à Svetogorsk, près de Léningrad, où il a été accueilli par M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique. Il doit assister à la mise en service de la première tranche d'un combinat de cellulose et de papier construit par des sociétés finlandaises et à la pose de la première pierre de la deuxième tranche.

Yougoslavie

● M. L. SEDAR SENGHOR, président du Sénégal, fait une visite de cinq jours en Yougoslavie depuis le 30 août. Au cours du déjeuner offert par le président Tito, les deux hommes d'Etat ont réaffirmé leur attachement à la politique de non-alignement et leur désir de voir s'établir dans le monde « *un ordre économique plus juste* ». Pour M. Senghor, la conférence de Paris devrait reprendre sur de nouvelles bases et « *lier trois problèmes, ceux de l'énergie, des matières premières et du développement* ». — *(Corresp.)*

EUROPE

Portugal

LE COPCON INTERVIENT POUR SÉPARER DES SYNDICALISTES COMMUNISTES ET MAOISTES

Lisbonne *(Reuter)*. — Des éléments du Copcon ont dû intervenir, dimanche 31 août, au siège du syndicat des employés de bureau, à Lisbonne, pour éviter tout incident entre maoïstes et communistes. Ces derniers ont perdu le contrôle du syndicat à la suite d'un scrutin qui a vu une alliance entre maoïstes et socialistes remporter 70 % des voix.

Quelque deux cent cinquante maoïstes, dont certains armés de barres de fer et de pavés, ont assiégé le siège du syndicat en scandant : « *Dehors, sociaux-fascistes* ». Le Copcon est intervenu pour protéger les cinquante personnes qui se trouvaient dans le bâtiment et les soustraire aux manifestants maoïstes en les emmenant dans un camion.

Les soldats du Copcon — lequel est désormais placé sous l'autorité directe du président Costa Gomes — ont ensuite empêché les manifestants de pénétrer dans le syndicat.

TÉMOIGNAGE

Quand le peuple portugais entre en scène

par JEAN CARDONNEL (*)

IL est très difficile d'évoquer en quelques lignes la grande mutation que vit aujourd'hui le peuple portugais. Pour des Français, voici à peine deux ans, c'était fort simple : nous connaissions, sinon d'expérience directe, du moins par le biais de reportages, le fascisme italien, le national-socialisme de Hitler, l'orientation de Franco. Mais psychologiquement, politiquement, le Portugal n'existait pas. Les mieux informés parlaient de son premier ministre, un professeur qui vivait retiré dans son cabinet de travail, modeste, ennemi des exhibitions devant les foules, bref, un tantinet contemplatif et monacal. Il n'était pas de bon ton d'essayer d'apprendre que derrière ce visage austère, triste, se révélait, très efficace dans l'usage de la torture, une redoutable police politique. Pour beaucoup, ce type de procédés s'avérait indissociable d'un art incomparable du gouvernement dont la justification suprême est un catholicisme réduit au péché originel et méfiant à l'égard des implications révolutionnaires de la Résurrection. Bref, nous avions affaire à un fascisme si peu militaire, tellement civil qu'il finissait par n'être plus tout à fait fasciste. C'était un fascisme non spectaculaire fondé sur les simples exigences de la vie normale, de la famille, du devoir d'Etat, de la patrie, de la religion. En fin de compte, un fascisme en veston. Bernanos, dans *les Grands Cimetières sous la lune*, avait eu le mot-clé en terminant son énumération des dictateurs, par « *le sacré petit autocrate portugais dont j'oublie toujours le nom* ». Ce qui résultait d'un tel régime, c'était tout simplement la mise en veilleuse, la mise à l'ombre du peuple tout entier, des ouvriers et des paysans.

***

Au regard des Français de ma génération, les Portugais n'avaient d'existence que sous la forme du troupeau d'émigrants dont les films bouleversants mais non attractifs, comme *O Salto*, nous montraient à quelle spéculation éhontée ils étaient soumis. Or, je viens de voir l'entrée en scène du peuple portugais, non pas à l'heure d'explosion euphorique et chargée d'ambiguïté du 25 avril 1974, mais au moment où il reprend possession du pouvoir de juger qui lui avait été volé.

Je précise : il était une fois, dans un passé tout récent et à l'intérieur de l'Alentejo, tous deux, temps et lieu ignorés du reste de l'Europe, un grand seigneur campagnard, un latifundiaire, Columbano Libano Monteiro. Tout le monde savait dans les environs que Columbano appartenait à la fameuse police politique, la Pide. Dès qu'un de ses ouvriers se plaignait d'une atteinte à ses droits élémentaires, l'individu en question lui répondait par une peine de prison qu'il obtenait de ses relations juridiques et policières. L'ouvrier agricole qui n'acceptait pas de courber l'échine se voyait accusé de communisme et le tour était joué. Il arrivait à Columbano d'ôter l'envie de la moindre protestation en faisant des exemples pour maintenir le bon esprit d'obéissance : c'est ainsi que, sous les prétextes les plus futiles, il giflait des moissonneurs et d'autres membres de son personnel. Il frappait brutalement des travailleurs coupables de n'avoir pas enlevé leur chapeau lors de son passage. Les coups pleuvaient sur eux quand ils avaient le tort d'uriner dans les champs ou de ne pas se mettre tout de suite au garde-à-vous pour accueillir le maître.

Columbano Libano Monteiro fut maire de sa petite ville, Castro-Verde, pendant quatorze ans. Il se servit de sa fonction pour écraser le peuple de l'Alentejo sous le poids de sa tyrannie. La construction des routes qui reliaient Santa-Barbara à Castro-Verde et celle-ci à Casével, en tout 14 kilomètres pour la première et 10 kilomètres pour la seconde, fut payée par l'épuisement des travailleurs. Columbano divisait les ouvriers en s'ingéniant à changer leur lieu de travail afin que celui-ci fût le plus éloigné possible de leur domicile. Le propriétaire interdisait aux hommes qui travaillaient sous ses ordres l'accès à un puits situé dans l'une de ses propriétés. Ainsi les ouvriers se voyaient obligés, pour étancher leur soif, d'amener l'eau de chez eux au lieu infiniment distant de leur travail. Columbano voulut obliger un muletier, Humberto de Zambujeira, à résider dans l'un de ses domaines. Mais Humberto refusa. Alors, le latifundiaire fit jeter à la rue le mobilier du malheureux. Columbano alla même jusqu'à soulever, tenir en l'air par les oreilles, l'un de ses domestiques : une partie de la peau du serviteur resta dans les mains du maître qui s'amusait pendant que sa victime pleurait de douleur, de peur et d'humiliation.

C'est cette énorme brute qu'osa affronter un jour le conducteur de tracteur José Diogo. Celui-ci travaillait de douze à quatorze heures et Columbano lui refusait le droit de fumer, de se détendre pendant cinq minutes, alors que José Diogo recevait en pleine figure une décharge continuelle de poussière et de chaleur : la scène se passait ainsi tous les jours sur une moissonneuse-batteuse sans aucune ombre, sous le règne absolu d'un soleil de plomb. Diogo devait descendre de son tracteur, s'arrêter pour charger sur ses épaules tous les sacs un par un et les déposer à toute vitesse dans une grange, sous l'œil dominateur, humiliant, de Columbano. Ce dernier avait accumulé un poids formidable d'indignation et de colère dans le cœur de tous ses ouvriers agricoles. Aussi les travailleurs se reconnurent-ils tous dans le geste de José Diogo, que Columbano finit par pousser à bout. Après avoir refusé ces conditions inhumaines d'existence, José Diogo alla demander à Columbano la reprise de ce travail dont lui, ouvrier agricole, avait besoin pour vivre. Mais le latifundiaire traita José Diogo de tous les noms parce que, dans son énervement, le travailleur avait commis le crime impardonnable d'oublier d'ôter son chapeau. Fou de colère, Columbano frappa José Diogo de toute la force de ses poings. C'est alors que, pour se défendre, José tira ce couteau qui ne quitte jamais la poche des ouvriers agricoles. Comme le disent joliment mes amis portugais lorsqu'ils parlent en français, José « piqua » de son couteau Columbano, qui mourut peu de temps après. Il n'est pas sûr que ce soit d'ailleurs des suites de la blessure. Mais José Diogo a été poussé à bout, le souvenir des humiliations de tous les siens, c'est-à-dire de ses camarades, l'a envahi au point de l'emplir d'une immense colère. Il a fallu ce coup du sang des autres pour jeter Diogo hors de lui-même, car tous ceux qui l'ont connu, approché, le considèrent comme un homme « delicado », modeste, totalement dénué du désir de jouer un rôle, donné à ce peuple dont il est.

***

Le vendredi 25 juillet 1975 avait lieu, dans la petite ville de Tomar, le procès de José Diogo. Ce jour-là, au palais de justice, aucun juge n'était présent. Rien qui puisse rappeler l'appareil judiciaire. Nous vivions un événement sans précédent. Je me suis trouvé emporté dans un mouvement populaire. Tout un peuple criait : « *Liberté pour José Diogo !* » Deux des avocats, encore revêtus de leur robe, m'ont prié de m'asseoir auprès d'eux, sur un siège de la défense. Le président du tribunal s'est avancé pour dire d'une voix morne que le procès était renvoyé au 1er octobre. José Diogo se voyait condamné à payer 50 000 escudos. Mais une collecte immédiatement organisée permit de recueillir la somme.

Ce qui vient de se passer à Tomar revêt une signification considérable : la fin du fascisme proprement dit, la constitution du triumvirat actuel, ont laissé les principaux organismes de l'appareil d'Etat aux mains des classes dirigeantes. Une partie du peuple portugais a compris que le pouvoir judiciaire filtrait le moucheron d'une légitime défense d'un ouvrier agricole tout en absorbant le chameau du meurtre légal de la foule des travailleurs. La formation aujourd'hui d'une justice populaire, avec l'occupation des locaux de la presse, de *Republica*, ébauche les grandes lignes de la restitution au peuple, par ses propres organismes de base du pouvoir, de cet exercice de sa responsabilité qui lui a été légalement mais injustement volé.

(*) Dominicain.

M. Mário Soares : le général Gonçalves et ses alliés ont mis en danger le destin du peuple

Rome *(A.F.P.)*. — Dans une interview au quotidien romain *Il Tempo* (libéral de droite), M. Mario Soares affirme que « *pour le moment, Pinheiro de Azevedo ne peut invoquer aucun titre de légitimité. Mais le fait le plus grave, que nous déplorons, touche la nomination de Vasco Gonçalves au poste de chef d'état-major général. C'est un remède qui est pire que le mal. Je prévois que nous aurons de gros problèmes à l'intérieur des unités, ainsi que dans le cadre de l'OTAN* », a ajouté le dirigeant socialiste, en rappelant que « *la révolution portugaise a déjà subi les conséquences de deux graves déviations : celle de Spinola à droite, et celle de Gonçalves à gauche.* »

Evoquant les objectifs « *de la politique en zigzag de Cunhal* », M. Mario Soares a affirmé : « *La seule chose que je puisse dire, c'est qu'il ne s'agit pas d'une force politique responsable, que sa préoccupation n'est pas d'appuyer les forces populaires, le P.C.P. est seulement un groupe de pression qui essaie de conditionner des courants militaires.* »

Cependant, le secrétaire du P.S.P. a précisé qu'il était prêt à souscrire un pacte « unitaire » avec le P.C.P., « *mais à certaines conditions claires et auxquelles nous ne saurions renoncer* ». Pour cela, il faut que « *le P.C.P. abandonne sa tactique d'assaut au pouvoir par des voies non démocratiques, accepte le pluralisme des sources d'information, et que les syndicats soient au service des travailleurs et ne soient plus une simple courroie de transmission entre le parti communiste et le gouvernement. Nous voulons que cessent les discriminations dans la bureaucratie gouvernementale.* »

M. Soares a fait observer qu'aujourd'hui M. Cunhal est le « *premier à se rendre compte que si l'on ne résout pas les problèmes de l'heure, les jours de la révolution sont comptés. Au maximum, nous avons devant nous deux ou trois mois. Sinon, le retour d'un autoritarisme de droite est fatal. C'est la raison pour laquelle nous estimons que Gonçalves et ses alliés se sont conduits comme des criminels* ».

● *M. Jean Daniel*, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, signale, cette semaine, en post-scriptum de son éditorial : « L'Humanité » *a fini par accéder à notre requête de voir publier dans ses propres colonnes le texte enfin complet de l'extrait de mon reportage sur le Portugal. Extrait qui m'avait valu les injures dont on connaît l'outrance. Prenons acte, pour l'honneur de la gauche, de ce commencement de respect du droit de réponse. Espérons simplement que l'article 61 de la déclaration communiste des libertés sera appliqué dans d'autres conditions (1). En tout cas, et comme nous nous y étions engagés dans notre requête, nous renonçons, bien sûr, à toute espèce d'action judiciaire puisque la seule et unique raison que nous en avions donnée dès la première minute était de mettre les lecteurs de* l'Humanité *à même de juger les interprétations faites de mon reportage.* »

(1) L'article 61 du « projet de déclaration des libertés » du P.C.F. concerne la radiodiffusion et la télévision et précise : « Le droit de réponse est garanti. »

Grande-Bretagne

A BLACKPOOL

Le congrès des syndicats va se prononcer sur le soutien au plan de sauvetage de l'économie de M. Wilson

Le cent septième congrès de la confédération des syndicats britanniques (TUC), qui s'ouvre ce lundi 1er septembre à Blackpool, sur la côte du Lancashire, revêt cette année une importance particulière : de sa décision de soutenir massivement ou non le plan anti-inflation de M. Harold Wilson, et en particulier le projet de limitation des hausses de salaires à 6 livres par semaine pour l'année à venir, dépendra sans doute en grande partie le succès de la politique du gouvernement travailliste pour redresser l'économie du Royaume-Uni.

Après le vote de soutien du « *plan des 6 livres* », la semaine dernière, par l'une des fédérations les plus dures, celle des mineurs, les partisans du gouvernement sont relativement optimistes. Il est vrai que, depuis quelques semaines, l'aile gauche des syndicats — comme celle du Labour — garde un « profil bas », semblant donner raison à M. Wilson quand il affirme que les Britanniques doivent arriver au bord de l'abîme pour se ressaisir. Des leaders réputés « extrémistes », comme MM. Arthur Scargill, secrétaire général de la fédération des mineurs du Yorkshire, McGahey, leader des mineurs écossais, ou Jack Jones, secrétaire de la puissante fédération des transports, font preuve de retenue. M. Jack Jones vient même de renforcer le camp des « colombes » en affirmant, dimanche, au cours d'une conférence de presse, que les salariés devaient faire des sacrifices pour maintenir les travaillistes au pouvoir.

Les mille délégués des cent dix fédérations du TUC, qui représentent plus de dix millions de salariés, voteront, jeudi 4 septembre, sur le « plan des 6 livres ». Les derniers sondages donnent une majorité de trois contre un au plan gouvernemental. Mais des surprises sont toujours possibles. De *toute façon*, le vote de Blackpool n'exclut pas les dissidences de certains éléments de la base syndicale, comme on l'a vu ces dernières années à l'occasion de nombreuses « grèves sauvages ».

On saura cependant très vite, à l'Opéra de Blackpool où ont lieu les débats, si la tendance est au soutien massif du gouvernement. Si 26 % d'inflation, 30 % de dépréciation de la livre et un million deux cent cinquante mille chômeurs constituent, aux yeux de la majorité des salariés britanniques, une situation suffisamment critique pour qu'ils oublient leurs querelles et leurs revendications corporatistes. Un « oui » sans équivoque au plan de M. Wilson renforcerait singulièrement la position du secrétaire général du TUC, M. Len Murray, un modéré considéré comme un « mou » par les fédérations les plus à gauche.

Dans les dures batailles que le premier ministre va livrer à droite et à gauche, il ne sera pas mauvais que les syndicats réaffirment clairement que le parti travailliste reste leur parti, même lorsqu'il adopta la politique de blocage des salaires qui provoqua l'échec du gouvernement conservateur.

NICOLE BERNHEIM.

Grèce

M. CARAMANLIS ANNONCE UN NOUVEAU PLAN QUINQUENNAL

(De notre correspondant.)

Athènes. — En inaugurant, le samedi 30 août, la quarantième Foire internationale de Salonique, M. Caramanlis a annoncé un nouveau plan quinquennal.

Un nouvel appareil technique et administratif sera mis en place. On en attend une répartition plus équitable du revenu national et un meilleur équilibre dans le développement des différentes régions du pays. Des efforts seront poursuivis afin de développer le commerce extérieur et d'assurer de nouveaux investissements productifs. Selon M. Caramanlis, c'est pour les Grecs une des « dernières chances » d'implanter solidement la démocratie et d'assurer le plein développement économique et l'épanouissement social.

Ce discours de Salonique laisse les milieux de gauche quelque peu sceptiques. Ainsi le journal communiste *Rizospatis* estime, dans son numéro du dimanche 31 août, que le premier ministre organise « *une croisade contre les travailleurs* » et que le plan quinquennal manque d'objectifs précis. — M. M.

● *Cinq condamnés* du procès des auteurs du coup d'Etat du 21 avril 1967 ont déposé des recours devant la Cour de cassation. Il s'agit de l'ex-général Michel Roufogalis (ancien chef des services spéciaux) condamné à la prison perpétuelle, ainsi que des ex-colonels Nicolas Dertilis (vingt ans de détention), Stephanos Caramberis et Nicolas Gandonas (tous deux condamnés à quinze ans de prison) et Evanghelos Tsakas (huit ans de prison). — *(A.F.P.)*.

EUROPE

Espagne

APRÈS LE VERDICT DE BURGOS

Un manifestant est tué à Saint-Sébastien

Dimanche soir 31 août, à Saint-Sébastien, au cours d'une manifestation contre la condamnation à mort de deux autonomistes basques, un jeune homme a été blessé par la police qui tentait de disperser les manifestants. Il est décédé peu après son admission à l'hôpital. D'autre part, selon l'écrivain Alfonso Sastre, environ quatre cents prisonniers politiques poursuivent une grève de la faim. En vertu des dispositions du projet de loi contre le terrorisme, la presse espagnole ne mentionne pas les prises de position et les manifestations dans le monde contre le verdict de Burgos.

De notre correspondant

Madrid. — Le journaliste catalan Jose-Maria Huertas Claveria a été condamné à deux ans de prison pour délit d'offense à l'armée. Le capitaine-général de la région militaire de Catalogne a confirmé, le 30 août, la sentence rendue trois jours plus tôt par un conseil de guerre. M. Huertas avait écrit, dans un reportage publié par le quotidien *Tele-Express* sur la rive nocturne à Barcelone, que, à la fin de la guerre civile, la plupart des licences de maisons de passe avaient été attribuées à des veuves de militaires. Le capitaine-général de Catalogne n'a pas tenu compte des appels à la clémence qui lui avaient été adressés, aussi bien de façon privée que dans les journaux, en faveur du condamné.

Pendant ce temps, la radio et la télévision font l'apologie du décret-loi du 27 août sur la prévention du terrorisme. Elles affirment que les mesures adoptées en Espagne sont similaires à celles qui sont en vigueur *« en France, en Grande-Bretagne ou en Italie, et sont même moins sévères »*. Ces mêmes organes donnent des nouvelles détaillées et fréquentes sur les actes terroristes perpétrés dans d'autres pays ; les événements de Corse sont tout spécialement exploités par la télévision espagnole.

C'est dans ce climat que, ce 1er septembre, le capitaine-général de la région militaire de Burgos devrait prendre la décision de confirmer ou non la sentence de mort rendue en conseil de guerre contre deux militants de l'organisation révolutionnaire basque ETA, MM. Garmandia et Otaegui. S'il confirme la sentence, le gouvernement aura à conseiller le général Franco pour qu'il exerce ou non son droit de grâce.

J.-A. N.

● *Quatre soldats et un sergent de la police militaire*, qui s'étaient rendus au camp d'entraînement de Santa-Margarida, à une centaine de kilomètres au nord-est de Lisbonne, pour prendre contact avec les membres de quatre bataillons mobilisés pour l'Angola et les dissuader de partir, ont été arrêtés le 31 août. Une motion adoptée au sein de la police militaire souligne que la meilleure façon d'aider les Angolais est de faire d'abord la révolution au Portugal. Une manifestation pourrait avoir lieu, lundi 1er septembre, devant le palais de Belem, pour protester contre l'envoi de soldats en Angola. — *(A.F.P.)*

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

● A ROME, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères a convoqué samedi 30 août l'ambassadeur d'Espagne et a attiré son attention sur l'émotion provoquée par la condamnation des deux militants basques. Il a rappelé que l'Italie s'était prononcée pour l'abolition de la peine de mort et a exprimé l'espoir que les condamnés auraient la vie sauve.

● A BERLIN-OUEST, le consulat général d'Espagne a été occupé samedi pendant quelques heures par une trentaine de personnes. D'autre part, des militants basques ont occupé dimanche l'église catholique de Remscheid, en Rhénanie-Westphalie. Quant à M. Loderer, il a, au nom du syndicat des métallurgistes, demandé au chancelier Schmidt d'intervenir en faveur des deux condamnés.

● A BIENNE, en Suisse, une vingtaine de travailleurs espagnols ont commencé une grève de la faim dans une église.

● En AUSTRALIE, le parti socialiste se déclare consterné *« par les méthodes médiévales de jugement du tribunal militaire de Burgos »*.

Les manifestations en France

La condamnation à mort de José Antonio Garmendia et Angel Otaegui a provoqué en France de nombreux mouvements de soutien aux deux militants séparatistes basques de l'ETA, ces deux derniers jours d'août.

A Paris et presque à la même heure, deux manifestations étaient prévues samedi 30 août.

Près de deux mille personnes ont défilé, à l'appel du collectif Eva Forest (mouvement qui regroupe plusieurs organisations d'extrême gauche, dont le P.S.U.), du métro Oberkampf à la place Gambetta.

Dans le même temps, près d'un millier de manifestants se réunissaient près de l'ambassade d'Espagne, avenue George-V, à l'appel du parti communiste et du Comité d'information et de solidarité avec l'Espagne (CISE). Après qu'eut été lue une pétition à l'ambassadeur d'Espagne à Paris pour que soient annulées toutes les peines de mort requises, le cortège a descendu les Champs-Elysées aux cris de *« Franco assassin »*.

Dans le Pays basque, des pneus ont été enflammés samedi soir sur la route de la corniche, à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). D'autre part, une fausse alerte à la bombe a obligé à évacuer les locaux de la garde civile espagnole en gare d'Hendaye. Enfin, une voiture américaine immatriculée en Espagne a été incendiée dans une rue du centre de Biarritz.

Au Puy (Haute-Loire), deux jeunes gens, MM. Raymond Vacheron et Bernard Nicolas, ont accroché, dimanche 31 août vers 7 heures du matin, un long calicot portant l'inscription *« Franco assassin »* au bras de la statue monumentale de Notre-Dame de France (cette statue de 22 mètres, située sur le rocher Corneille, surplombe la ville du Puy). Les deux hommes, qui s'étaient barricadés à l'intérieur de la statue, en sont sortis vers midi. Ils ont été gardés à vue.

On peut encore noter une fausse alerte à la bombe au vice-consulat d'Espagne à Toulon (Var) dans l'après-midi du samedi 30 août, le jet d'un cocktail Molotov, dimanche 31 août, contre la devanture de la banque populaire d'Espagne, dans le centre de Lyon (les dégâts matériels sont peu importants) et, le même jour, un incendie criminel, rapidement maîtrisé, au consulat d'Espagne, dans la banlieue de Metz (la porte d'entrée et la façade ont été en partie brûlées).

Une nouvelle manifestation est prévue ce lundi 1er septembre à 18 h. 30, place des Ternes à Paris, à l'appel du collectif Eva Forest.

LE COMTE DE BARCELONE SERAIT DE NOUVEAU AUTORISÉ A SE RENDRE EN ESPAGNE

Madrid *(A.F.P.)*. — Le chef de la dynastie espagnole, Don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, est de nouveau autorisé à fouler le sol espagnol, après avoir été pratiquement *« interdit de séjour »* en juin dernier, indique l'agence Europa Press, en citant des sources *« compétentes »*, ce lundi 1er septembre.

Le comte de Barcelone doit faire escale cette semaine à Palma-de-Majorque, où se trouve actuellement son fils, le prince d'Espagne, successeur désigné du général Franco.

[Après un discours prononcé à Cascais, au Portugal, le 14 juin dernier, devant un certain nombre de personnalités de l'opposition espagnole, le comte de Barcelone s'était vu notifier une interdiction de séjour par l'ambassadeur d'Espagne à *Lisbonne*, apparemment sur ordre personnel du général Franco. Cependant, le 28 juin, le porte-parole du gouvernement, à Madrid, avait déclaré que le père du prince Juan Carlos ne faisait l'objet d'aucune « interdiction », mais qu'il lui avait seulement été « déconseillé » de *fouler le sol espagnol*.

Selon des sources bien informées, le prince Juan Carlos a fait plusieurs démarches pour que soit rapportée cette mesure contre son père, assez mal accueillie par l'opinion, et dont la légalité était douteuse.]

ASIE

Un voyage en Chine

(Suite de la première page.)

Les vêtements sont nets s'ils sont uniformes et à peu près unisexes : chemise blanche à manches courtes et col Danton sur le tricot de peau, pantalon foncé de coton, sandales. Jamais de cravate, pas la moindre fantaisie. La montre-bracelet et le stylo sont les seuls luxes et, avec le poste de radio et la bicyclette, les seuls biens privés. Côté femmes, aucun bijou, quelques blouses de couleurs vives ou fleuries, de rares jupes droites et sombres, des socquettes pour les jeunes guides des musées et des expositions. Les robes sont l'exception bien que le régime encourage depuis peu à faire montre de quelques fantaisies vestimentaires — oh ! timides — à l'occidentale. Comme si elles hésitaient encore pour elles-mêmes, mais voulaient habituer leurs enfants à cette « rectification », beaucoup de mères en pantalon habillent leurs fillettes d'une petite robe, fleurie et soigneusement froncée.

Les fardeaux

Sur tout cela, une allure vive, affairée et calme pourtant. Peuple debout, qui mange à sa faim, qui marche d'un bon pas et respire une sorte de dignité retrouvée dans l'austérité rigoureuse des mœurs. Voilà ce qu'on voit. A-t-on bien, a-t-on vraiment vu ce qu'on a vu ? Et surtout, que sait-on de ce qui réellement est, de ce que sont et font ces passants, ces paysans, ces jeunes et ces vieux, de ce qu'ils pensent ? A ces questions, il n'y aura pas, il ne peut pas y avoir de réponse.

Les voitures sont rares même dans les immenses perspectives des avenues de Pékin. Les autobus passent, toujours bondés, mais il se dégagent miraculeusement pour laisser à deux étrangers vingt places libres, écran protecteur et muraille de prudence. Les camions brinquebalent, transportent trente, cinquante travailleurs debout serrés comme harengs en caque, parfois arborant le drapeau rouge de l'équipe de choc. Par milliers sur les routes de campagne et jusqu'au cœur des cités, attelés par deux, trois, cinq même, les petits ânes dont on ne dira jamais assez la contribution à l'édification du socialisme, des mulets, des vaches efflanquées, de rares chevaux, traînent des charrettes de toutes tailles, de tous poids et de tout contenu. Partout, par rafales, comme des vols d'hirondelles, les hautes bicyclettes aux grandes roues sur lesquelles les champions du volant foncent hardiment avec leurs voitures aux rideaux tirés ou leurs dix tonnes qui en portent vingt, klaxonnent abondamment et sûrs de leur priorité.

Mais aussi, sur tous les chemins, ces fardeaux derrière lesquels le porteur paraît minuscule et comme écrasé, palanques aux plateaux surchargés, ballots de toutes formes, colis accrochés au dos, à l'épaule, sur le ventre, et que surmontent le chapeau de paille de l'été, rond et plat, quelquefois de forme conique comme dans l'imagerie traditionnelle. Il est clair qu'il y a du travail pour tout le monde, que tout le monde travaille et que, en dépit des batailles gagnées et des victoires célébrées de la mécanisation, la main et le bras restent presque les seuls outils de ce peuple, on y insiste encore, « en voie de développement ». Les rayons des boutiques, du grand magasin de Changaï la fière au petit centre commercial de Commune populaire, sont bien garnis, et on achète.

Un soir au théâtre

Au théâtre, à Changaï, salle bondée, très animée, le programme de danses et de chants est tout entier fait d'extraits de l'une ou de l'autre des sept œuvres — on dit « des opéras » — jouées sur toutes les scènes, inlassablement diffusées par la radio, à raison de plusieurs fois par semaines, détaillées par les équipes théâtrales, chantées par les enfants, et cela depuis quelque huit ans, à l'exclusion de tout autre ouvrage. On aura, ce soir-là, *« la Chanson des traîneurs de bois »*, un duo sur le thème *« Il est bon que les jeunes instruits aillent travailler à la campagne »* ; une danse du *« Fanal rouge »* ; un morceau de musique symphonique intitulée *« Les ouvriers de l'industrie du textile se mettent à l'école de Taking »* ; le chant choral *« Transportez avec des chameaux des grains pour l'armée »* ; des fragments du *« Petit cavalier du peuple »* et des *« Miliciennes de la steppe »*.

Le clou : la première scène d'un ballet révolutionnaire dans lequel *« Sœur rouge sauve le blessé en le nourrissant avec son propre lait »*, qui déchaîne l'attendrissement général. Le plus applaudi sera un puissant ténor qui détaille *« Les compatriotes de Taiwan* (Formose) *sont nos frères »*, puis une chanson quatre fois bissée, reprise en chœur par une centaine de Japonais arrivés l'après-midi même de Tokyo en « délégation d'amitié », enfin *« La lumière du président Mao a illuminé le haut fourneau »*. Un autre soir, à Shenyang, l'une des troupes d'acrobates les plus fameuses de la Chine, recevra un accueil constamment vibrant au-delà même des deux heures — de dix-huit à vingt heures — que dure rituellement un spectacle. Mais quand les enfants, les « petits soldats rouges » de six à huit ans, à l'école primaire, n° 3 de la rue Chan-Leh de Changaï, magnifique d'ardeur et de santé, chantent et dansent la politique, par exemple un chœur sur le thème *« Pi Lin, Pi Cong »* (la lutte contre le renégat Lin Piao et le menteur Confucius), on se dit que, quand même, il faut le faire.

Partout, dans les villes, des chantiers où s'affairent, outils et paniers au bras, des escouades d'hommes et de femmes ardents à l'ouvrage. Partout, on perce le sol pour doubler sous la terre les bureaux, l'hôpital, l'école, l'atelier, l'université, la poste, parfois l'immeuble, d'installations où l'on pourra se replier et continuer à travailler, à apprendre, à vivre. Partout, on creuse des galeries qui relient toute cette autre Chine de l'ombre. Harbin, dans le nord-est, Sian au nord-ouest, Changhaï, même au sud, sont sens dessus-dessous.

Est-ce parce qu'*« on se divise en deux »*, selon la formule de Mao ? Non. C'est parce qu'il faut, nous dit-on, se préparer à la guerre, à l'agression, qui est inévitable, assurée, peut-être proche, peut-être pour demain, ou dans dix ans, peu importe. Pas une seule fois nous n'entendrons le *Ho-Ping-Wan-Tsui* (Vive la paix), dont M. Alain Peyrefitte écrivait que c'était pendant sa visite « le slogan en vogue » (juillet 1972). Pas une seule fois, en revanche, un responsable, un enseignant, un écolier, un ouvrier ou un paysan n'oubliera de répéter que la Chine est prête *« à anéantir les révisionnistes et les impérialistes s'ils osent nous attaquer »*, que *« l'agresseur sera exterminé »*.

A l'hôpital Hua-Chan de Changhaï, au cours de deux interventions chirurgicales (une tumeur de l'hypophyse extraite à une jeune fille de dix-neuf ans, un adénome thyroïdien enlevé à une femme de quarante ans) pratiquées sous anesthésie par acupuncture, le docteur Tchou Chi-tsi, chirurgien d'une soixantaine d'années, présente la défense du procédé, maintenant mondialement connu et controversé. Sans trop insister : *« Cela marche bien*, dit-il, *avec les ouvriers, paysans et soldats. Assez mal avec les intellectuels. Très mal avec les médecins. »* Il ajoute aux arguments classiques cent fois développés (sécurité, simplicité, coopération et conscience du malade, etc.), celui-ci, nouveau et inattendu : *« Et puis, c'est la clef d'une chirurgie de guerre, et il faut être prêt »*. Soit dit en passant, la femme, la gorge largement ouverte, la thyroïde et sa tumeur grosse comme une orange visibles et bien dégagées, sourit aux étrangers dont elle entrevoit les figures blêmes par-delà le plafond vitré de la salle. L'opération à peine terminée — elle a duré trois heures, pendant lesquelles elle a parlé à diverses reprises avec les médecins et infirmières dans la mesure où son état le permettait — elle lève plusieurs fois la main pour saluer d'un signe, avec une mimique amicale sur son demi-visage encore sanguinolent. Spectacle hallucinant, inexplicable pour le profane, bouleversant, et sur lequel, une fois encore, on se gardera de porter le moindre jugement.

Mais revenons aux galeries, aux chantiers, et à la guerre. A Pékin, M. Ho Ying, l'un des vice-ministres des affaires étrangères chargé des affaires africaines et, par intérim semble-t-il, européennes, nous a dit au cours d'une conversation de près de deux heures : *« Si une nouvelle guerre éclate, ce sera plutôt une guerre conventionnelle. »* Et aussi : *« Il n'y a pas de détente. Le deuxième monde — l'Europe, le Japon, le Canada, l'Australie — est l'enjeu de la rivalité acharnée des deux super-puissances. Pour lui comme pour le tiers-monde dont nous sommes, l'ennemi le plus dangereux actuellement est le social-impérialisme soviétique. Il a les trois quarts de ses forces en Europe, à vos portes. C'est pourquoi nous disons que le point-clé de la rivalité entre les deux hégémonies se trouve en Europe. La guerre est inévitable. Il faut s'y préparer et demeurer constamment sur le qui-vive. »*

« Creusez de profonds souterrains, accumulez des réserves de grains. La Chine ne sera jamais une super-puissance », proclament à l'envi, citant le Grand Constructeur, les cent millions de haut-parleurs qui ne cessent de résonner, depuis la gymnastique du matin à l'extinction des feux vers 20 heures, dans les rues, dans les villages, dans les trains, dans les champs et les rizières et jusqu'au fond des forêts, en haut des montagnes, sur les rives des fleuves et les rivages des mers. Chants patriotiques ou révolutionnaires, conseils d'hygiène, informations de la propagande, méditations sur les thèmes idéologiques d'actualité ou les textes à l'étude, alternent avec les recommandations pratiques sur la façon de se vêtir, de se laver les dents, de s'habiller et de penser, les appels à gagner les batailles de la production et les bulletins de victoires, l'évocation des « souffrances du passé » et du « bonheur du présent ». Enfin, parfois retentit la voix, la grande Voix, qui sait, dit et règle tout, à chaque heure, pour chacun, tels qu'en eux-mêmes six mille années de civilisation ont façonné les Chinois, et tels que vingt-cinq ans de socialisme les ont changés.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Prochain article :

A Taking : ouvriers, paysans, soldats

Cambodge

LA VIE QUOTIDIENNE DANS LE PAYS

Les Khmers n'ont le droit ni de posséder de l'argent ni de circuler d'une province à l'autre

Pour la première fois depuis la prise de Phnom-Penh par les révolutionnaires, le 17 avril 1975, un journaliste étranger a réussi à pénétrer au Cambodge et à y passer une vingtaine d'heures. Collaborateur occasionnel de l'A.F.P., Errol de Silva, originaire de Sri-Lanka, a appartenu à la rédaction de plusieurs journaux de la région. Voici son récit.

Les frontières provinciales du Cambodge sont fermées et toute circulation entre les provinces est interdite, même pour les soldats. Seuls les camions qui distribuent le riz et l'essence peuvent passer. L'approvisionnement en nourriture est organisé par les administrateurs provinciaux, et il n'y a pas de monnaie en circulation.

Telles sont quelques-unes des constatations faites au cours d'un séjour de vingt heures au Cambodge, qui m'a conduit de Khong-Lek, sur la frontière occidentale de la Thaïlande, jusqu'au camp administratif de la province, situé dans la banlieue nord-est de Battambang, en passant par la ville de Sisophon.

Mon voyage a commencé à Khong-Lek quand j'ai été appréhendé, quelque peu rudement, par un jeune soldat à environ 3 kilomètres de Poipet, à 4 kilomètres à l'est de la ville-frontière thaïlandaise d'Aranyaprathet. Après m'avoir « détenu » plus d'une heure à bord d'un camion — un de ces véhicules américains hérités reprises on me rappela que j'ausables de la frontière ont décidé de m'envoyer au camp administratif de Battambang. A plusieurs reprises, on me rappella que j'aurais pu être exécuté puisque tels sont les ordres. Mais je ne portais pas d'arme et je possède un passeport de Sri-Lanka (un pays considéré comme *« très amical »* par les Khmers rouges), ce qui m'a sans doute sauvé la vie.

Pendant tout mon séjour, les cadres ne m'ont pas paru spécialement tendus. Je n'ai vu aucun signe de résistance, et personne ne semblait redouter une attaque quelconque.

Au camp administratif, j'ai pu parler à un responsable de haut rang du nom de Pouvong, qui a affirmé être l'un des trois officiers administrant la province de Battambang.

Après m'avoir interrogé sur les motifs de ma « visite », Pouvong a accepté de répondre à quelques questions sur la situation présente du pays. *« Il n'y a pas de gouvernement central actuellement, il n'y en aura pas réellement pendant encore six mois »*, a-t-il déclaré par le canal d'un interprète parlant anglais. Il a ajouté que le vice-premier ministre, M. Kieu Samphan, avait envoyé un émissaire dans les provinces dix jours avant de partir pour Pékin rencontrer les dirigeants chinois et le prince Norodom Sihanouk. Il avait fait savoir que le pays serait administré comme une république avec le prince Sihanouk comme président.

Les administrateurs provinciaux ont la charge de la distribution de la nourriture. Les camions font des voyages réguliers pour distribuer le riz qui est acheté quotidiennement par Pouvong à Khong-Lek. Les achats effectués le jour de mon voyage consistaient en mille sacs contenant chacun 100 livres. Chaque sac est acheté 580 bahts (thaïlandais), soit 29 dollars, à des contrebandiers qui l'apportent de Thaïlande en échappant aux contrôles douaniers.

Le carburant pour moteurs Diesel est acheté de la même façon — 6 bahts le litre, alors qu'il vaut seulement 2,5 bahts en Thaïlande. Pouvong a précisé que les Khmers en achètent 200 000 litres chaque jour.

Les responsables chargés des achats utilisent de l'argent américain et thaïlandais. J'ai vu par exemple dans les mains de Pouvong une épaisse liasse de billets de 100 dollars. Comme je lui demandais pourquoi les Khmers avaient tant d'argent américain, il m'a simplement dit qu'ils en possédaient suffisamment pour acheter du riz et de l'essence pendant des mois ou même des années.

En revanche, le Cambodgien moyen n'a pas le droit de détenir la moindre espèce. Il m'a été dit que si quelqu'un était découvert avec de l'argent il serait exécuté. Cette interdiction vaut pour les riels, la monnaie de l'ancien régime. Alors que j'étais au camp de Battambang, j'ai vu des liasses de vieux billets de 500 riels utilisées pour cuire les repas.

Une partie de la nourriture stockée à Battambang est envoyée à Sisophon tous les jours et à Phnom-Penh un jour sur deux.

J'ai assisté à l'une de ces distributions à Sisophon. De nombreuses personnes travaillant dans les champs. Certaines étaient manifestement originaires de la ville : leur maladresse à manier les outils le prouvait.

La province de Battambang (ou du moins la partie que j'ai traversée) est en pleine saison d'ensemencement. De chaque côté des routes, on peut voir de luxuriantes rizières. Chacun, y compris les cadres, doit cultiver le riz. Mais Pouvong m'a dit qu'il faudrait encore deux ans avant que le Cambodge soit capable de nourrir sa population avec du riz local. *« Tous partagent également la nourriture, même nos anciens ennemis. Nous les nourrissons et leur donnons du riz. Mais ils doivent travailler avec nous pour rendre le pays fort »*, a ajouté Pouvong.

Selon ce responsable, le pays devrait rester refermé sur lui-même pendant longtemps. *« Nous avons voulu organiser des contacts commerciaux avec la Thaïlande. Nous avons lancé un message sur les ondes, mais les Thaïlandais n'ont pas répondu. Nous avions besoin de riz. Nous étions prêts à acheter tout le riz que la Thaïlande aurait voulu vendre. Mais la Thaïlande restant muette, nous avons commencé à l'acheter aux contrebandiers »*, déclare Pouvong. J'ai vu une vingtaine de ces contrebandiers pendant les quelque quinze minutes que j'ai passées sur le pont frontalier à Khong-Lek. Ils émergeaient des eaux de la rivière. Portant des sacs de raphia entourés de cellophane et remplis soit de riz soit d'essence, ils avaient marché le long de la rivière pour éviter douaniers et policiers thaïlandais. Le dernier contrôle est d'ailleurs situé à environ 1 kilomètre du pont ; la frontière est donc très perméable. — *(A.F.P.)*

Avant son retour à Phnom-Penh

LE PRINCE SIHANOUK RENCONTRE A HANOÏ LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS VIETNAMIENS

Le prince Sihanouk, chef de l'Etat du Cambodge, est arrivé le samedi 30 août à Hanoï pour participer à la célébration du trentième anniversaire de la proclamation de la République démocratique du Vietnam. C'est le 2 septembre 1945, en effet, qu'Ho Chi Minh lut la proclamation d'indépendance de son pays. Parmi les autres délégations présentes à Hanoï, signalons celle de Pékin, dirigée par M. Chen Hsi-lien, vice-premier ministre, et celle dépêchée par Paris, avec à sa tête M. Haby, ministre de l'éducation.

Dès son arrivée, le chef de l'Etat cambodgien a rencontré les plus importants dirigeants vietnamiens et le chef de la délégation laotienne, le prince Souphanouvong. Il quittera Hanoï pour Phnom-Penh le 9 ou le 10 septembre et se rendra à New-York en octobre pour prononcer un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies. Vice-premier ministre du Cambodge, M. Ieng Sary se trouve déjà dans la grande ville américaine. Dans une interview à « Newsweek », il déclare que l'évacuation de Phnom-Penh en avril a dû être décidée en raison de la pénurie de vivres — il fallait nourrir trois millions de personnes — et de l'existence d'un complot fomenté par la C.I.A. et des personnalités de l'ancien régime en vue de semer la confusion. Selon M. Ieng Sary, près de cent mille personnes sont, depuis, retournées vivre dans la capitale et d'autres vont venir « petit à petit ».

La révolution péruvienne à l'épreuve

II. — Sept ans de réformes

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Dans un premier article, notre envoyé spécial a examiné les causes les plus probables du coup d'Etat qui, le 29 août, a conduit au renversement du président Juan Velasco Alvarado et à son remplacement par le général Francisco Morales Bermudez (« le Monde » daté 31 août-1er septembre). Il fait le bilan de sept années de gouvernement par les forces armées péruviennes.

Lima. — Il n'est pas facile de donner un âge à Adrian Quispe. Sur les hauts plateaux du Sud-Pérou, où la vie est rude, la vieillesse est une calamité qui s'inscrit brutalement sur le visage de l'Indien, à peine passé la quarantaine. Avec ses cheveux noirs, plantés drus, ses traits acérés, sa peau lisse, à peine couperosée par le soleil et le vent de la *puna*, Adrian Quispe, président de la coopérative Manco Capac — située à 4 000 mètres d'altitude, à un jet de pierre du lac Titicaca — garde une allure très juvénile.

Ce ne sont pourtant pas les soucis qui lui manquent. Porté il y a quatre mois seulement à la tête de la coopérative par une majorité des associés, mécontents du précédent conseil d'administration, il a tenté de renvoyer le gérant, un vétérinaire, originaire de Tacna, dont l'honnêteté et l'ardeur au travail n'étaient pas les qualités dominantes. Ironie de l'histoire ! Naguère, et jusqu'au 6 novembre 1972 — date à laquelle vingt-trois haciendas de la région totalisant 47 000 hectares ont été définitivement attribuées aux deux cent soixante-sept familles qui y travaillaient, — c'étaient les Indiens qui étaient considérés comme « *paresseux et voleurs* ».

Environ soixante-dix mille brebis paissent l'herbe rase des collines ocres qui composent l'immense domaine de la coopérative Manco Capac. Elles appartenaient à vingt-trois propriétaires, habitant presque tous Lima ou Arequipa, et que l'on voyait, en général, une fois l'an, à l'époque de la tonte. Elles sont à présent le bien commun de tous les associés de la coopérative.

En quoi la réforme agraire, proclamée le 24 juin 1969 par le président Juan Velasco Alvarado, a-t-elle changé la vie des paysans des hautes terres péruviennes, c'est-à-dire de près de 40 % de la population ? « *Ici, chaque associé reçoit un salaire journalier de 50 soles* (1), nous explique Adrian Quispe. *La coopérative emploie, en outre, une douzaine de techniciens, dont les salaires mensuels vont, de 20 000 soles, pour le gérant, à 2 000 soles, pour le tractoriste. L'an dernier, où la laine et les bêtes sur pied se sont bien vendues, la coopérative avait engrangé environ 400 000 soles de bénéfices. Avant la réforme, les patrons en auraient empoché au moins la moitié. Nous, nous avons tout réinvesti. Nous avons, en particulier, acheté trois mille bêtes. Avec le reste, nous avons amélioré les maisons de certains associés et construit une nouvelle école.* »

L'avenir des enfants — chaque famille en a, ici, au moins quatre — est la première préoccupation des paysans depuis la réforme agraire. La coopérative paie de ses propres deniers quatorze instituteurs sur les quinze qui enseignent dans les quatre écoles situées sur son territoire. La réforme a en outre révélé, — et peut-être d'abord aux intéressés eux-mêmes, — que la fameuse « *passivité des Indiens* » était sans doute moins une donnée naturelle qu'une manière, pour eux, de répondre aux agressions de l'histoire. A la tête des coopératives de la Sierra (2) a fleuri, ces dernières années, une couche de responsables paysans, qui constituent sans doute le legs le plus précieux de l'action réformatrice des forces armées dans les campagnes.

Les difficultés sont, bien entendu, à la mesure de l'immense problème à résoudre. La réforme a ainsi entraîné, au plan national, une stagnation de la production et même une baisse pour certains produits, obligeant le pays à augmenter ses importations, déjà massives, de produits alimentaires.

Les spécialistes s'accordent à considérer que la réforme agraire mise en œuvre par les militaires est la plus radicale de toutes celles qui ont été entreprises en Amérique latine, à l'exception de celles de Cuba, du Mexique et du Chili de l'Unité populaire. Lorsque le processus de redistribution des terres sera achevé — en principe dès la fin de cette année — nul ne pourra plus posséder, individuellement, plus de 150 hectares irrigués. Plus de 60 000 kilomètres carrés, naguère répartis entre moins de sept mille *haciendas* auront été redistribués. Pourtant, sur les quelque cinq millions de Péruviens qui vivent de l'agriculture, un million au maximum auront bénéficié de la réforme, faute de terres supplémentaires à répartir. C'est dire que la redistribution entreprise par les militaires n'a pas fait que des heureux. Elle a aussi suscité des frustrations : trois cents mille familles, selon certaines estimations (3), c'est-à-dire un million et demi à deux millions de personnes, demeurent sans terres.

La sierra et la côte

Le gouvernement a tenté d'améliorer la situation de ces laissés-pour-compte, en créant des sociétés agricoles d'intérêt social (SAIS). Le but est d'associer une ou plusieurs communautés paysannes à une coopérative, afin que les bénéfices de cette dernière retombent sur un plus grand nombre de familles. Dans la région du lac Titicaca, la SAIS de Sollocota, que nous avons visitée, est une coopérative d'élevage de 300 000 hectares attribuée à trois cents associés. Deux *ayllus* — terme de la langue *quechua* désignant les communautés paysannes indiennes, — San-José et Pedro-Vilcapaz, qui comptent chacune environ deux cents familles, lui ont été adjoints.

Quels sont les avantages retirés par les habitants des *ayllus*, avons-nous demandé au président de la SAIS. « *Ils ont trois représentants au conseil d'administration, c'est-à-dire la moitié des postes. Quand nous avons besoin de renforts pour les travaux des champs, deux mois par an environ, nous faisons appel à eux. Enfin, nous accueillons leurs enfants dans nos écoles et leur fournissons, comme aux nôtres, l'uniforme scolaire et un, moins un repas par jour.* »

La tentative est méritoire, mais elle s'apparente, pour l'instant, davantage à une forme d'assistance sociale qu'à un mode de développement économique. Le regroupement des petites exploitations en coopératives — prévu par la loi de réforme agraire — ne créera évidemment pas d'emplois agricoles. L'exode vers les bidonvilles de Lima, en attendant la colonisation de nouvelles terres en bordure de la forêt amazonienne, notamment, demeure ainsi l'avenir le plus probable pour un grand nombre de paysans indiens de la sierra.

Bien différente est la situation sur la côte, fief des grands domaines sucriers et cotonniers. La coopérative de Paramonga, à 200 kilomètres au nord de Lima, était, jusqu'au 24 juin 1969, propriété de la compagnie américaine GRACE. « *Aujourd'hui, elle appartient à mille huit cents associés qui jouissent tous des mêmes droits* », nous explique le gérant M. Denis Cunliff, un Péruvien d'origine britannique. Du haut de la forteresse préincaïque en brique crue qui s'élève en bordure du domaine, c'est la mer. Une mer verte, 7 200 hectares de canne à sucre. Paramonga a produit, record historique, 714 000 tonnes de canne en 1973 : la réforme agraire, ici, n'a pas entraîné une chute de la production. Les mille huit cents associés se sont partagés, en 1974, 22 millions de soles : une fortune ! On comprend qu'ils fassent, de toute part, l'objet de critiques acerbes, pour être devenus « *les nouveaux capitalistes du Pérou* ».

La réforme agraire est, sans aucun doute, la réalisation essentielle du gouvernement Velasco Alvarado, la justification historique de la prise du pouvoir par les forces armées en 1968 — date à laquelle 2 % de la population possédaient 90 % des terres labourables du pays. Mais la volonté de transformation sociale des militaires s'est également appliquée à d'autres secteurs.

L'action la plus spectaculaire du gouvernement a certainement été la nationalisation des ressources naturelles du pays. L'expropriation, le 9 octobre 1968, de l'International Petroleum, a résonné comme un coup de tonnerre du nord au sud du continent américain, défi pour les *gringos*, espoir pour les *latinos*.

Deux des grandes compagnies, toutes américaines, qui possédaient la presque totalité des gisements miniers du Pérou avant 1968 ont également été nationalisées : la Cerro de Pasco, productrice de plomb, zinc, argent et cuivre, en décembre 1973, et la Marcona, qui extrayait, jusqu'au 24 juillet dernier, la totalité du minerai de fer exploité du Pérou. La troisième, la Southern Peru, filiale de la Smelting, a signé, à la fin de 1969, un contrat — jugé d'ailleurs trop favorable à la compagnie par les Péruviens les plus nationalistes — pour l'exploitation du grand gisement de cuivre de Cuajone, dans le sud. Cette récupération des richesses nationales par le Pérou a donné lieu à de sérieuses tensions avec les Etats-Unis. Mais elle est d'une grande importance : les exportations de minerais rapportent environ le tiers des devises.

La GRACE, seconde puissance financière du Pérou, la pêche et ses industries dérivées (farine et huile de poisson, ont été également touchées. Le Pérou est la première puissance mondiale dans ce secteur qui représente le tiers de ses exportations. Les principales banques, sur lesquelles étaient fondées la richesse et la puissance des quelques grandes familles qui contrôlaient le pays, quelques industries de base, les chemins de fer ont été aussi nationalisés.

La volonté de briser les reins de l'oligarchie, de limiter l'emprise du capital étranger et de donner à l'Etat le contrôle des secteurs économiques vitaux justifient ces nationalisations. Ce sont plutôt des considérations sociales qui expliquent les réformes introduites par le gouvernement dans le secteur industriel.

Le travail emprunte du capital

En 1970, il a été décidé de créer, dans toutes les entreprises employant plus de six personnes, une « *Communauté industrielle* » (C.I.), *personne juridique de droit privé, constituée par l'ensemble des travailleurs stables qui travaillent à temps plein dans une entreprise industrielle* ». Chaque année, l'entreprise doit réinvestir en son sein, au nom de la communauté, 15 % du montant de ses bénéfices nets. Le but de la réforme est de parvenir — en une vingtaine d'années, en moyenne — à ce que la communauté de travailleurs possèdent à égalité avec les anciens actionnaires, la moitié du capital social.

Les promoteurs de la réforme ont, à l'évidence, souhaité dépasser le fameux dilemme capital-travail, en application de leur principe politique cardinal : « *Ni capitalisme, ni communisme.* » En fait, les entrepreneurs ont le plus souvent mis à profit les lacunes de la loi pour limiter la participation des travailleurs. Et la communauté industrielle est fréquemment devenue, surtout dans les grandes entreprises, un second syndicat.

Le 1er mai 1974, une loi a permis la création d'entreprises de propriété sociale (E.P.S.), auxquelles l'Etat promet toute son aide. Il s'agit d'entreprises dont la gestion serait entièrement assurée par les travailleurs eux-mêmes, l'assemblée générale de tous les membres de l'entreprise élisant le conseil d'administration. Les E.P.S. peuvent être créées soit de toutes pièces — l'Etat avançant les capitaux de lancement à des « *travailleurs fondateurs* », — soit avec l'assentiment des deux tiers des actionnaires.

« *Ainsi*, nous explique un haut fonctionnaire, *ce ne sera plus le capital qui achètera le travail, mais le travail qui empruntera le capital. Cela doit stimuler l'initiative et la participation des travailleurs.* » Pour l'instant, l'E.P.S. est davantage une grande ambition qu'un levier révolutionnaire : quatre entreprises seulement employant quelques centaines d'ouvriers ont commencé à fonctionner selon ces règles ; trente-quatre autres sont en cours de constitution.

« *Le Pérou devient-il socialiste ?* » (4). Un document officiel publié quelques jours après les graves émeutes du 5 février dernier et intitulé « *Les bases idéologiques de la révolution péruvienne* », déclarait que le processus politique en cours est « *nationaliste, indépendant, humaniste* ». Il accueille « *les legs du socialisme non dogmatique et non totalitaire* », de « *la pensée libertaire* » et du « *christianisme* », toutes « *traditions révolutionnaires* » où se nourrit le « *caractère participationniste et pluraliste* » de la révolution péruvienne. Le but est de parvenir à une « *démocratie sociale de participation totale* ». Il y a visiblement dans ce texte davantage une volonté d'intégrer, par souci d'efficacité, des éléments idéologiques disparates que le désir de fonder une nouvelle doctrine révolutionnaire. Le « *socialisme* » auquel fait référence le document admet une « *économie pluraliste* » et déclare que la propriété des moyens de production doit être en priorité « *sociale* » et non étatique.

Dans l'agriculture, les petites et moyennes propriétés demeurent très nombreuses ; la distribution des produits agricoles reste largement soumise aux lois du marché. Dans l'industrie, le régime souhaite visiblement garder une large place à l'entreprise privée. Les capitaux étrangers eux-mêmes ne sont pas découragés, mais canalisés vers les secteurs considérés comme prioritaires. Les tentatives de réforme de la propriété industrielle visent donc davantage à accroître le nombre des parties prenantes qu'à dépouiller les actionnaires.

Socialiste, le régime péruvien ? Rien n'est moins sûr. Jusqu'à la chute de Juan Velasco Alvarado, il a été très clairement « *social* », avec parfois des nuances chrétiennes dans ses références au « *solidarisme* » et ses appels à la « *fraternité* ». Mais, au total, l'originalité de la révolution de Lima est d'abord de s'être davantage préoccupée de promouvoir des réformes concrètes que d'en élaborer la doctrine.

(A suivre.)

(1) 1 sol vaut environ 12 centimes.
(2) La Sierra est la partie centrale montagneuse du Pérou.
(3) M. Jean Piel. « Notes et études documentaires. Problèmes d'Amérique latine ». Numéro 4190-4191. 9 F.
(4) Titre d'un ouvrage de Thierry Maliniak. Editions Vie ouvrière, Bruxelles. 135 pages.

Le président Morales Bermudez fait serment de poursuivre la révolution de 1968

Lima (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le nouveau président de la République péruvienne, le général Francisco Morales Bermudez, a prêté serment le samedi 30 août. Interrogé sur le point de savoir s'il poursuivrait le processus révolutionnaire engagé en 1968, il a répondu : « *J'en fais le serment.* »

Pourtant, les observateurs ont remarqué, lors de la cérémonie, la présence ostensible de représentants de la haute bourgeoisie péruvienne, ainsi que celle du général Armando Artola, ancien ministre de l'intérieur, dont les opinions conservatrices sont connues.

Le général Morales Bermudez a aussitôt nommé un premier ministre, le général Oscar Vargas Priedo, jusque-là président du commandement conjoint des forces armées. Il devient automatiquement, aux termes des règles constitutionnelles actuellement en vigueur dans le pays, ministre de la défense, et chef d'état-major de l'armée de terre. De nouveaux chefs d'état-major ont également été nommés pour les deux autres armes. L'amiral Jorge Parodi Galliani remplace, à la tête des forces navales et comme ministre de la marine, le vice-amiral Augusto Calvez Velarde. Le général Cesar Podesta Gimenez a été nommé à la tête de l'armée de l'air et ministre de l'aviation, en remplacement du général Rolando Gilardi, qui a pris normalement sa retraite le 29 août, jour où il atteignait la limite d'âge.

On ignore encore si un remaniement ministériel plus ample aura lieu. Le général Javier Tantalean, ministre des pêches, dont l'arrestation avait été annoncée le 29 août, était présent à la cérémonie de prestation de serment du général Morales Bermudez.

Certains commentateurs assurent que des civils pourraient, pour la première fois depuis 1968, faire leur entrée au gouvernement.

Prenant la parole devant les représentants des pays non alignés, réunis à Lima depuis le 25 août, le nouveau président de la République a affirmé le 29 août dans son discours de clôture de la conférence : « *La révolution qui vous dit adieu aujourd'hui est la même que celle qui vous a accueillis fraternellement il y a quelques jours.* »

De Tacna, dans le sud du pays où il se trouvait au moment du coup d'Etat, le nouveau président avait déclaré qu'il y aurait « *des changements importants dans les méthodes de gouvernement* ». Désormais, a-t-il ajouté, « *quand le gouvernement prendra une décision importante, il ne le fera ni par caprice ni par soumission à la volonté d'un seul homme. Ce sera la fin du pouvoir personnel* ».

WASHINGTON : Une certaine satisfaction.

Washington (*A.F.P.*). — Bien que le coup d'Etat au Pérou n'ait pas, jusqu'à présent, suscité de commentaires au département d'Etat, on enregistrait une certaine satisfaction, dans les milieux officiels américains, quelques heures après la chute du président Juan Velasco Alvarado et son remplacement par le général Francisco Morales Bermudez. En privé, de hauts fonctionnaires américains ont notamment laissé entendre que le nouveau gouvernement pourrait s'écarter de l'anti-américanisme qui caractérisait le régime de l'ancien président. Les relations entre les deux pays, tendues depuis 1969, s'étaient nettement détériorées en 1972 avec la décision du gouvernement péruvien de reconnaître le régime du premier ministre cubain, M. Fidel Castro.

● *L'agence Tass*, à Moscou, a annoncé sans commentaire le remplacement du général Velasco par le général Morales Bermudez.

Équateur

FACE AU BOOM ÉCONOMIQUE

(Suite de la première page.)

C'est aussi, aujourd'hui, celui d'un confortable campement, où administrateurs et techniciens peuvent, dans leurs bungalows réfrigérés, oublier l'écrasante chaleur des tropiques. Rien, ici, ne compte, semble-t-il, hors les puits : cent quatre-vingt-dix-sept en huit ans, dont douze seulement sont épuisés, et 2 milliards de barils de réserve. Chaque jour, 210 000 barils sont acheminés par un oléoduc qui gravit la double chaîne des Andes avant de redescendre en pente douce sur le port de Balao : 500 kilomètres pour relier le pays des réducteurs de têtes à la province d'Esmeralda, refuge des arrière-petits-fils des esclaves noirs africains.

A quelques minutes à pied du campement de Lago-Agrio, construit sur un remblai de terre et défendu par une enceinte, s'élève Nueva Loja : des baraques en planches, parfois montées sur de hauts pilotis pour se protéger de l'humidité ou des rats ; un *far-west* très peu hollywoodien où s'entassent trois mille personnes, venues, pour la plupart, du sud du pays, attirées par la légende de l'or noir, comme d'autres, jadis, par celle de l'or lui-même. Il n'y a pas d'eau, pas d'égouts, une école à peine assez grande pour accueillir le tiers des enfants et un dispensaire dépourvu de lits et de médicaments, qui porte tout de même le nom d'hôpital. Mais il y a deux « bordels » et un ring pour les combats de coqs. « *Malnutrition, anémie chronique, parasites : voilà pour l'essentiel ce que je suis appelé à traiter ici* », dit le docteur Humberto Vizcaino, un jeune médecin originaire de la sierra — le haut du pays, — qui fait à Nueva-Loja une année obligatoire de pratique en milieu rural.

La découverte du pétrole dans l'Oriente, en 1967, a indéniablement changé quelque chose en Equateur. Certes, le « boom » du cacao, jusqu'à la crise économique de 1930, puis celui de la banane après la seconde guerre mondiale, avaient donné au pays des périodes de prospérité et de stabilité politique. Mais la production pétrolière — qui a commencé d'être exportée au moment où l'OPEP entamait son offensive — accroît considérablement les recettes équatoriennes : les ventes à l'extérieur ont doublé en 1973, passant, en douze mois, de 301 à 544 millions de dollars. A la différence des précédentes périodes de vaches grasses, l'actuelle prospérité due au pétrole permet de dégager au profit de l'Etat — « *l'un des plus gourmands du monde* », dit-on à la Texaco — des ressources tout à fait extraordinaires.

Les politiques envient leurs rivaux militaires qui ont pris le pouvoir au moment le plus opportun, six mois seulement avant l'entrée en service de l'oléoduc. Le pétrole, qui a déjà fait entrer environ 1 milliard de dollars dans les caisses de l'Etat, assure au gouvernement une aisance dont n'a joui aucun de ses prédécesseurs. Il a pu résoudre la crise financière dans laquelle s'était débattu, quatre ans durant, le président José-Maria Velasco Ibarra, pendant son cinquième mandat présidentiel. Mais le gouvernement du général Guillermo Rodriguez Lara a pu également augmenter, à partir de 1973, tous les postes du budget : l'éducation, qui absorbe aujourd'hui le tiers environ du total des dépenses publiques : la santé, le logement, les fonds destinés au développement économique (infrastructure routière et énergétique), surtout agricole, se sont accrus davantage encore.

Les dépenses militaires aussi. Les forces armées, qui touchent directement une partie des redevances pétrolières, se sont « *modernisées* ». Tout comme leurs homologues latino-américains, qui se détournent des Etats-Unis, les militaires équatoriens — qui s'étaient donné le luxe de renvoyer, en 1971, la mission américaine — font leurs achats en Europe : la France, qui leur a fourni quarante chars AMX 13 et vingt-sept auto-mitrailleuses Panhard, est devenue leur fournisseur attitré en blindés. Paris a également livré douze hélicoptères, et la Grande-Bretagne un nombre égal de chasseurs à réaction Jaguar franco-britanniques. En République fédérale allemande ont été commandés deux sous-marins du type Daphné. Chacune des trois armes, qui a reçu pour plus de 50 millions de dollars de matériel, a ainsi obtenu des éléments de satisfaction. Le général Rodriguez Lara, peu après son accession à la présidence, avait amélioré les soldes des officiers de 70 %.

Acheter est facile pour le nouveau riche qu'est l'Etat équatorien, à l'égard duquel, de surcroît, les organismes internationaux et les financiers privés sont mieux disposés que jamais. Les importations, en conséquence, ont fait un bond, passant de 253 millions de dollars en 1972, à près de 600 millions en 1974. La réduction des tarifs douaniers n'y est pour rien ; au moins a-t-elle contribué à éliminer la contrebande.

Mais il ne s'agit pas seulement de dépenser les ressources procurées par le pétrole ; encore faut-il les « *semer* », selon l'expression de l'ex-président vénézuélien Romulo Betancourt. Le gouvernement a accordé de larges facilités de crédits aux industriels équatoriens. L'industrie est encore faible. Mais mieux, en tout cas, que celle de la Bolivie, elle paraît en mesure de mettre à profit, dans divers domaines (textiles, alimentation, bois, voire métallurgie), les avantages douaniers concédés, au sein du Marché commun andin, aux pays de moindre développement relatif. La production agricole étant restée stagnante au cours des années 1972 et 1973 — ce qui est une des sources de l'inflation. Les crédits alloués aux exploitants par le Banco Nacional de Fomento ont, d'autre part, doublé en 1973 et en 1974.

Tous les projets qui, pour différentes raisons, n'avaient pas pu voir le jour ressortent. Mais les ressources financières du pays paraissent dépasser les possibilités immédiates d'investissement. L'Equateur — le plus petit des exportateurs de l'OPEP — ne peut pas se comparer au Venezuela. Mais à Quito, les réserves en devises — déjà 500 millions de dollars au moins — s'accumulent.

Sous la pression des circonstances, l'Etat a été amené à jouer un rôle économique croissant. Soucieux sans doute de ne pas offenser les responsables de l'industrie privée, ouvertement hostiles au capitalisme d'Etat, le président Rodriguez Lara a démenti que l'Etat soit décidé à prendre une part active au développement industriel du pays. Il le fait pourtant.

La découverte et l'exploitation des hydrocarbures de l'Oriente a également eu pour conséquence — la conjoncture internationale aidant — de rendre le gouvernement sinon plus « *révolutionnaire* » du moins plus « *nationaliste* ». En 1971 déjà, le président Velasco Ibarra avait promulgué une nouvelle loi consacrant la souveraineté équatorienne sur les gisements, et introduisant la formule des régimes contractuels. Créée la même année, la compagnie d'Etat CEPE devait recevoir, en 1972, après la destitution du vieux caudillo, une partie des zones d'exploration soustraite aux concessionnaires étrangers.

En 1973, le gouvernement des forces armées a renégocié tous les contrats et, après l'entrée de l'Equateur à l'OPEP, autorisé la CEPE à prendre une participation de 25 % dans le consortium Texaco-Gulf, la seule compagnie qui ait, jusqu'ici, découvert des gisements substantiels. Taxes et impôts sont de surcroît très élevés.

Une telle politique a fait l'unanimité des Equatoriens, de gauche comme de droite, syndicalistes et patrons. Jusqu'aux victimes des militaires, au demeurant relativement tolérants, qui applaudissent :

Le soutien du P.C.

Le consortium américain s'est plaint de faire des bénéfices insuffisants et a commencé de réduire ses investissements de recherche de nouveaux gisements au strict minimum légal. Compte tenu de la faiblesse des gisements découverts par les autres compagnies, la Cayman en particulier, la relation réserve-production risquait de diminuer. D'autre part, la CEPE, encore inexpérimentée, a rencontré des difficultés. La compagnie équatorienne a mis plusieurs mois pour commercialiser sa part de la production du consortium américain.

Le capitaine de vaisseau Gustavo Jarrin Ampudia, ministre des ressources naturelles depuis le coup d'Etat de 1972, — qui aurait souhaité que la CEPE s'assurât une participation majoritaire dans le consortium et prît en charge la totalité de la commercialisation du pétrole — a été contraint de donner sa démission en septembre 1974. Le général Rodriguez Lara l'a nommé, avec le grade d'amiral, attaché militaire à Londres.

« *Bombita* » (Bouboule), comme on surnomme le général Guillermo Rodriguez, n'a surtout pas voulu tuer la poule aux œufs d'or. Le pétrole lui a permis de donner des satisfactions à beaucoup d'Equatoriens : les propriétaires terriens et les industriels, les financiers et les commerçants, les exportateurs et les importateurs, bref l'oligarchie que les prédécesseurs du général à la présidence avait souvent eu du mal à se concilier. Il n'y avait en effet jamais assez d'argent pour contenter tout le monde à la fois. Le général Rodriguez Lara avait même trouvé des partisans parmi les communistes qui contrôlent une des trois centrales syndicales, et réussi à neutraliser les étudiants, naguère turbulents, désormais autorisés à entrer sans examen à l'Université.

« *Gouvernement riche et peuple pauvre.* » La plupart des hommes politiques et des syndicalistes partagent ce jugement lapidaire de M. Assam-Bucaram, un leader populaire de Guyaquil. Le peuple attend encore, en effet, sa part du boom pétrolier.

PHILIPPE LABREVEUX.

Prochain article :

UN PACTOLE MAL RÉPARTI

PE

LA JOURNÉE D'ACTION

UN «COLON» SUR SES TERRES

«J'espère que ce n'est qu'un mauvais rêve»

De notre envoyé spécial

Bastia. — *On lui donnera vingt-quatre heures pour quitter le Maroc. Motif de l'expulsion :* « J'avais prêté ma voiture à des amis corses qui étaient de la police et qui souhaitaient voyager incognito. Des dissidents de l'armée marocaine les ont appréhendés. J'ai dû faire mes valises. » *De souche cévenole, Daniel B... vivait à Agadir depuis 1946. Onze ans plus tard, le voilà contraint de tout abandonner : sa conserverie de sardine et son exploitation agricole.* « Je suis parti avec 100 000 F en poche. »

Il rejoindra Bordeaux où son père est oculiste. Ensuite de bons amis corses — les Achilli — l'accueilleront à Ghisonaccia, sur la côte orientale de l'île, et l'aideront dans ses recherches. Il s'intéresse à plusieurs propriétés dans le Fiumorbo. Sans résultat. Il visite le domaine de Pinia : 1 500 hectares en friche. Il propose d'en acheter une centaine. Le propriétaire, M. Pantaloni, veut se débarrasser du tout. Daniel B... lui explique qu'il n'aura aucun mal à le faire une fois qu'une partie des terrains auront été mis en valeur. Son interlocuteur n'en croit rien : « Il s'imagine que quelqu'un va venir travailler ça ici. » *L'affaire tombe à l'eau.*

A l'époque — en 1957, — ce n'était vraiment pas commode d'acquérir des terres à l'abandon dans la plaine orientale. Ou bien il était impossible de mettre la main sur les propriétaires, ou bien certains domaines étaient dans l'indivision, et personne ne souhaitait en sortir. Grâce aux frères Agostini, marchands en matériel agricole à Bastia, Daniel B... entre finalement en contact avec une famille corse qui souhaite réaliser une partie de ses biens. Celle-ci lui cède 40 hectares — à 1 000 F l'unité — dans l'île de San-Damiano, au milieu des marais de Bigaglia.

Tout est à faire. Daniel B... s'installera dans une thébaïde délabrée qu'avaient habitée deux moines un siècle auparavant. Deux cellules et une salle commune ; pas d'électricité, bien sûr. « Il fallait aller chercher l'eau à 14 kilomètres. Pour se rendre à Bastia, on devait avaler 15 kilomètres de piste et soulever dix-huit barrières. On mettait deux heures en voiture ; aujourd'hui, quand la rute est dégagée, on y est en un quart d'heure. »

Premier objectif : creuser un puits. Il se débrouille seul. Autre priorité : construire, au-dessus du goulet de l'étang, un pont en bois à la place du vieux bac monté sur quatre tonneaux. Daniel Bonnefon invite ses quatre voisins à participer à la dépense : 5 000 francs. Pour les décider, il en verse 2 000. La chose est entendue.

Cette bordure de mer est insalubre. On ne semble guère s'en soucier en haut lieu. Daniel B... fait circuler une pétition qui recueille cent signatures. Il l'adresse aux autorités départementales. Curieusement, cette note se perd dans les services. Il revient à la charge. Met-on en doute sa parole ? Il apporte aux services de l'hygiène, à Ajaccio, un sac contenant plusieurs kilos de moustiques. Les pouvoirs publics prennent enfin ce dossier en considération.

A San-Damiano, c'est la forêt vierge : des chênes-lièges étouffés par la végétation, des ronciers impénétrables. Daniel B... défrichera son domaine patiemment, mètre par mètre, avec de pauvres moyens : un tracteur à chenilles, acheté 6 000 francs à Arles, pour câbler les arbres et une simple barre de fer pour arracher le petit maquis. En attendant que sa terre porte des fruits, il élève une quinzaine de truies et revend les porcelets.

Pendant trois ans, Daniel B... cherchera de l'aide. « J'ai été chercher des Italiens au bateau. Ils n'ont même pas pris la peine de déboucler leurs valises : l'endroit ne leur plaisait pas. Trop *isolato*, trop *desolato*, disaient-ils. J'ai fait venir des Arabes d'Agadir. Eux aussi ils ont trouvé les lieux sinistres ; toute la nuit ils hurlaient au diable. » *L'enfer vert.* « Je ne raconte pas d'histoire ; regardez la photo aérienne de l'époque. » *Finalement, en 1960, il réussit à recruter à Bordeaux trois Galiciens. Il souffle un peu.*

Dix-sept ans sans eau douce

Sitôt qu'on y voit un peu plus clair à San-Damiano, il décide de construire une nouvelle maison. Il en dessine les plans et la bâtit presque seul avec ses Galiciens. « J'ai fait la toiture, les plafonds, les planchers et les escaliers. » *Il creuse un second puits : l'eau est saumâtre : au huitième, il trouvera enfin de l'eau presque potable.*

Les premières vendanges auront lieu en 1963. Il abandonne bientôt son élevage de cochons. De ses vignes, il tire en moyenne 2 000 hectolitres par an. Un Espagnol et un Français travaillent à ses côtés. Il possède maintenant trois tracteurs, des remorques et tout le matériel viticole. « J'ai bâti ma maison et j'ai planté ma vigne avec un prêt de famille. Je n'ai demandé à l'Etat que 90 000 francs pour la construction de la cave... dix ans après mon arrivée. »

Onze ans sans route carrossable, treize ans sans électricité, quatorze ans sans téléphone, dix-sept ans sans eau douce. Daniel B..., soixante-sept ans, est maintenant arrivé à ses fins. « Je vis ici comme un seigneur fauché. Mon seul luxe, c'est la vue admirable sur les étangs où nichent canards, sarcelles et macreuses. J'ai fait classer mon domaine en réserve de chasse. » *La nature reconquise mais protégée.*

Il vit en bonne intelligence avec les insulaires. Jamais la moindre menace ne lui a été adressée.

Néanmoins, certains slogans récemment badigeonnés sur des murs ou imprimés sur des tracts — « Tutti colons fora » *(Tous les colons dehors)* ; « Tutti terra ai corsi » *(Toutes les terres aux Corses) — ne manquent pas de l'attrister et de l'inquiéter :* « Malgré le très vif attachement que je porte à la Corse, j'ai la pénible impression de n'être plus vraiment chez moi. J'espère que ce n'est qu'un mauvais rêve. »

A peine installé dans le pays, Daniel B... s'intéressera de près à son développement. Il est membre du bureau du Groupe de défense des intérêts économiques de la Corse. En 1958, il persuade un ami, conseiller général de Ghisonaccia, d'intervenir à l'assemblée départementale pour réclamer une loi d'exception qui permette de sortir définitivement l'île de Beauté de sa misère naturelle.

Daniel B... rédige lui-même le discours : « Notre état d'infériorité ne vient sûrement pas, comme on l'a trop souvent dit, de notre paresse... Les Sardes jouissent de lois exceptionelles, de facilités économiques... La loi d'exception que je vous propose de demander avec la dernière énergie est la suppression de l'impôt sur le revenu... C'est la non-imposition des revenus qui a permis le prodigieux développement du Maroc d'après-guerre... » *Rien d'autre que la reconnaissance d'un certain droit à la différence.*

J.-J. B.

La longue histoire d'une petite île

Alors qu'il n'était qu'un jeune homme, Napoléon Bonaparte avait entrepris d'écrire l'histoire de la Corse. « *Le caractère de la Corse*, observait-il, *l'appelait à la liberté. La centralité de sa position, le nombre de ses ports, la fertilité de son sol l'appelaient à un grand commerce. Pourquoi son peuple n'a-t-il jamais été libre ni commerçant ? C'est une fatalité inexplicable à toujours armer ses voisins contre lui. Il a été la proie de leur ambition et victime à la fois de leur politique et de son opiniâtreté. Les Romains ne purent se l'attacher qu'en se l'alliant. Des essaims de barbares y débarquèrent. Ils s'emparèrent de ses champs, incendièrent ses maisons. Il sacrifia son caractère de propriétaire à celui d'homme. Il trembla devant l'hydre féodale, mais seulement autant de temps qu'il lui en fallut pour la connaître et la détruire. S'il courba la tête sous l'aristocratie ligurienne, si des forces majeures le maintinrent vingt ans soumis au despotisme de Versailles, quarante ans d'une guerre opiniâtre étonnèrent l'Europe et confondirent ses ennemis.* »

La guerre de quarante ans avait commencé en 1729. Elle était dirigée contre la République de Gênes, qui dut faire appel à d'autres puissances pour tenter de venir à bout des Corses. La France, soucieuse de faire pièce aux menées anglaises, apporta son concours aux Génois à deux reprises (1739, 1764), occupant des places fortes mais se gardant, la seconde fois, de pénétrer dans l'intérieur, où Pascal Paoli avait, en 1755, fondé une république indépendante et organisé le pays sur la base d'une Constitution démocratique (le droit de vote y était même reconnu aux femmes).

Les douze mille hommes de Paoli

Le 15 avril 1768, Gênes cédait à Louis XV ses droits sur l'île qu'elle était dans l'impossibilité de reconquérir. Quelques mois après, les troupes royales débarquaient en force et, au terme d'une campagne d'un an, s'assuraient la possession de l'île. Les douze mille hommes de Paoli avaient mené un combat héroïque mais désespéré contre les trente-cinq mille hommes du corps expéditionnaire.

Le 9 mai 1769, l'indépendance corse sombrait à Ponte-Novu : « *Ils se firent un rempart de leurs morts pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire. Leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour raffermir leur rempart* », écrit Voltaire, ajoutant sur la personnalité de Paoli : « *Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir sous les mêmes lois des hommes divisés et indisciplinés, former à la fois des troupes, régler et instituer une espèce d'université qui pouvait adoucir les mœurs, policer la barbarie, se faire aimer en se faisant obéir, tout cela n'était pas assurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire assez ni pour rendre la Corse libre ni pour y régner pleinement, mais il en fit assez pour y voir clair.* »

Restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes, mais, dit encore Voltaire, « *c'est une question qu'on examine jamais dans aucun traité* ».

De 1769 à 1789, la Corse est « *pays de conquête* ». La patrie française, qui veut se souvenir que l'île fut française de 1552 à 1559 (par le traité du Cateau-Cambrésis Henri II l'avait rendue à Gênes), oublie les atrocités de la pacification. Un jour la cocarde tricolore vint remplacer la cocarde fleurdelysée. « *Du sein de la nation que gouvernait un tyran est sortie l'étincelle...* » écrit encore Bonaparte. « *Cette nation éclairée, puissante et généreuse a été libre et a voulu que nous le fussions comme elle. Désormais nous avons les mêmes intérêts et les mêmes sollicitudes. Il n'est plus de mer qui nous sépare. Parmi les bizarreries de la Révolution française, celle-ci n'est pas la moindre : ceux qui nous donnaient la mort comme à des rebelles sont aujourd'hui nos protecteurs ; ils sont animés par nos sentiments.* »

Le 30 novembre 1789, à l'Assemblée constituante, Mirabeau déclare que « *sa prime jeunesse* (a été) *souillée par sa participation à la conquête de la Corse* ». L'île est déclarée « *partie intégrante de l'empire français* ». Ses habitants seront régis par la même Constitution que les autres Français. Les insulaires exilés pour avoir combattu pour la liberté peuvent regagner l'île. Paoli est acclamé par la Constituante, devant laquelle il se présente le 22 avril 1790. « *Ce jour est le plus beau de ma vie*, s'écrie-t-il. *Je l'ai passée à rechercher cette liberté dont je vois ici un noble exemple. J'ai laissé ma patrie esclave, je la retrouve libre. Que me reste-t-il à désirer ?* »

Revenant en Corse, Paoli y est élu président du conseil général. Trois ans plus tard, ce Girondin est décrété d'accusation par les Jacobins devant la Convention. Il place alors la Corse sous protectorat anglais, mais est rapidement écarté du pouvoir, et il regagne son exil de Londres, où il mourra en 1807. La Corse redevient française en 1796.

Une question qui devient un problème

La chute de l'Empire avive le sentiment anti-français, d'autant que Chateaubriand accuse : « *La Corse est comptable devant l'histoire de la naissance de Napoléon.* » Mais le retour des cendres, en 1840, puis la proclamation de la Seconde République consolident les liens de l'île avec la France. En 1848 on élit pour la première fois les députés au suffrage universel (quatre sur cinq sont des neveux de Napoléon Ier), ainsi que le président de la République (45 000 voix sur 49 000 votants se portent sur le nom de Louis Napoléon Bonaparte). Les Corses, peut-on lire dans les feuilles de l'époque, nourrissent « *le fol espoir de rentrer enfin dans le commun des autres départements.* »

Pourtant, la triste fin du Second Empire provoque à nouveau en France une réaction anti-corse. En 1871, Georges Clemenceau, un jeune homme dont on parlera beaucoup par la suite, fait adopter par le Club positiviste de Paris une motion tendant à rendre à la Corse son indépendance. La proposition reste évidemment sans suite. Mais la « *question corse* » commencera à être posée dès les débuts de la IIIe République, devant la recrudescence du banditisme et l'avènement des mœurs électorales, qui feront école.

Pendant des décennies, tandis qu'Emmanuel Arene, élu député d'Ajaccio, inaugure la politique du placement des insulaires de l'île, on réclame des solutions. En 1911, la question est devenue problème. Le gouvernement envoie en Corse une « *grande commission* » Clemenceau-Delauney en vue de définir les mesures propres à en assurer le développement. Mais, le premier conflit mondial éclate. Toute la population valide de l'île, qui comptait alors trois cent vingt mille habitants, est sous les drapeaux ; vingt-huit mille morts, autant de blessés ou d'invalides, et le reste ou à peu près qui, ayant découvert des horizons nouveaux ou d'autres perspectives, choisit de travailler à l'extérieur.

En 1921, lorsqu'on célèbre le centenaire de la mort de Napoléon, on assiste à des manifestations exaltantes d'attachement à la France. Il faudra attendre 1939, avec un voyage de Daladier, président du conseil, pour voir affirmer la permanence de la présence française face aux revendications de Mussolini, et 1943 avec le soulèvement des patriotes, qui font de la Corse, avec l'aide d'Alger, le premier département libéré, pour en voir de semblables.

Mais la situation sur le plan économique s'est considérablement dégradée. Entre les deux guerres, les gouvernements successifs n'ont rien fait pour arrêter l'exode des jeunes qu'ils ont au contraire favorisé ; empire colonial oblige... Les tendances autonomistes, qui s'étaient toujours marginalement manifestées, ont repris vigueur. Certains ont même répondu favorablement aux initiatives de l'Italie fasciste, qui entendait bien annexer cette « *terra irredente* », et bien que l'irrédentisme n'ait guère d'écho dans la population. Au reste, sous l'occupation italienne (11 novembre 1942 - 9 septembre 1943), la collaboration fut un phénomène très limité.

Le retour à la « Corsitude »

Le retour à la « Corsitude » à partir de 1971, concrétisé par les Journées corses de Corte et l'Université d'été, ainsi que par les congrès autonomistes, a fait dire à M. Nicolas Alfonsi, député d'Ajaccio-Calvi, radical de gauche, devant l'Assemblée nationale, le 3 avril 1975 : « *Après avoir résisté pendant des siècles à toutes les invasions — aragonaise, pisane et génoise notamment, — l'île et la communauté corse n'ont pu résister à la dernière, la plus pernicieuse parce que la plus subtile, celle d'une société libérale prônant le laissez-faire et le laisser-aller, l'invasion pernicieuse qui a raboté l'âme insulaire. Le résultat d'une telle situation s'inscrit dans les faits : une baisse démographique faisant passer la population d'origine corse de 250 000 à 120 000 personnes, un sol alimentant une « diaspora » allant chercher fortune ailleurs. Le vrai, le seul problème est là : celui d'un refus de voir cette situation se dégrader au point de mettre en péril de mort une communauté originale spécifique qui avait résisté durant des siècles à tous les assauts. Résoudre ce problème difficile, c'est résoudre la question corse.* » L'analyse reste exacte.

PAUL SILVANI.

LES RÉACTIONS

M. DOMINATI : Quand on parle d'autonomisme, en Corse, « on schématise ».

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, député de Paris, a notamment déclaré, samedi 30 août, au micro de R.T.L., dont il était le rédacteur en chef du « Journal inattendu » : « *La solidarité, en Corse, est quelque chose de très important. Il y a même un certain comportement presque irrationnel à ce sujet. Que les commerçants ferment leurs vitrines et que, lundi, apparaisse un mouvement de solidarité pour aider ceux qui se cachent, ne signifie pas du tout que nous sommes pour l'autonomisme. (...) Il ne faut pas oublier qu'à l'origine l'ARC était un mouvement régionaliste. Il y a beaucoup de régionalistes, en Corse, et singulièrement chez les républicains indépendants. (...) Il ne faut pas confondre le régionalisme et l'autonomisme. Il est bien évident que lorsqu'on parle d'autonomisme en Corse, c'est parce que l'on schématise, mais la population dans son ensemble n'est pas du tout autonomiste. Les autonomistes le savent bien. Autrement, ils n'auraient pas essayé d'employer la violence.* »

M. Dominati a affirmé, d'autre part : « *S'il y a un petit noyau de Corses qui sont vraiment autonomistes — en fait, séparatistes, — ils sont minoritaires, largement minoritaires.* »

● LE MOUVEMENT AUTOGESTIONNAIRE POBLE D'OC « *est solidaire des légitimes revendications des travailleurs-paysans corses contre la grande propriété capitaliste, le négoce et la situation coloniale qui étranglent l'économie de l'île* ».

« *Nous exigeons la libération du docteur Simeoni et des autonomistes emprisonnés*, ajoute le mouvement, *l'octroi pour les minorités nationales de l'Hexagone, dans une première phase, d'un statut spécial...* »

● Charlie Hebdo *et les Corses.* — Impossible dimanche matin 31 août de trouver l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* à Ajaccio. La quasi totalité des libraires ont déclaré qu'ils ont bien reçu ce journal cette semaine, mais que « *les livreurs de chez Hachette leur ont demandé de ne pas le mettre en vente* ». Seuls quelques kiosques de la ville ont écoulé les très rares exemplaires qu'ils possédaient.

Charlie Hebdo avait titré à la une : « *Le journal qui n'a pas peur des bombes : les Corses sont des cons.* »

M. MICHEL JOBERT : L'unité nationale n'implique pas l'uniformité.

M. Michel Jobert, évoquant, samedi 30 août, la situation en Corse sur les antennes de TF 1, a déclaré : « *On confond trop souvent l'unité nationale avec l'uniformité nationale. L'important est de savoir comment, dans l'unité nationale, les diversités qui font notre richesse peuvent s'exprimer. L'important est que toutes les régions s'animent, s'expriment et se sentent responsables. Pas forcément au travers de leurs élus, mais dans une prise de responsabilité des citoyens eux-mêmes, pour la gestion de leurs propres affaires. C'est cela qu'il faut faire immédiatement.* »

«LA LETTRE DE LA NATION» : État fort et solidarité nationale.

La *Lettre de la nation*, organe officiel de l'U.D.R., qui est reparue lundi 1er septembre après un mois d'interruption, évoque ainsi la situation en Corse sous la signature de son directeur Pierre Charpy : « *Le droit à la différence ne peut pas aller jusqu'à l'impunité pour les crimes contre la sûreté de l'Etat. Les Corses eux-mêmes et le reste du peuple français certainement y verraient une démission plutôt qu'un geste de clémence. Une démission de l'Etat dans le domaine fondamental de la sécurité publique et de la légalité devant la loi aurait pour la nation tout entière des conséquences beaucoup plus graves que les événements dramatiques de Corse eux-mêmes. Elles dépasseraient singulièrement les problèmes du régionalisme. Ceux-ci ne peuvent d'ailleurs être réglés que par un Etat fort et dans le respect de l'autorité centrale, seule susceptible d'organiser la solidarité nationale. Or, c'est bien de celle-ci que les Corses ont besoin pour obtenir satisfaction de leurs revendications dans ce qu'elles ont de légitime. Et, malgré tout, elle leur a jusqu'ici moins manqué que ne veulent bien le dire les hérauts de l'autonomisme.* »

● LE PARTI NATIONALISTE OCCITAN, « *au moment où la répression s'abat sur la Corse, appelle tous ceux qui luttent pour la libération de l'Occitanie à soutenir le juste combat de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC) en faveur de l'autonomie* ».

Le meurtre du brigadier-chef Cassard

La balle a été tirée par une carabine saisie chez un suspect

La procédure judiciaire suit son cours pour ce qui concerne le meurtre du brigadier-chef Serge Cassard, tué dans la nuit du 27 au 28 août à Bastia. Alors que deux personnes sont entendues par la police — M. Serge Cacciari qui, selon l'ancien sous-préfet de Bastia, a reconnu être l'auteur du meurtre, et M. Daniel Fustier à qui il est reproché d'avoir abrité des tireurs — le parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat a diffusé, samedi 30 août, le communiqué suivant : « *L'autopsie du corps du brigadier de la C.R.S. 46, mortellement blessé dans la nuit du 27 au 28 août 1975 à Bastia, a été pratiquée le 29 août 1975 à 19 heures à l'hôpital Laveran à Marseille par M. le professeur Ollivier, expert de la liste nationale, et le docteur Vuillet, du laboratoire interrégional de police scientifique, expert des cours et tribunaux, en la présence constante de M. Peyrol, substitut du parquet de Marseille, et d'un officier de police judiciaire chargé de l'enquête.*

» *Une balle de calibre 30 × 30 a été extraite du dos de la victime. Ce projectile a été immédiatement examiné par des techniciens du laboratoire de police scientifique placés sous l'autorité du professeur Ollivier et du docteur Vuillet. Cette expertise a permis d'établir que la balle a été tirée par une carabine Winchester, calibre 30 × 30 NR 4 072 206, saisie le 28 août 1975, à Bastia, au domicile d'un suspect gardé à vue.* »

Les obsèques de la victime, le brigadier Cassard, seront célébrées mardi 2 septembre à 10 heures au Val-de-Grâce, en présence de MM. Jacques Chirac, premier ministre, et Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur. Sur proposition de ce dernier, MM. Jean-Claude Raynaud et Yvon Viallon, membres de la C.R.S. 46, à laquelle appartenait M. Cassard, blessés tous les deux durant les événements de Bastia, ont été nommés chevaliers de l'ordre du mérite. D'autre part, vingt-quatre fonctionnaires appartenant à diverses C.R.S. ont reçu la médaille d'or de la police nationale.

LE SYNDICAT DES OFFICIERS DÉFINIT LA LIMITE DES MISSIONS DÉVOLUES AUX C.R.S.

Après les émeutes qui se produisirent durant la nuit du 27 au 28 août à Bastia — faisant un mort, le brigadier-chef Serge Cassard, et dix-huit blessés, comme l'a indiqué M. Gabriel Gilly, alors préfet de la Corse — le Syndicat des commandants et officiers de la police nationale, rassemblant la totalité des officiers des C.R.S., a publié un communiqué pour faire connaître son sentiment sur ces événements.

« *Nous nous trouvons confrontés*, écrivait ce mouvement, que préside le colonel Henri Manent, *à une situation grave susceptible de mettre en cause l'unité nationale : avec sang-froid et objectivité les officiers des C.R.S. peuvent, sans réserve, faire état de l'esprit et de la dignité qui animent dans la douleur l'ensemble des fonctionnaires de tous grades des unités, et affirment qu'ils savent sans passion distinguer entre les égarements sans issue d'une minorité d'agitateurs et le sentiment profond de la majorité de nos concitoyens des départements de Corse.*

» *Hommes d'action, confrontés à tous les risques du maintien de l'ordre, les officiers des C.R.S. assumeront leur tâche — au nom de l'ordre public — sur tout le territoire national et toujours dans le plus strict respect du légalisme et des plus profonds sentiments humanitaires, dans la limite de leur capacité technique.*

» *Elément civil de la force publique, les C.R.S. se doivent en effet d'être contenues dans les limites compatibles avec leur nature juridique, qui est à la fois leur garantie et celle du citoyen, au profit de qui elles assurent, en priorité et avec rigueur, la sauvegarde des libertés publiques fondamentales.*

» *Ce point de vue*, conclut le communiqué, *a été, sans équivoque, partagé par M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, lors de l'audience du 28 août qui a regroupé — symbole d'unité — les officiers, gradés et gardiens soucieux de voir préciser à la fois la place éminente des C.R.S. dans la nation et les limites de leur capacité d'agir en tant qu'unités de police constituées au service exclusif de la sécurité, de la tranquillité et de l'ordre publics.* »

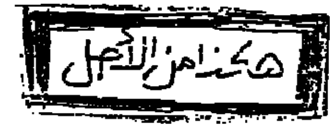
Erratum

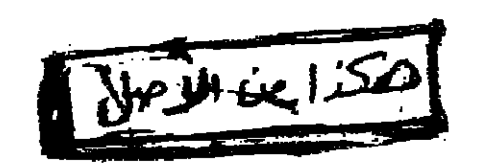
L'INTERVIEW DU PRÉFET DE LA CORSE

Une erreur de transmission a déformé le sens de la dernière réponse que M. Jean Riolacci, préfet de la région Corse, faisait à notre envoyé spécial dans l'interview publiée dans nos éditions datées 31 août - 1er septembre. M. Riolacci a dit : « *Je ne considère pas que la Corse soit en état insurrectionnel.* », et non pas « *je ne conteste pas que la Corse soit en état insurrectionnel* ».

● *Le poste de sous-préfet de Bastia* est supprimé, tandis qu'est créé celui de secrétaire général de la Haute-Corse, annonce un décret publié par le « Journal officiel » du 30 août.

● *Attentat à l'explosif contre la mairie de Propriano.* — Un attentat à l'explosif a été perpétré dimanche dans la nuit, vers 4 heures, contre la mairie de Propriano, à une soixantaine de kilomètres d'Ajaccio. La charge de faible puissance, qui avait été placée devant la porte d'entrée du bâtiment, n'a causé que très peu de dégâts. L'attentat n'a pas été signé.





EN CORSE

Une vie au ralenti

(Suite de la première page.)

La micheline Bastia - Ajaccio est au repos ; pour elle, aujourd'hui, pas d'escalade de « la muntagna ». En revanche, les avions décollent et atterrissent ; la Corse reste en contact avec le continent.

La dernière grève générale remonte à l'affaire des « boues rouges ». « *A cette époque, certains cafés avaient quand même ouvert*, constate un Bastiais. *Aujourd'hui, la consigne est appliquée dans toute sa rigueur, comme elle ne l'a jamais été auparavant.* »

Il n'est pas douteux que de nombreux commerçants ont tiré leurs rideaux sans enthousiasme. « *S'ils ne l'avaient pas fait, ils savaient à quoi s'en tenir : on aurait brisé leur devanture* », explique un Corse. A peine la Pâtisserie du lycée avait-elle ouvert ses portes que sa vitrine a volé en éclats. Certains observateurs concluent, peut-être un peu hativement : « *C'est la grève de la peur, les organisateurs vont se tailler un succès facile.* »

Qu'en sera-t-il du rassemblement d'information organisé dans l'après-midi, à Ghisonaccia, dans la plaine orientale, par les syndicats agricoles ? « *Il y aura du monde*, dit-on, *on y viendra d'un peu partout. Dans les villages de la montagne, on remplit des voitures pour y descendre.* »

Les partis politiques et les organisations socio-professionnelles ont donné des consignes de prudence à leurs militants afin de déjouer toute provocation. Par mesure de précaution, des forces de l'ordre satationnent sur la base militaire de Solenzara, à proximité du lieu de la manifestation.

« *Si ce rassemblement se solde par un échec ou un demi-échec, il est à craindre que certains participants, amers et déçus, se laissent tenter par la violence; et que, sur place, les choses tournent mal* », remarque un Corse.

« *Si les C.R.S. ne se montrent pas, tout se passera bien. Mais si les gens aperçoivent un casque, alors, ça risque de chauffer* », note un observateur.

Après le drame d'Aléria et les émeutes de Bastia, la tension persiste, entretenue, notamment, par les nombreuses interpellations. Les insulaires n'ont pas encore repris leurs esprits. Tout ce qui risque de provoquer des affrontements les inquiète. « *Dans le climat actuel, il suffit d'un rien pour que tout reparte de plus belle* », observent certains.

Les élus de gauche ne cachent pas que l'on aurait peut-être pu faire l'économie de la grève générale et de la manifestation de Ghisonaccia. Mais beaucoup de Corses conviennent également qu'il fallait sanctionner les fautes et les maladresses du gouvernement, faire comprendre à Paris que désormais plus rien ici ne pourra être comme avant.

JACQUES DE BARRIN.

Alors que le P.S. rejoint le comité antirépression

Le P.C.F. estime que l'opération « île morte » freine le déploiement de la protestation

La fédération corse du parti socialiste a annoncé, samedi 30 août, son adhésion au comité antirépression, qui organise ce lundi 1er septembre l'opération « Corse île morte ». Les socialistes déclarent vouloir lutter contre « toute juridiction d'exception » et s'opposer « aux mesures de répression brutale ». En revanche, le parti communiste et la C.G.T. ne participent pas à ce mouvement et appellent à des manifestations mercredi 3 septembre à Bastia, à Ajaccio et à Sartène.

Samedi 30 août, la fédération corse du parti communiste français a publié une déclaration qui indique :

» *Seule l'union du peuple de France autour de la classe ouvrière, seule l'aplication du programme commun de gouvernement, peut arracher la Corse à la misère et ouvrir la voie au socialisme. Les communistes de Corse condamnent l'aventurisme de commandos armés. Ils condamnent le chauvinisme, le racisme, les pressions et les menaces dont sont victimes les travailleurs corses, continentaux, « pieds-noirs », tous Français, et travailleurs immigrés, tous frères.* »

La fédération conclut : « *Mercredi joignez-vous à la C.G.T. et à la C.F.D.T. (...) Partout formez vos comités d'action et de défense de la Corse.* »

Commentant cette déclaration dans *l'Humanité* du 1er septembre, Laurent Salini note, à propos de l'opération « île morte » : « *La faiblesse de ces démonstrations réside dans leur caractère partiel. En limitant au cas Simeoni leur objectif, les organisateurs freinent, en fait, le déploiement de la protestation...* »

» *D'autre part, les organisateurs s'efforcent de tenir à l'écart les communistes et la C.G.T. Sans doute, nombre d'entre eux cherchent-ils un compromis avec le pouvoir, un compromis qui se conclurait sur le dos des travailleurs et des petits et moyens paysans. Il n'est pas exclu, en effet, que le gouvernement cherche à apaiser les grands commerçants et les gros agrariens, bien que sa marge de manœuvre ne soit pas sans frontière.* »

Au cours d'une conférence de presse, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a réclamé samedi 30 août « *une réelle décentralisation avec un conseil régional élu au suffrage universel, dont un exécutif régional doit être issu* ».

POLITIQUE

Quand les jeunes giscardiens font leurs classes politiques d'été

De notre envoyée spéciale

Montpellier. — « *Tout le monde est d'accord pour faire encore un jeu drôle avant le déjeuner.* » La proposition de M. Jean-Pierre Raffarin, secrétaire national du mouvement des jeunes giscardiens, Génération sociale et libérale, et responsable de l'atelier d'animation et de militantisme, ne soulève aucune objection. Ils sont une quinzaine assis en cercle, un peu perdus dans la grande salle du Pavillon populaire, à Montpellier (Hérault). Debout depuis sept heures, leur journée de « travail » a commencé à neuf heures par le forum qui, *chaque jour, porte sur l'un* des trois thèmes de formation retenus par les responsables du mouvement Génération sociale et libérale pour cette première université politique d'été. Qu'est-ce qu'un « jeu drôle » ? Tout simplement la mise en scène d'une situation qui met face à face un militant G.S.L. à quelqu'un qui ne l'est pas *a priori*. Au cours des six jours que dure chacun des trois *stages prévus*, la quasi-totalité des participants auront été à tour de rôle jeune giscardien en action et militant syndical, ou commerçant « *qui ne fait pas de politique* », ou jeune communiste, ou membre du P.S.

Les rôles de composition ne manquent pas. Pour ce dernier « *jeu drôle* » de la matinée, Jean-Pierre décrit la situation : un militant G.S.L. tente de vendre à un jeune sympathisant communiste un billet pour la fête des jeunes giscardiens *prévue pour* le 25 octobre à Paris. Cette « fête » est un stimulant pour ceux qui, membres des comités de soutien à Valéry Giscard d'Estaing au printemps 1974, n'avaient pas eu depuis un an l'occasion d'être actifs. Sur les quatre-vingt-dix-huit participants à la première semaine d'université, 84 % faisaient partie de ces comités de soutien. Après avoir collé les affiches de la campagne électorale, il leur faut « vendre » *la* fête. Certes, la présence de quelques grandes vedettes *de variétés*, le prix *peu élevé du* billet d'entrée (20 F), qui comprend le transport gratuit à Paris à *partir* de n'importe *quelle* ville de l'hexagone sont des arguments alléchants. Pour les responsables G.S.L., il s'agit de ne pas privilégier le côté spectacle au détriment de l'aspect politique d'un rassemblement qui doit être avant tout une « *manifestation de soutien des jeunes à Giscard* ». Mais comme ce serait un échec de ne pas réunir au moins 20 000 personnes au Palais des sports, « *la vente des billets* » occupe une place importante dans les travaux pratiques de l'université d'été.

Après s'être initié aux trucs et recettes pour rédiger un communiqué de presse, établir un budget avantageux d'une campagne d'affichage, lancer un journal, préparer des réunions, les stagiaires travaillent la formation proprement politique, l'expression orale, et se penchent sur les problèmes municipaux. Seul ce dernier thème d'étude est traité par un véritable professionnel, M. Willy Diméglio, chargé de l'implantation et de l'organisation régionale au sein de la fédération R.I. du Languedoc-Roussillon, qui cumule les fonctions de secrétaire général du district urbain de Montpellier et de directeur du CUREM (Centre universitaire régional d'études municipales). Le sujet, indéniablement technique puisqu'il s'agissait, en quarante-huit heures, de décortiquer le mécanisme des finances locales et d'analyser les questions d'urbanisme, a fait naître quelques vocations de conseillers municipaux... Mais n'était-ce pas là le but des responsables de G.S.L. qui sont bien décidés à présenter leur propre candidat aux prochaines élections municipales de 1977 ?

Pourquoi s'engager ? »

A défaut d'affronter l'épreuve du suffrage universel, la plupart des participants sont destinés à se frotter au militantisme. M. Henri Giscard d'Estaing, délégué à la formation, s'est chargé de cette initiation politique. Dans un premier temps, il cherche à rendre claires à chacun les raisons de son engagement politique. Les motivations relèvent de deux ordres. Pour Brigitte, de Nîmes, c'est « *pour soutenir les idées de réforme du président, pour changer la société actuelle, et en réaction à la coalition de la gauche* ». Que ce soient « *les trois cent mille voix de différence* » entre MM. Giscard d'Estaing et François Mitterrand au second tour des élections présidentielles de mai 1974 « *qui aient fait réfléchir...* » Jean-Marie, de la Grande-Motte, ou « *pour contrebalancer l'influence des jeunes communistes* », comme le confie Gérard, de Marseille, ou encore parce que François, de Bordeaux, ne se satisfaisait pas du « *conservatisme de l'U.D.R.* », aucun des stagiaires ne donne une raison personnelle à son engagement. Sauf Elisabeth, qui s'est « *reconnue dans Valéry Giscard d'Estaing* », elle qui, enfant, était surnommée « *Mademoiselle oui, mais...* ».

Deuxième préoccupation de l'animateur : donner un but à l'engagement (la construction de la société libérale avancée). Si M. Henri Giscard d'Estaing n'a aucune peine à faire admettre que « *le soutien à une politique de réformes est plus nécessaire que celui à un homme* », en revanche, l'absence de doctrine, de modèle, déconcerte la plupart de ses auditeurs.

De cette constatation, les dirigeants de G.S.L. n'ont pas encore tiré de leçon. Tout au plus envisagent-ils de rédiger à l'adresse de leurs militants des argumentaires pour répondre aux critiques de la gauche. Pour l'instant, M. Dominique Bussereau, président de G.S.L., préfère retenir l'aspect positif de cette première université d'été : l'assiduité et l'intérêt attentif des stagiaires et la participation des « aînés ».

MM. Jacques Blanc, député de la Lozère, Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Roger Chinaud, président du groupe parlementaire R.I. à l'Assemblée nationale, sont venus au cours de la première semaine répondre à la curiosité de ces étudiants qui ne viennent pas tous de l'université. Et c'est là un autre dernier motif de satisfaction pour G.S.L. : 50 % des participants sont des salariés qui ont sacrifié une semaine de leurs vacances. D'une manière générale, la somme demandée (120 F pour le logement en cité universitaire, et les repas au restaurant universitaire, non compris le petit déjeuner) n'a pas constituer d'obstacle financier.

L'« atmosphère » à la fois sereine et *décontractée* a favorisé le dialogue entre militants venus de quarante-cinq départements différents et l'*expérience* leur a *rendu évidente* la nécessité de se former et d'être informés. D'ores et déjà, ils souhaitent non seulement que les efforts faits par leur dirigeant soient poursuivis, se concrétisant par une seconde université politique d'été mais aussi par des contacts tout au long de l'année : la formation continue en sorte !

ANNE CHAUSSEBOURG.

Dans la future Assemblée, les R.I. devront être aussi nombreux que les élus des autres formations, *déclare M. Poniatowski*

L'hebdomadaire *Entreprise* publie, dans son numéro du 29 août, une interview de M. Michel Poniatowski, dans laquelle le ministre de l'intérieur précise que « *d'ici à la fin de l'année* », il aura quitté la présidence de la Fédération nationale des républicains indépendants, estimant qu'« *il y a contradiction entre l'animation d'un parti politique et les activités gouvernementales, l'appartenance à l'exécutif, la solidarité gouvernementale* ».

A propos des candidatures aux élections législatives, M. Poniatowski déclare : « *Les élections se feront autour d'une notion prioritaire qui est celle de la majorité présidentielle. La majorité qui soutiendra la politique du président. L'appartenance de tel ou tel candidat sera moins importante que la loyauté et le soutien au président de la République. C'est le meilleur candidat qui sera choisi. Quand il y en aura plusieurs, il y aura évidemment des primaires.*

» *Les républicains indépendants feront tout leur possible pour avoir de nombreux et bons candidats...*

» *Je ferai porter l'effort sur toutes les circonscriptions où nous aurons des chances sérieuses d'avoir des élus. Il faut que la formation qui soutient le président et lui seul, et sans autre considération, ait une place de choix, et soit par le nombre de ses élus aussi importante que toute autre formation.* »

Le ministre de l'intérieur a encore déclaré : « *L'agitation frénétique actuelle du P.C. tient à des objectifs bien précis :*

» — *distraire l'attention du Portugal ;*

» — *affirmer sa prééminence au sein de l'union de la gauche ;*

» — *approcher du pouvoir par le désordre.* »

JUSTICE

LE CINQUIÈME CONGRÈS DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DU CRIME S'EST OUVERT A GENÈVE.

(De notre correspondante.)

Genève. — Le cinquième congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui s'ouvre ce lundi 1er septembre au Palais des Nations, à Genève, devait se dérouler à Toronto. Mais le gouverement canadien, après avoir pris connaissance de l'invitation faite par l'ONU à l'Organisation de libération de la Palestine, a refusé d'accueillir le congrès, car, à son point de vue, « *des cas récents de recours à la violence en tant qu'instrument de pression politique* » ne sont pas conformes aux objectifs que s'est fixés cette réunion. Israël, jugeant, semble-t-il, qu'il ne pouvait se permettre une attitude qui serait en deça de celle du Canada, a décidé de s'abstenir de participer à ce congrès.

Dans un communiqué à la presse, la mission d'Israël auprès des Nations unies à Genève estime qu'« *inviter les représentants de cette organisation criminelle à ce congrès qui se propose de promouvoir la prévention du crime, cela défie la logique et la décence, même selon des critères adoptés récemment par certaines organisation internationales* », mais conclut que « *son abstention n'empêchera pas Israël de participer à l'avenir, comme par le passé, aux efforts internationaux pour la prévention du crime et de contribuer à la réalisation des buts réels du congrès* ».

La présence de l'O.L.P. à ce congrès n'a cependant pas étonné grand monde, puisque ce mouvement, comme tous ceux qui sont présentés par la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de l'unité africaine (et uniquement par ces deux organismes), est officiellement reconnu par l'O.N.U.. La ville de Genève s'est montrée une fois de plus conciliante, et l'Organisation des nations unies particulièrement compréhensive.

En effet, bien que le terrorisme et les autres formes de violence soient à l'ordre du jour du congrès, on peut lire dans un document rédigé par le service d'information de l'ONU : « *Le problème de la prévention et de l'élimination d'actes de terrorisme tels que le détournement d'avions en vol, la prise d'otages et la destruction d'installations collectives ou publiques est complexe parce qu'on ne peut pas bien comprendre les causes de ces délits (...). Dans quelle mesure l'élimination des actes de « terrorisme » est-elle liée à celle des injustices dont les peuples ont à se plaindre? Quel est le rôle des Nations unies dans la suppression des causes fondamentales et des expressions contemporaines de la violence de portée transnationale ?* »

L'ordre du jour du congrès, auquel participent à titre divers un millier de personnes, semble être démesurément ambitieux pour une réunion qui ne se tiendra que pendant une dizaine de jours. Il comprend notamment les points suivants : formes et dimensions nouvelles nationales et transnationales de la criminalité ; législations criminelles et procédures judiciaires, et autres formes de contrôle social dans la prévention du crime ; rôle nouveau qu'assument progressivement la police et les autres services chargés de l'application des lois ; traitement des délinquants dans les prisons ou dans la collectivité ; conséquences économiques et sociales de la criminalité. Parmi les rapports qui devront être étudiés, relevons celui qu'a préparé l'Organisation mondiale de la santé, curieusement intitulé : « Aspects sanitaires des mauvais traitements inutilement infligés aux prisonniers et détenus », lequel, à lui seul, pourrait on peut se demander, entre autres, quels peuvent bien être les mauvais traitements *utilement* infligés aux détenus...

ISABELLE VICHNIAC.

● *Quatre hommes armés de fusils de chasse ont été interpellés* le 29 août, près de Guétary (Pyrénées-Atlantiques), au cours d'un contrôle routier. Ils venaient de rendre visite, à l'hôpital de Bayonne, aux deux réfugiés basques blessés la veille au cours d'une fusillade, près de Bidache (*le Monde* du 30 août), et se rendaient à une manifestation à Hendaye. Inculpés de port d'armes prohibées — les fusils étant chargés de chevrotines, — les quatre hommes ont été laissés en liberté.

RELIGION

AU CONGRÈS EUROPÉEN DE VANNES

Les anciens élèves des jésuites vérifient la solidité de leurs amarres religieuses

De notre envoyé spécial

Vannes. — « *Plutôt mourir que trahir.* » Cette fière devise, inscrite à la gare de Vannes au bas d'une mosaïque représentant sainte Anne, sainte Ursule et sainte Marguerite, aurait pu servir d'argument au onzième congrès des anciens élèves des Pères jésuites. Il s'est réuni, du 27 au 30 août, au collège Saint-François-Xavier, qui s'enorgueillit d'avoir formé de très nombreux officiers, entre autres le général Fernand de Langle de Cary, un des vainqueurs de Verdun, des sénateurs et des députés « *défenseurs des libertés religieuses* », ainsi que cent vingt recrues qui se sont enrôlées dans l'armée pontificale entre 1860 et 1870.

Aujourd'hui comme hier, les « anciens » de Vannes ne peuvent et ne veulent renier leurs origines. Chacun sait que les jésuites ont formé l' « élite » du pays. Il suffit de jeter un œil sur la liste des cent cinquante congressistes français pour repérer plus de vingt-cinq vieilles familles de France. Renforçant ce noble effectif, trente-cinq Espagnols, vingt-quatre Belges, dix-neuf Italiens notamment, ont permis au congrès de présenter un caractère européen.

La présence du Père O'Keef, assistant général de la Compagnie de Jésus et représentant du Père Arrupe, général ; du Père André Costes, provincial de France, montre l'importance accordée à cette manifestation par les états-majors des jésuites.

Le Père Paul Valadier, professeur de philosophie à Paris, assurait la tâche ingrate de modérateur. Il l'a accomplie avec brio et non sans courage : refusant de se laisser enfermer dans un rôle de rapporteur des opinions émises dans les carrefours, il s'est efforcé d'élargir l'horizon du congrès quand celui-ci lui semblait se limiter à des conceptions trop traditionnalistes. Il n'a pas réussi pour autant à avoir l'oreille des jeunes.

Le thème de réflexion était ambitieux : « *La foi d'aujourd'hui dans le monde de demain : enseignement, engagement, langage.* »

Le père Valadier a ponctué ses propos d'observations opportunes : 1° Eviter une sorte de « tourisme théologique » ; 2° Relativiser la valeur de certains engagements « *plus ou moins heureux ou plus ou moins confortables dans la société et dans l'Eglise* » ; 3° Dénoncer les dangers de « *l'affaissement* » mais aussi du « *raidissement doctrinal* » ; 4° Regarder en face les problèmes posés par les divisions sociales et politiques des chrétiens ; 5° Poser la question des « interdits » qu'un croyant doit reconnaître, faute de perdre son identité ; 6° Le christianisme est-il « *une religion de l'au-delà* » ou plutôt une religion qui « *brise tous les au-delà* » (unité des deux commandements d'amour de Dieu et du prochain, Incarnation, Pentecôte) ? ; 7° Prendre garde au « *phénomène de désertion de l'univers mental dans lequel les expressions de la foi se sont coulées* ».

Les premières réactions sur le thème du congrès montrent le pluralisme des opinions, confirmé par la suite dans des carrefours très ouverts. Certains se sont plaints de « *contraintes excessives* » de la formation reçue jadis dans les collèges et du danger d'un « *comportement mécanique dans la foi et dans la vie chrétienne* ». « *Nos collèges, a-t-il dit, ne nous ont pas suffisamment ouverts aux problèmes sociaux et politiques et à la vie de l'Eglise, si riche de changements.* »

D'autres, au contraire, ont fait remarquer que l'éducation actuelle reçue dans ces collèges représente « *un affadissement de la cohérence* » observée jadis.

La tendance conservatrice du président de la Fédération française des anciens élèves, Me Lombard, premier adjoint au maire de Marseille, n'est pas passée inaperçue. « *La foi n'est pas une recherche indéfinie,* a-t-il dit dans son discours d'ouverture. *Elle a un contenu bien précis. Veillons à ce que nos enfants ne soient point contaminés par les erreurs qui s'infiltrent dans la recherche catéchuménale. (...) Sous prétexte du respect de la liberté il y a, en fait, dans le retard proposé pour l'administration du baptême, un renouvellement de la tendance orgueilleuse de l'homme et un refus de la reconnaissance du péché originel. Dans la logique de ce raisonnement, il y a la négation de la rédemption et de la divinité de Jésus-Christ.* »

Comment désavouer plus clairement le Père Moingt, jésuite, rédacteur aux *Etudes*... (*le Monde* daté 18-19 mai 1975).

Par obéissance au pape et par fidélité aux jésuites qui prononcent un vœu spécial d'obéissance à l'évêque de Rome, l'orateur déclare accepter la réforme liturgique voulue par le concile, mais son adhésion semble s'appuyer uniquement sur ces motifs extérieurs. Il estime le succès numérique de Taizé infime à côté de celui de Lourdes, de Fatima et du Vatican. « *Heureusement,* conclut-il, *l'esprit souffle encore* » chez les « *martyrs* » des camps de concentration de l'Union soviétique.

Le Père Valadier devait regretter, pour sa part, que certains soient peu renseignés sur les nouvelles méthodes catéchétiques qui sont pourtant le « *produit d'une évolution profonde* ».

Signe distinctif de ce congrès : les jeunes ne l'ont pas boudé. Vingt Français, quinze Espagnols, dix Italiens, entre autres, mais leur participation fut, comme il se doit, quelque peu orageuse et émaillée de critiques à tout prendre constructives. En voici quelques-unes : fatalement, d'un congrès il ne sort pas grand-chose ; pseudo-intellectualisme ; dépréciation des valeurs du cœur et du subjectivisme ; absence de conclusions ; débats trop abstraits ; manque d'allusion à des situations politiques tragiques ; exigences de la justice négligée ; théologie de la libération ignorée, etc. Ces jeunes, pourtant, sont loin d'être des « casseurs » ; ils répugnent à couper le cordon ombilical, et le disent clairement.

« *Nous admettons parfaitement,* ont-ils dit, *que les adultes professent une opinion différente. En leur temps, ils ont été le moteur de la foi et cela ne saurait être oublié. Nous ferons en sorte que le dialogue, même s'il est brutal, se poursuive.* »

Au total, ce congrès, contrasté et hésitant entre l'attachement au passé et le désir de ne pas rester en marge des nécessités actuelles, a atteint, pour une part, son but. Au-delà des amitiés nouées ou renouées, il aura permis, ce qui n'est pas si fréquent, un échange pacifique entre des chrétiens traditionnalistes et des chrétiens plus ou moins modérés, contribuant ainsi à ébranler des convictions plus ou moins paresseuses.

Les jésuites de France ne sont pas dupes des risques pris lorsqu'ils ont choisi d'élever les classes dirigeantes. Mais à celles-ci, ils apportent incontestablement une ouverture d'esprit puisée aux sources d'une foi élaborée qui transcende les préjugés de classes. C'est la méthode du goutte à goutte. En est-il une autre quand on a opté pour le réformisme plutôt que la révolution ?

HENRI FESQUET.

DEUX FOIS MOINS D'ÉTABLISSEMENTS DEUX FOIS PLUS D'ÉLÈVES

Si la Compagnie de Jésus a fermé la moitié de ses établissements scolaires en France depuis une vingtaine d'années, il en reste encore une dizaine, sans compter l'ICAM (arts et métiers) de Lille, Sainte-Geneviève (préparation aux grandes écoles), une école supérieure d'agriculture, une école technique.

Les effectifs actuels des élèves (une vingtaine de mille) ont doublé depuis la diminution du nombre des établissements, notamment depuis la mise en œuvre des contrats d'association.

Peu à peu, les jésuites cèdent la main. C'est ainsi que trois de leurs collèges secondaires sont dirigés par des laïcs et que la plupart des professeurs ne sont pas prêtres. Il reste encore pourtant un jésuite français sur quatre affecté à l'enseignement. A signaler en outre deux collèges en coresponsabilité avec le diocèse et la présence de plusieurs jésuites dans divers établissements dont ils n'ont pas la responsabilité.

Les jésuites français ont, d'autre part, un collège à Alger et un collège agricole au Maroc.

HISTOIRE

UNE LETTRE DE M. BOROTRA SUR PHILIPPE PÉTAIN

A propos de l'émission de TF 1 sur Philippe Pétain à l'île d'Yeu (le Monde *du 17-18 août), où il était dit qu'il avait refusé de gagner l'Algérie en 1942 pour ne pas « se mettre sous les ordres de quelqu'un qu'il avait connu gamin » (de Gaulle), M. Jean Borotra, qui fut commissaire général à l'éducation générale et aux sports de 1940 à 1942, nous écrit :*

Je vous ai apporté moi-même, il y a environ deux ans, le témoignage d'une haute personnalité, ami de longue date du maréchal, qui abrita un maquis dans sa propriété de l'Allier, fut déporté à Dachau et libéré en 1945 dans l'état le plus pitoyable.

Se trouvant le matin du 11 novembre 1942 en mission de résistance sur les bords de l'Allier, la personnalité en question, voyant les troupes allemandes franchir la ligne de démarcation, se précipita à Vichy pour supplier le maréchal de prendre l'avion pour l'Afrique du Nord « *en emportant le drapeau de la France avec lui* ».

Il ne put voir le maréchal, à qui son message fut toutefois immédiatement transmis et qui lui fit sur le champ la réponse suivante : « *Je porte la responsabilité de tous les Français en moi. Je resterai, car je ne puis les emporter avec moi. C'est eux que je veux sauver. Je resterai entre le marteau et l'enclume. Un maréchal n'abandonne jamais son armée. Il la sauve ou il suit son destin et meurt avec elle ou pour elle.* » J'ai désormais l'autorisation de communiquer le nom de la personnalité qui reçut cette noble réponse : le prince Xavier de Bourbon-Parme.

Le maréchal imaginait sans peine les représailles terribles que Hitler aurait infligées à la France et aux Français s'il avait soudain appris, le 11 novembre, que le chef de l'Etat français, après trente mois d'attentisme et de prétendue collaboration, avait, à un moment crucial de la guerre, révélé ses vrais sentiments et repris le combat aux côtés des alliés.

A mon ami le général Héring, venu lui exprimer son regret de la décision prise par lui, le maréchal déclara : « *Si j'étais parti, vous auriez eu le régime de la Pologne, et les premières victimes eussent été nos prisonniers.* »

A la même époque, il fit une réponse analogue à l'amiral Auphan, si proche de lui en ces jours dramatiques. Il ajouta que la guerre serait probablement très longue encore et qu'il était essentiel d'essayer de protéger l'existence physique de la population métropolitaine et du million de prisonniers, otages en Allemagne.

MÉDECINE

A compter du 1er septembre

LE TARIF DES CONSULTATIONS EST PORTÉ A 30 F

En vertu des accords négociés au printemps entre les syndicats de médecins et les caisses nationales d'assurance-maladie (*le Monde* du 30 mai), le tarif des consultations des médecins généralistes est porté à 30 francs dans toute la France à compter du 1er septembre ; il était depuis le 15 juin de 29 francs à Paris et dans les départements de la « petite couronne » et de 28 francs ailleurs.

Les tarifs des visites de généralistes (38 francs à Paris, 36 francs en province), des consultations (44 francs et 42 francs) et visites (52 francs et 50 francs) des spécialistes demeurent, pour le moment, inchangés ; ils seront relevés le 1er novembre.

ÉDUCATION

Les pouvoirs des conseils d'administration d'établissement

Le tribunal administratif de Grenoble annule une décision rectorale

Quels sont les pouvoirs réels des conseils d'administration des établissements d'enseignement public (institués par un décret du 8 novembre 1968) ? Dans quelles conditions les délibérations de ces conseils sont-elles valides ? Un jugement prononcé le 5 juillet dernier par le tribunal administratif de Grenoble apporte à ces questions importantes pour la vie des établissements certains éléments de réponse.

Un membre coopté du conseil d'administration du lycée Monge de Chambéry (Savoie), M. Yves Jouvel, avait saisi, le 29 mars 1974, le tribunal administratif de Grenoble. Il lui demandait l'annulation d'une décision en date du 4 février 1974 par laquelle le recteur de l'académie de Grenoble avait refusé d'annuler les mesures d'application de la « carte scolaire » prises en mars 1973 par le ministère de l'éducation nationale.

Il s'agissait de transférer des classes de premier cycle du lycée Monge de Chambéry au lycée Jules-Ferry de la même même ville, et des classes de second cycle du lycée Jules-Ferry au lycée Monge. L'élaboration d'une carte scolaire a été entreprise en 1963 afin de réaliser « *un réseau cohérent d'établissements publics d'enseignement du second degré...* » Cette carte scolaire a été progressivement modifiée en fonction de l'évolution démographique.

Informé de ces projets, le conseil d'administration du lycée Monge avait, dès sa séance du 15 décembre 1972, et ensuite à de nombreuses reprises, manifesté son hostilité aux conditions dans lesquelles ce transfert devait avoir lieu. Il arguait notamment de « *l'aggravation des conditions de vie et de sécurité des élèves qui résulterait de l'augmentation des effectifs, dès lors que l'établissement n'était pas corrélativement doté des moyens permettant d'éviter cette aggravation* ».

La décision ministérielle du 9 mars 1973 autorisa cependant les transferts prévus. Se fondant sur le fait que cette décision ne fut pas communiquée au conseil d'administration du lycée Monge, le tribunal a donné tort au ministère. Mais, surtout, il a estimé qu'après la demande d'annulation de transfert formulée par M. Jouvel l'application de cette mesure devait être suspendue « *jusqu'à ce que soient réunies les conditions permettant d'éviter (...) une aggravation des conditions de vie et de sécurité des élèves* ».

Tout autant que l'arrêt du tribunal, qui a annulé la décision du recteur de Grenoble (refus de suspendre la réalisation du transfert), ce sont ses attendus qui retiennent l'attention : rappel vigoureux de la « *compétence générale* » des conseils d'administration et des termes de l'article 8 du décret du 8 novembre 1968, qui dispose que les délibérations des conseils d'administration sont exécutoires dans les vingt jours si l'autorité de tutelle ne les conteste pas dans ce délai.

Que cette affaire soit ou non appelée à faire jurisprudence (il reste au ministère de l'éducation la possibilité d'un recours auprès du Conseil d'Etat), elle constitue un précédent intéressant. C'est en effet la première fois qu'un tribunal administratif conforte dans ses pouvoirs, à l'encontre du centralisme souvent assez rigide exercé par le ministère de l'éducation, un conseil d'administration d'établissement secondaire.

● *Le conseil municipal de Villefranche-du-Périgord (Dordogne)* a repris sa démission après l'annonce de la réouverture, à la prochaine rentrée, de l'école à classe unique du hameau de Saint-Etienne-des-Landes (*le Monde* du 27 août). C'est grâce à une dotation supplémentaire en postes que ce « sursis » a pu être accordé à l'école de Saint-Etienne-des-Landes.



SOCIÉTÉ

LE CONGRÈS DE LA LIBRE PENSÉE DÉNONCE LE DANGER DE LA PROLIFÉRATION DES SECTES RELIGIEUSES.

(De notre correspondant.)

Niort. — Commencé jeudi, le congrès de la Libre Pensée s'est terminé dimanche 31 août à Niort, où il a réuni deux cent cinquante délégués. Les travaux étaient consacrés aux aliénations économiques et sociales de la société. Les participants ont aussi passé en revue les problèmes du Vietnam, de l'Inde et de l'Espagne. Le congrès a condamné « *l'intervention de la hiérarchie religieuse dans la vie politique du Portugal et stigmatisé l'action de Mgr Da Silva* ». Il a aussi constaté que « *l'épiscopat français n'a pas désavoué l'archevêque de Braga* ».

Les libres penseurs, qui se défendent d'être exclusivement animés par une passion anticléricale, ont, néanmoins, consacré une bonne part de leurs débats à « *l'oppression religieuse* ».

La résolution finale fait état, à diverses reprises, des dangers que peuvent représenter selon le congrès l'armée et l'Eglise. « *Constatant que les représentants de l'Eglise sont à tout propos invités à donner leur point de vue et à participer aux débats, le congrès demande que la libre pensée apparaisse à la télévision et à la radio, chaque fois qu'un débat porte sur des questions philosophiques et religieuses.* »

Enfin, le congrès de Niort a dénoncé « *le danger de la prolifération des sectes religieuses* ». Il estime nécessaire « *d'organiser une vaste campagne d'explication et de désintoxication pour démystifier également les religions, nouvelle version d'une escroquerie généralisée* ».

Le congrès a réélu à la présidence M. René Labregère (d'Angers), qu'entourent au bureau national MM. Robert Dallan (Paris), vice-président ; Henri Lecoultre (Dijon), secrétaire général ; Denis Pelletier (Paris), secrétaire adjoint ; et Jean Lacassagne (Lyon), trésorier.

M. Henri Guille (Aisne) devient président de la mutuelle, assisté de Mme Lecoultre et de MM. Maurice Azoulay et Charles Lods.

RAYMOND SILLARD.

CARNET

Naissances

— M. Brooks Bastiand et Mme, née Sylvie Enfru, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Charles Edward

le 9 août 1975,
La Feuilleraie,
Kerbascal,
29 S. Saint-Jean-Trolimon.

M. Jean-Claude Debuisser et Mme, née Marie-France Lacombe, ont la joie d'annoncer la naissance de

Bertrand,

le 27 août 1975, 29, place Bossoutrot 78140 Vélizy.

— LL. AA. le Prince et la Princesse Murat ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Laetitia,

le 27 août 1975,
27, boulevard de Beauséjour,
75016 Paris.

— M. Albert van der Schueren-Devèze et Mme, née Véronique Symons, ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fils

Matthieu,

le 17 août 1975.
« Ter Heuve »,
B 3071
Erps-Kwerps (Belgique).

Mariages

— M. Jacques Betherosse et Mme, née Marie-Juliette Joubert, M. André Halary et Mme, née Marie-Claire Dieudonné, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Evelyne et Louis-Pascal

qui sera célébré le 6 septembre à 11 h. 30 en l'église Sainte-Eugénie de Biarritz.
2, rue Port-Neuf,
64100 Bayonne.
Beaulieu,
64250 Cambo-les-Bains.

— Mme Pierre Combin,
M. et Mme Louis Bidreman,
ont le plaisir de vous faire part du mariage de leurs enfants

Philippe et Isabelle.

La messe de mariage a été célébrée dans l'intimité le samedi 30 août en l'église Saint-Grégoire à Tourrette-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— M. et Mme J.-P. Durand sont heureux de faire part du mariage de de leur fille Catherine avec Gilles Verrier le 19 août 1975.
Saint-Germain-en-Laye.

Décès

— Mme Félix Blois, son épouse,
M. et Mme Alain Duquet, ses enfants,
MM. Gilles et Yann Duquet, ses petits-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix BLOIS,
joaillier-fabricant,

survenu le 28 août dans sa quatre-vingt-sixième année, au Port-Blanc (22).

Les obsèques, dans la chapelle du Port-Blanc, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Montmartre, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
30, rue des Archives,
Paris-4e.
9, rue Charlot,
Paris-3e.

— On apprend la mort de

M. Pierre CHARTOIS,

décédé le 28 août à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu le 2 septembre à Saint-Martin-de-Nigelles (Eure-et-Loir).

[Né le 24 avril 1907 à Paris, M. Pierre Chartois a commencé sa carrière à l'Agence Havas en 1929. Conseiller au commerce extérieur (1958-1967), administrateur de la Société nationale de publicité-presse et du B.V.P., il était délégué du Groupement des journaux régionaux de l'Ile-de-France. A ce titre, M. Pierre Chartois avait été chargé en février dernier d'une mission d'information sur les problèmes des journaux gratuits.]

— Françoise Danel,
Rose-Marie et A.-Louis Zugmeyer et leur famille,
Geneviève et Gérard Colonne et leurs enfants,
Marthe et Bernard Doblecki et leur famille,
Marie-Madeleine Danel, en religion Sœur Marie-Christiane, bernardine,
Odile et Truong Dinh Kim et leur fils,
Brigitte Danel,
Les familles Georges Danel-Gennevoise, Alphonse Motte-Jacquart, et leurs descendances,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph DANEL,
tertiaire de Saint-Dominique,
professeur honoraire de la faculté libre de droit de Lille,

chevalier de saint Grégoire le Grand, endormi dans la paix du Seigneur le vendredi 22 août 1975, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La messe de funérailles a été célébrée le mercredi 27 août en l'église Saint-Sauveur à Lille, sa paroisse.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel, le 25 août 1975, de

M. Georges DECOUDUN,
architecte D.P.L.G.,
croix de guerre 1939-1945,

et de

Mme Georges DECOUDUN,
née Jeanne Frédéric.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 29 août en l'église réformée de Versailles, suivies de l'inhumation au cimetière de Sermaise (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
« L'Eternel est mon berger... »
8, villa Cœur-de-Vey,
75014 Paris.

— M. Bernard Drôme,
M. et Mme Michel Stefani et leurs enfants,
M. et Mme Claude Stefani et leurs enfants,
Le commandant et Mme Henri Prudhomme, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Auguste Courtalon, ses enfants et petits-enfants,
M. Pierre Durand, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Drôme et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne DROME,
née Prudhomme,

survenu à Saint-Pierre-en-Port (Seine-Maritime), le 24 août 1975, après une cruelle maladie.

La cérémonie religieuse et les obsèques ont eu lieu à Saint-Pierre-en-Port, le 26 août, dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
10, rue de Fontenay,
94130 Nogent-sur-Marne.
65, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Les Pommiers, chemin du Golf,
76200 Dieppe.

— Mme José Fermont née Olga Luwisch,
M. et Mme les docteurs Arthur et Françoise Fermont
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Henri Fermont et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. José FERMONT,
ingénieur E.S.E.,

survenu à Nice dans sa soixante-sixième année le 24 août 1975.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse le 29 août 1975.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
54, rue Boissonade,
75014 Paris.

— La direction et le personnel de la société INFRA ont le très vif regret d'annoncer le décès de

M. José FERMONT,
président-directeur général honoraire,
fondateur de la société

16 bis, rue Soleillet,
75020 Paris.

— Mme René Gillet, née Hendrickx,
Le capitaine et Mme Bruno Gillet et leurs enfants,
M. et Mme Michel Baudot et leurs enfants,
M. Jean-Thierry Gillet,
Le docteur et Mme Jacques Robert,
Le professeur et Mme André Weil, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lucien Gillet,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Général René GILLET (C.R.)
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
président de l'Entraide de la Légion d'honneur côte basque,
délégué général du Souvenir français Pyrénées-Atlantiques,

survenu à Ibarron, entouré des siens, le 9 août 1975 dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité paroissiale le 11 août en l'église de Saint-Pée-sur-Nivelle.

Une messe sera dite ultérieurement en la chapelle des Invalides.
64310 Saint-Pée-sur-Nivelle.

— Mme Bruno Jamet, née Anne-Marie Vieuille, son épouse,
Bertrand, Bénédicte et Anne-Catherine Jamet, ses enfants,
M. et Mme André Jamet, ses parents,
M. et Mme Jean-Michel Jamet,
M. et Mme Xavier Jamet,
ses frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bruno JAMET,

rappelé à Dieu, le lundi 25 août 1975, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 28 août en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi, sa paroisse.
10, rue Willy-Blumenthal,
78160 Marly-le-Roi.

— Mme Jean Kestemberg,
Mlle Catherine Kestemberg,
Le docteur Patrick Ajchenbaum,
Le docteur René Angelergues,
Le docteur Serge Lebovici,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean KESTEMBERG,
leur époux, père et ami.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Friant,
Paris (14e).

— Le Collège médical et le personnel de l'Association de santé mentale du 13e arrondissement ont le vif regret d'annoncer le décès du

docteur Jean KESTEMBERG,
directeur de son centre de psychanalyse et de psychothérapie.

76, rue de la Colonie,
Paris (13e).

— Le docteur Pierre Luquet, président et les membres de la Société psychanalytique de Paris, ont le vif regret de faire part du décès de leur collègue,

le docteur Jean KESTEMBERG,
membre titulaire
de la Société psychanalytique de Paris et de l'Institut de psychanalyse.

187, rue Saint-Jacques,
Paris (5e).

— Mme Suzanne Monden de Genevraye
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MONDEN DE GENEVRAYE,
directeur honoraire de banque,

survenu le 19 août 1975 dans sa quatre-vingt-cinquième année, en son domicile résidence de l'Ara,
06140 Vence.

— Mme Aimé Paix,
M. et Mme Jean-Claude Paix et leur fils,
M. et Mme Daniel Paix,
Mlle Irma Paix,
M. et Mme Antonin Paix et leurs enfants,
Mme Thérèse Paix et ses enfants,
M. et Mme Jean Rambaud,
Les familles Paix, Rambaud, Richard, parents et alliés,
vous font part du décès de

M. Aimé PAIX,
instituteur honoraire,
officier des Palmes académiques,

à l'âge de soixante-deux ans, le 27 août 1975.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 29 août.
« Sian Aqui », impasse Desprez,
83100 Toulon.

— On nous demande d'annoncer le décès de

M. Jean POIREL,
compagnon de la Libération,
ancien fonctionnaire
du Bureau international du travail,

survenu subitement le 25 août 1975 à Pineuilh (Gironde).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

A la demande du défunt, il n'y aura pas de condoléances.

[Né le 3 août 1910 à Dizy-Magenta (Marne), M. Jean Poirel, licencié en lettres, est nommé, en 1939, secrétaire à la représentation parisienne du Bureau international du travail, avant de devenir chef de service au siège du BIT à Genève. Sous-lieutenant à la treizième demi-brigade de la Légion étrangère durant la guerre de 1939-1945, il est fait compagnon de la Libération le 20 novembre 1944.]

— Mme Louis Prioux, son épouse,
M. et Mme Jean Prioux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Prioux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Prioux
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis PRIOUX,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,

survenu le 18 août dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 20 août à Benassay 86400.

— On nous prie d'annoncer le décès à Paris, après une courte maladie, de

Mme ULLMANN-MAYER,
née Lilian Ullman.

De la part de :
M. Philippe Mayer, son petit-fils,
Des familles Wiener - Newton, Ullmann, Freeman, et de Mme Renée Zeff.

L'inhumation aura lieu mardi 2 septembre, à 10 h. 45, porte principale du cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
40 E, route de Malagnou,
1208 Genève.
23-60, Pacific-Avenue,
94115 San-Francisco, U.S.A.

— Mme Jean-Noël Vallat,
Le docteur et Mme Jean-Michel Vallat et leurs enfants,
M. et Mme Francis Vallat
et leurs enfants,
M. et Mme Hubert - Antoine de Mascarel de la Corbière,
Mlle Pascale Vallat,
ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu du

docteur Jean-Noël VALLAT,
professeur à la Faculté,
médecin des hôpitaux,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 23 août 1975.

La cérémonie religieuse a eu lieu au Vigen, dans l'intimité familiale.
13, rue d'Isly,
87000 Limoges.
Le Mas de Briance,
87220 Boisseuil.

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de

M. Georges VILLEPELET,
prêtre de Saint-Sulpice,

décédé à Paris le 31 août 1975.

De la part de :
M. le Chanoine Paul Villepelet et de Mlles Jeanne et Solange Villepelet,
Mgr Villepelet,
Mme A. Berthier,
Les familles Peynot, Berthier, Labarbarie,
M. le Supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Les obsèques auront lieu à l'église Saint-Sulpice, Paris (6e) le mercredi 3 septembre à 14 heures.
10, rue Abbé-Moreux,
18000 Bourges,
18200 Saint-Amand-Montrond,
6, rue du Regard,
75006 Paris.

Remerciements

— Mme Jean Fabre, soutenue par ses enfants, sa famille et ses amis, est dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui parviennent de toutes parts à l'occasion du décès de Jean FABRE, son mari. Elle remercie du fond du cœur ceux qui partagent son deuil, sachant que, comme elle, ils se souviendront avec reconnaissance de celui qui, dans tous les cœurs, demeurera vivant.

Psaume IV, verset 7.

— Mme Marcel Artiveaud, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui lui ont été adressées lors de la disparition brutale de

M. Marcel ARTIVEAUD,

le 10 août 1975, prie tous ses amis d'accepter l'expression de sa profonde gratitude.
15, avenue de La Motte-Picquet,
75007 Paris.

Visites et conférences

MARDI 2 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Abbesses : « A travers le vieux Montmartre » (Mme Bachelier). — 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « Un monastère classique : le Val-de-Grâce » (Mme Bouquet des Chaux). — 15 h., 58, rue de Richelieu : « La Bibliothèque nationale » (Mme Philippe).



(Publicité)

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

ISSEC : Automne 1975

• *des programmes nombreux et complets*
• *un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise*

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici sept ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs ; ils étaient un millier cette année. Précisons que si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

L'ISSEC est partenaire du Germe, 24, rue Hamelin (téléph. 727-80-20).

Le choix d'un institut de perfectionnement

EN matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent sur les bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Evaluer la qualité de programmes de formation est complexe. Il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion...), de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation *a posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre de responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 % ; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 % ; oct. 1974 : 61 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'Institut supérieur des sciences économiques et commerciales a connu un développement remarquable.

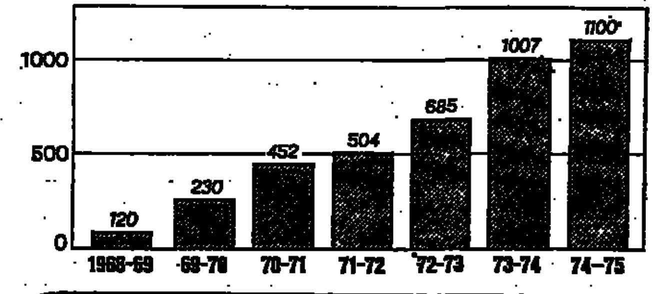
Plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants.

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 d'installations ultra-modernes à Cergy-Pontoise, qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC se déroulent aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS A L'ISSEC



Les diplômes de spécialité ISSEC

LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur onze axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à onze « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés, discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprise et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et des techniques afférentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail (de cinq à huit sessionnaires) sont constitués au sein de chaque crédit. Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices et effectuer en commun des travaux de recherche suivis par le professeur.

ANGLAIS, ALLEMAND, ARABE, RUSSE, etc.

Le centre de langues ESSEC-ISSEC propose à Paris et à Cergy

● Cours de langues, soit par petits groupes, soit en individuel, faisant appel à des méthodes actives, éprouvées, utilisant un équipement pédagogique moderne (laboratoires, vidéo, magnétoscope) et animés par une équipe d'enseignants qualifiés et spécialisés dans le recyclage des adultes.

● Cours pour débutants, faux débutants, de niveau intermédiaire et confirmé, axés sur l'apprentissage de la langue, mais orientés dès le début sur le maniement du langage des affaires.

● Horaires souples adaptés aux contraintes de chacun allant de quatre heures à dix heures par semaine.

● Sessions intensives de recyclage en immersion sous forme de journées bloquées (en anglais seulement) ; recyclage d'anglais général pour faux débutants.

● Recyclage d'anglais d'affaires pour niveau intermédiaire (le but de cette session est de donner plus d'assurance et d'aisance dans l'expression en faisant appel entre autres aux jeux de rôles et discussions de cas).

★ Pour tous renseignements, s'adresser à : Centre de langues ESSEC/ISSEC. BP 105. 95001 CERGY. Tél. : 030-40-57 (postes 543-544). Tests sur rendez-vous à Paris ou à Cergy, à partir du 1er octobre 1975.

SESSION D'AUTOMNE 1975 :
Le centre d'orientation est ouvert

SI vous êtes intéressés par les enseignements de l'ISSEC, il faut, pour vous inscrire, remplir un dossier de candidature et rencontrer un animateur du centre d'orientation de l'Institut.

Ce centre siège en permanence, et il est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller dans le choix d'un programme de perfectionnement. La session d'automne se déroulera du 13 octobre à février 1976.

OPTIONS	CREDIT 1	CREDIT 2	CREDIT 3	CREDIT 4
A. — DIRECTION ET MANAGEMENT	Jeu de gestion	Méthodes et techniques de la direction	Politique générale	Direction et stratégie Jeu de simulation
B. — RELATIONS HUMAINES a) Communication et information.	Expression orale	Conduite de réunion	Le travail en groupe	Créativité et innovation
b) Hommes et organisations.	Contrôle des objectifs et motivation des hommes	Changement et développement des ressources humaines		
C. — FONCTION PERSONNEL	Les techniques de la fonction personnel	Place des relations industrielles dans la fonction personnel	Structures et communications dans l'entreprise	Définition des politiques dans la fonction personnel
D. — FONCTION FORMATION	Les méthodes pédagogiques en formation permanente	La pratique de la formation	Le management de la formation	Psycho-pédagogie de la fonction permanente
E. — MARKETING	Marketing fondamental	A) Méthodes quantitatives pour la gestion B) Etudes et recherches en marketing C) Méthodes de prévisions commerciales D) Statistiques appliquées au marketing	E) Exportations et marketing sur les marchés étrangers F) Direction des ventes G) Publicité H) Politique de distribution et merchandising	I) Marketing des produits industriels J) Formation de l'équipe de vente K) Politique de marketing
F. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION	Comptabilité générale de gestion	Comptabilité analytique	Comptabilité approfondie	Contrôle de gestion
G. — GESTION FINANCIERE	Comptabilité financière	Gestion financière	A) Bourse et évaluation des sociétés B) Crédit et institutions financières	A) Les décisions financières de l'entreprise B) Les finances internationales
H. — INFORMATIQUE	Eléments de base d'informatique	Systèmes d'informatique dans l'entreprise		
I. — GESTION DE LA PRODUCTION	Techniques de contrôle de production	A) Conception d'un système de production B) Gestion des approvisionnements C) Ordinateur et modèles mathématiques en gestion de production	Système d'information en gestion de production	Stratégie de production
J. — DROIT DE LA GESTION	Droit général des affaires	Droit des sociétés et des organisations	Droit du travail et de la Sécurité sociale	Droit fiscal des affaires
K. — ECONOMIE	Structures industrielles et initiation à la stratégie des marchés	Stratégie des entreprises et politiques de concurrence		

Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir une brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

ISSEC Etablissement privé agréé sur le plan national au titre de l'article 14§3 de la loi du 16 juillet 1971.

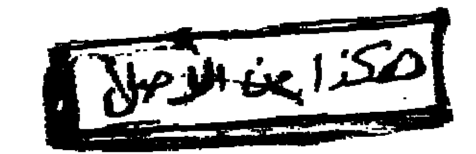
24, rue Hamelin, 75116 PARIS

Tél. : 727-80-20 - Métro : Boissière ou Iéna

Télex : 63943

ou : B.P. 105 - 95001 CERGY - Téléph. : 030-40-57





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

A propos du rapport du Fonds monétaire

L'opposition entre taux de change fixes et taux flottants est souvent un leurre

ALORS que le Fonds monétaire, dont l'assemblée générale annuelle se réunit ce lundi à Washington (voir page 1), avait été conçu par ses fondateurs comme le gardien de la charte de Bretton-Woods instituant un régime de parités fixes, on lit dans son rapport annuel de 1975 (*le Monde* du 26 août) une déclaration qui en d'autres temps aurait été considérée pour ce qu'elle est, à savoir un véritable sabordage intellectuel : « *tout compte fait*, écrivent les auteurs du rapport, *il semble que la flexibilité des taux de change ait permis à l'économie mondiale de surmonter une série de situations délicates et de s'accommoder des tendances divergentes des coûts et des prix dans les économies nationales, sans entraîner autant de perturbations dans le commerce et les paiements que ne l'aurait fait un régime de parités fixes.* »

Ce texte a une portée politique : il apporte de l'eau au moulin des Américains, qui s'opposent à la thèse française selon laquelle, dans les nouveaux statuts du Fonds monétaire, les taux de change fixes devraient être considérés comme la règle et les taux de change flottants comme l'exception. Pour eux les deux régimes devraient être mis sur un pied d'égalité, ce qui reviendrait dans les faits à privilégier le premier. Mais la politique est une chose et l'analyse objective (ou aussi objective que possible) en est une autre. De ce dernier point de vue, le jugement porté par le F.M.I. n'est pas clair, car c'est en apparence seulement que les experts de cette institution comparent les mérites respectifs du régime des changes en vigueur avec un système de parités fixes.

Ce qu'ils affirment revient à dire que les taux de change flexibles, tels qu'ils sont pratiqués actuellement, ont présenté moins d'inconvénients que ne l'aurait fait la prorogation à toute force du régime de change qui existait avant le mois de mars 1973, c'est-à-dire avant le mois au cours duquel il a été décidé que les banques centrales cesseraient d'intervenir pour défendre les parités officiellement déclarées. Sur ce point, on ne peut que donner acte aux économistes du F.M.I.

Le régime en vigueur avant mars 1973 était proprement intenable, étant donnée l'importance des sommes que les spéculateurs pouvaient mobiliser pour monter à l'assaut de telle ou telle monnaie, soit pour l'obliger à dévaluer, soit pour la contraindre à réévaluer. En quelques séances de marché, on voyait les principales banques centrales contraintes d'acheter 2, 5, voire 10 milliards de dollars. Un tel jeu ne pouvait être poursuivi longtemps. Quand une décision est devenue nécessaire, il est trop tard pour se demander si elle est souhaitable ou non : celle qui a été prise en mars 1973 n'était pas le résultat d'un choix, elle résultait d'un constat d'impuissance. Le graphique que nous publions p. 12, relatif à l'évolution des réserves de change depuis dix ans, montre qu'à partir de 1970 les banques centrales ont dû acquérir d'énormes quantités de dollars, provoquant ainsi une vague sans précédent d'inflation dans le monde entier. Persévérer dans ces conditions aurait été une erreur diabolique.

Un effondrement en plusieurs étapes

Mais de ce qui précède conclure à la supériorité, même temporaire, du régime des taux de change flexibles sur les taux de change fixes, comme le fait, apparemment sans sourciller, le F.M.I., est aller un peu vite en besogne. C'est sous-entendre que la généralisation des taux de change flottants en mars 1973 a marqué le passage brutal d'un régime à un autre. Or une telle interprétation résiste mal à l'examen des faits. *Le système de Bretton-Woods ne s'est pas écroulé d'un seul coup. Il s'est effondré en plusieurs étapes dont chacune et pas seulement la dernière, a consacré l'abandon d'une pièce essentielle du système.*

Sans doute n'est-il pas arbitraire de faire remonter le premier ébranlement sérieux de l'édifice à la dévaluation de la livre sterling intervenue en catastrophe le 17 novembre 1967. Il a beau être de mode aujourd'hui d'affirmer, même en France, qu'un système de taux de change fixes peut très bien s'accommoder de parités périodiquement « ajustables », il est évident que les ajustements, lorsqu'ils touchent une grande devise et ne sont pas accompagnés, comme c'était le cas alors, des mesures qui s'imposent pour rendre crédible la nouvelle parité, sont de nature à aggraver les déséquilibres déjà à l'œuvre. C'est ce qu'on allait voir dans les mois qui suivirent la dévalorisation du sterling. Celle-ci déclencha une formidable vague de spéculation sur le métal jaune, qui allait conduire, le 17 mars 1968, à la dissolution du « pool » de l'or, puis, de proche en proche à la destruction du subtil mécanisme de Bretton-Woods.

Le « pool » de l'or constitué par les principales banques centrales avait pour mission de maintenir, par des interventions adéquates aux alentours de 35 dollars l'once, le cours de l'or sur le marché libre. Il assumait donc l'importante responsabilité d'assurer, pour les personnes privées, la libre convertibilité des monnaies en or à taux fixe. A partir du moment où les banques centrales membres du « pool » décidaient de retirer leur épingle du jeu, il cessait d'exister un prix unique pour l'or. Le fait qu'il y avait désormais un prix du marché libre généralement plus élevé que le prix officiel frappait constamment de suspicion ce dernier. C'est un fait que la trésorerie américaine allait devenir de plus en plus réticente pour accepter les demandes de remboursement en or formulées occasionnellement par des banques centrales étrangères.

Une décision mortelle

Présentée par la quasi-totalité des commentateurs comme une sage disposition, l'institution d'un double marché de l'or était en réalité mortelle pour le système des taux de change fixes : un tel système ne peut indéfiniment se perpétuer si les transactions officielles sur or n'y jouent pas un rôle important. Il faut, en effet, que les banques centrales puissent, par ce moyen, résorber une fraction au moins des avoirs en devises qu'elles sont amenées à accumuler par leurs interventions sur le marché. Si la résorption devient impossible, parce que la libre convertibilité en or est supprimée *de jure* ou *de facto*, le Gold Exchange Standard développe tous ses effets pernicieux, si justement dénoncés par M. Jacques Rueff.

C'est un fait qu'après la décision prise en mars 1968, et malgré l'accord conclu presque simultanément au sujet de la future création d'un nouvel instrument de réserve dont on attendait monts et merveilles (le droit de tirage spécial ou D.T.S.), le calme ne revint pas sur le marché des changes. Secoué par les événements de mai 1968, et par la folle politique de crédit que le gouvernement français d'alors allait mener dans les mois qui suivirent, le franc, de monnaie forte, devint une monnaie malade et, au mois de novembre, la spéculation s'acharna contre lui. Mais le général de Gaulle refusa de dévaluer. En mai 1969, le gouvernement allemand, à son tour, refusait de s'incliner devant la spéculation qui jouait en sens contraire, en faveur d'une réévaluation du DM. Mais l'obstination de Paris et de Bonn à défendre la stabilité des cours officiels ne parvint pas à changer durablement le cours des choses.

En août 1969, le gouvernement français, sans crier gare, dévaluait le franc, et en octobre de la même année le gouvernement allemand réévaluait le deutschemark. En l'espace de moins de deux ans, les trois principales devises de l'Europe, la livre sterling, le deutschemark et le franc français avaient changé de valeur, tandis que le prix de l'or « flottait » librement sur le marché libre : un beau régime de changes fixes à la vérité ! Mais le plus important était encore à venir.

P. F.

(Lire la suite page 12.)

ENGAGÉS DANS UNE MAUVAISE PASSE

Les chefs d'entreprise se demandent s'il faudra seulement passer le cap... ou changer de route

« L'été s'est fait », disent les chefs d'entreprise. La catastrophe a été évitée, surtout dans les industries de consommation, qui sont le plus touchées par le ralentissement de la demande. Mais, quelles que soient les pressions qu'il a pour fonction d'exercer, le président du Conseil national du patronat français n'a pas tort d'affirmer : « Si la situation n'est pas désespérée, elle est cependant très sérieuse. » Les dirigeants d'entreprise sont convaincus qu'ils n'ont pas les moyens de sortir seuls de la passe dans laquelle ils se trouvent : ni relance à l'étranger ni reprise technique ne s'annoncent suffisantes. Ils attendent donc avec intérêt le plan de soutien à l'économie annoncé pour le 4 septembre. Mais non sans désillusion. Ils savent que son influence sera forcément limitée : et bon nombre d'entre eux ont la certitude que si les effets de la crise économique peuvent être adoucis, ses causes profondes sont loin d'être encore abordées. Dès lors ils affirment : « Il ne faudra pas seulement passer le cap, mais changer de route. »

LA deuxième étape de la crise est en cours : ce ne sont plus seulement les « canards boiteux » qui se voient touchés. Que Poclain, l'une des fiertés de l'industrie française, « valeur de croissance » et « oscar de l'exportation », puisse être en difficulté, montre l'ampleur du mouvement. Les résultats des sociétés, qui sont publiés depuis quelques jours pour le premier semestre de l'année en cours, ne permettent plus de pavoiser. Le chiffre d'affaires de Pechiney-Ugine-Kuhlmann est en baisse de 17 % par rapport à la même période de l'année précédente. Saint-Gobain-Pont-à-Mousson annonce « une augmentation nulle » de ses ventes en valeur, et une baisse de volume. Le chiffre d'affaires consolidé de B.S.N. est tombé de 0.6 %. Piper-Heidsieck et la Veuve Clicquot-Ponsardin déchantent (— 3 % et — 41 %). Dollfus-Mieg s'affaisse, Sommer-Allibert tombe, et Pennaroya est au trente-sixième dessous. L'injustice veut qu'on ne cite que ceux-là, mais bien d'autres pourraient figurer en leur compagnie...

Certes, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Jacques Borel, Nicolas, le Bazar de l'Hôtel de Ville, les Skis Rossignol, L'Oréal, Motobécane, Creusot-Loire, les Presses de la Cité, et même Hachette, ont bien tiré leur épingle du jeu ce dernier semestre, enregistrant des augmentations substantielles de leurs chiffres d'affaires. Ce sont des entreprises « dans le vent ». Mais l'activité n'est pas toujours la rentabilité, et le fait d'être sur les bonnes trajectoires n'empêche pas certaines favorites d'être aux prises, comme les autres, avec des problèmes de trésorerie. Par-dessus tout, ce sont des exceptions.

La dernière enquête de l'INSEE indiquait, il y a quelques semaines (1) : « *Les difficultés de trésorerie des entreprises industrielles, qui se sont un peu atténuées depuis le début de l'année, se situent encore à un niveau très élevé. Au cours des six derniers mois, la hiérarchie des facteurs ayant exercé une influence défavorable s'est renversée : c'est maintenant la baisse de l'activité qui est jugée le facteur prépondérant ; en revanche, la hausse des charges d'exploitation, qui est traditionnellement la plus citée, passe au second plan. Conformément aux prévisions faites en décembre, les résultats d'exploitation se sont à nouveau fortement dégradés au premier semestre (...). Pour le prochain semestre, les industriels attendent des résultats d'exploitation aussi médiocres qu'au premier. L'amélioration de leurs trésoreries — qu'ils escomptent — semble devoir être obtenue au moyen d'une réduction des effectifs et d'un nouveau ralentissement des commandes d'équipement...* »

C'est la thèse que les représentants du C.N.P.F., encouragés par les conclusions de l'enquête qu'ils ont menée auprès des délégations patronales régionales, ont développé dans les cabinets ministériels depuis la fin du mois de juillet. Contrairement à l'habitude, on a pu constater que l'équipe du 31, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie était quasiment au complet à Paris dès la fin de la troisième semaine d'août et n'avait guère baissé les bras pendant les « vacances ». Les sièges des grandes entreprises étaient aussi presque normalement repeuplés bien avant la traditionnelle semaine de rentrée, contrastant avec les usines où l'on a souvent profité de l'été pour mettre le travail en veilleuse et limiter ainsi l'augmentation des stocks. « *Les réserves accumulées lors des bonnes années sont utilisées à financer des pertes des stocks et du chômage partiel* », constate une note intérieure au C.N.P.F. du mois d'août.

La dégradation de l'activité a été sensible dans presque toutes les branches industrielles — sauf la grosse construction électrique. L'automobile est touchée depuis le début de 1974, la chimie depuis juillet de l'année dernière, le textile depuis septembre, l'acier depuis décembre, la mécanique et les biens d'équipements depuis mars dernier. Malgré l'augmentation de 92 % du nombre des chômeurs en un an (un travailleur du textile sur quatre est au chômage), la réduction de l'activité ne s'est pas accompagnée d'une diminution parallèle des frais d'exploitation. Alors que la production industrielle diminuait de 12 à 13 %, l'INSEE estime que le nombre des travailleurs n'a diminué que de 3 ou 4 % et que la productivité est tombée de 8 à 9 %, cependant que se restaurait une concurrence nouvelle sur les prix... et parfois sur les rabais ! « *Seul le déstockage pourrait constituer un facteur positif*, affirme le patronat. *Mais le déstockage annoncé par l'INSEE reste insuffisant dans l'ensemble et s'analyse fréquemment en une remontée des stocks depuis le distributeur vers le producteur.* »

L'amorce d'une reprise est encore légère. La faiblesse des marges et les capacités inutilisées freinent les élans. Plus de la moitié des chefs d'entreprise interrogés disent qu'ils ne pourront pas réaliser les investissements qu'ils estiment nécessaires. Au siège d'un groupe qui fait plus de 10 milliards de chiffre d'affaires consolidé, on ne cache pas ses réticences. Et l'on affirme que rien ne saurait changer les prévisions d'investissements pessimistes pour 1976, « *parce qu'il aurait fallu que les dépenses soient engagées dès 1975* ».

Pour un allégement des trésoreries

Tout cela explique les vœux du patronat : un plan de soutien qui permette de « passer le cap », donc qui allège les trésoreries des entreprises ; un dispositif simple qui ait un effet rapide ; une conception admettant que les anticipations des chefs d'entreprise et leurs investissements peuvent être les moteurs principaux de la reprise. Sont préconisés, entre autres, le remboursement de l'avance de la T.V.A. d'un mois aux entreprises, qui représente quelque 22 milliards de francs (l'effort du fisc pourrait n'être que d'une semaine) ; le remboursement du prélèvement exceptionnel sur les entreprises (6 milliards de francs touchant soixante-dix mille firmes), alors que celui sur les particuliers leur a déjà été restitué ; une accélération des paiements par l'Etat, qui doit plus de 10 milliards de francs à ses fournisseurs (les administrations sanitaires et sociales, l'éducation nationale et les collectivités locales sont particulièrement visées) ; l'allégement des cotisations à l'UNEDIC (et pas seulement la prise en charge par l'Etat des augmentations qui pourraient advenir) ; un renforcement de l'encouragement des investissements ; l'accélération des commandes et des grands travaux de l'Etat.

M. Léon Gingembre demande, quant à lui, pour les petites et moyennes entreprises, le report des échéances fiscales d'août et d'octobre.

Une suggestion, qui aurait consisté à détaxer certains achats de biens de consommation sous forme de crédit d'impôt a été repoussée Rue de Rivoli. Bien que nul ne veuille la négliger, la relance par la consommation laisse d'avance sceptiques les conjoncturistes, tant du côté du patronat que de l'administration. « *Les particuliers ont les moyens d'acheter. Les salaires ont encore augmenté de 7 % au premier semestre : il y a donc eu une progression du pouvoir d'achat. Si les gens dépensent peu, c'est parce qu'ils préfèrent constituer une épargne de précaution.* » Beau sujet de discorde avec les cabinets ministériels, qui renvoient la balle : « *Si les entreprises ont les difficultés de trésorerie que l'on dit, comment se fait-il qu'elles ont aussi peu contrôlé leurs augmentations de salaires... et méritent-elles vraiment une aide immédiate ?* » Le fait est qu'on annonce de nouveaux licenciements et que le chiffre d'un million deux cent mille ou trois cent mille chômeurs à la fin de l'année circule désormais. Le plan de soutien à l'économie, quel qu'il soit, ne pourra avoir que des effets limités, tant l'inertie du système est grande.

Voir plus loin

Un peu à l'écart de ces grandes manœuvres, nombreux sont les chefs d'entreprises grandes, moyennes ou petites qui voient d'un œil quelque peu différent le parcours à venir. Pour eux les problèmes de fond sont ailleurs. D'abord, la grande transformation en cours d'une société « de consommation » qui se rejette elle-même. Ensuite, l'évolution des données internationales, avec non seulement le dérèglement du système monétaire, mais l'entente américano-soviétique. « *Ils s'entendent pour plumer chacun de leur côté leurs ouailles, et il est clair que les Etats-Unis n'hésiteront pas, dans ces conditions, à transférer d'un bord à l'autre de l'Atlantique un million de chômeurs ou deux qui les gênent* », nous a dit une personnalité du monde patronal, une autre évoquant en frissonnant « *ce qui arrivera quand les Américains, comme ils s'y préparent, auront quasiment fermé leur marché aux automobiles étrangères, et que Japonais et Allemands déferleront sur l'Europe* ».

A cela s'ajoute le processus de dégradation financière amorcé dans tout l'Occident industrialisé. L'autofinancement des entreprises ne cesse de baisser, en France particulièrement, où il est tombé de 72 % des investissements en 1966 à 54 % en 1971. Les fonds propres manquent et l'épargne est difficile à mobiliser. En empruntant, les entreprises ont presque atteint les limites du possible : en 1973, l'endettement total de l'industrie représentait 2,2 fois ses fonds propres au lieu d'une fois et demie en 1966 (2).

Même le « management » a vécu. « *Je suis en train de réfléchir à la mise en place de mécaniques de gestion nouvelles pour les vingt prochaines années*, nous dit le président de l'un des plus grands groupes français. *Il est difficile de sentir et de corriger les erreurs de jugement de la technostructure. Il faut lui redonner de la souplesse...* » La classe ouvrière a été la première victime de la crise. Le collège des cadres pourrait bien aussi avoir à en souffrir d'ici peu. « *Après, rien ne pourra plus être comme avant* », affirme l'un des membres du conseil exécutif du C.N.P.F.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) *Informations rapides de l'INSEE* - « Situation de trésorerie dans l'industrie » - N° 93 - 30 juin 1975.

(2) *Bulletin du Crédit national* - Juillet 1975 - « La monnaie et le financement des entreprises », par André de Lattre.

BULLETIN

L'« IMPASSE » RÉHABILITÉE

QUE de sarcasmes la V[e] République n'a-t-elle pas proférés contre les « impasses » budgétaires de sa devancière ! Le mot — qui visait, disait-on, à dissimuler les déficits — et plus encore le fait — signe d'un désordre des finances publiques — ont été dénoncés quinze ans durant par les grands argentiers du nouveau régime. M. Giscard d'Estaing est même allé jusqu'à proposer l'institution d'une règle constitutionnelle imposant l'équilibre budgétaire...

On est bien loin aujourd'hui de ces outrances, qui ne se traduisaient d'ailleurs pas toujours dans les faits, puisque le budget effectivement exécuté se soldait, en réalité, par un déficit une année sur trois. L'Etat va connaître cette année une « impasse » record de l'ordre de 25 milliards de francs, et il est bien possible que l'exercice 1976 soit, lui aussi, déséquilibré. De « collectif » en « loi de finances rectificative », le précaire équilibre de départ, présenté comme l'indice d'une sage gestion au Parlement, a donc sombré corps et biens.

Le fait est à la mode, d'ailleurs : l'Allemagne connaît un déficit budgétaire de 70 milliards de deutschemarks (110 milliards de francs, dont 70 à la charge du seul budget fédéral) ; les Etats-Unis parlent d'un « trou » de 65 à 70 milliards de dollars ; la Grande-Bretagne et l'Italie sont, elle aussi, « en rouge ». L'ampleur du déséquilibre varie d'un pays à l'autre : 10 % du produit national en Allemagne, 5 % aux Etats-Unis, 2 % en France : mais la règle est partout la même.

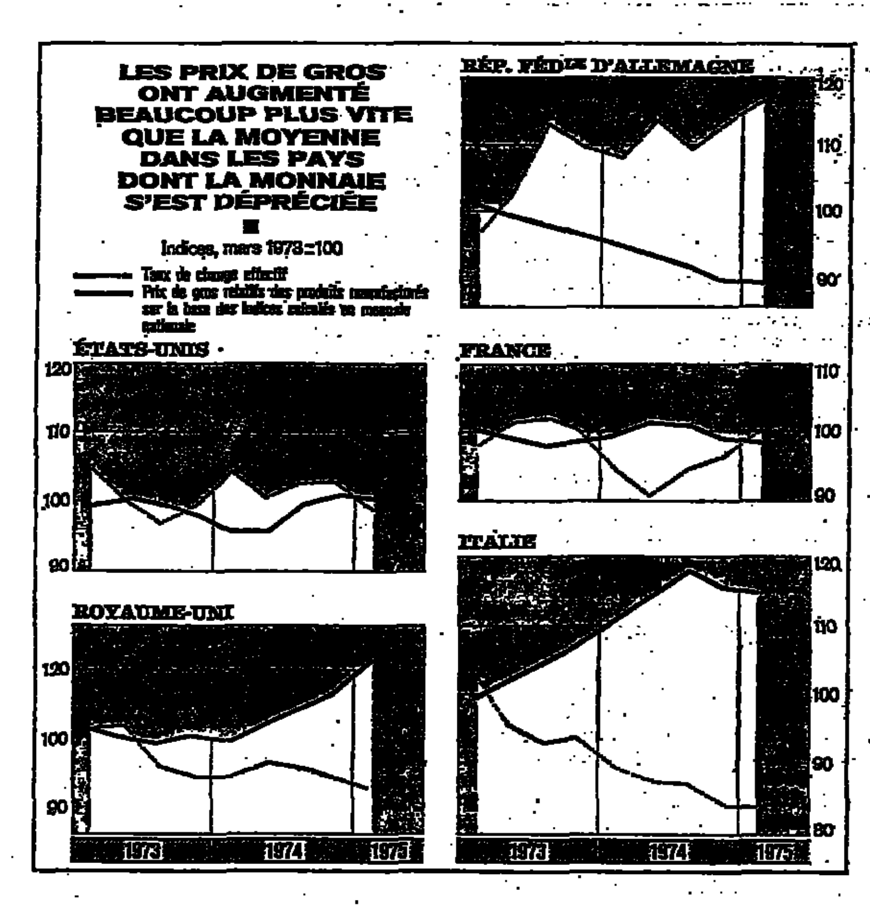
La crise fait ainsi redécouvrir aux récalcitrants les vertus conjoncturelles de l'outil budgétaire, tandis qu'elle conduit les autres à peut-être en abuser. Une saine réflexion sur l'enseignement de Keynes aurait évité aux premiers des propos que leur action d'aujourd'hui désavoue ; elle devrait maintenant permettre à tous d'éviter des errements dangereux.

Car le déficit budgétaire, pas plus que l'équilibre ou l'excédent, n'a de vertus magiques. Les soldes en la matière ne peuvent atteindre des montants énormes, sauf à détraquer le système monétaire. Et c'est moins leur ampleur qui compte — de toute façon faible par rapport au produit national ou à la masse monétaire — que l'orientation des choix budgétaires, en dépenses comme en recettes. C'est cette orientation qui infléchit de façon décisive la croissance et l'inflation. Un budget qui gonfle massivement l'investissement, au moment où la consommation est déprimée et menace de le rester, est d'une utilité économique limitée. Pareillement une réduction de la pression fiscale, alors que le pays manque d'équipements sociaux — ce qui accroît la mauvaise humeur des citoyens et les incite à un transfert dommageable vers la consommation individuelle, — est porteuse à terme de germes inflationnistes, même si les monétaristes font son éloge...

Bref, c'est le contenu du budget, non son solde, qui importe. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que l'effet attendu se produira ; comme les autres éléments de la panoplie conjoncturelle, l'outil budgétaire reste aléatoire, ainsi qu'en font amèrement l'expérience Bonn et Washington actuellement. Raison de plus pour ne pas se méprendre sur ses limites. Après tant d'années d'erreurs, Paris va-t-il le comprendre ?

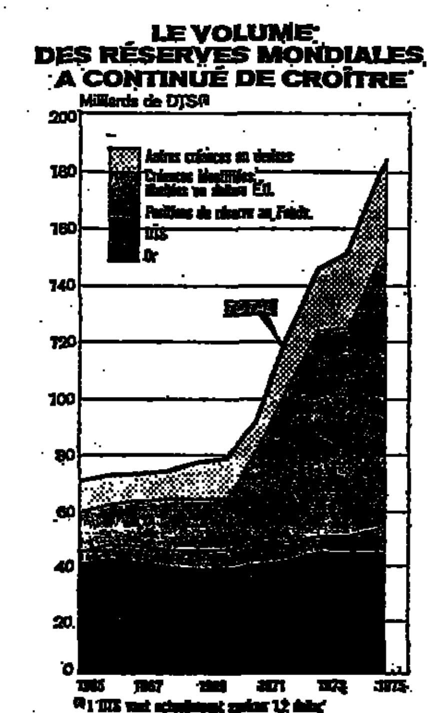
L'assemblée générale du F.M.I.

LE DÉSORDRE MONÉTAIRE CONTINUE D'ALIMENTER L'INFLATION



LES graphiques ci-dessus sont tirés du rapport annuel du Fonds monétaire. La courbe en pointillé retrace l'évolution du taux de change effectif de chacune des monnaies considérées tel qu'il est calculé par le Fonds monétaire en tenant compte à la fois des cours de change constatés sur le marché et de la composition du commerce extérieur de chaque pays en question (l'indice de base est le taux de change en vigueur en mars 1973, c'est-à-dire juste avant la généralisation des changes flottants). La courbe des prix (en traits pleins) représente le niveau des prix dans chaque pays par rapport à la moyenne pondérée des sept principaux pays (Etats-Unis, France, Japon, Canada, Royaume-Uni, République fédérale allemande, Italie).

De la comparaison de ces deux courbes, il ressort que les prix de gros ont moins augmenté que la moyenne dans les pays dont la monnaie s'est revalorisée (Allemagne fédérale) et qu'au contraire ils ont beaucoup plus progressé que la moyenne dans les pays dont la monnaie s'est fortement dépréciée, tels la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon, dont le graphique ne figure pas ici). La France, les Etats-Unis (et aussi le Canada) occupent une position autour de la moyenne. Les experts du Fonds monétaire estiment qu'il est impossible d'établir une relation directe de cause à effet entre les mouvements relatifs des prix et les variations des taux de change mais, comme on le sait (voir l'article de Paul Fabra dans « le Monde de l'économie » du 15 juillet, sous le titre « La crise fait renaître aux Etats-Unis un débat vieux de quarante ans »), un certain nombre d'économistes américains, notamment, ont formulé une explication logique pour rendre compte de la corrélation.



LE graphique ci-contre, tiré également du rapport annuel du Fonds monétaire, montre qu'en dépit des déficits dits « pétroliers » enregistrés en 1974 et au début de 1975 les réserves mondiales ont continué d'augmenter. Cela tient au fait que, en même temps que les réserves des pays exportateurs de pétrole croissaient fortement (passant de 12 milliards de dollars à 38,1 à la fin de 1974 et à 41,2 en mars 1975), celles des pays importateurs déficitaires ne diminuaient pas parce que ces derniers empruntaient sur le marché international (alimenté notamment par les paiements des pays pétroliers...), pour régler les soldes négatifs de leur balance des paiements. Ce recyclage s'est donc traduit, comme le note justement le rapport du Fonds monétaire, par une création de nouvelles réserves. Le total qui était de 92,5 milliards en 1970 n'a cessé ainsi de progresser : 122,2 milliards en 1971, 145,6 en 1972, 151,4 en 1973, 178,2 en 1974 et 182,3 en 1975.

Le Fonds monétaire croit pouvoir faire remarquer, chiffres à l'appui, que, depuis deux ans, de nouveau le rapport des réserves globales aux importations globales de soixante pays a recommencé à diminuer, tombant d'un peu moins de 40 % en 1972 à moins de 25 % en 1974. Mais le Fonds monétaire continue à comptabiliser les réserves en or au prix, totalement fictif, de 42,22 dollars. Le niveau et la composition des réserves seraient évidemment très différents si on évaluait les stocks métalliques au prix du marché, environ quatre fois supérieur à l'ancien prix officiel.

DÉGÉNÉRESCENCE URBAINE AUX ÉTATS-UNIS

La prolifération des banlieues lointaines provoque un gâchis économique

New-York. — Aux Etats-Unis, les services du recensement viennent d'enregistrer le fait surprenant que les zones dites « rurales » voient depuis quelques années leur population augmenter plus rapidement que celle des zones dites « urbaines ». Cette découverte, purement statistique, a causé un moment d'émotion dans les milieux socio-politiques. C'est en effet la première fois qu'un tel fait est enregistré dans les annales du bureau du recensement, qui remontent à 1790.

S'agirait-il du « retour à la terre » d'une génération d'individus qui remettent en cause la valeur humaine du « développement » économique ? L'Américain serait-il en passe de renoncer à exploiter, avec le minimum d'effort et le maximum de technique, ce que la terre et le ciel lui offrent, semble-t-il en permanence et en abondance ?

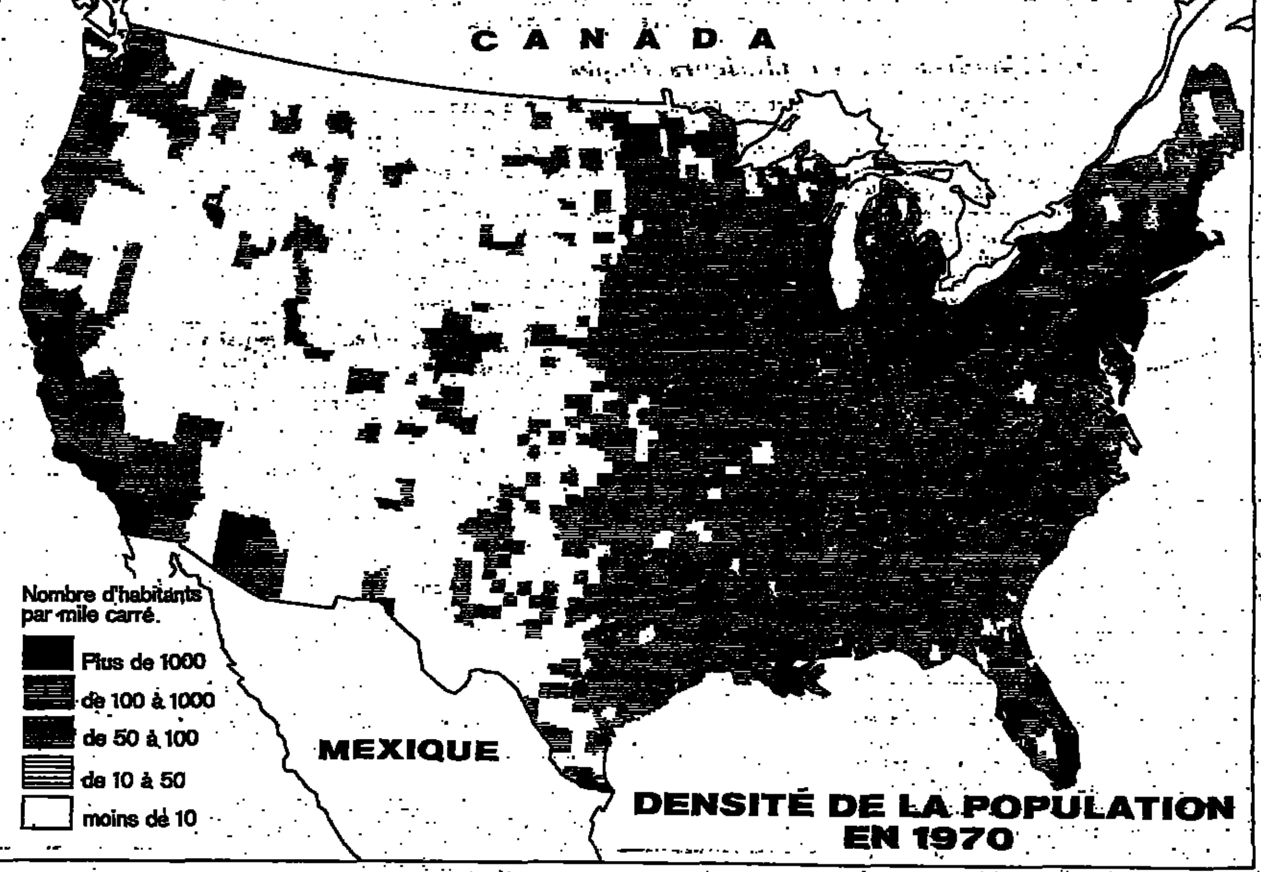
La réponse à ces questions peut être « oui », pour une petite minorité de jeunes ; mais le déplacement de population qui se produit actuellement aux Etats-Unis est, dans son ensemble, le résultat d'une tout autre sorte de mouvement (1). En examinant les chiffres de près, on découvre vite en effet que les statistiques dissimulent sous l'étiquette « rurale » l'expansion tentaculaire des grandes banlieues. Pour les statisticiens du recensement, la différence entre urbain et rural est une question de densité de population : est considéré comme « rural » tout comté qui ne comporte pas une agglomération d'au moins 50 000 personnes. Cependant, lorsque les classes moyennes vont installer leurs habitations « au vert » autour d'une grande ville, puis que les hypermarchés vont également s'y installer pour les servir, et ensuite les bureaux et les usines, peu importe

De notre correspondant

s'installer dans les agglomérations métropolitaines est inférieur, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, au nombre de celles qui quittent les villes. L'agglomération de Los Angeles, qui avait absorbé une immigration nette d'un million d'habitants au cours de la période 1960-1970, a enregistré une émigration nette de 120 000 personnes entre 1970 et 1973. Cette ville connaît le renversement de situation le plus spectaculaire de toutes les grandes villes américaines, avec les bouleversements économiques et politiques que cela va entraîner.

L'agglomération de New-York, qui avait encore gagné 218 000 résidents au cours de la dernière décennie, bien que l'immigration se soit déjà sérieusement ralentie, connaît maintenant un excédent d'émigration. La ville, y compris ses cinq « boroughs » et les comtés voisins urbanisés, a « perdu », entre 1970 et 1973, 305 000 personnes, soit 1,8 % de sa population. Fait grave, le centre ville a perdu 100 000 Blancs et gagné 40 000 Noirs et Porto-Ricains, selon les statistiques officielles.

Détroit et Philadelphie, qui avaient encore un excédent d'immigration en 1970, ont depuis vu leurs populations diminuer de 2,4 % et 1,3 % respectivement du fait de l'émigration. D'autres villes à forte immigration ont vu le rythme des nouvelles arrivées se ralentir considérablement. San Francisco, par exemple, qui avait gagné 485 000 personnes entre 1960 et 1970, est actuellement pratiquement stationnaire en ce qui concerne les migrations. Et, à Washington, où la population avait augmenté de 20 % (426 000 personnes) entre 1960 et 1970, le nombre de nouveaux arrivants



Source : Regional Plan Association, New-York.

que les statisticiens changent ou non la désignation de la région : elle se trouve bel et bien urbanisée.

Quant aux villes à proprement parler, telles qu'elles sont définies par leurs frontières administratives et politiques, elles se vident. C'est là un phénomène déjà connu depuis quelques années, qui a tendance à s'accélérer.

Le nombre des personnes qui viennent ne dépasse plus que de quelque 10 000 personnes par an celui des partants.

Au total, les huit agglomérations métropolitaines principales, qui avaient reçu un excédent de 2 400 000 personnes en 1960-1970, ont globalement perdu 685 000 habitants entre 1970 et 1973. On a enregistré le même phénomène dans les métropoles de taille moyenne (de 1 à 3 millions d'habitants).

Le bureau de recensement tire de ces statistiques des conclusions plutôt optimistes : selon lui, on pourrait assister, au cours des quinze prochaines années, à une redistribution géographique du revenu national, en faveur du Sud et de l'Ouest, et au détriment du Nord-Est et du Centre-Ouest, ce qui tendrait à réduire les disparités économiques entre les régions. Le Sud, en particulier, attire aujourd'hui les industries textiles, mécaniques et chimiques grâce à son surplus de main-d'œuvre et à une fiscalité favorable.

La paupérisation des villes

Au contraire, certains experts interprètent le phénomène de migration récemment observé comme étant le signal d'un « étalement » *(sprawl)* urbain dont les conséquences économiques peuvent être désastreuses et l'effet sur l'environnement catastrophique. La Regional Plan Association, organisme de recherche privé qui depuis 1922 s'intéresse à la croissance de la région économique de New-York — y compris un certain nombre de comtés du New-Jersey et du Connecticut dont la vie économique est intimement liée à celle de la métropole, — vient de lancer un tel avertissement. « *Si les tendances récentes continuent*, dit l'association en conclusion d'une étude financée par la Fondation Ford (2), *presque tous les Américains habiteront des bandes ininterrompues de comtés dont la densité de population dépassera cent personnes au mile carré (2,5 kilomètres carrés), point où le caractère rural de l'environnement commence à se changer en ambiance urbaine. La bande la plus étendue occupera la côte atlantique, depuis le Maine jusqu'à la Georgie, et se prolongera vers l'ouest, au-delà de Chicago, jusqu'à Minneapolis-Saint-Paul. Une autre bande traversera presque toute la Californie et couvrira, sauf deux interruptions, un espace allant de l'Arizona à la frontière du Canada. Plus de la moitié des comtés de la Floride compteront plus de cent personnes au mile carré, densité qui se retrouvera tout le long du golfe du Mexique, depuis le Texas oriental jusqu'à l'Alabama.* »

Ces tristes résultats seraient obtenus vers l'année 2020, si le mode de vie des Américains ne change pas et si l'on retient l'hypothèse d'évolution démographique selon laquelle la population des Etats-Unis se stabiliserait vers cette date au niveau de deux cent soixante-cinq millions d'habitants. Cette hypothèse est basée sur le faible taux des naissances en 1974 et sur une immigration de l'étranger égale au maximum de quatre cent mille personnes par an autorisé par la loi.

On a calculé que, au train actuel, les Américains envahiraient au cours des prochaines vingt-cinq années, pour y établir leurs résidences, plus de terres agricoles et forestières qu'ils n'en ont détruit de cette façon au cours des trois derniers siècles. De plus, ces nouvelles zones d'habitation ne pourront être desservies économiquement par des transports en commun à cause de leur faible densité. L'association estime que les résidents de ces zones semi-urbanisées consomment environ 50 % de plus d'énergie par habitant que les résidents des villes.

Comment prévenir un tel gâchis ? La tâche est difficile dans un pays où la forte décentralisation des institutions donne à chaque comté, à chaque commune, à chaque subdivision administrative, le droit de réglementer à sa guise l'utilisation de son espace. C'est le système du *zoning* et des conseils de citoyens qui désignent les espaces à usage agricole, industriel, commercial, résidentiel, etc. La faiblesse de ce système est que la considération principale des *zoning boards* est le plus souvent d'ordre fiscal. Comme l'éducation primaire doit être financée par les impôts locaux sur la propriété, dans la majorité des Etats, les *boards* s'efforcent d'exclure les enfants en bas âge et les pauvres, et d'attirer les contribuables intéressants. D'où la tendance, dans les grandes banlieues « protégées » par le *zoning*, à interdire la construction d'une habitation sur un terrain inférieur à un acre (5 200 mètres carrés), quelquefois trois acres ou même cinq, et à faire monter les prix. D'où l'étalement sans fin des zones semi-urbaines. D'où la déchéance des villes existantes, qui abritent une proportion croissante de pauvres ou de vieillards économiquement faibles et qui se trouvent de moins en moins capables de maintenir des services municipaux de qualité : police, transports en commun, éducation primaire, etc. C'est ainsi que New-York a été amenée au bord de la faillite, et que d'autres grandes villes n'en sont pas loin.

La crise du pétrole, la nécessité de recourir de plus en plus aux transports en commun, pourraient amener une génération d'Américains à réexaminer les avantages de l'habitat en ville.

JAY McCULLEY.

(1) Dès 1970, la population des Etats-Unis se répartissait ainsi : centres villes, 64 millions ; banlieues, 76 millions ; agglomérations de moins de 50 000 habitants, 64 millions également.

(2) *Growth and Settlement in the U.S. : Pas Trends and Future Issues*, Regional Plan Association, New-York, juin 1975.

Taux de change fixes et taux flottants

(Suite de la page 11.)

Le 15 août 1971, le président Nixon tire ouvertement la conséquence logique inscrite implicitement dans la dissolution du *gold pool* : il met l'embargo sur l'or. Du même coup il vidait de toute réalité le marché officiel du métal précieux. Cette décision conduisit immédiatement les gouvernements étrangers qui ne l'avaient pas encore fait à cesser de soutenir le dollar sur les marchés (l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas avaient déjà pris cette décision dès le début mai). Une période de fluctuation plus ou moins libre des devises s'ouvrait. Elle devait prendre fin le 18 décembre 1971 avec la conclusion à Washington de l'accord sur la première dévaluation officielle du dollar.

Salué un peu trop vite comme un événement de « portée historique », cet accord du Smithonian Institute était voué à l'échec, car il tentait l'impossible : reconstituer un système de taux de change fixes en l'absence de l'élément régulateur que représente l'obligation pour les autorités monétaires de défendre un cours fixe de l'or. Au cours de l'année 1972, les banques centrales durent continuer à absorber d'énormes quantités de dollars pour essayer de soutenir la nouvelle parité de cette devise. On connaît la suite : le gouvernement américain dévalua une deuxième fois, le 12 février 1973, le dollar, décision qui loin de calmer la spéculation la déchaîna. Après quoi, le pseudo-système de taux de change fixes si laborieusement mis en place à la fin du mois de décembre 1971 fut dissous.

De 1968 à 1973, tous les mécanismes propres à assurer le bon fonctionnement et la perpétuation d'un régime de taux de change fixes ont donc été successivement abandonnés. Un tel régime ne peut se perpétuer que si les déficits et les surplus de balances des paiements sont temporaires, les pays en déficit pratiquant une politique de relative contraction monétaire et les pays en excédent une politique de relative expansion monétaire afin de rétablir l'équilibre. Ce « processus d'ajustement », après lequel les experts ont couru en vain pendant des années, n'a jamais pu fonctionner à cause de la position privilégiée faite au dollar.

Aujourd'hui la France fait remarquer, justement à notre avis, que les taux de change flottants sont un obstacle de taille pour une reprise économique à l'échelle mondiale. C'est là un point de vue que partagent en Europe et même aux Etats-Unis un nombre croissant d'industriels et de commerçants, bien que les experts du Fonds monétaire soient d'un avis contraire, eux qui vont jusqu'à écrire : « *Jusqu'ici rien n'indique que cela* (c'est-à-dire les fluctuations de taux) *ait sérieusement entravé la croissance du commerce mondial.* » Le commerce mondial est pourtant en pleine contraction. M. Jean-Pierre Fourcade se fera à nouveau à la tribune de l'assemblée générale l'avocat convaincu d'un retour aux taux de change fixes et le critique sans complaisance du « flottement » généralisé. Mais la question n'est pas de savoir lequel des deux systèmes est supérieur à l'autre. Les taux de change flottants représentent non pas un système, mais la résultante de l'abandon de toutes les règles établies pour essayer de créer un ordre monétaire international.

Afin, sans doute, de ne pas importuner les Américains, M. Jean-Pierre Fourcade évite soigneusement de parler du rôle que l'or devrait tenir après le rétablissement, qu'il appelle de ses vœux, des parités stables. Cependant, rien ne serait plus désastreux que de répéter la malheureuse expérience de décembre 1971. A quoi bon fixer à nouveau des parités si l'on ne se donne pas les moyens d'en assurer le maintien ? Force est de constater qu'aucune des conditions nécessaires pour y parvenir n'est actuellement près d'être remplie.

Le plus probable est, qu'à moins d'un sursaut de dernière heure, le nationalisme monétaire ne conduise peu à peu à un repliement économique des pays ou des groupes de pays. C'est peut-être le sens profond de la décision prise à Paris de réintégrer le franc dans le « serpent » : qu'au moins ce repliement s'effectue dans le cadre élargi d'un club dont les membres ont accepté de lier entre elles les monnaies respectives.

PAUL FABRA.

AUJOURD'HUI

Transports

HORAIRES D'HIVER SUR LE R.E.R.

Le 1er septembre 1975, le service d'hiver 1975-1976 sera appliqué sur les lignes du métro régional (lignes de Boissy-Saint-Léger, de Saint-Germain-en-Laye et ligne de Sceaux).

1. Les jours ouvrables, aux heures creuses, de 9 h. à 16 h. 30, la composition des trains sera portée de trois à six voitures, ce qui correspond à un doublement de la capacité de transport ;

— La desserte à fréquence élevée des heures de pointe sera avancée (17 h. au lieu de 17 h.30) ;

— Après 20 heures, la desserte par deux trains en trente minutes (un omnibus Robinson et un omnibus Saint-Rémy-lès-Chevreuse) sera remplacé par une desserte à quatre trains en trente minutes (un omnibus Robinson, un semi-direct Massy-Palaiseau).

2. Samedis, dimanches et jours fériés : la desserte de soirée sera désormais identique à celle des jours ouvrables.

Service national

Appel sous les drapeaux du 1er octobre 1975

— Seront appelés à partir du 1er octobre 1975, s'ils ont été reconnus aptes au service, les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance le 1er octobre 1975 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance le 1er octobre 1975 ;

c) Dont l'appel avec une fraction du contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er octobre 1975 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er octobre 1975 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er août 1975, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

D'autre part, les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er octobre 1975. Leurs services prendront effet à compter du 1er octobre 1975.

Toutefois :

1° Les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 11 septembre 1975 ; le point de départ de leurs services est fixé au 11 septembre 1975 ;

2° Les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté un appel décalé pourront, dans la limite des besoins, être incorporés dans cette armée à partir du 4 novembre 1975 ; le point de départ de leurs services est fixé au 1er novembre 1975.

— Les jeunes gens qui se considèrent comme les soutiens de leur famille et qui n'ont pas été dispensés peuvent demander l'attribution d'allocations d'aide sociale pendant la durée de leur service actif (s'adresser à la mairie).

— Ceux qui désirent être affectés :

1° Dans le corps de troupe de l'armée de terre de leur choix, peuvent obtenir satisfaction dans la limite des places disponibles en souscrivant un contrat d'une durée de dix-huit mois ou plus (s'adresser au corps de troupe désiré ou au centre de documentation de l'armée de terre le plus proche).

2° Outre-mer : peuvent obtenir la certitude d'être affectés sur un territoire d'outre-mer en souscrivant un contrat d'engagement spécial d'une durée de dix-huit mois (s'adresser au centre de documentation de l'armée de terre le plus proche, dont la gendarmerie peut fournir l'adresse).

Les spécialistes des métiers du bâtiment ou des engins de travaux publics peuvent contracter un engagement de vingt mois pour servir en qualité de moniteur au service militaire adapté aux Antilles, à la Guyane ou à La Réunion (s'adresser au centre de documentation de l'armée de terre le plus proche, ou au commandant du centre militaire de foramtion professionnelle numéro 2 à Fontenay-le-Comte, 85260.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel du* 31 août 1975 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 66-542 du 20 juillet 1966 modifié portant attribution d'une indemnité forfaitaire pour sujétions spéciales, d'une part, aux instituteurs et institutrices exerçant des fonctions d'enseignement ou d'éducation dans certains établissements réservés aux enfants et adolescents déficients ou inadaptés, et, d'autre part, aux instituteurs et institutrices chargés du répétitorat aux enfants de bateliers.

DES ARRETES

● Fixant, en application de l'article 188-8 du code rural, les surfaces minima d'installation et les coefficients d'équivalence en matière de cumuls d'exploitations ou de fonds agricoles dans les départements de France métropolitaine ;

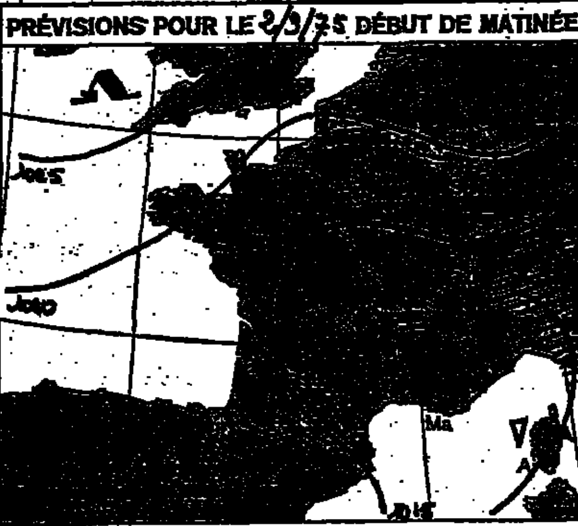
● Relatif au régime de sécurité sociale des étudiants.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1/IX/75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2/9/75 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er septembre à 0 heure et le mardi 2 septembre à 24 heures :

La zone de temps pluvieux et orageux qui affectait lundi matin la moitié sud de la France s'éloignera vers le sud-est, mais l'air humide qui évolue lentement sur notre pays maintiendra sur la plupart des régions un temps nuageux et brumeux.

Mardi 2 septembre, les nuages seront nombreux et développés de la Corse aux Alpes et au Jura ; ils donneront des pluies intermittentes et encore des orages.

Sur le reste de la France, après quelques orages nocturnes sur les régions méridionales, le temps sera très brumeux le matin. Les brouillards — et surtout les nuages bas — ne se désagrégeront qu'en fin de matinée sur la région parisienne, le Nord et le Nord-Est, un peu plus vite sur le Nord-Ouest, l'Ouest et le Sud-Ouest, où les éclaircies deviendront assez belles.

Les températures maximales seront généralement comprises entre 18 °C et 20 °C sur la moitié nord du pays, entre 20 °C et 24 °C sur la moitié sud.

Lundi 1er septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 août ; le second, le minimum de la nuit du 31 août au 1er septembre) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 20 et 9 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 21 et 13 ; Dijon, 20 et 15 ; Grenoble, 21 et 14 ; Lille, 23 et 14 ; Lyon, 21 et 16 ; Marseille, 22 et 17 ; Nancy, 22 et 13 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 14 ; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 21 et 8 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 25 et 16 degrés ; Athènes, 32 et 22 ; Bonn, 23 et 16 ; Bruxelles, 21 et 18 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 24 et 14 ; Genève, 21 et 14 ; Lisbonne, 30 et 15 ; Londres, 19 et 13 ; Madrid, 32 et 14 ; Moscou, 17 et 6 ; New-York, 19 et 16 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 20 et 14.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 240

HORIZONTALEMENT

I. Sont particulièrement agitées aux heures de pointes. — II. Genre de tango ; Déplacé. — III. Cours étranger ; Bien pourvue en éléments solides. — IV. Orgueil de maint amphitryon ; Encourage des Espagnols. — V. La guerre était son domaine ; Transpiras. — VI. Eclaire un champ plus ou moins étendu. — VII. Suite alphabétique ; N'est plus là pour apprécier les bonnes farces qu'on lui fait ; Eut-elle seulement une fois envie de prendre le taureau par les cornes ? — VIII. Consternante quand elle est noire ; Juge. — IX. Peut rester petite tout en étant grande. — X. Conseil téméraire ; Souventes fois entendu par un berger. — XI. Prendre certaines précautions juste avant un examen.

VERTICALEMENT

1. Ont le don de plaire aux femmes... et parfois aux hommes : Quelqu'un. — 2. Equipas ; Reptiles. — 3. Avec lui, comment rester sans tache ? ; Emettre certains cris. — 4. Points opposés ; Peut bercer. — 5. Petit mot latin ; Joueront un rôle dans l'histoire de Rome. — 6. Fin de participe ; Abréviation ; Tour de reins. — 7. Neuf, il symbolisait la propreté ; Ce ne sont pas des lumières. — 8. Saine raison de la lutte des classes. — 9. Font frémir ! Flatte ou repousse.

Solution du problème n° 1 239

Horizontalement

I. Mite ; Mers. — II. Uni ; Eolie. — III. Résultat. — IV. Iritis. — V. RT ; IT ; Sen. — VI. Isle ; Eli ! VII. Cèpes ; Iso. — VIII. Os ; On. — IX. Rat ; Trêve. — X. Tissée. — XI. Es ; Atèles.

Verticalement

1. Mûrir ; Carte. — 2. Inertie ; Ais. — 3 Tisi ; Spôts. — 4. Utiles ; Sa. — 5. Elites, Têt. — 6. Mots ; Orée. — 7. Ela ; Seine. — 8. Rituels ; Vue. — 9. Se ; Niobé.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LES CHOUANS

Revus, en fait, ces Vendéens : la Bataille de Cholet évoquée par Daniel Costelle et Henri de Turenne dans la série « Grandes Batailles du passé », a déjà été présentée il y a quelques mois par la troisième chaîne de l'O.R.T.F., dont c'était un des meilleurs programmes.

Voici une rediffusion systématique dont on se félicitera — toute la série est repassée sur TF 1, le dimanche en début d'après-midi, — d'autant que la seconde vision provoque des surprises.

En 1974, alors, le spectacle de cette guerre civile parfait d'histoire, proposait d'ingénieuses reconstitutions de batailles, suscitait au présent les témoignages des acteurs passés de cette révolte — contre Paris où tout changeait trop vite — qui avait entraîné la mort de six cent mille Français, aux lisières oubliées de la Révolution. L'objectivité voulue du ton, du commentaire, et peut-être — à quelque approximation près — de l'époque, faisaient penser à la Bataille de Culloden tournée par Peter Watkins pour la B.B.C., le modèle du genre. On souffrait, parfois, que les caméras restent braquées sur les Vendéens, pour quoi ils se battaient, ces vaincus de l'histoire ; on regrettait que les « bleus » de Kléber soient vus essentiellement sous l'angle militaire — on a la fibre républicaine ou on ne l'a pas...

Mais, en cette fin d'août 1975, comment ne pas être tenté par la « lecture », le rapprochement : ces paysans soulevés par leurs prêtres, réfractaires à l'ordre nouveau, qui vont rechercher les seigneurs de l'Ancien Régime, et combattent Paris... « Pour Dieu et pour le roi » : la faux à la main, ou bien des fusils de chasse, les gueux de Charette et de La Rochejacquelein avaient, eux aussi, rédigé des cahiers de doléances, à la chute de la monarchie absolue ; mais l'Etat naissant leur faisait peur, ils ne voulaient pas prendre les armes pour une nation aux visages inconnus ; le curé et le seigneur (Dieu et le roi) étaient des maîtres familiers, dans l'arrangement habituel des choses. Ils se soulevaient, portés par la colère, fanatisés par des chefs aux visions simplistes, peuple entier qui n'entendait que sa conscience et chantait une étrange Marseillaise.

Si l'histoire ne se répète pas avec une régularité mécanique, il est quand même difficile de ne pas penser à ce qui se passe au nord du Portugal. Cette « Grande Bataille » est (avec le Don Camillo monseigneur de l'autre dimanche) la première émission qui donne le sentiment d'être informé sur ce qui se passe, là-bas, dans la tête des gens.

MARTIN EVEN.

LE COLORIAGE DE T F 1

Les constructeurs du S C A R T n'envisagent pas de simplifier leurs appareils

En « poussant le bouton » de la troisième chaîne, quelque deux millions de possesseurs d'un récepteur SECAM pourront voir, dès ce lundi 1er septembre, les émissions de la mi-journée de TF 1 en couleurs : entre 12 h. 30 et 18 h. 30.

Le récent Tour de France cycliste a constitué le banc d'essai de ce couplage partiel de TF 1 et FR 3, qui procure un avantage supplémentaire à ceux qui se sont équipés pour la couleur et paient, de ce fait, une taxe radiophonique augmentée de 50 %.

A Noël, les Parisiens — mais les Parisiens seuls, une fois de plus — auront la possibilité de recevoir en couleurs toutes les émissions de TF 1, grâce à la mobilisation de l'émetteur dit « de secours » de la tour Eiffel.

Ce coloriage des programmes de la première chaîne constitue-t-il pour le constructeur d'appareils de télévision (SCART), l'événement décisif qu'ils espèrent depuis longtemps pour relancer le marché ? « *La technique du couplage n'est qu'un pis-aller,* nous a déclaré un représentant du SCART : *le marché des postes couleur ne sentira les effets de la coloration de TF 1 que lorsqu'elle s'étendra aux émissions de grande écoute* (20 h. 30 - 22 h.).

» *En 1975, nous prévoyons la vente de 770 000 postes, ce qui porterait à 3 millions le nombre de récepteurs couleur sur un « parc » total de 15 750 000. Mais la reprise des ventes dépendra, là aussi, des mesures de « relance », notamment les facilités de crédit qui doivent être arrêtées par le gouvernement.* »

En fait, le coloriage de la première chaîne, dont l'annonce a été favorablement accueillie par l'opinion et qui aurait dû l'être par les professionnels, suscite chez ces derniers de sérieuses réserves. Elles sont d'ordre technique : ils hésitent à standardiser leur production, donc à produire des appareils simplifiés, moins coûteux, en supprimant le 819 lignes (noir et blanc) au seul profit du 625 lignes (définition utilisée par la couleur).

En effet, l'introduction de la couleur sur TF 1 se réalisant par duplication de ses programmes sur 625 et 819 lignes (l'autre méthode — convertir immédiatement TF 1 au 625 lignes — aurait abouti à priver d'émissions quelque cinq cent mille personnes possédant encore un « vieux » poste), on ne voit pas ce qui conduirait les nouveaux acheteurs de postes couleur à s'encombrer d'appareils bistandard. Les constructeurs souhaitent toutefois continuer leurs actuelles fabrications. Ils signalent que, pendant quelques années encore, on ne recevra TF 1, dans certaines régions, qu'en 819 lignes et en noir et blanc. Et, suprême argument, ils affirment que le renoncement aux ondes métriques (819 lignes, VHF) compromettrait pour très longtemps l'essor (déjà problématique) de la télédistribution.

C. D.

PARTIS ET SYNDICATS SUR LA PREMIÈRE CHAINE

● T.F. 1 prépare, conformément à son cahier des charges, la reprise imminente de l'émission « La parole est aux grands partis politiques » et le lancement de celle — semblable — prévue pour les grands groupements socio-professionnels (syndicats, associations, etc.). Joseph Poli, directeur du service de politique intérieure et sociale, a été chargé de l'organisation de cette tribune. La difficulté majeure est de lui trouver un « créneau » de diffusion convenable dans le programme (chargé) de la soirée.

TRIBUNES ET DEBATS

● *Radio-France* organise une enquête sur les raisons du « scandale » des vacances à la française et sur les moyens d'y remédier. Les auditeurs de France-Inter peuvent appeler le 224-31-34, à partir du 2 septembre, pour répondre aux questions des spécialistes et donner leurs suggestions pour de meilleures vacances.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 1er SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35 (R.), Film : « le Rat d'Amérique », de G. Albicocco (1962). Avec Ch. Aznavour, M. Laforêt, F. Fabrizzi.

Un petit Français, venu chercher fortune en Amérique du Sud, n'y trouve que difficultés, échecs et malheurs. Une fille partage son sort.

22 h. 5, Les conteurs (Le serrurier de Lannion) ; 22 h. 40, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Semaine du documentaire de création : La saga des Français, de M. Del Castillo. « Si près d'ici ». Réal. M. Fresnel.

Les conditions de travail des instituteurs dans la cité de transit d'Orly.

21 h. 30, Juke box : Alice Cooper ; 22 h. 20, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « le Conformiste », de B. Bertolucci (1970). Avec J.-L. Trintignant, S. Sandrelli, D. Sanda, P. Clementi, G. Moschin, E. Tarascio.

Traumatisé par un souvenir d'enfance, et désireux de vivre comme tout le monde pour paraître normal, un Italien adhère au parti fasciste. Ce qui l'amène à se faire le complice d'un meurtre politique.

22 h. 15, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Rosalinde », de S.-J. Barrie, réalisation J.-P. Colas ; 21 h., « Perspectives du XXe siècle » : « Quatuor à cordes n° 2 » (G. Ligeti), « Sequenza I » pour flûte (L. Berio), « Masque pour deux flûtes » (T. Kakemitsu), « Archipel II » pour quatuor (A. Boucourechliev), « Variables », dix préludes pour orchestre (Ginette Keller) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Les grandes voix humaines, par M. Jacqueton ; 20 h. 30 (S.), Festival de Vienne, par D. Jameux, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Moshe Atzmon, avec A. Benedetti-Michelangeli : « Ouverture » (Johann Strauss), « Klavierkonzert en si majeur » (Mozart), « Quatrième symphonie en si majeur » (Beethoven) ; 22 h. 30 (S.), Les symphonistes français, par D. Megevand : « Symphonie pour les soupers du Roy » (Delalande), « Symphonie pour un homme seul », extraits (P. Schaeffer et P. Henry), « Symphonie concertante pour trompette et orchestre » (H. Barraud), Petite symphonie pour orchestre « Pastorale » (Milhaud), « Première Symphonie » (P. Sciortino) ; 24 h., Faisceaux, par A. Almuro.

MARDI 2 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Documentaire : Les animaux du monde (La faune américaine) ; 21 h., Jeu : Le blanc et le noir ; 21 h. 45, (R.), Portrait d'une étoile : Michaël Denard ; 22 h. 35, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Semaine du documentaire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet (« l'Assommoir »).

A travers le livre de Zola, on découvre les pensées secrètes de quelques lecteurs, « leur intimité sensible », dirait Pierre Dumayet.

21 h. 35, Série : Mannix (Sauvez la mort) ; 22 h. 20, journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « le Gentleman de Londres », de J. Smight (1966), avec W. Beatty, S. York, Cl. Reville, E. Porter.

22 h. 10, FR 3 actualités.

Un escroc a truqué les clichés d'impression d'une fabrique de cartes à jouer et peut faire fortune dans les casinos. Piégé par la fille d'un policier anglais, il est obligé de servir Scotland Yard.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Dialogues, par R. Pillaudin : La recherche historique aujourd'hui ; 21 h. 20 (R.), « Visite à Godenholm », opéra électronique d'A. Almuro, d'après l'œuvre de Ernst Jünger, dir Boris de Vinogradov ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., « De la nuit », par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements, par A. Francis ; 20 h. 30 (S.), Festival de Vienne, par D. Jameux, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, avec E. Soederstroem et F. Gulda : « Première Symphonie en ré majeur » (Schubert), « Klavierkonzert en si majeur » (Mozart), « Cinq Altenberg-Lieder » (Alban Berg), « Seid umschlungen Millionen » (Johann Strauss) ; 22 h. 10 (S.), Les symphonistes français, par D. Megevand : « Symphonie concertante en sol majeur pour deux violons et orchestre » (Gossec), par l'orchestre de chambre J.-F. Paillard, « Symphonie funèbre et triomphale » (Berlioz), par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Colin Davis, « Jérôme-Bosch Symphonie » (Serge Nigg), par l'Orchestre national de France, dir. Dimitri Chorafas ; 24 h., Faisceaux, par A. Almuro.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions



Soulages et Bessil en Hérault

● Deux expositions sont ouvertes pendant l'été sur le littoral héraultais : à Sète, au musée Paul-Valéry, et à Montpellier, au musée Fabre. Elles présentent les œuvres les plus récentes de deux peintres, très différents de style et de tempérament, mais tous deux liés par appartenance familiale et affective à la région sétoise : Jean-Raymond Bessil et Pierre Soulages.

● Né à Sète, Bessil joue, selon les humeurs de la mer et du ciel, avec la lumière changeante des ports, des étangs littoraux ou des bords du lac du Salagou, pays de « terra rossa ».

La rétrospective Bessil s'étend sur vingt-cinq années, de 1950 à 1975. Elle comprend plus de soixante-dix toiles et quelques pastels, aquarelles ou dessins récents, croqués à Octon, village du Salagou, au cœur d'un paysage de collines tantôt accueillantes, tantôt sévères. Une peinture aux nuances subtiles, où la couleur s'exprime en phantasmes évanescents et le paysage se compose et se recompose en une transmutation secrète et chaleureuse.

● Pierre Soulages, marié à une Sétoise et pratiquement fixé désormais à Sète, expose à Montpellier, où il a fait ses études venant de son Aveyron natal, au musée Fabre : « C'est ici, dit-il, que j'ai appris l'essentiel de ce que je sais. » Il passait de longues heures d'observation et de méditation au musée qui le reçoit aujourd'hui. Il était attiré par les teintes sombres de Zurbaran ou les bruns épais de Courbet, et tout particulièrement fasciné par la descente de croix de Campans, aux lignes nobles et graves, d'une austérité qui n'était pas pour déplaire au jeune homme en quête — si on permet le rapprochement des mots par homonymie — de son dessein.

Il expose à Montpellier quarante tableaux et cent gravures, lithographies et eaux-fortes, œuvres en majorité récentes.

ROGER BECRIAUX.

Musique

Michel Garcin, éditeur de disques

(Suite de la première page.)

Au temps du soixante-dix-huit tours, les firmes de disques se contentaient, en effet, de « produire », ou plutôt de « reproduire », les œuvres données au concert par les artistes favoris du public. Avec l'avènement du microsillon (en 1949, en France), il devenait possible d'enregistrer, dans des conditions d'utilisation plus pratique, les œuvres les plus longues, et, par exemple, d'offrir aux amateurs les opéras de Wagner à Bayreuth « comme s'ils y étaient ». Peu à peu, le répertoire habituel, fort restreint, s'épuisant, on allait au-delà, éditant des opéras moins connus, réalisant des intégrales des sonates de Beethoven ou de Schubert, redécouvrant les symphonies titanesques de Bruckner et de Mahler, qui avaient paru jusqu'alors exorbitantes au concert.

Cependant, dès le début du microsillon, des éditeurs avaient compris que le disque pouvait être l'instrument d'un extraordinaire développement de la culture musicale, en marge du concert traditionnel ou en avance sur lui, en ressuscitant la musique oubliée des siècles passés. Le succès mondial des Quatre Saisons de Vivaldi en fut comme le signe avant-coureur.

Face aux géants de la production du disque (EMI, Columbia, Decca, Polydor, etc.), une petite maison française, Erato, fondée en 1950 par M. et Mme Loury, directeurs des vieilles éditions de musique Costallat, s'affirmait par un coup d'éclat : l'enregistrement d'une œuvre d'un compositeur inconnu, le Te Deum de Marc-Antoine Charpentier, qui, quelques années plus tard, fut adopté comme indicatif de l'Eurovision, et atteignait le chiffre fabuleux de 100 000 exemplaires vendus.

Michel Garcin (né en 1923, prix de fugue, d'harmonie, de contrepoint et d'histoire de la musique au Conservatoire de Paris) devenait peu après directeur artistique d'Erato et en faisait rapidement, avec M. et Mme Loury, la seule firme française de disques classiques d'importance internationale, malgré une structure et des moyens fort modestes. Et cela en prenant presque le contrepied des catalogues traditionnels : pas ou peu de romantiques, d'opéras du dix-neuvième siècle (malgré une récente Carmen, avec Régine Crespin), pas ou peu d'interprètes consacrés, mais une foi indomptable dans la richesse ignorée de la musique, et une « invention » de mille chefs-d'œuvre pour lesquels il fallait découvrir, et parfois révéler à eux-mêmes, les interprètes idéals.

Erato a, en effet, constitué une équipe toute neuve d'interprètes modernes, exigeants, curieux, souvent doublés d'excellents musicologues, les Marie-Claire Alain, Michel Corboz, Theodor Guschlbauer, Jean-François Paillard, Claudio Scimone, et tant d'autres, qui lui doivent une grande part de leur célébrité, et, en retour, lui ont apporté leurs propres idées et découvertes. Son succès tient pour beaucoup à cette communauté amicale fondée sur l'enthousiasme.

Dans ce catalogue de mille deux cents enregistrements (qui représente la réalisation d'un microsillon par semaine !), il n'est pas question d'établir un palmarès. Rappelons seulement d'imposants ensembles, tels pour Bach les intégrales d'orgue (M.-C. Alain) et de clavecin (Ruzickova) et les cantates (Werner et Rilling), pour Monteverdi l'intégrale de la Selva morale, *les* Vêpres *et l'*Orfeo *par Corboz, l'Encyclopédie de* l'orgue, *qui couvre cinq siècles, et une profusion de trésors anciens de tous pays, dont témoigne la seule liste des A : d'Agincourt, Albinoni, Alphonse le Sage, d'Andrieu, d'Anglebert, Arauxo, Aubert, avec un effort particulier en faveur de la musique française* (Requiems, *de Gilles et de Campra,* Indes galantes, *etc.).*

Les disques primés

★ L'intégrale des « 106 Symphonies » de Haydn, par la Philharmonia Hungarica, direction Antal Dorati (quarante-huit disques Decca, HDNK 1/48).

★ La « Cantate Lucrezia » et sept airs d'opéras ou d'oratorios de Haendel, par Janet Baker et l'English Chamber Orchestra, direction Raymond Leppard (Philips, 6500.523).

★ « Moïse et Aaron », opéra de Schoenberg, solistes, chœur et orchestre de la Radio autrichienne, direction Michael Gielen (deux disques Philips, 6700.084).

Nulle attitude strictement musicologique en tout cela : la musique n'a droit de gravure que si elle reste jeune, belle et vivante ; et Michel Garcin ne se limite pas à une époque donnée. On lui doit ainsi une précieuse intégrale de la musique de chambre de Fauré et surtout un important catalogue de musique contemporaine, où, là non plus, il ne suit pas les traces des autres : de très nombreux Messiaen et Jolivet, le choix le plus important d'œuvres de Xenakis et un large panorama, à bien des égards irremplaçable, d'œuvres françaises et étrangères (Jehan Alain, Boucourechliev, Castiglioni, Constant, Dallapiccola, Duruflé, Dutilleux, Guézec, Landowski, Langlais, Daniel-Lesur, Mache, Malec, Frank Martin, Ohana, de Pablo, etc.).

Peu d'hommes ont comme celui-ci fait progresser dans le plus large public la connaissance de la musique.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le premier concours international de piano Robert-Casadesus, qui a eu lieu à Cleveland, dans l'Ohio, pour commémorer la naissance de Maurice Ravel et pour célébrer la mémoire du virtuose français, a été remporté par l'Américain John Owings, trente-deux ans.

Théâtre

LA SAISON EN BANLIEUE

AUBERVILLIERS (Théâtre de la Commune) : *Cinna*, en co-production avec le TOP ; *le Rire du fou*, de Gabriel Garran ; *la Bouche*, de Serge Ganzl, mise en scène de Garran.

GENNEVILLIERS : *le Pavillon au bord de la rivière*, mise en scène de Bernard Sobel ; *Cent cinquante marks*, d'Orvath, mise en scène d'Yvon Davis ; *le Juif de Malte*, de Marlowe, mise en scène de Sobel.

IVRY : *Nô contemporains*, de Michida ; *le Baladin du monde occidental*, de Synge, mise en scène de Brigitte Jacques. En co-production avec le Théâtre des Amandiers : *Sensibilité frémissante*, de Markis ; *Catherine*, d'après Aragon, par Vitez.

NANTERRE : *Les Mémoires secrets pour servir l'histoire de ce siècle*, de Pierre-Jean Remy, mise en scène de Patrick Guinan ; *Sensibilité frémissante* et *Catherine*, en co-production avec Ivry.

VILLEJUIF : *Rashomon*, mise en scène de Pierre Santini.

VITRY : *la Valise* ; *le Soleil entre les arbres*, de Jacques Lassalle.

Cinéma

« LE JARDIN DES DÉLICES »

de Carlos Saura

Dans l'œuvre de Carlos Saura — le seul réalisateur de sa génération à sauver l'honneur du cinéma espagnol, — *le Jardin des délices* (1970) précéda *Anna et les loups* (1972) et cette admirable *Cousine Angélique* (1973) qui remporta, l'année dernière, à Cannes, le prix du jury. Des ennuis de censure et les hasards d'une distribution « sauvage » expliquent le retard apporté à sa sortie. En 1970, *le Jardin des délices* fut, en effet, totalement interdit en Espagne. Invité à Cannes, à Berlin, à Venise, Saura dut déclarer forfait. Une présentation « illégale » à New-York valut au film des critiques élogieuses. Mais, en dépit de ces critiques, le réalisateur et son producteur durent encore lutter de longs mois contre les censeurs. « *J'étais assez désespéré*, raconte Saura (1). *J'ai voulu aller travailler à l'étranger. Le* New-York Herald Tribune *a été interdit en Espagne pour avoir publié une interview de moi.* »

Cette hargne de la censure madrilène, on en devine aisément les raisons. Comme il le fera plus tard dans *Anna* et dans *Angélique*, Saura situe son récit dans le cadre étroit d'une famille de la bourgeoisie espagnole. Cellule provinciale, refermée sur elle-même, mais parfaitement représentative de l'ordre politique, militaire, religieux et moral, qui la conditionne et la protège. Le titre du film est emprunté à un tableau de Jérôme Bosch qui figure une sorte d'Eden où grouillent d'étranges et monstrueuses créatures. De « petits monstres » aux visages de citoyens bien honnêtes peuplent, de même, la belle demeure et le jardin verdoyant qui servent de décors au film de Saura. Toute une tribu dont les membres entourent de soins hypocrites le poupon quadragénaire qui végète en son sein.

Pour dire ce qu'il veut dire, Saura, selon son habitude, emprunte ici les voies de la parabole. A la suite d'un accident d'auto, un industriel, directeur d'une entreprise prospère, est quasiment retombé en enfance. Paralysé physiquement et mentalement, il vit dans une sorte d'hébétude, dont son entourage s'accommoderait sans doute, si le malheureux ne détenait les clefs de la prospérité familiale. Clefs maintenant égarées, enfouies sous le désordre de l'amnésie et du gâtisme : non seulement Antonio n'est plus capable de signer un chèque mais il a oublié (ou ne peut articuler) le chiffre de son compte numéroté en Suisse.

Décidés à provoquer le choc qui ouvrira une brèche dans ce cerveau muré, les parents d'Antonio reconstituent devant lui les épisodes marquants de son passé : une punition paternelle quand il avait six ans, une scène d'émeute le jour de sa première communion, une rencontre avec sa maîtresse, etc. Psychodrames naïfs qui assaillent l'inconscient de l'infirme et qui réveillent en lui des fragments de souvenirs ou de vieux fantasmes.

Saura frappe dur et juste. Mordante, la scène au cours de laquelle le père d'Antonio lui montre sur un atlas la carte de la Suisse qu'il couvre de billets de banque en répétant : « Suisse - Capitaux - Compte. » Puissante, celle où une troupe de grévistes, drapeaux républicains en tête, fait irruption dans l'église du village. Grinçante, la séquence qui montre Antonio cherchant à noyer sa femme, comme le héros d'*Une place au soleil*. Poétique, le combat que se livrent deux bataillons de gosses, protégés derrière des boucliers rouges et or, et qui évoque l'affrontement des chevaliers teutoniques dans *Alexandre Nevski*.

Comme dans *la Cousine Angélique*, Jose Luis Lopez Vasquez joue le rôle d'Antonio à tous les âges, c'est-à-dire qu'il conserve sa physionomie d'adulte — calvitie, poches sous les yeux, regard de chien perdu — même lorsqu'il est supposé incarner l'enfant ou l'adolescent que fut Antonio. C'est que, entre le présent et le passé, le réel et l'imaginaire, le paralytique ne peut (ou ne veut) pas faire de distinction. Le temps pour lui est arrêté. Son univers psychique est sans relief et sans frontière. Il est le voyageur sans bagages, l'homme du *no man's land*, à la fois l'ombre et le double de lui-même. Il est un peu l'Espagne figée dans son destin.

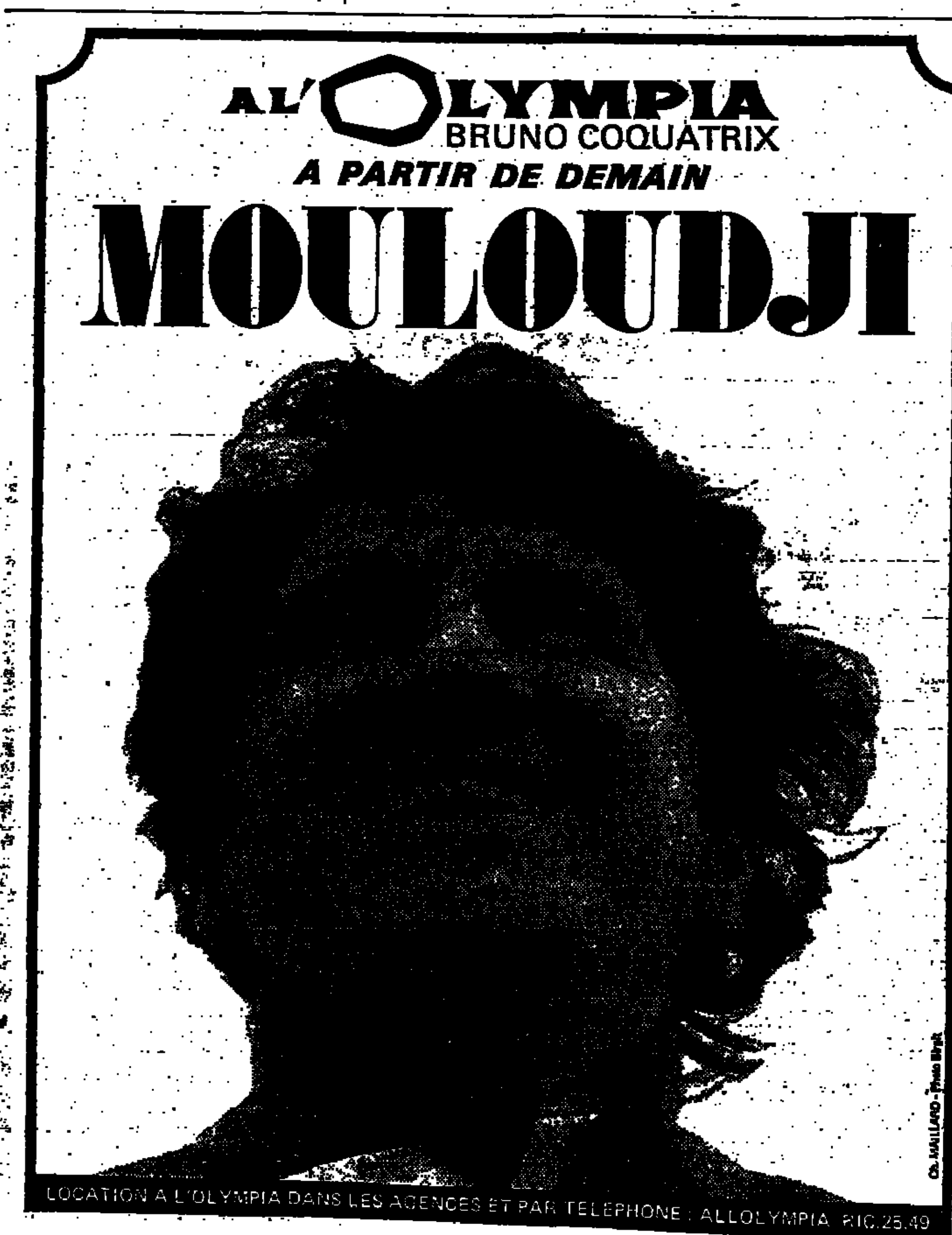
Ce film est riche et beau. Riche d'ambiguïtés, malgré le caractère encore linéaire de certains prolongements. Beau d'une beauté intérieure qui ne doit rien à la qualité des images. Moins provocants qu'*Anna et les loups*, moins accompli que *la Cousine Angélique*, il annonce ces deux œuvres maîtresses. C'est pourquoi il importe de le juger — et de le voir — en le replaçant à l'époque de sa réalisation. Après la réussite de *Peppermint frappé* (et avec l'aide de Rafaël Azcona, son scénariste habituel) Carlos Saura achève ici de mettre en place sa thématique personnelle et de forger son style. Un style qui ne doit rien à personne. Pas même à Luis Bunuel, dont Saura est sans doute le disciple, mais en aucune manière l'épigone.

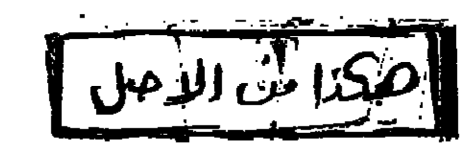
JEAN DE BARONCELLI.

★ Elysées-Lincoln, Quintette (v.o.).

(1) Voir *Positif*, n° 150.

■ Pierre Blaise, vedette du film de Louis Malle « Lacombe Lucien », est mort le 31 août dans un accident de voiture, à Moissac, dans le Tarn-et-Garonne. Il était âgé de dix-neuf ans.





SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles ouvertes

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.

Les cafés-théâtres

Le Fanal, 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 30 : Qué fada !
Sélénite, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Olympia, 21 h. 30 : Ipi Tombi.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu..., etc., etc.
Tour Eiffel, 20 h. : Spectacle argentin.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy et E. de Villèle.
Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : GERM (P. Mariétan).
Jardins du Palais-Royal (audio-visuel), 20 h. : Molière côté jardin ; 21 h. : Artisanat vivant.
Faculté de droit, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Audonia (Vivaldi : les Saisons), chorégraphie de R. Maldoom.
Musée des monuments français, 18 h. 30 : le Remède de fortune.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Adieu ! Philippine, de J. Rozier ; 18 h. 30 : Walking down Broadway, d'E. von Stroheim ; 20 h. 30 : les Biches, de Cl. Chabrol ; 22 h. 30 : Modesty Blaise, de J. Losey ; 0 h. 30 : Tarzoon, honte de la jungle, de Picha.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v. ang.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Le Marais 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) V. L.
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42)
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Studio Marigny, 8e (225-20-74), en matinée.
LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Dragon, 6e (548-54-74), Quintette, 5e (033-35-40), Trois-Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70), Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée.
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CLEPSYDRE : Le Seine, 5e (325-95-99)
DOC SAVAGE ARRIVE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42)
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
FRENCH CONNECTION no 2 (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v f : Ermitage, 8e (359-15-71), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) . Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), La Clef, 5e (337-90-90), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70) Rex, 2e (236-83-93), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'INDE FANTOME (Fr.) 1re partie : Olympic, 14e (783-67-42). 2e partie : Olympic-Entrepôt, 14e.
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 20.
LE JOUR DU FLEAU (A., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LE MORT-VIVANT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PAS DE PROBLEME (Fr) : Les Nations, 12e (343-04-67) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Lumière, 9e (770-84-64)
PROFESSION REPORTER (It. v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Templiers, 3e (277-94-56), en sem., sf le sam. et dim.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 28, Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), sf mardi.
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84)
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), mer., dim.
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
VIOLENCE ET PASSION (It. v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
YAKUZA (A., v.o) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Les films nouveaux

LE JARDIN DES DELICES, film espagnol de Carlos Saura. — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOÏ, film belge de Gérard Valet. — Le Seine, 5e (325-92-46).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS, film américain des ateliers Walt Disney. — Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).
LE PARRAIN No 2, film américain de F. F. Coppola, avec Al Pacino. — V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; V.f. : Images, 18e (522-47-94) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GUERRE DU PETROLE N'AURA PAS LIEU, film marocain de Souhel Ben Barka. — V.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'O, film français de J. Jaeckin. — Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Bosquet, 17e (551-44-11).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 1er septembre

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dim.).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
CINQ PIECES FACILES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LAST DETAIL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
THE LAST PICTURES SHOW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
TOP HAT (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. 30 et 22 h. 15.

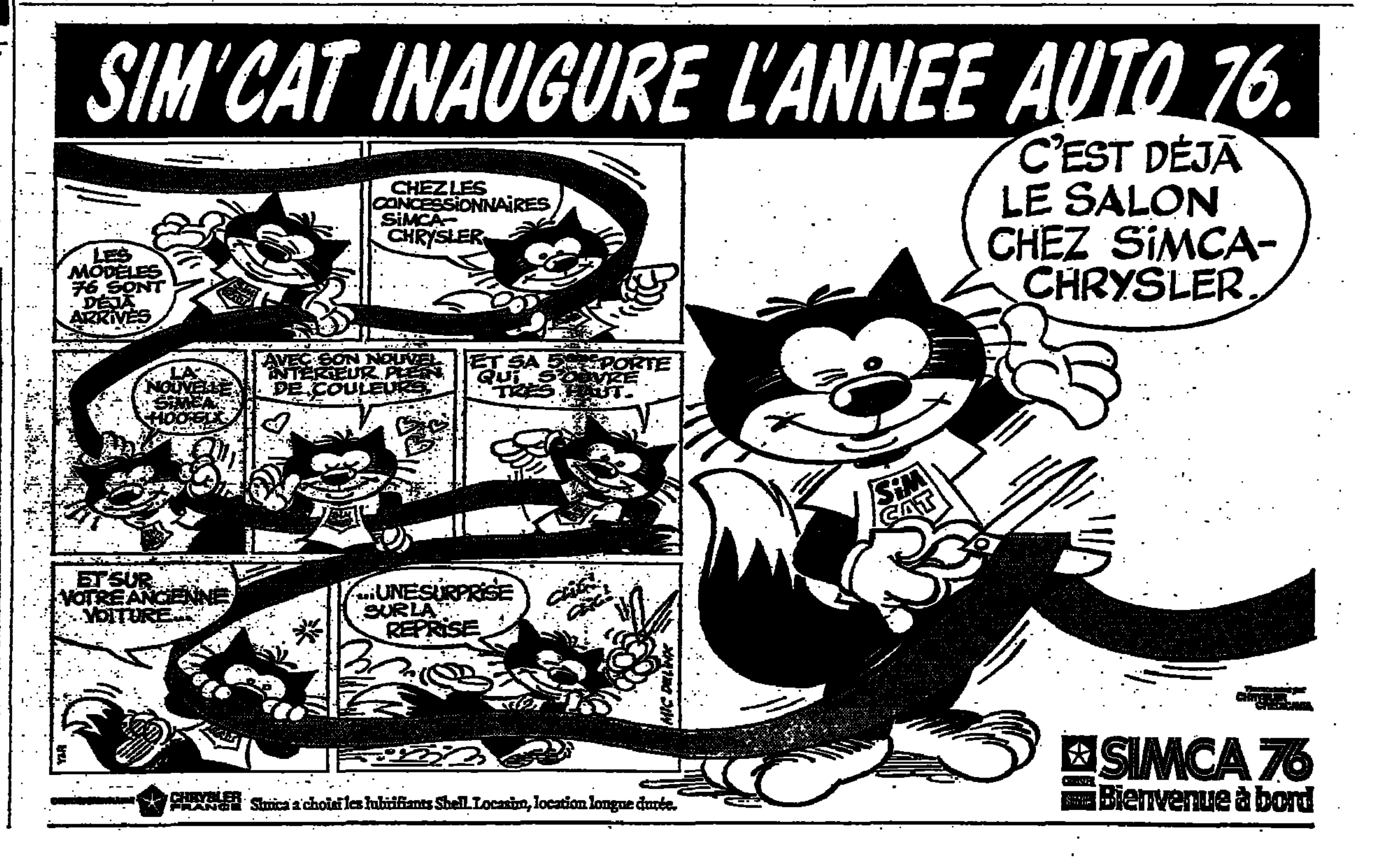
Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (Ang., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (326-48-18).
LES DAMNES (Ita.-All., v. ang.) : Le Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). Sauf mardi.
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46). H. spéciaux.
MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE MECANO DE LA « GENERAL » : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
PIERROT LE FOU (Fr.) . Saint-André-des-Arts, 6e 326-48-18).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA RUEE VERS L'OR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55). Sauf mardi ; Champollion, 5e (033-51-60).
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).









FAITS DIVERS

A Grenoble

SIX POLICIERS SONT BLESSÉS A L'OCCASION D'UNE BAGARRE ENTRE BANDES RIVALES

Six policiers ont été blessés dans la soirée du samedi 30 août, cité Paul-Mistral à Grenoble. Transportés à l'hôpital de La Tronche, ils souffrent de fractures diverses, de traumatismes et de contusions.

Les six hommes ont été pris à partie par une cinquantaine de jeunes gens et jeunes filles, membres de deux bandes rivales qui s'étaient affrontées dans un café — le « Rhin et Danube », — mais se sont réconciliées à l'arrivée de la police.

Il a fallu ensuite rassembler les effectifs disponibles de la police grenobloise pour assurer le retour au calme. Le café a été entièrement saccagé, et cinq personnes, dont une jeune fille âgée de dix-sept ans, ont été arrêtées.

Peu après, une trentaine de manifestants réclamaient la libération de ces cinq personnes, devant l'hôtel de police, et attaquaient une ambulance qui sortait du commissariat pour conduire un blessé à l'hôpital. Les vitres du véhicule ont été brisées.

L'accident de Nogent-le-Rotrou

LE CHAUFFEUR DU CAR SE SERAIT ENDORMI AU VOLANT

Le bilan définitif de l'accident du car qui s'est renversé samedi matin, près de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), s'établit à trois morts : Patricia Rahon, dix ans ; Gisèle Vanacker, neuf ans, et Nadila Aichaoui, dix ans, deux blessés graves et quatorze blessés légers.

Le car ramenait à Clichy (Hauts-de-Seine) une quarantaine d'enfants de cinq à dix ans, accompagnés de sept moniteurs, qui venaient de passer plusieurs semaines dans une colonie de vacances à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en Vendée.

Selon les premiers résultats de l'enquête — le parquet de Chartres a ouvert une information, — le car, qui roulait à 80 kilomètres à l'heure, aurait quitté la route dans un virage pour aller s'écraser dans un fossé en contrebas. L'accident serait dû à un assoupissement du conducteur, M. Claude Menard, vingt-six ans, chauffeur de la société des cars Chambon à Colombes (Hauts-de-Seine).

***

UNE VOITURE TOMBE DANS LA SEINE : QUATRE MORTS. — Une 2 CV est tombée dans la Seine, à Paris, le samedi après-midi 30 août. La voiture, qui se dirigeait à vive allure vers les berges du fleuve, à hauteur du quai de la Rapée, a basculé directement dans l'eau. Les quatre occupants, membres d'une famille algérienne de Bagneux, n'ont pu être ranimés. Il s'agit de M. Bouhalem Chouki, quarante-trois ans, employé ; son épouse, Mme Baya Chouki, trente-trois ans, et deux de leurs cinq enfants, un garçon de sept ans et une fillette de cinq ans.

PRESSE

● *Plusieurs quotidiens régionaux* ont décidé de porter leur prix de vente à 1,20 franc à compter du 1er septembre : *le Progrès, le Bien public, les Dépêches du Centre-Est, le Courrier de Saône-et-Loire, l'Est républicain, la Liberté de l'Est, l'Ardennais, l'Union de Reims, la Nouvelle République du Centre-Ouest, Centre presse, le Berry républicain.*

Ces titres s'alignent ainsi sur les mesures de majoration intervenues soit le 2 mai, soit le 1er août chez la plupart de leurs confrères. Cependant, quelques quotidiens, ceux du Nord et d'Alsace notamment, ont choisi de différer encore cette augmentation.

SPORTS

ÉQUITATION

Un concours international belge sous un préau d'école...

De notre envoyé spécial

Ostende. — Tristesse et regrets se sont emparés de la petite république des cavaliers belges en guerre ouverte contre Ostende, où se sont déroulées, du 28 au 31 août, les épreuves du concours de saut d'obstacles international officiel (C.S.I.O.) de Belgique.

Le destin cavalier du port de Flandre, célèbre par ses huîtres, est fortement contesté, à commencer par le cadre du concours indigne de l'événement, disent les cravaches (wallonnes). Le hall du Media Center, en réalité éloigné du centre de la ville, a l'exiguïté, la nudité, l'aspect mélancolique d'un grand préau d'école par jour de pluie. La piste ne sauve même pas l'ensemble avec ses obstacles construits et peinturlurés au rabais, son sol — une mince couche de sable étalée sur du ciment, — au contact duquel les chevaux les plus aguerris s'écœurent quand ils excellent en cette saison à soulever des mottes d'herbe et à galoper à ciel ouvert. Et que penser de l'autobus désaffecté servant de tribune au jury ! Et, pourtant, ce ne sont pas les beaux terrains qui manquent en Belgique.

Les rivalités régionales et les partis pris écartés, on reconnaîtra que ces griefs ne sont pas sans fondement. Depuis des années, l'honneur est dévolu à la grande plage du nord d'organiser, pour le compte de la Belgique, le seul concours hippique officiel annuel auquel chaque nation a droit, conformément aux règlements internationaux. Deux chiffres, aujourd'hui, devraient inciter à la réflexion les animateurs du grand meeting d'Ostende s'ils entendent défendre leurs prérogatives : On a dénombré un peu moins de mille entrées le premier soir, mille cinq cents en nocturne, samedi, pour la Coupe des nations. Un fiasco.

Pour tout arranger, les cavaliers français, après bien des valses-hésitations et communiqués du style « poussier de foin », s'étaient excusés en tout dernière heure. Leurs chevaux étaient, paraît-il, ou fatigués, ou raides boiteux, la boiterie, de toutes les maladies diplomatiques au service de la terminologie équestre, étant à coup sûr la plus accommodante sinon la plus facile à faire avaler. Une querelle vétilleuse à l'échelon fédéral serait à l'origine de cette défection qui a peiné les Belges, bien mal récompensés de leur tournée en France, où leurs succès ont eu, sur les recettes, les plus heureuses répercussions.

Classés troisièmes dans le Prix des Nations, après les équipes de la République fédérale d'Allemagne et de Grande-Bretagne, les Belges (moyenne d'âge : vingt-cinq ans) ont fourni une nouvelle preuve de leur ardeur combative, leur chef de file, François Mathy, montrant le premier qu'il n'a pas oublié les leçons très prisées de notre compatriote Georges Calmon, orfèvre en la matière.

Une cavalerie belge négligeable

Cela dit, et en marge de la compétition au niveau le plus élevé, les pratiquants belges de l'équitation sont relativement peu nombreux, sans doute parce que les chevaux de location n'existent pas ou constituent une cavalerie négligeable. La Fédération en recense mille deux cents sur ordinateur. Les ruraux en comptent environ un millier. Les statistiques mentionnent à part, et comme un phénomène échappant à l'analyse, l'étonnant succès d'une puissante association catholique, le Boerenbond qui, sous le goupillon, révérence parler, du chanoine de Mey, a rassemblé à elle seule plus de cinq mille cavaliers. Personnalité très attachante que ce prince de l'Eglise, charpenté en athlète, largement septuagénaire, autrefois évêque de Bruges, converti à la suite d'observations personnelles au sport équestre sans avoir jamais prêché l'exemple.

Travaillé par les scrupules de son apostolat, il avait observé que, le dimanche, les paysans, qu'ils fussent ou non ses paroissiens, s'attardaient un peu trop sur les bancs des estaminets. Comment y mettre bon ordre ? Tout simplement en mettant les cultivateurs à califourchon sur les animaux qui tiraient leur charrue la semaine. Il les fit galoper, sauter, le cheval de trait bien dressé se prêtant volontiers aux allures et aux aptitudes du cheval de sang. Puis, à partir d'étalons français, il créa une race sur les vertus de laquelle les éleveurs professionnels belges n'en finissent pas d'épiloguer.

ROLAND MERLIN.

Aux Jeux méditerranéens d'Alger

LE BEAU COMBAT DES BASKETTEURS FRANÇAIS

(De notre envoyé spécial.)

Alger. — Champions du monde, champions d'Europe, vice-champions olympiques aux Jeux de Mexico, les basketteurs yougoslaves possèdent assurément une carte de visite impressionnante. Ces grands joueurs, au sens propre du terme (la plupart mesurent dans les 2,10 mètres), avaient de bonnes chances de remporter le tournoi des Jeux méditerranéens, d'autant qu'ils se mesuraient, en finale, à une équipe de France dont la réputation est restée depuis longtemps maintenue dans les limites de l'Hexagone. Or cette victoire qu'ils croyaient assurée, les Yougoslaves ne l'ont obtenue que de trois points (82 à 79) après avoir craint jusqu'au bout qu'il en soit autrement.

Ce mérite d'avoir fait trembler le champion revient à une équipe de France qui a entamé le match à une vitesse folle, à un rythme qui ne s'est pratiquement pas relâché pendant quarante minutes. C'est tout, mais c'est beaucoup. Battus mais contents, tels étaient les basketteurs français à la fin de la rencontre. Et l'entraîneur national Pierre Dao affichait lui aussi le sourire des hommes satisfaits. La leçon qu'il tirait de ce beau combat était simple : « *Je savais ce qui les habitait*, disait-il en parlant des joueurs français. *Ce match, nous l'avions soigneusement préparé sur le plan technique, mais cela n'aurait pu suffire. Il fallait en outre cet esprit d'équipe qui a fini par s'imposer. Ces garçons ont su créer un lien entre eux, ils ont frôlé la victoire.* »

Ce qui est vrai. A quinze secondes de la fin, Eric Beugnot tentait un coup de poker en s'infiltrant, contre toute logique, à travers la forêt de bras et de jambes des géants yougoslaves. Tout pouvait encore basculer, et la victoire sourire aux audacieux. Qu'il n'en ait pas été ainsi importe peu. En se refusant à laisser ses joueurs en embuscade pour limiter les dégâts — puisque, devant les champions du monde, n'est-ce pas... — Pierre Dao a redonné au basket-ball français ce goût du risque qu'il a trop longtemps oublié. Cela s'est fait avec beaucoup d'enthousiasme — cet enthousiasme qui convient au sport, — mais aussi dans une grande harmonie. L'esprit de vedetteriat avait été laissé au vestiaire, au profit d'un jeu collectif.

Qu'en sera-t-il demain ? Il est difficile de le dire, maintenant que les clubs vont reprendre leurs prérogatives, ces clubs où l'on mise sur la vedette, de préférence étrangère. Or ce n'est pas d'aujourd'hui qu'est dénoncé ce système qui oblige les titulaires de l'équipe de France à jouer, au niveau du championnat, les basketteurs servants.

FRANÇOIS SIMON.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME SUR ROUTE

Kuiper, ce vainqueur surgi de la confusion...

De notre envoyé spécial

Yvoir. — Nous voudrions oublier à tout jamais ce championnat du monde d'Yvoir pour ce qu'il représente de passion, de chauvinisme et de pagaille. Nous voudrions ne plus revoir le public hurlant sa haine à Jopp Zoetemelk, coupable seulement d'être l'adversaire de Merckx, et nous aimerions ne plus avoir affaire à un service d'ordre qui n'intervient que pour gêner ceux qui travaillent. Les responsables d'une épreuve qu'il ne faut pas confondre avec une kermesse ignorent sans doute que les journalistes ont le devoir d'informer, c'est-à-dire le droit d'être témoin.

Mais ils ont aussi négligé, et c'est plus grave, les mesures élémentaires de sécurité. L'absence d'organisation et l'indiscipline de la foule sont, notamment, à l'origine de la chute de Merckx qui s'est produite au soixantième kilomètre et qui a modifié la physionomie de la course. La ligne d'arrivée a été envahie précisément par les spectateurs, qui ne devaient pas s'y trouver, et bloquée par les voitures officielles qui ont fermé le passage aux coureurs distancés.

Fort heureusement, les circonstances ont voulu qu'un authentique champion du monde émerge de cette confusion. Le Néerlandais Kuiper, champion olympique en 1972, s'est montré digne de porter le maillot arc-en-ciel en construisant, dimanche 31 août, une victoire intelligente et sans équivoque, sur un parcours difficile. Il a su exploiter les rivalités du groupe belge handicapé, de surcroît, par l'accident de Merckx, mais il ne s'est pas contenté d'être un opportuniste. Avant de résister, au cours des vingt derniers kilomètres, à la poursuite lancée contre lui par les meilleurs leaders internationaux, il a participé à toutes les échappées importantes, en particulier à celle que déclenchèrent Zoetemelk, Gimondi et Jean-Pierre Danguillaume au-delà du cent quatre-vingtième kilomètre.

Les Belges ont échoué faute d'avoir réalisé leur unité ; les Italiens ont déçu puisque le premier des leurs, Francesco Moser, n'est que onzième. Les Français, pour leur part, ont tiré leur épingle du jeu en reprenant une tactique qu'ils avaient expérimentée l'an passé à Montréal. Cette méthode, basée sur l'offensive, a mis en évidence la combativité de Campaner et de Hézard, dont le rôle ne saurait être sous-estimé. Elle a surtout permis à Danguillaume d'accéder au podium. Quant à Poulidor, nommé capitaine par son ancien rival, Jacques Anquetil, devenu pour la circonstance directeur technique, il s'est acquitté de sa mission en assurant la protection de Danguillaume. Thévenet et Ovion, placés en position d'attaque. Il a manqué un gagneur à l'équipe de France, encore que Thévenet et Danguillaume aient frôlé la réussite ; cependant, elle a accompli une course cohérente, jugée satisfaisante par le directeur national, Richard Marillier.

L'œuvre de M. Jan Janssen

Les cyclistes des Pays-Bas sont bien les rois de la route. Chez les dames, vendredi 29 août, Tineke Fotma avait déjà remporté une médaille d'or en devançant Geneviève Gambillon et, samedi 30 août, à Mettet, le championnat du monde amateur, marqué par la défaite des favoris polonais, est revenu à un charpentier néerlandais de vingt-deux ans, Adrianus Gevers, originaire de *Bois-le-Duc*, la patrie du prestigieux Gerrit Schulte. Comme son aîné, ce jeune garçon, qui fut leader du Tour de l'Avenir, est un robuste rouleur. Au reste, il a une analogie de style entre Kuiper et Gevers, une évidente similitude entre les deux victoires qu'ils ont obtenues à vingt-quatre heures d'intervalle. On peut y voir l'influence de l'ancien champion Jan Janssen dont les dons de sélectionneur et de dirigeant sont couronnés de succès.

Course honnête, encourageante même, des Français Inaudi, Lalouette, mais Jacques Stablinski (le fils de Jean), a été débordé dans une épreuve qu'il qualifie de paralysante et qui lui a inspiré la crainte de la chute. Nous pensons qu'en dépit de sa qualité physique et de sa relative maturité, le champion de France, âgé de dix-neuf ans, est encore un peu tendre pour une compétition de cette envergure qui rassemblait l'élite mondiale.

JACQUES AUGENDRE.

***

CHAMPIONNATS DU MONDE

PROFESSIONNELS

1. Kuiper (P.-B.), les 266 km en 6 h. 29 min. 19 sec. (moyenne 39,988 km) ; 2. R. De Vlaeminck (Belg.), à 17 sec. ; 3. J.-P. Danguillaume (Fr.) ; 4. Torres (Esp.) ; 5. Zoetemelk (P.-B.) ; 6. Thévenet (Fr.) ; 7. Ovion (Fr.) ; 8. Merckx (Belg.) ; 9. Van Impe (Belg.) ; 10. Knetemann (P.-B.) ; 11. Moser (It.) ; 12. Oliva (Esp.), 3 min. 33 sec. ; 13. Verbeeck (Belg.), à 4 min. 6 sec. ; 14. Salm (Suisse) ; 15. Bourreau (Fr.) ; 16. Gimondi (It.) ; 17. Poggiali (It.) ; 18. Poulidor (Fr.) ; 19. Rodriguez (Col.) ; 20. Dierickx (Belg.), etc.

AMATEURS

1. Gevers (P.-B.), les 182 km en 4 h. 18 min. 1 sec. (moyenne 42,322 km) ; 2. Nilsson (Suède) ; 3. Ceruti (It.), à 57 sec. ; 4. Clively (Aust.) ; 5. Inaudi (Fr.) ; 6. Algeri (It.) ; 7. Hansson (Suède) ; 8. Van Den Broucke (Belg.), à 1 min. 6 sec. ; 9. Diers (R. D. A.), à 1 min. 13 sec. ; 10. Lalouette (Fr.), etc.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FORMULE 2

à Silverstone (Grande-Bretagne)

1. Leclère (March B.M.W), les 235,9 km en 1 h. 11 min. 5 sec 56 (moy. 119,110 km-h.) ; 2. à 6 min. 9 sec. 09, Larrousse (Elf 2) ; 3. à 9 sec. 08, Henton (Wheatcroft Ford) ; 4. à 59 sec., Tambay (March B.M.W.) ; 5. à 1 min. 8 sec., Serbin (March B.M.W.) ; 6. à 1 min. 9 sec., Martini (March B.M.W.).

Après cette onzième épreuve du championnat d'Europe, le Français Jacques Laffite, qui n'a marqué aucun point, est assuré du titre. Avec 54 points, il ne peut plus être rejoint par son second, Gérard Larrousse (25 points), même si ce dernier gagnait les trois épreuves qui restent à courir.

Aviron

CHAMPIONNATS DU MONDE A NOTTINGHAM

Skiff. — 1. Kolbe (R. F. A.), 7 min. 10 sec. 8 ; 2. Drea (Irl.), 7 min. 12 sec. 50 ; 3. Winter (R. D. A.), 7 min. 13 sec. 83 ; ...11 Pollet (Fr.), 7 min. 40 sec. 75.

Double-scull. — 1. Norvège, 6 min. 34 sec. 49 ; 2. R.D.A., 6 min. 35 sec. 6 ; 3. Grande-Bretagne, 6 min. 39 sec. 61 ; ...9. France, 6 min. 49 sec. 42.

Deux sans barreur. — 1. R. D. A., 7 min. 6 sec. 40 ; 2. Bulgarie, 7 min. 10 sec. 81 ; 3. Pays-Bas, 7 min. 11 sec. 49.

Deux avec barreur. — 1. R. D. A., 7 min. 16 sec. 24 ; 2. Pologne, 7 min. 19 sec. 43 ; 3. R.F.A., 7 min. 20 sec. 13 ; ...10. France, 7 min. 33 sec. 58.

Quatre de couple. — 1. R. D. A., 5 min. 57 sec. 44 ; 2. Tchécoslovaquie, 6 min. 0 sec. 28 ; 3. U. R. S. S., 6 min. 0 sec. 42 ; 4. France, 6 min. 11 sec. 2.

Quatre avec barreur. — 1. U.R.S.S., 6 min. 31 sec. 46 ; 2. R.D.A., 6 min. 36 sec. 47 ; 3. R.F.A., 6 min. 40 sec. 93 ; ...12. France, 7 min. 2 sec. 99.

Quatre sans barreur. — 1. R.D.A., 6 min. 13 sec. 81 ; 2. U.R.S.S., 6 min. 18 sec. 82 ; 3. Roumanie, 6 min. 24 sec. 9.

Huit. — 1. R.D.A., 5 min. 39 sec. 1 ; 2. U. R. S. S., 5 min. 41 sec. 34 ; 3. Nouvelle-Zélande, 5 min. 43 sec. 61.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (deuxième journée)

GROUPE A

*Rennes b. Rouen	5-0
*Sedan b. Angoulême	2-1
Paris F.-C. b. *Dunkerque	3-2
*Châteauroux et Laval	0-0
Amiens b. *Malakoff	3-2
*Lorient et Tours	1-1
*Cholet b. Boulogne	1-0
*Fontainebleau et Hazebrouck	0-0
*Caen et Brest	1-1

Classement. — 1. Rennes et Paris F. C., 5 pts ; 3. Amiens, 4 ; 4. Angoulême, Laval, Cholet et Châteauroux, 3, etc.

GROUPE B

Cannes b. *Chaumont	2-0
*Epinal et Ajaccio	0-0
Gueugnon b. *Toulouse	1-0
Béziers b. *Mulhouse	2-1
*Auxerre b. Saint-Dié	3-1
*Toulon b. Martigues	3-1
*Red Star b. Nevers	2-1
*Montluçon b. Sète	1-0
*Besançon et Angers	1-1

Classement. — 1. Cannes, 5 pts ; 2. Ajaccio, Béziers et Gueugnon, 4 ; 5. Toulon, 3, etc.

Hippisme

Le Grand Prix de Deauville, disputé à Deauville et retenu pour les paris couplé gagnant et placé, a été gagné par l'Ensorceleur, suivi de Dahlia et de Ribboquill. La combinaison gagnante est 16-4-9.

Jeux méditerranéens d'Alger

ATHLÉTISME

MESSIEURS

1 500 mètres. — 1. Bozinovic (You.), 3 min. 42 sec. 6 ; 2. Guettaya (Tun), 3 min. 42 sec. 7 ; 3. Kourtis (Gr.), 3 min. 44 sec. 1...

5 000 mètres. — 1. Cerrada (Esp.), 13 min. 42 sec. ; 2. Jaddour (Mar.), 13 min. 42 sec. 2 ; 3. Benali (Alg.), 13 min. 44 sec...

Perche. — 1. Fraquelanetti (It.), 5 m ; 2. Rahal (Alg.), 5 m (rec. d'Afrique) ; 3. Dionisi (It.), 5 m...

4×100 mètres. — 1. France (Chauvelot, Echevin, Arame, Sainte-Rose), 39 sec. 42 ; 2. Italie, 39 sec. 56 ; 3. Espagne, 40 sec. 45...

4×400 mètres. — 1. Yougoslavie, 3 min. 5 sec. 58 ; 2. France (Sanchez, Kerbiriou, Demarthon, Nallet), 3 min. 6 sec. 28 ; 3. Italie, 3 min. 6 sec. 72...

Marathon. — 1. Banos (Esp.), 2 h. 24 min. 12 sec. 8 ; 2. Recaputo (It.), 2 h. 25 min. 47 sec. 8 ; 3. Himonis (Gr.), 2 h. 29 min. 52 sec. 3...

Décathlon. — 1. Kourelos (Gr.), 7 190 pts ; 2. Lobo (Esp.), 7 098 pts ; 3. Candan (Tur.), 7 075 pts...

Poids. — 1. Ivancic (You.), 19,48 m ; 2. Djebaili (Alg.), 17,52 m ; 3. Mousse (Lyb.), 16,47 m...

Javelot. — 1. Primorac (You.), 74,72 m ; 2. Leroy (Fr.), 70,91 m ; 3. Crameroti (It.), 69,84 m...

DAMES

4×100 mètres. — 1. France (Alize, Goletto, Deläehanal, Pani), 44 sec. 93 (record des Jeux) ; 2. Yougoslavie, 45 sec. 44 ; 3. Italie, 45 sec. 92...

BASKET-BALL

Finale. — Yougoslavie b. France 82-79.

Pour la troisième place. — Italie b. Espagne, 78-73.

ESCRIME

Fleuret. — 1. Talvard (Fr.), 4 vic. (Safra 5-4, Roca 5-2, Coletti 5-3, Hamon 5-0) ; 2. Montano (It.), 4 vic. (Coletti 5-2, Talvard 5-2, Safra 5-2, Hamon 5-0) ; 3. Coletti (It.), 3 vic. (Safra 5-4, Hamon 5-1, Roca, 5-3) ; 4. Safra (Fr.), 2 vic. (Hamon 5-1, Roca, 5-4) ; 5. Roca (Esp.), 1 vic. (Montano 5-3) ; 6. Hamon (Alg.), 1 vic. (Roca 5-3).

JUDO

Mi-lourds

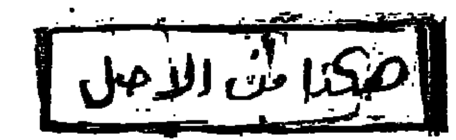
Demi-finales. — Neceni (It.) b. Arouza (Esp.), par décision ; Bajevic (Youg.) b. Dalia (Fr.), par décision. Finale. — Bajeic (You.) b. Neceni (It.), par décision.

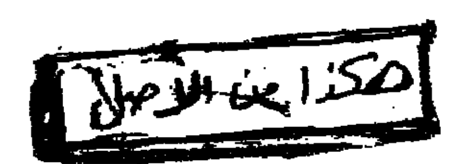
Lourds

Finale. — Daminelli (It.) b. Barthet (Fr.).

Tennis

Le Français François Jauffret, vainqueur du Suédois Kjell Johansson par 7-5, 6-4, s'est qualifié pour les huitièmes de finale des championnats internationaux des Etats-Unis, sur terre battue, à Forest-Hill, où il rencontrera l'Espagnol Manuel Orantes. Georges Goven a été battu par l'Américain Jim Connors par 6-3, 6-1.

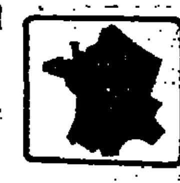




	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes une entreprise industrielle située dans la grande banlieue d'une ville universitaire d'Alsace. Nos produits techniques textiles sont exportés à 50 %.

NOUS RECHERCHONS NOTRE

DIRECTEUR DES VENTES ET DE MARKETING

(réf. GL 121)

MISSION :
(en prise directe avec le D.G.)
— participer à l'élaboration de la politique commerciale (débouchés actuels et futurs) ;
— diriger et animer l'ensemble du réseau commercial France, Europe centrale, Espagne, avec des interventions personnelles aux échelons élevés.

Ce poste convient à un cadre commercial (35 ans minimum), doté d'une bonne formation (éventuellement autodidacte), ayant exercé des activités analogues.
La connaissance de l'allemand est nécessaire ; la connaissance de l'anglais est appréciée.

La rémunération élevée, les responsabilités étendues, les activités diversifiées (50 % déplacements), les possibilités de logement offertes dans une région touristique réputée, rendent ce poste très attrayant.

Ecrivez ou téléphonez à notre Conseil
S.E.P.A.M., 43, rue de la Couronne,
68400 RIEDISHEIM - MULHOUSE - Tél. : (89) 44-23-93
qui traitera votre candidature avec une discrétion entière.

Organisme privé socio-culturel recrute à REIMS
SECRETAIRE DE DIRECTION
confirmée.
Initiatives, nombreux contacts, excellente sténodactylo, études supérieures.
Env. C.V. à 3.977, le Monde P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ROUEN
SOCIETE DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES
recherche

RESPONSABLES ADMINISTRATIF ET COMPT.

Mission :
— Animation et contrôle du service comptable ;
— Gestion de la trésorerie ;
— Collaboration directe avec direction générale.

Profil :
— 30 ans minimum ;
— Niveau E.S.C. ou D.E.C.S. ;
— Gde expérience comptable.

Adres. C.V. manuscrit et photo à no 156, S.N.P., Havas Rouen.

Les Laboratoires pharmaceutiq. VALMER, 16, aven. des Fours-à-Chaux, 17230 MARANS, téléph. (46) 01-10-32, recherchent

UN PREPARATEUR EN PHARMACIE

pour leurs fabrications de cosmétologie.

HEWLETT PACKARD

recherche pour
GRENOBLE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
pour son BUREAU DES MÉTHODES
— Diplômé Grande Ecole.
— Connaissant la langue anglaise.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
pour son BUREAU D'ÉTUDES
— Diplômé Grande Ecole.
— 2 à 3 années exp. en circuits digitaux.
— anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae détaillé à :
HEWLETT PACKARD
Service du Personnel,
5, avenue Raymond-Chanas,
38320 EYBENS.

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
BANLIEUE NORD
PROXIMITÉ GARE SNCF ET AUTOBUS
CHERCHE POUR SON SERVICE ACHATS

CADRE ADMINISTRATIF
QUALIFIÉ
pour
• suivi des commandes et des facturations fournisseurs
• gestion d'un magasin
• organisation administrative
• anglais indispensable - allemand si possible

ACHETEUR
coeff. 252 A 270
• bon négociateur
• expérience du commerce international
• connaissances techniques en électricité et mécanique
• sens du travail en équipe - facilités de contact
• anglais indispensable

SECRETAIRE
STENO DACTYLO TRILINGUE
• ANGLAIS ALLEMAND
• expérience, efficacité, initiative, discrétion.

Avantages sociaux, 13ème mois, restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé à no6866
SPERAR, 12, rue J. Jaurès 92807 PUTEAUX qui trans.

IMPORTANT GROUPE de SOCIETES
Leader dans sa branche
C.A. 1 milliard de francs
recherche pour la région de MARSEILLE

JEUNE DIPLOME - E.S.C.

• Dans un premier temps, nous offrons des responsabilités importantes dans l'administration des ventes.
• Ensuite l'évolution se fera vers une activité purement commerciale.
• Anglais indispensable.
• Les possibilités de développement sont importantes.

Adres. C.V. ph. et prét. à no 6894 SPERAR 12, rue J.Jaurès 92807 PUTEAUX qui tr.

BRUEL & KJAER FRANCE
PARIS, LYON, MARSEILLE,
RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE
Division d'une importante société internationale NUMERO UN dans l'étude et la réalisation d'appareils de mesure de bruit et de vibrations

recherche

JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés Grande Ecole, spéc. Electronique

Intégrés à l'équipe BRUEL & JAER, ils auront à gérer avec une large autonomie le secteur de clientèle qui leur sera confié. Formation technique et commerciale assurée en France et par stages à l'étranger.

Nous demandons aux candidats :
● Exp. ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS souhaitée.
● Connaissance Anglais.
● Dynamisme et aisance contacts humains.
● Libérés O.M.

HAUT NIVEAU TECHNIQUE INDISPENSABLE

Nous offrons :
● Rémunération intér. pour candidat de valeur. Fixe + % C.A. Voiture.
● Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune qui a déjà fait ses preuves.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions, 16/20, rue des Meuniers. — 75012 PARIS.

---

emplois internationaux

informatique

Au titre de la coopération technique française auprès des
États Africains
nous recherchons

DES CHEFS DE PROJETS

Ces postes sont à pourvoir dans des centres informatiques traitant des applications de gestion administrative.

Ils nécessitent deux années d'expérience minimum dans la fonction.

Nous exigeons des candidats une aptitude à l'encadrement et la formation continue de leurs homologues africains.

Lieu de travail :
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Contrat de deux ans renouvelable, avec congés annuels de deux mois.
Voyage et logement assurés.



Adresser lettre manuscrite, photo et curriculum vitae, à :
GRADIA RECRUTEMENT
27, quai Anatole France - 75007 Paris

GROUPE INTERNATIONAL ALIMENTAIRE
recherche pour
l'AFRIQUE NOIRE.

CHEF de PRODUIT

POSTE d'AVENIR à CREER

diplômé H.E.C. — E.S.S.E.C. — E.S.C. —
minimum 35 ans
ayant expérience de produits de grande consommation.
Cette fonction comporte
● recherche et lancement de produits
● études de marchés
● responsabilité totale de la publicité
● contrôle de rentabilité.

Ecrire avec C.V. et photo à
Groupe B.G.I.
33, avenue de Wagram - 75017 PARIS.



THOMSON-CSF
division activités sous-marines à BREST
recherche

1 INGENIEUR E.S.E.
débutant

ayant le goût de l'étude et des mesures électroniques.

Adresser C.V., prétentions à No 19282, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPTE SOCIETE INDUSTRIELLE
BANLIEUE SUD, recherche
pour seconder le Responsable de sa Comptabilité Commerciale, un

JEUNE CADRE DIPLOME d'ETUDES SUPERIEURES
(Sup de Co, Sciences Eco ou équiv.)

Il devra dès sa première expérience professionnelle s'être familiarisé avec les problèmes de comptabilité clients et de facturation.

Anglais courant nécessaire.

Un esprit de synthèse développé et un sens des responsabilités permettront à un candidat de valeur de réussir une carrière dans notre Société.

Adresser curriculum-vitae, photo et prétentions, sous no 2730, à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Laboratoire Pharmaceutique
Internat de tout premier plan
RECHERCHE

DÉLÉGUÉ
A L'INFORMATION MEDICALE AU MAROC

NOUS DEMANDONS :
— nationalité marocaine ;
— baccalauréat complet ;
— 25 ans minimum ;
— bonne présentation ;
— dynamisme ;
— voiture personnelle ;
— domicile CASABLANCA ou RABAT.

NOUS SOUHAITONS :
— un niveau études supérieures et/ou expérience visite médicale.

NOUS ASSURONS :
— une formation complète par stages rémunérés, durée 7 semaines débutant le 6 OCTOBRE 1975 ;
— un perfectionnement continu des connaissances ;
— une rémunération intéressante.
• Fixe mensuel.
• Frais journaliers.
• Primes éventuelles.

Adresser D'URGENCE lettre et C.V. manuscrits + photo récente à SEARLE, 7, bd Romain-Rolland, 92128 MONTROUGE.

DEUX OFFRES D'EMPLOI A L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA RADIO-TÉLÉVISION NATIONALE IRANIENNE :

L'Orchestre de Chambre de la Radio-Télévision Nationale Iranienne à Téhéran désire recruter de toute urgence :

— UN CONCERT MASTER
— UN SECTION VIOLONIST
pour parfaire sa composition.

Les candidats à l'un quelconque de ces emplois sont priés de s'adresser en personne ou par le téléphone no 225-0268 entre 14 et 17 heures tous les jours sauf le dimanche jusqu'au plus tard le 10 septembre prochain au bureau parisien de la Radio-Télévision Nationale Iranienne, 30, rue La Boétie, PARIS (8e) ou encore écrire à la même adresse pour s'informer des conditions de l'engagement.

Organisme parapublic de formation d'étrangers rech.
1° POUR SA DELEGATION VALLEE DU RHONE (Rhône, Ain et Loire)

1 ASSISTANT AU DEVELOPPEMENT
Bonne formation pédagogique ds le domaine de l'enseignement des adultes étrangers. Il sera chargé de l'expansion de l'activité de l'organisme dans le secteur des entreprises, notamment. Une expérience commerciale est souhaitable dans une activité similaire.

1 ASSISTANT PEDAGOGIQUE
chargé de l'organisation et de la gestion technique sur la région :
— De l'ensemble des cycles de formation pour travailleurs étrangers ;
— Des stages de formation de formateurs.

Postes cadres, rémunération : 3.600 X 13 1/2.

2° POUR SA DELEGATION ALPES (GRENOBLE)

1 CADRE CHARGE DE MISSION
responsable polyval. de l'expansion, de la gestion et de l'organisation des activités de l'organisme ds la région. Formation pédagogique indispensable mais polyvalence de l'expér. profess. très importante.
Rémunérat. 4.200/4.500 X 13 1/2.

Pour ces trois postes nécessité être libres immédiat. Adr. C.V. et prétent. s/référ. 1.077, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

TRES IMPORT. ENTREPRISE DE BONNETERIE EN FORTE EXPANSION (spécialisée en Sportswear, marque de renommée mondiale)

RECHERCHE

collaborat. dynam., enthousiast., capables de s'intégrer au sein d'une équipe jeune.

POSTES A POURVOIR

CADRES :
— DIRECTEUR D'USINE, rég. Sud-Ouest, parfaite connaiss. de la confection, autorité et sens des relations humaines.
— CHEF SERVICE ACHATS, rég. Champagne, expérience indispensable.
— CHEF ORDONNANCEMENT/LANCEMENT, région Champagne.

AGENT DE MAITRISE
(région Champagne)
— CHEF PATRONNIER confirmé, formation tailleur et pratique de la confection industrielle indispensable.

TECHNICIENS
(région Champagne)
— AGENTS METHODES expérimentés connaissant confection et pratique du M.T.M.
— MONITRICE pour atelier échantillons.
— MECANICIEN machines à coudre (exécution de guides appréciée).

ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG
recherche
pour son laboratoire

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDE

L'entreprise, travaillant dans une technologie électronique avancée, exige un candidat ayant une expérience en électronique linéaire et éventuellement logique.

Connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/no 607, Ag. Havas Strasbourg.

TUNISIE distributeur



Numéro 1 mondial de la climatisation
recherche

Ingénieur commercial

confirmé pour responsabilité B.E. et réseau dealer.
Expérience minimum 8 ans B.E. et vente.
Anglais nécessaire. Nombreux avantages.
Adr. C.V., photo et prét., no 7112, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 PARIS-9e. Discrétion assurée.

POUR FAIRE FACE A UN IMPORTANT DEVELOPPEMENT DE SA FILIALE FRANÇAISE DANS LES ANNEES A VENIR ET RENFORCER LA RIGUEUR DE LA GESTION

Editeur scolaire international
recherche

Directeur Administratif

La Société, située à Paris, réalise un chiffre d'affaires de 10.000.000 F et bénéficie d'un positionnement très précis.

Le candidat recherché devra s'intégrer à une équipe de Direction et contribuer à l'expansion de l'entreprise.

IL POSSEDERA :
● une bonne expérience de la gestion (celle-ci étant plus importante que celle de l'édition scolaire) ;
● une solide connaissance de la langue allemande.

Il aura 35 ans minimum.

La rémunération se situera entre 80 et 80.000 F par an en fonction des qualifications du candidat.

Adresser curr. vitae détaillé, photo et prétent. à :
INTERNATIONAL EDUCATION & DEVELOPMENT
12, rue du Mont-Thabor, 75001 PARIS.

Université du Québec à Montréal

Le département de science politique de l'Université du Québec à Montréal est à la recherche d'un professeur en méthodologie et techniques d'analyse quantitatives.

Exigences :
Doctorat ou l'équivalent.

Traitement :
Selon l'échelle prévue dans la convention collective.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae, une liste des publications et trois références, à :

Monsieur André P. Donneur, directeur, Département de science politique, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8.

POUR MISSIONS A L'ETRANGER
recherchons

INGEN.-DIRECTEURS DE CHANTIERS

pour superviser montage :
— Cimenterie ;
— Unité pétrochimie.

Pour premier contact :
téléphonez 225-54-78.

Jne ménage allemand habitant Bremen cherche jeune fille au pair pour s'occuper de deux enfants à partir du 15 septemb. Ecr. no 7.158, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Professeur de philosophie pour l'école catholique sous contrat d'association, école Saint-Charles, à Saint-Pierre, île de la Réunion (licence d'enseignement exigée).
Professeur de technologie pour l'école catholique sous contrat d'association, école Saint-Charles, à Saint-Pierre, île de la Réunion (B.T.S. ou D.U.T. exigé).

2, rue Rodier, B.P. 312, 97410 SAINT-PIERRE.

SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL DU SUD-EST
recherche

CHEF COMPTABLE
EXPERIMENTE

pour entrée en fonction fin de l'année.
Place stable et bien rémunérée.
Curriculum vitae, références et prétentions à préciser. Répondre à no 19.239, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Important Groupe multinational recherche pour son siège social situé dans la région parisienne

responsable service emplois et formation

Le candidat, de formation supérieure, parfaitement bilingue ANGLAIS, aura plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants :

- gestion prévisionnelle des effectifs,
- recrutement,
- gestion de la formation,
- suivi des plans de carrière et développement du personnel,
- politique salariale dans l'entreprise.

Le poste proposé prévoit un bureau dans la région parisienne avec déplacements dans les différents établissements de la Société.

responsable gestion du personnel

Personne de relations humaines ayant principalement expérience des problèmes relatifs à la gestion du personnel Collaborateurs et Cadres.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6970 M à

plein emploi PUBLICITE
10 rue du Mail 75002 Paris, qui transm.

MEASUREX

recherche

Secrétaire Général (e)

assurant toutes les responsabilités administratives, financières et comptables.
Ses fonctions couvriront aussi le domaine du Personnel (politique, gestion, réglementation, information, relations sociales, etc.). Ce poste, qui est à créer par le (la) candidat(e) retenu(e), sera directement sous la responsabilité du Directeur général.

Profil du candidat :
— 30 ans minimum ;
— Diplôme d'une Ecole supérieure (administrative et/ou financière) ;
— Notions juridiques si possible et expérience de gestion de plusieurs années acquises dans une entreprise multinationale.

Une connaissance parfaite (parlée et écrite) de la langue anglaise.

Lieu de travail : PARIS, mais des déplacements à l'étranger de courte durée sont à prévoir.

Adress. C.V. et prétent. à MEASUREX S.A.R.L. (réf. SG) — 22, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

HONEYWELL
AUTOMATION - REGULATION

- REGION PARISIENNE
- REGION SUD-OUEST (Résidence Bordeaux)
- REGION MEDITERRANEENNE (Résidence Marseille)

recherche :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

capables de développer une politique commerciale agressive et de réaliser des objectifs ambitieux.

Ces postes doivent intéresser :

- soit des *JEUNES INGENIEURS* attirés par une activité commerciale après formation;
- soit des *CANDIDATS PLUS CONFIRMES* ayant une expérience en « chauffage, conditionnement d'air, régulation » et/ou une habitude de négociation à haut niveau dans le secteur bâtiment ou industrie.

Salaire attractif. Voiture fournie.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. ABD, à la Direction du Personnel, 4, avenue Ampère, 78390 BOIS D'ARCY.

UNIPOL

recherche pour PARIS (8e) HOMME ou FEMME

DIRECTEUR JURIDIQUE
Rémunération annuelle départ : 150.000 F.

CHEF SERVICE JURIDIQUE
Rémunération annuelle départ : 90.000 F.

— 35 ans minimum, dynamiques ;
— Licence en Droit ou équivalence exigée ;
— Confirmés dans la pratique du Droit des Affaires et des Sociétés ;
— Connaissances fiscales et comptables ;
— Expérience acquise de préférence dans un Cabinet Juridique et/ou Fiscal ;
— Bilingues anglais.

Envoyer curr. vitae détaillé et photo à n° 18.820, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE
ELF AQUITAINE

recherche

COMPTABLES

DEBUTANTS et EXPERIMENTES

Dégagés des obligations militaires, ayant obligatoirement D.U.T. ou B.T.S. ou B.T. comptable ou certificats comptables du D.E.C.S.

Connaissance de l'anglais souhaitable.

Postes à envisager en expatriation (Afrique, Orient) après période adaptation à Paris.

Développement de carrière assuré.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No. 19.429 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

GAMLEN CHEMICAL

seeks

assistant controller

Responsible for the European zone controller for :
— consolidation of European Zone Company results
— preparation and submission of financial analysis, ratios, etc...
— must be familiar with American financial reporting system
— experience in U.S. company required.

Offices located in MARLY LE ROI (78)

Please send C.V. and photo under ref. 110 GAMLEN NAINTRE, 2, rue Huntziger, 92112 CLICHY.

THOMSON-CSF
DIVISION « FAISCEAUX HERTZIENS »

recherche

UN INGÉNIEUR

E.N.S.A.M., E.C.A.M., I.C.A.M. ou équivalent ayant 3 ans d'expérience environ dans la réalisation de matériel électronique professionnel pour occuper un poste de responsabilité dans son département PRODUCTION.

Env. lettre de cand. man., C.V., photo et prét. ss référence 901 à TH. C.S.F. Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Pour son Département VENTES FRANCE

un groupe international d'engineering et de construction, dont l'activité porte principalement sur l'étude et la réalisation d'usines et de bureaux

recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Il lui sera confié la prospection d'une partie du marché du secteur privé, la négociation et la conclusion de contrats d'étude et de réalisation de projets.

Il aura une grande initiative et dépendra directement de la Direction Générale.

Il est souhaitable qu'il ait :
— plusieurs années d'expérience du bureau d'étude et/ou d'entreprise générale ;
— une réelle connaissance du monde industriel sous l'angle économique et technique.
— âge : plus de 30 ans ;
— nationalité : française ;
— bonne connaissance de l'Anglais souhaitable.

Les bureaux sont situés dans la proche banlieue parisienne (Sud-Ouest).
Le poste implique de nombreux déplacements en France.

Adresser curriculum vitae, lettre man. et photo à : G.S.G., 33, bd Berthier, 75017 PARIS, qui transm.

GAMLEN NAINTRÉ

recherche

assistant contrôleur

Bonne expérience en qualité de
— Chef Comptable (BP-BTS-DECS) dans une entreprise anglo-saxonne.
— Pratique gestion budgétaire - comptabilité analytique et anglais.

Possibilité d'évolution pour un candidat dynamique

Envoyer C.V. manuscrit + photo et prétentions réf. 109, GAMLEN NAINTRE, 2, rue Huntziger 92112 CLICHY.

Président du Groupe Bernard Julhiet Bruno Julhiet recherche pour Rueil-Malmaison

assistante de direction

Après quelques années d'expérience de secrétariat de direction, vous souhaitez vous intégrer à la vie d'une entreprise et y jouer un rôle actif. Bruno Julhiet vous propose d'être le trait d'union entre lui-même, les ingénieurs, les Sociétés du groupe, les organismes extérieurs. Vous assurerez outre le secrétariat de direction (frappe du courrier personnel, dossiers confidentiels...) diverses responsabilités de relations internes, relations publiques, préparation et comptes rendus de conférences, organisation de voyages. L'anglais est nécessaire. Réponse et discrétion assurées à tte lettre + CV + photo + rém. adressée ss réf. n° 3806 à Mme Butterlin.

bernard julhiet psycom
93, av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly

Société Américaine

Jeune, Mondialement connue pour ses Constructions de Plateformes Offshore

recherche

- PROJECT ENGINEERS
- PLANNING ENGINEERS
- DESSINATEURS (2è échelon/projeteur 1)

expérience

- charpentes métalliques
- chaudronnerie
- gros levages

Personnel Bilingue Anglais

Envoyer votre C.V. détaillé, avec référence de l'annonce E2 au Directeur du Personnel Tour Franklin 92081 LA DEFENSE

BROWN AND ROOT

Nous sommes la filiale française d'un

GROUPE INTERNATIONAL
spécialisé dans la réalisation d'ensembles industriels.

Nous recherchons pour notre siège à PARIS (9e) notre

COMPTABLE

Le candidat retenu aura à sa charge toute la comptabilité de notre société.

IL DEVRA :
— s'intégrer à une équipe jeune d'une vingtaine de personnes ;
— avoir une expérience de plusieurs années de préférence dans un secteur exportation ;
— connaître l'ensemble du plan comptable ainsi que les méthodes de comptabilisation des contrats à l'exportation.

La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est souhaitée.

Les possibilités de carrière sont intéressantes compte tenu du développement de nos affaires.

Ecrire avec C.V. au numéro 7.133, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

BANQUE PRIVEE

recherche pour son Siège à PARIS

attaché de direction

responsable d'une zone géographique pour prospection et développement d'une clientèle industrielle.
- diplômé d'Etudes Supérieures
- expérience bancaire minimum de 2 ans, dont 1 dans poste similaire.
- qualités : dynamisme, sens des contacts humains, esprit d'équipe.
— poste susceptible d'évolution.

Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire brut annuel désiré sous référence 2300 -

ORGANISATION ET PUBLICITE 2 RUE MARENGO 75001 PARIS Qtr.

PME EN PLEIN DEVELOPPEMENT
(75 personnes actuellement, 110 prévues en 1976)
Fournitures pour Laboratoires Pharmaceutiques, implantée Paris S.E. actuellement, et région Beauvais courant 76 crée un poste de

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Assisté d'une équipe de 7 ou 8 personnes, il aura la responsabilité des fonctions :

- Personnel (embauche, gestion)
- Comptable (banques, facturation, règlements)
- Achats et Prix de Revient

Ce poste largement autonome, à responsabilités croissantes, et rattaché directement au P.D.G., convient à un jeune cadre évolutif, 28 ans minimum, de formation supérieure Droit, Finances ou Economie.

Rémunération départ de l'ordre de 70.000 F

Ecrire Service L

JUSTET

BANQUE INTERNATIONALE
Paris 8ème, recherche

sous-directeur administratif

CLASSE VII ou VIII.

Chargé particulièrement des problèmes d'organisation et de gestion.
La rémunération sera de l'ordre de 120.000/130.000 F. selon l'expérience.

Veuillez adresser votre CV détaillé, sous référence 6984 M à

plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

RIPOLIN-GEORGET-FREITAG

RECHERCHE
POUR SON USINE SITUÉE A ARPAJON
(effectif 400 personnes)

UN JEUNE CADRE DE GESTION

POUR SA DIVISION DE PEINTURES INDUSTRIE
— Dans un premier temps, ce cadre sera chargé de la gestion des stocks produits finis, en liaison avec le service commercial, et de l'ordonnancement des fabrications, en liaison avec les services de production.
— Par la suite, des possibilités diverses d'évolution lui seront offertes au sein du groupe.

PROFIL DU CANDIDAT :
— Diplômé d'une Ecole supérieure de commerce ou équivalent ;
— 2 ans minimum d'expérience professionnelle dans une société industrielle ;
— Connaissance et expérience de la gestion des stocks.

Veuillez adresser votre candidature, curriculum vitae, photo et prétentions à :
NICOLE LIST, poste 3315,
Sté RIPOLIN-GEORGET-FREITAG, PALATINO
17, avenue de Choisy, 75643 PARIS CEDEX 13.

Jeune diplômé d'École Commerciale ou Professionnel de la Vente, profitez de l'opportunité que vous offre

RANK XEROX

en posant votre candidature à un poste

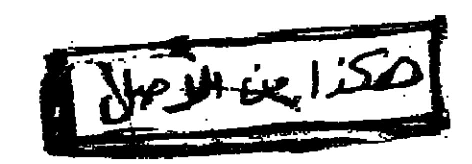
D'ATTACHE COMMERCIAL

pour la diffusion de copieurs duplicateurs
Formation assurée, rémunération élevée.

Des postes sont à pourvoir à PARIS et sa BANLIEUE et dans les villes suivantes :
- CHAUMONT, NANCY, MULHOUSE, STRASBOURG,
- ANGERS, BREST, LORIENT, NANTES, RENNES,
- LYON, CLERMONT-FERRAND,
- TOURS, LIMOGES, ORLEANS.

Ecrivez nous en joignant votre C.V. sous réf. V90 (en précisant la ville ou vous voulez travailler) à Anne Marie REDON

RANK XEROX B.P. 63 Aulnay-sous-Bois 93602



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

ELF AQUITAINE

recherche pour SA DIRECTION DU GAZ NATUREL

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

- de formation Grande Ecole complétée par formation juridique et/ou commerciale ;
- ayant quelques années d'expérience en milieu industriel (Ingenierie, Energie...) ;
- aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière ;
- déplacements à l'étranger fréquents nécessitant des qualités de dynamisme et de résistance physique ;
- anglais indispensable.

Ecrire sous référence No 17107 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation 75739 PARIS CEDEX 15.

MEMBRE D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche pour son siège parisien

DIRECTEUR DES VENTES

Ce poste évoluera à court terme vers la

DIRECTION COMMERCIALE

Et la participation à l'élaboration de la politique générale en FRANCE.

Dynamique, rompu aux négociations de haut niveau, le candidat choisi sera un meneur d'hommes, doublé d'un excellent vendeur.

Il aura une expérience confirmée de la direction de représentants et sera parfaitement introduit dans la Grande Distribution non alimentaire des Grands Magasins et Grandes Surfaces, à l'échelon national.

Il dirigera une équipe de vente musclée, et saura développer la clientèle déjà existante.

FIXE ELEVE + FRAIS + INTERESSEMENT
DISCRETION ASSUREE

ECRIRE AVEC C.V. détaillé + photo + prétent. à : nº 7.161, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

Assistant (e) chef de produit

PARIS 16e — **65 000 +**

Vous vous joignez à notre équipe marketing et vous prenez en main la préparation de la publicité et de la promotion des ventes.

Leader Européen de robinetterie sanitaire, notre expansion nous permet de diversifier nos produits et de lancer dès maintenant de nouvelles gammes.

Ayant déjà exercé des fonctions similaires auprès d'un chef de produit, vous êtes capable, avec un budget donné que vous contrôlez, de sonder le terrain pour définir une stratégie de promotion sûre et réaliste, de préparer les documents publicitaires et les argumentaires que vous mettez à la portée de la force de vente afin d'optimiser son action commerciale.

La connaissance de l'Allemand et de l'Anglais sera très appréciée.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée sous référence 4908

bernard julhiet psycom
93, av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
BANLIEUE EST DE PARIS
créant nouveau Département
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour participer au lancement d'une excellente marque, très connue dans le domaine des microphones et des casques.

- Formation d'électronicien (niveau BTS minimum), spécialisé dans l'électro-acoustique.
- Rôle : assurer la vente directe en France d'un matériel de haut niveau à des professionnels ou organismes professionnels.
- Expérience commerciale indispensable.
- Possibilité de voyages assez fréquents en France.
- Formation sur nos produits assurée par le fabricant.
- Position cadre.
- Libre à partir de novembre.

Envoyer C.V. détaillé et photo (préciser salaire actuel) à G. MILLANT, 22, rue Dajot, 77000 MELUN, qui transmettra.

BANQUE SPÉCIALISÉE
DANS CRÉDITS IMMOBILIERS
recherche
POUR SES AGENCES DE PROVINCE ET RÉGION PARISIENNE

CADRES DE BANQUE

- 28 ans minimum ;
- diplômés d'études supérieures ;
- ayant quelques années d'expérience dans le domaine des Crédits aux Acquéreurs ou aux Promoteurs ;
- ayant du goût pour l'activité et la réussite commerciales.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 11.165, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ENGINEERING
Filiale groupe américain
recherche

COMPTABLE III

Sous la responsabilité du chef comptable du siège, il tiendra la comptabilité de la filiale et préparera les balances, comptes d'exploitation et bilans, ainsi que les déclarations fiscales.

Le candidat doit avoir une expérience d'au moins 5 ans de travaux similaires dans société engineering ou bâtiment, l'habitude d'une comptabilité analytique intégrée et des connaissances en informatique. La connaissance des méthodes américaines est souhaitable.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous nº 18.686, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

astral

Le Groupe ASTRAL
Siège Social à ST-DENIS
recherche :

assistant de gestion

Formation : Ecoles supérieures de Commerce, Sciences Eco,
Excellentes connaissances comptables système français et système anglo-saxon.
Expérience appréciée - Anglais nécessaire
Possibilités intéressantes de carrière au sein d'un Groupe international.

Envoyer C.V. sous référence 2314 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

SOCIETE INDUSTRIELLE
d'un important Groupe International
recherche :

CHEF DE SECTION COMPTABLE

Au sein de l'équipe de contrôle de gestion d'une de nos unités, il sera chargé de la comptabilité générale. Par la suite, il devra évoluer vers des fonctions plus larges dans le contrôle de gestion au sein du groupe.

Nous souhaitons recruter un jeune diplômé (BTS, DECS) capable d'animer une équipe et ayant si poss. une première exp. en comptabilité générale.

ANGLAIS APPRECIE.

Poste à pourvoir Banlieue Sud.

Envoyer C.V. + photo + prétentions, à nº 6.918, SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX, q. tr.

Important Groupe Financier
recherche

SPÉCIALISTE DE LA BANQUE

(SERVICE ENGAGEMENT OU MARKETING)
35 ans minimum. Formation supérieure pour poste d'ADJOINT AU RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT COMMERCIAL.

Poste pour PARIS avec déplacements province. Appointements à partir de 80.000 F. Esprit marketing, d'équipe et homme de contact.

Envoyer C.V., photo à nº 2.727, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

La Société Hôtelière et Touristique du PLM

recrute diplômé débutant (HEC, ESSEC ou similaire)

Nous demandons :
- capacités intellectuelles de tout 1er plan ;
- goût de l'analyse et de l'organisation ;
- bonnes connaissances comptables.

Nous proposons :
- responsabilité du contrôle budgétaire de la chaîne ;
- formation assurée au sein d'une équipe de direction jeune et de qualité ;
- perspectives de carrière très favorables.

Envoyer curriculum vitae détaillé à C. RAVILLY, 62, Champs-Elysées, PARIS (8e).

FILIALE D'UN TRÈS IMPORTANT
GROUPE MULTINATIONAL
recherche
pour son service AUDIT

UN RÉVISEUR CONFIRMÉ

- Plusieurs années d'expérience.
- D.E.C.S. minimum.
- Anglais indispensable.
- Déplacements.
- Avantages sociaux importants.
- Situation d'avenir.

Ecr. av. C.V. man. et prét. à nº 35928, BLEU Publ., 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche pour son SERVICE JURIDIQUE

- **CLERCS DE NOTAIRE**
(1re et 2e catégorie) disponibles immédiatement.
- **1 SECRÉTAIRE JURIDIQUE**
confirmée.
- **1 STÉNODACTYLO**

Avantages sociaux, 13e mois.

Faire offre et adresser C.V. à M. R. Leffondré, 5, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

Société Française des Téléphones ERICSSON

ingénieur d'affaires
67—STRASBOURG

Vous pouvez justifier de 2 à 4 années d'expérience industrielle et êtes persuadé de présenter les aptitudes nécessaires pour réussir dans une branche commerciale.
Vous avez ou non une première expérience de la vente, mais possédez le profil convaincant du vendeur et les qualités requises pour les rapports avec la clientèle.
Notre direction régionale de l'est, basée à Strasbourg, vous propose un poste d'ingénieur d'affaires, chargé de négocier la vente d'installations : téléphoniques et courant faible.
Le candidat retenu sera un ingénieur diplômé (électrotechnique ou électronique).
Une initiation à la gestion et à l'organisation est souhaitée.
Les entretiens pourront être prévus dans la zone d'activité.

référence ST 1/75

ingénieur commercial
92—LEVALLOIS

Ingénieur diplômé en électromécanique ou en électronique, vous êtes à la recherche de votre premier emploi.
Votre caractère affirmé et votre goût prononcé pour les contacts vous orientent naturellement vers la vente.
Notre direction régionale de Paris, située à Levallois (92), vous propose un poste d'ingénieur commercial.
Vous serez chargé de négocier la vente de grosses installations téléphoniques. Nous assurerons votre formation.

référence 9514

ingénieur chargé de formation
92—COURBEVOIE

Vous êtes ingénieur débutant, mais non motivé par la vente.
Nous pouvons envisager votre intégration en tant qu'ingénieur chargé de formation.
Dans notre service formation situé à Courbevoie (92), au sein d'une petite équipe, vous serez chargé d'animer des sessions de formation destinées essentiellement à des agents techniques et à des ingénieurs (électromécanique et électronique).

référence 9524

Tous ces postes sont à pourvoir immédiatement.

Envoyez C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste choisi, au Service Psychologie Industrielle, 36, Boulevard de Finlande - 92700 COLOMBES.

Laboratoire international rech.
MANAGER
pour réorganisation de son réseau visite médicale. Homme dynamique sachant s'intégrer à l'équipe exist. Sérieuse expérience nécessaire. Le poste conviendrait très bien à jeune responsable régional ayant fait ses preuves et recherch. promotion. Ecrire avec C.V. et prétentions nº 6.167, à P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Importante société DE MANUTENTION recherche, POUR SON SERVICE COMMERCIAL
TECHNICO-COMMERCIAL
Formation projecteur
Bonne expérience en MANUTENTION CONTINUE
Tél. pour R/Vous au 758-12-20 postes 436 - 370

FILIALE GROUPE IMPORT. recherche pr son unité de COURBEVOIE
COMPTABLE 1er ECHEL.
Libéré O.M. Comptabil. clients. 13e mois, restaurant entreprise.
Adresser C.V. à SWEERTS, BP/269, 75424 PARIS CEDEX 09 sous référ. 1574 qui transmettra.

Groupe Franco-Suisse Assuranc. recherche pour son CENTRE (PARIS)
ANIMATEUR DE FORMATION
25 ans min. Instruct. supér. Expér. professionnelle appréciée. Ecr. av. C.V. et photo à M. DENEY, CORDIALITE BALOISE, 14, rue de la Victoire, PARIS-9e.
Discrétion absolue.

Société prestations de services IBM 360/370-DOS-VS-POWER recherche
UN PROGRAMMEUR
début. DUT informatique COBOL ANS
UN PROGRAMMEUR
confirmé (2 à 3 ans d'expér.) connaiss. COBOL et ayant une bonne pratique de l'assembleur IBM. Connaiss. du RPG 2 appréciée
2 PREPARATEURS DE TRAVAUX
confirmés (2 ans expér.) horaires décalés
Adresser C.V. manusc. et prét. ICARS INFORMATIQUE 1, rue Jean-Pigeon, 94220 CHARENTON

GROUPE PHARMACEUTIQUE EUROPEEN DE PREMIER PLAN
recherche pour son Département Biochimique

TECHNICIENS

- Niveau B.T.S., I.U.T. ou équivalent ;
- Expérience des auto-analyseurs de plusieurs années exigée ;
- Nombreux déplacements de courte durée.

Ecrire avec C.V., photo récente et prétentions à OFFICE PUBLICITAIRE DE FRANCE (nº 1.797), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège à VELIZY

COLLABORATRICE

AYANT EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE GESTION D'ASSURANCES
DE SOCIÉTÉS ET SINISTRES
dactylo nécessaire, libre rapidement

Envoyer candidature, C.V. manuscrits, prétentions, avec si possible photo, sous nº 19412 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIÉTÉ FRUIDAM

(Jus de fruits - Orangina)
recherche

UN ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

Débutant diplômé d'une école supérieure de commerce

Adresser C.V. détaillé, photo, Société Fruidam, 46, rue Aristide-Briand, 92300 LEVALLOIS

GROUPE DE PRESSE
recherche

RÉDACTEURS SPÉCIALISÉS

(homme ou femme)
connaissant parfaitement problèmes économiques et financiers - Postes comportant possibilité de promotion pour candidats compétents et stables.

Adresser curriculum vitae détaillé à S. G. P., 13, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

SECRETAIRE DE GERANCE
Pour service concierges et employés immeub. Sténo et dactylo exig. Poste évolutif (5 x 8) cantine, retraite. Env. C.V. à Nº 520 PUBLI G.R., 27, Fg Montmartre, Paris-9e.

SURMELEC
(Groupe Thomson-Brandt)
recherche
SECRETAIRE-STENODACTYLO
même débutante
Pour Directeur Service Après-Vente
Bon niveau de culture générale
B.T.S.S. ou équivalent.
Ecr. avec C.V. et prétentions 74, rue du Surmelin, PARIS-20e.

DIRECTEUR ADJOINT
Jeune, dynamique, sens de l'organisation et des responsabilités pour important magasin de détail TV. Hi-Fi, électro-ménager. Expérience dans cette activité indispensable (achats, vente, publicité, etc.). Possib. logement. Lettre manuscrite, C.V., photo, salaire souhaité à : JACQUES MARINELLI, place Saint-Jean, 77007 MELUN.

Filiale Française en pleine expansion d'une Société Anglo-Saxonne, recherche d'urgence : UNE COMPTABLE 1er échelon pour prendre la responsabilité complète du service client. Goût du contact humain et excell. notions d'anglais exigées. Ecr. avec C.V. et prétent., à : Auto-Liaison-France, 2, v. des Vosges, 92270 - BOIS-COLOMBES.

Cabinet d'avocats Paris cherche collaborateur (trice), avocat ou non ayant expérience pratique rédaction actes de sociétés, pour poste de Clerc aux stés. A pourvoir dès que possible. Tél. : *Mme Renault - 225-47-40.*

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER recherche
COMPTABLE HOMME
ayant expérience administration importante, si possible bancaire. 40 ans minimum.
Envoyer C.V., photo et prétent. à 2.771 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DEPARTMENTALE DE L'EQUIPEMENT
recherche pour son ATELIER D'INFORMATIQUE
1 PROGRAMMEUR FORTRAN-COBOL
2 ans d'expérience minimum
Ecrire curriculum vitae avec photo et prétentions au 41, rue Thiers, 92100 BOULOGNE

Commissionnaire agréé près la Bourse de commerce, recherche ses futurs cadres, jeunes comm. niveau enseignement supérieur, formation assurée. Téléphoner pour R.-V. : M. PIERCOURT, 268-36-93.

PROGRAM. COBOL/OS conf. parfaite connaiss. GLC GAP 2 apprée. pr travx s/370 en RJE. Env. C.V. dét. à : S.E.M.P., 72, rue L.-Blanc, 75010 PARIS.

Laboratoire de recherche en physique recherche INGENIEUR ELECTRON pour travaux en logique, au moins 2 a. exp. souh. Lieu de travail : Palaiseau. Tél. : L.P.N.H.E., Ecole Polytechnique M. MARBOT. 941-81-60

Sté Paris, ch. réviseur comptable, niveau BTS - DECS ou certificat supérieur pour contrôle Société Filiale. Déplacement intéressant et formation assurée. Ecr. nº 5.731, Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

FILIALE FRANÇAISE d'un important groupe publicitaire Espagnol RECHERCHE
JEUNE DACTYLO DEBUTANTE
Dynam., bonne présentat., not. d'espagnol souh., très larges possibilités d'avenir. Téléphoner : 236-53-29/53-79, de 10 à 12 h. et de 15 à 17 h. 30.

SOCIETE QUARTIER OPERA recherche
COMPTABLE (HME)
Expérience minimum trois ans pour comptabilité générale, déclarations fiscales, payes.
Adresser C.V. et prétentions à MINET PUBLICITE, nº 40.688, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

TELECOMM. ALGERIE
CHEFS CHANTIERS A.T. ELECTRON.
2 spécial. hyperfréq. ayt pratiq. install., exploit. et maint. pour liaison hertz. littoral alg. Anglais indisp. Hte rémunér., voit. fonct. Contrat longue durée.
Env. C.V. dét. avec photo : SC, 107, rue Paris, 92190 Meudon

IMPORTANT FABRICANT ARTICLES HORTICOLES recherche
25 ans minimum
Libre rapidement.
Base Paris. Déplacements fréquents dans toute la France. Fixe important + intéressem. Env. curriculum vitae + photo à FERTIL POT, 14, rue Séguier, 75006 PARIS

Centre René Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche, 92210 St-Cloud, équipé d'un 370/115 recherche
PROGRAMMEUR CONFIRME
Langage P.L. 1. C.I.C.S.
PUPITREUR
Débutant exclu.
Adress. C.V. et prétentions.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS PARIS approvisionnant des super et hypermarchés recherche
CHEF de DEPARTEMENT BAZAR
Homme jeune, dynamique, pouvant justifier d'une solide expérience centrale d'Achats connaissant parfaitement les marchés saisonniers et permanents français ou étrangers, esprit d'initiative, d'organisation, apte à diriger une équipe jeune.
Adresser C.V. et prétentions à Nº 19.111, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

BADGER FRANCE
ENGINEERING
Pétrole - Pétrochimie - Chimie
recherche
INGÉNIEURS
UTILITES/PROCEDES
ENSC, Centrale, A.M., ENI ou équivalent.
Anglais indispensable.
Minimum 30 ans et expérience 3 ans dans :
- Bilans d'énergie vapeur électricité.
- Production et distribution des fluides.
- Traitements d'eaux, et systèmes de réfrigération.

Ecr. ss. réf. N.C., à INTEX SERVICE, 3, av. B.-Albrecht, 75008 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Sté banlieue Nord-Ouest Paris recherche
JEUNE INGENIEUR
(Violet, Sudria, Charliat) électricité pour poste TECHNICO-COMMERCIAL. Env. C.V. et prétentions, photo sous nº 35.653 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Importante Société Internationale Créteil Métro l'Echat, rech.
COMPTABLE
Format. B.T.S. ou I.U.T., libre de suite pour tenir Comptabilité d'une filiale depuis la saisie des inform. jusqu'au Bilan. Adresser C.V., manuscr., photo et prétent., à Mlle DELHAYE, Sté ESSILOR, 1, r. Thomas-Edison, 94 - Créteil - l'Echat.

VILLE DE MEUDON
92190 (58.000 habitants)
recrute
POUR SES SERVICES TECHNIQUES
1 ADJOINT TECHNIQUE SPECIAL BATIMENT
Prime de technicité assurée. Ecrire M. le Maire - Service Personnel, ou téléphoner : 626-08-19 - Poste 386.

Expert Compagnie d'Assurances recherche pour poste de Collaborateur - Expert
INGENIEUR
SUPELEC OU CENTRALE
30 ans minimum, ayant expér. industrie. Ecrire au nº T 074.192, Régie-Presse, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Banque STERN, 8e arrdt, ch.
COMPTABLE 2e ECH.
pr comptabilité petite Société, appointements, charges sociales. Tél. : 266-47-00.

Importante Centrale d'Achats Paris Leader en non alimentaire recherche
SOUS-DIRECTEUR ou **CHEF DE GROUPE ALIMENTATION**
Personnalité de premier plan. Expérience négociations haut niveau et direction magasins. Adr. C.V. détaillé manuscrit et photo, à nº 35.763, B - BLEU, 17, r. Lebel, Vincennes, qui tr.

COMPAGNIE TECHNICON
Leader mondial en appareillages d'analyses de laborat. (médicales et industrielles), recherche, pour son service après-vente :
AGENTS TECHNIQUES itinérants
— BIOCHIMISTES
— ELECTRONICIENS
— ELECTROTECHNICIENS
possédant BTS ou équivalent.
Envoyer C.V., photo et prétent., M. M. CROS, Chef du Service APRES-VENTE, COMPAGNIE TECHNICON, B.P. nº 10 - 95330 DOMONT.

92 - SCEAUX SECRETAIRE
expér. avec notion comptabil. ou gestion immobilière. Libre de suite. Tél. : 661-38-11.

CABINET DE COURTAGE Crée 3 postes
TECHNICO-CCIAUX
Les candidats devront être :
— Dynamiques et volontaires.
— Dégagés O.M. - BAC min., Droit souhaité, formation par stage rémunéré.
Adresser C.V., photo et lettre manuscrite, à : C.P.A. 61, rue de Courcelles - 75008 PARIS.

URGENT
COMPTABLE DACT.
expérimenté (ée) pour administ. immeub. Serv. paies concierges et employés immeub. Au courant lois soc. et fisc. et secrétariat social import. (traitement informatiq.) 8 x 5, cantine, retraite. Env. C.V., photo nº 521 Publ. GR, 27, Fg Montmartre-9e.

DENAIN-ANZIN-MINERAUX recherche pour sa divis. de Provins (77) extract. et trait. d'argile.
1 INGENIEUR ELECT.-MECANICIEN
ENSAM, INSA, ENSI. Disponible de suite pour poste chef du service. ENTRETIEN TRAVX NEUFS. Logement assuré. Adresser candidature et C.V. à DENAIN-ANZIN MINERAUX, Sainte-Colombe 77650 LONGUEVILLE.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS recherche
Pour son Agence NORD DE PARIS
COMPTABLE PRINCIPAL
QUALIFIE et ayant expérim. profession.
Ecr. à ARCHAT, 34, bd Haussmann, Paris-9e s/réf. R. 272 q. t.

représent. offre

Laboratoire international rech. pour son réseau de prospection médicale HOMME ou FEMME Jeune dynamique, bon niveau intellectuel. Conditions intéressantes. Stage de formation rémunéré, toutes régions. Adr. C.V., ph. et prétentions, sous nº 6.164, P. Licher S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS, Cédex 02, qui tr.

URGENT
Société Europ. Imperméables pour femmes cherche
REPRESENTANT
exclusif, au maximum 2 cartes. Connaissant clientèle détaillants vêtements. Secteur : Midi - Pyrénées Languedoc Roussillon. (Frais de route + %). C.V. manuscr. et photo à env. à PROMO TOP, 75, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, qui transm.

demandes d'emploi

DIRECTION RELATIONS SOCIALES
Diplômé Sc. Po et licencié en Droit, 46 ans :
— J'ai acquis dans l'Industrie (Pétrole et Métallurgie) une expérience solide de tous les aspects de la FONCTION PERSONNEL alliée à la connaissance de l'Administration Générale dans les sociétés internationales.
— Je recherche un poste de
DIRECTEUR ou ADJOINT
et peux reprendre sans délai un service et des négociations importantes. Faire offre à nº 19.601, Contesse Publ., 20, av. de l'opéra, 75001 Paris, qui tr.

J.F. 18 ans, niv. Bac B. Anglais ch. emploi pour septembre de bureau, Baby Sitting ou vend. Ecr. nº 6022 « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 PARIS-9e.

Mons. 42 ans, juriste d'affaires rompu à la négociation et à la mise en forme de tous contrats commerciaux, accords d'entreprise, dossiers de financement et actes de gestion immobilière, étudiera ttes propos. émanant d'une entreprise, ds une situat. évolutive. Région indifférente. Ecr. nº T 74.079, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F., 25 ans, célib., lic. Sc. Eco., expér. assist., dir. Angl. Esp., ch. empl. intér. Ecr. BELLOTI 48, r. Sèvres, 92 - Ville-d'Avray.

J.F., 26 ans, lic. Droit public I.E.P. PARIS - D.E.S. Science politique, Angl., Allemand exp., documentat. Journaliste (stages) cherche poste stable (attaché de presse, documentation, relation publique), étud. toutes proposit., Mlle Bernot, 14, av. Chastenaye, 92 - Chatenay-Malabry. Tél. : 702-57-20.

CADRE Techn., forte expér. inst. industr. cherche représentation ou création agence technique. Façade Méditerranéenne. Ecrire nº 7.145, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROFESSEUR Anglais, Russe, lic. angl. Cambridge Proficiency. Exp. ens. entr., exc. référ. ch. situation stable. Tél. : 288-73-30.

Ex-Cadre gde compagn., fortes conn. techn. et commerc., s'inst. dans le Québec (Canada), étud. toute proposition représentation électronique, automobile, nautique, alimentaire ou autre. Ecrire nº 3.973, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POUR TOULOUSE SAINT-GAUDENS ou AUCH
J.F., 27 ans, lic. droit, sens et expér. du contact, excell. prés., 7 ans exp. profess., étudie ttes proposit. ADMINISTRATION GESTION - ORGANISATION Ecr. à 3.961, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

J. F., 24 ans, lic. allemand, 2 ans expér. enseignement, ch. poste enseignem. région Ouest. Ecrire nº 7.544, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., lic. Drt privé (droit des affaires), maîtrise d'anglais. Proficiency in english ch. sit. Libre 1er sept. DESLANDES, 19, rue Commines, 75003 Paris.

Secrétaire, sténo, compt. 13 a. d'expér. rech. emploi st. nécess. initiat. et respons. Paris uniq. Libre rapid. Salaire 38.000/40.000. Ecrire Mme BREDA, 165, rue de Ménilmontant, 75020 PARIS.

J.H. dégagé O.M. cherche empl. compt., C.A.P., B.E.P., BAC G2. Exp. bancaire. Libre 1er octobre. Téléph. : 280-33-30, poste 465.

F. Comptable, exp. trésor., paie, déclar. sociales, gest. personnel Libre de ste., ch. poste stable ds Sce pers. ou administratif. 3.000. 5 X 8 X 13. Intérim. s'abstenir. Ecrire nº 3.976, « le Monde » P., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

Ingénieur Ordonnancement, diplômé A. et M., 34 ans, 6 ans exp. méthodes entretien + 4 a. exp. resp. ordonnancement suivi des commandes, gest. des stocks, programmation, production, ch. poste de responsable ordonnancement. Région SUD-EST. Ecrire nº 7.147, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE BANCAIRE
28 ans, CLASSE VI formation juridique, financière (creditman), étud. ttes propos. Paris, Yonne, Nièvre, Loiret. Ecr. à 3.959, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 31 ans, excell. présent., parl. angl., franç., hollandais, allem., hébreu, rech. emploi stable. Public relations ou similaire ds organisme, hôtel, voyages, etc. Grande expérience. Ecr. sous nº 22.296 à JRP, 39, r. de l'Arcade, Paris (8e), qui tr.

AGENT DE MAITRISE, 32 a., plann.-ordonn., suivi commandes, italien courant, bonne pratique anglais, cherche situation stable PROVINCE (si poss. Rh.-Alpes, Prov., Langued., Pyrén., Jura). Ecr. nº 14.437, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F., 29 ans, maîtr. bioch., physio. AN, DEA, bioch. alim., exp. labo, rech. emploi labo régions indifférentes. Ecr. BEUZELIN, 4, all. Ravel, 92220 CHATILLON.

J. F., 26 ans, licence lettres et anglais, 2 a. sciences éco, angl., ital. parfaits, dactylo, ch. emploi édition presse ou autre. Téléphone : 945-42-34.

H., 37 ans, cadre, adj. direct.
ACHETEUR CEREALES
Contrôle serv. admin. commerc. dans import-export. Ecr. à 3.967, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme, 29 ans, bilingue, français - italien, domiciliée à Florence, demande travaux de traduction, correspondances, domiciliations, représentations, recherches, etc. Ecrire nº 3.985, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 31 ans, LICENCIE MATH., cherche emploi. Ecr. LEBOVY, 17, rue Ambroise-Thomas, 75009.

Directeur administr. et financ., 39 a., DECS, actuell. responsable administrat. et comptable important organisme pharmaceutique outre-mer, cherche poste Afrique Noire. Ecrire CADIAT, 64, rue du Docteur-Debat, 92380 GARCHES.

J. H., 29 a., lic. hist. géo., D.E.S., 8 ans ens. dont Afr. du Nord. Anglais, arabe. Libre de suite étud. ttes prop. France ou étr. Ecr. Nº 3.983 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 ans, D.E.C.S. lic. droit, 8 a. expér. comptab. ch. poste responsabilité cabinet comptable Reims ou environs. Ecr. nº 3.950 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LIBRE 15 SEPTEMBRE
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
15 ans expérience commerciale, recherche poste à responsabilités et initiatives. Sal. 38 à 40 000 F, périphérie Asnières-Saint-Lazare. Ecr. à 6008, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 23 a. secrét. dactylo tril. anglais, esp., libre de suite. Tél. 834-08-80.

Etudes de transport. Hm 37 a. doctorat maths. université Paris 5 a. enseignement et recherche, 5 a. administration équipement, 1 a. bureau études, 2 a. organisme international modèles révision urbain, interurbain, soit investissement, analyse, statistique, recherche opérationnelle, notions informatique, anglais écrit, parlé, compréhension espagnol. Publications et conférences. Libre début 1976. Ecr. nº T 074167 Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Ingénieur A.-M. 32 a., ang./port. import. exp. logem. indust., collect. et individ., respons. B. E. ds sociét. à forte impl. nation. cherche poste animat. d'étud. et de trav. Sud France ou étranger. Ecrire Nº 765 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., animatrice socio-cultur., 23 ans, DUT, spécialisé musique, cherche emploi toutes régions. Ecr. Mlle GALVIN, cité des étudiantes, av. du Loup, 64000 PAU.

travail à domicile

Cherche tous manuscrits à dactylographier à domicile (rapports, thèses, etc.). Ecr. nº 6.021 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

MATH., Rattrap. par prof. agr. Px modéré. T. 278-72-74.

Rech. étud. amér. ou angl. pr cours part. 793-02-93 à part. 19 h.

COMPTABILITE - Prépare examens par profess. - 774-87-06.

enseignem.

B.E.P.C. - BACCALAUREAT Dipl. langues, études sérieuses, milieu harmonieux, pension J.F. La Pensée, Vevey Léman, Suisse. T. 513855. Rens. Paris 824-94-24.

formation profession.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL INDUSTRIEL
Spécialisé dans le financement des investissements aux P.M.E. propose à
DE JEUNES BACHELIERS
ou DIPLOMES ECCIP (si possible âgés de moins de 25 ans, à la recherche de leur premier emploi).
CONTRATS
EMPLOI FORMATION
par lequel vous assurerons :
— Votre formation à l'analyse d'entreprises et aux techniques du crédit à moyen et long terme au cours d'un stage de longue durée (520 heures).
De façon à vous préparer dans les meilleures conditions aux fonctions de
REDACTEURS
DATE DU STAGE 1er octobre
Avantages de la profession bancaire.
Envoyer C.V., avec photo à J.-P. CHALESLE, Service Recrutement CHCI, 78, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e.

propositions diverses

L'EXPEDITION « MER DES HOMMES » rech. des équipiers pr participer à son expédition dans le Pacifique : médecin - infirmier - ethnologue - secrétaire - caméraman - photographe - relation publique - soudeur - cuisinier : Homme ou femme. Les buts de l'expédition sont la construction d'un voilier et l'étude de civilisations côtières. Durée 2 ans. Ecrire : Joël FLOC'H 702 B, rue Pierre-Corneille, 76650 Petit-Couronne.

capitaux ou proposit. com.

SOLUT. AUX DIFF. FINANC. Consultation gratuite sur r.-vs. Cab. M.-B. - Tél. : 357-64-55.

autos-vente

Vends 104 Peugeot 1974. T. bon état. Prix Argus à débattre. Tél. 754-08-95, heures bur.

L'immobilier

appartements vente

Particulier à particulier VEND
16e APPARTEMENT RÉSIDENTIEL
- GRAND STANDING 550 m2
1er étage : 2 gds salons. Récept., salle à manger, biblioth., 4 ch, 2 s. de bs, 1 dche, 1 cab. de toil., 6 w.c., office av. entr., serv., gde cuis. installat. tél. 6 postes, 3 ch. serv. indép. av. asc., 2 caves. Ecr. nº 24601, P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

Paris

MUETTE SUR AV. MOZART IMM. P. de T. SPACIEUX 3 P. TT CFT BALC. + chbre serv. (Park. poss.) Prix 450.000 F. VERNEL. 526-01-58.

LUXEMBOURG except., calme, soleil, gd atel. art. + 2 ch., excell. état, 145 m². Prix en rapp. Excl. « TAC » MED. 15-66.

134, rue de Vaugirard
IMM. GRD STDG ENTIEREM. RENOV. [illegible] pard. av. cascade. Prop. vd bx studios et 2 p. en duplex av. terras. entièr. amén. placem. idéal. Vis. ce jr 14-18 h. 242-49-19 de 9 à 12 h.

GIRPA
UN NOM - UNE GARANTIE
(2e - Bourse - Palais-Royal) Bel immeuble caractère et standing, jamais habité, vendons directement
LUXUEUX STUDIOS 2/3 PIECES
avec mezzanine. Grand confort + (poutres et pierres d'origine). Interphone - Vide-ordures. Livraison immédiate. 325-25-25 + 56-78.

GRANDS BOULEVARDS
STUDIO immeuble rénové
Tt conft., bloc cuis., moq. tissus Poutres appar. Px tr. INTER. SPECIAL PLACEMENT Le pptaire. 548-25-21.

10 min. Luxembourg, très sur. studio confort, tél. 128.000 F. mard., 26, rue des Lyonnais.

RUE DE RENNES (6e) 5-6 p., bs, 175 m², 2e ét., tt cft. Profess. libérales. Part. [illegible] MICHEL & REYL [illegible]

2, av. Pierre-1er-de-Serbie 3 p., b. im., asc. PdT. 3e ét. asc. 90 m², ch. serv., 540.000 F. Mdi, 13-19 h. ou ANJ. 97-38, matin.

HALLES
PROPRIET. vd directement ds bel imm. 18e siècle rénové :
— STUDIOS, LOGGIAS STYLE ATELIER d'ARTISTE, 30 m². Prix 95.000 F.
— 3 p., tt conft + LOGGIAS, 70 m², PRIX 240.000 F.
Voir s/pl. mardi, merc., 14-17 h., 17, RUE DUSSOUBS. Tél. : 553-64-67.

GIRPA
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION
5e, sur boulevard Saint-Germain dans magnifique immeuble d'époque classé, restauration de très grand standing,
SPLENDIDES STUDIOS ET APPARTEMENTS
toutes surfaces possibles (duplex, plafond 5 mètres). Travaux intérieurs selon goût de l'acquéreur (matériaux de premier choix). Prix élevés justifiés. 325-56-78 + 25-25.

14e - 2 p. tt cft + parking + téléphone. - 496-38-64.

ETOILE - EXCEPTIONNEL Appart. 300 m², gd stands. Prix : 1.500.000 F - 344-32-59.

MONTPARNASSE. Propr. vd ds im. P. de T. asc., 2 p., tt cft, 230.000 F. S/pl. ce jour, 14 h. 30-18 h. 30, 4, RUE D'ALENÇON.

QUAI L.-BLERIOT. Sur Seine Aft. except. Très bel appartem. 100m², r.-de-ch. ensol., 3 pièces, tt cft, tél., cave + ch. serv. confort, avec balcon, 450.000 F. Poss. professionnel - 924-86-74.

SAINT-FARGEAU - RESIDENT. Dans tr. bel imm. très récent, gd standing, P. de T., jardins, gd 2 p., gde cuis. équ., s. bains, wc, chauff. cent., v.-o., balc., 9e ét., plein sud, vue sur Paris. Téléph., état neuf, 210.000 F. Gr. crédit. Idéal pr placement. Propriétaire 345-86-41, heures bur.

Me MOTTE-PICQUET Immeuble récent, sél. + 4 ch., 105 m2. Prix : 430.000 F. facil. Jean FEUILLADE - 579-24-39.

GIRPA
POUR NE PAS VOUS TROMPER
13e TOLBIAC quartier en plus-value constante Immeuble de qualité rénové entièrement, étudié spécialement pour placement et forte rentabilité. Directement nous vendons
30 STUDIOS et 2 PIECES
tout confort (cuisine équipée). Prix intéressants. 325-25-25 + 56-78.

Près avenue FOCH
Magn. appt 250m², 7 p., tt conft + chbres domest. Vendu direct. par propriétaire. Tél. 501-85-24, de 10 à 12 h. et de 16 à 18 h.

DIRECT NOTAIRE
Très élégant duplex sur Seine. Vue panoramique, soleil, 5 pces. Téléph., le matin : 647-69-36.

GAMBETTA
50 mètres Mo PELLEPORT MAGNIFIQUES STUDIOS A PARTIR DE 75.000 F dans immeuble entièrement restauré. LIVRAISON IMMEDIATE Location et gestion gratuites assurées par nos soins BUREAU DE VENTE S/PLACE tous les jrs (sf dim.), 11-19 h., 88, rue PELLEPORT - 636-32-00.

Région parisienne

VERSAILLES - GD SIECLE 2 pièces, [illegible] sur verd., état [illegible] cave. 220.000 [illegible]

VERSAILLES (pr. lycée Hoche) Imm. [illegible] dble + 2 [illegible] neuf. Prix 300.000 [illegible]

Part. vd appt récent, standing, situé Epinay-Enghien, 150 mètr. lac d'Enghien, excell. emplacement et ensoleillement, 4 p., cuis., s. de bs, cave, garage, balcon très bien aménagé. Libre de suite. Prix 280.000 F. Facil. évent. Tél. 822-49-15, après 19 h.

SURESNES-MONT-VALERIEN 2 minutes gare
BEL APPT 5 PIECES
VUE PANORAMIQUE. Poss. box. 380.000 F. - 704-88-18.

Province

A SAISIR. Beau F-4, 17, avenue Pasteur-Pharo, Marseille. Parfait état. Loggia 9 m². Libre à la vente. Eventuellement location assurée. Vendu direct. par propriétaire. Prix 185.000 F + 8.500 C.F. Tél. 33-70-96 à Marseille. Agences s'abstenir.

NANTES - Ste-THERESE
Cadre muté vd quartier calme et résidentiel appt. moins de 5 ans. Très b. stdg, 90 m² living, 3 ch., cuis., séchoir, salle de bns et salle d'eau, cave, park. couvert. Prix 200.000 F. Tél. 40-76-79-50 et 40-76-71-03.

appartem. achat

[illegible] pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (15e). Tél. : 579-39-27.

SOCIETE ACH. COMPT. PARIS proche banl. appt 2, 3, 4 pces. Ecrire NORD TIM, 96, boulev. Magenta, Paris Xe, 203-11-08.

constructions neuves

XXe PELLEPORT Studios, 2-3 et 4 pièces Habitables juillet 76 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe DUPLEIX LOURMEL Studios, 2-3 et 5 pièces Habitables 1er trim. 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-96.

MAISONS-LAFFITTE Vue, calme, verdure reste 3 et 4 pièces. Habt. 4e trimestre 75 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing Studios, 2-3 et 4 pièces Habitables immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

locaux commerciaux

SUPER SENTIER **PLACEMENT** Local refait neuf, loué 8.400 an. PRIX EXCEPTIONNEL 65.000 F Le propriétaire - 548-25-21.

locations meublées Offre

Paris

16e rue COPERNIC. Imm. stdg. 5 p., cuis. équip., s. de bains + cabinet toil., tout confort. 2.400 F + charges. 325-86-86.

locations non meublées Offre

Paris

17e RESIDENT. TR. BEL APPT 4 P. 120 M2. Imm. stands. 1er étg. Soleil EL. Poss. prof. libérale. 2.800 TTC. 704-88-18.

19e. Rue Dutot, 2-3 p., 95 m², balc., parkg, vue dégagée, très bon état, reprise justifiée. Loyer 1.500 F mensuel. Téléphone : 566-97-91.

PARIS (15e) SANS COMMISSION Studio tout confort, 33 m2. [illegible] 798 F, charges et [illegible] 227, rue Balard. Tél. 578-80-15.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES. 45, rue Héricart - 742-53-34. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. 84, rue d'Alésia. Mo Alésia.

VICTOR-HUGO
LUX. LIVING DOUBLE
7e étage, BALC. Im. gd stands. Possibil. parkg, cuisine équipée. TELEPH. 1.900 F. - 704-88-18.

locations non meublées Demande

Région parisienne

ING. ch. ss Agence, 4 à 6 p. VERSAILLES ou env. 950-36-78.

bureaux

1 à 20 BURX. Ts quartiers Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55 +.

8e PROPRIETAIRE Loue 1 ou plus. bureaux. refait neuf. Tél. 720-05-89.

GEORGE V. Bureaux gd stand., télex et hôtesses. - 225-94-60.

Centre PARIS, Org. Formation [illegible] 1 à 4 bureaux, 200 m2. Loc. mens. Poss. libre rapp. 5 L. Téléphone : 874-33-32.

PROPRIETAIRE
Loue un ou plusieurs bureaux. Immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

villas

13e arr. MAISON simple, verd., 130 m² sur 2 niveaux, 2 bains. TEL., 548.000 F - 589-20-97.

78 - ANDRESY
Villa - meulière - résidentiel int. et extér. impeccables - cave
Pl.-pied : buanderie, chaufferie, 1gde pièce av. évier, gaz, 1 ch.
R.-de-ch. : cuis, cab. toil., w.c., bur.-sal., s.-à m., CHEMINEE.
1er ét. : 3 gds ch., s. de bs, w.c., débarras. ENT. MOQU. Garage 3 voitures. JARD. D'AGREMENT - 700 m2 Prox. écoles. Tous commerces, très central : 588.000 F. Tél. : 974-22-01.

pavillons

SURESNES sur hauteur calme 5 P. P. Cft., impec., jard. 500 m². 375.000 F. - 775-19-03.

châteaux

Particulier vend directement très beau château XVe PERIGORD, grand confort, beaux jardins, grand parc 8 hectares. Ecr. à 3.986, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

échanges

Echangerai en toute propriété (agences s'abstenir) Duplex 150 m² tt conf., balc., soleil, sur bd arbres, 12e arrt. contre duplex équivalent 110 m² envir. 3e ou 2e arrt. Tél. 628-97-30.

fonds de commerce

Mo VILLIERS. - Parfumerie esthétique + appartem., petit loyer, affaire à développer. 266-38-41 - EUR. 20-38.

Pour recevoir gratuitement une documentation détaillée sur les affaires présentées ci-dessous : la Société T.D., 24 Montera 5N, Madrid 14e (Espagne), est à votre disposition.
— Paris-7e, 16 studios gd stand.
— Paris-11e, 26 appart. tt conf.
— Villa Pierrefitte avec boutique, agencement neuf.
— Garage, centre ville, 20 minutes Paris.
— Boutique, tt comm. Vanves.
— Le Bourget, boutiq. tt comm.
— Hôtel meublé, 36 ch., Pré-St-Gervais.
— Hôtel meublé, Clichy, 30 ch.
— 93290 - Garage station-service.
— Pierrefitte, terr. pavill. neuf.
— Pneus station-service, garage, emplacement exceptionnel.
— Banlieue, Parfumerie Esthét., empl. except. C.A. 300.000 F.
— Transp. publ., march. Orléans.
— Marseille, rest.-pizz. 80 cts jr.
— Marseille résid., hôtel meublé en toute propriété.
— Istres, pâtisserie, cause retr.
— Agen, imm. de rapport, 3 niveaux, excellent placement.

EXCEPTIONNEL
cause double emploi, vends fonds HOTEL - RESTAURANT - BAR 30 km Paris, région ROISSY-EN-FRANCE. Pleine expansion, 20 ch. Restaurant 2 étoiles, logt direction, villa. 550.000 F. Facilités, à débattre. 439-90-37 ou (23) 53-31-52.

CANNES. Urgent particulier vd centre ville. FONDS BRASSERIE BAR RESTAURANT NIGHT-CLUB, 300 m², licence spectacles, cabaret, 5e catégorie, grande licence alcool, classe A. Cuisine aménagée, cafeteria, air condit., loggia, scène spectacles, état [illegible]. Loyer 1.000 F. par mois avec au 1er étage appartement 120 m², possibilité Drugstore, ouvert 24 h. sur 24. Ag. s'abstenir. Ecr. M. JACOTTET, 10, r. Teisseire, 06-CANNES FRANCE.

A vendre cause retraite ville importante du Vaucluse
FONDS ARMES PECHE COUTELLERIE
Avec ou sans murs. Pour tous renseignem. écr. « le Monde » Publ., nº 6.019 qui transmettra.

ADMINISTRATEURS DE BIENS. AGENTS IMMOBILIERS
Recherchons pour notre clientèle fonds de commerce d'administration de biens et d'agence immobilière Paris et rég. parisienne. C.A. annuel H.T. minim. 300.000 F. Ecr. ss référ. 60.200 à R.C.C., 10, avenue Matignon, PARIS (8e), qui transmettra.

domaines

Vds Hérault ppriété 2.000 hectares vit. bâtim. bien, visite. Ecrire Benne, ppriét., 34600 Bédarieux.

manoirs

VALLEE DE JUINE et D'ECLIMONT 50 Kilomètres Paris
MOULIN
actuellement auberge. Conviend. pour maison de repos, séminaire. 2 bâtiments. 1.100 m² habitab. dont 2 salles de 90 m², grande cheminée, 20 chbres + réserves dans PARC 13.000 m². Prix : 1.200.000 F. ETUDE DEBUSSCHERE 495-02-02.

propriétés

SCHWEIZ
zu verkaufen im Berner-Oberland in Winter und Sommer-Station Eigentums-Wohnungen mit evtl. Zwischenvermietung. Auskunft erteilt : Notar Dr. W. Beitler, Waldeggstr. 3 3800 Interlaken.

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. 58 CERDON - LA - FORET par Gien.

ROYAN - LES MATHES
« Résidence Palmyre », bord mer en exclusivité, l'une des plus belles villas du Parc. Ultra-moderne - 6 ch., 5 bns, 5 w.c., plain-pied - Parc de 3.000 m². PROMOTEL - Le Seillery, 17600 La Clisse. Tél. 15.46. 93-28-01.

CHINON, 4 km., mais. 4 p., grenier aménageable, gd jardin. Me VALIN, notaire à 37-AVOINE. Tél. (47) 58-40-22.

ILE 5.000 m², boisée. Région MEAUX. Accès priv., parkg, bungal., 2 p. cft. Elect., 2 bateaux, 180.000 F. 366-17-55.

NIEVRE
TR. B. PROPRIETE RURALE NEUVE, élevée sur sous-sol aménagé, 2 garag., cave, cellier, chaufferie, r.-de-ch. : entr. cuisine, bureau, séjour, s. à m., 2 chambres, sal. de bns, w.-c. ETAGE : 3 chbres. s. de bs, wc, chauffage électrique, tout conft, tr. bonne isolation thermique, le tout à l'état neuf, terrain formant un sympathique enclos de 15.600 m², affaire rare, prix : 350.000 F (à débattre). Renseignem. et visite Cabinet PIERRE FRANÇOIS, 13, rue Louis-Blanc, 58300 DECIZE. Tél. 4-64 ou 2-17. — 16 (86) 50-91-11.

70 km. OUEST, par SEPTEUIL, propriété indép., cuis., séjour, 2 ch., tt cft, gar., s/parc 1.200 m², impeccable. 178.000 F. 479-50-63.

FORET SENART, propriété classe bord rivière, séjour 50 m², salon, bureau, salle de billard, cuis. équipée, 6 chbres, conft raffiné, terrasse, sous-sol, piscine, parc boisé paysagé 3.600 m². Prix 1.170.000 F. — AVIS, 11, avenue P.-Sémard, Juvisy. T. 921-39-40.

Particulier vend grange en cours de restauration, sur 1 ha terrain, région Beuzeville, 17 km. Deauville. Prix 125.000 F. Téléph. Rouen 70-23-94.

Dans campagne gardoise, belle propriété 7 km. Nîmes, terrain 8.000 m², arbres fruitiers, jardin agrém., villa tt conft, surf. tot. 240 m², gar., bur., chbre froide, avec poss. acquérir commerce sans connaiss. spéc., comprenant matériel, camion G-7 1.800 kg Diesel, neuf, client. exclusivem. prod. de rég. gardoise, rapp. environ 6.000 F par mois. Prix total à enlever avec 600.000 F. Larges facilités. L. de Palma, Agence le Forum, 12, rue de la Rotonde, 13200 ARLES. Téléph. 16 (90) 96-39-54.

Par autor. Sud, COURTENAY-DOUCHY, dans cadre boisé exceptionnel, 2.400 m²
TRES JOLI CHALET
sél., 2 chb., bains, ss-sol aménageable, balcon, eau, élect., secteur calme, vue. Px : 140.000 F. Mme Gibeix, 45230 Châtillon-Coligny. T. 15 (38) 92-54-25, jusqu'à 14 heures et après 20 h.

VALLEE DE L'AVRE
PROPR. CAMP, anc., vaste sél. cheminée, cuisine, 4 chb., s. bs, wc+cab. tl.+ch. c. gaz, grange, dép., 5.000 m² terr. clos, région tr. verdoy. Prix 250.000. AVIS, 23, r. C.-Harleville, Maintenon. Tél. 15 (37) 23-02-29, même dim.

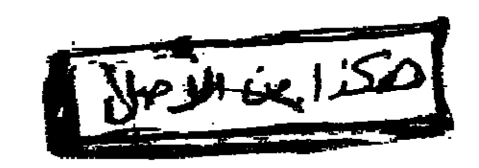
viagers

ANET B. ppté 5 p. tt cft., gar. dép. Mais. gard. tr. B. ét. jard 600 m² cl. murs. 66.500 + R. 2 T. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 265-68-90.

Estimation gratuite, discrétion. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 265-68-90.

Nice hauteur, 3 km Masséna tr. belle prop. réc. s/4.000 m2 terr. 140 m2 habt. + gde terrass. Vue superbe, réservé, 85.000 cpt + 1.500 rte s/2 têtes. LODEL, 37, av. Foch, NICE. 80-69-85.

Chaque vendredi, à partir du 5 septembre, nos lecteurs retrouveront la rubrique
l'agenda du Monde
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Cinq cent quarante-deux millions de francs de déficit pour Air France en 1974

Tout compte fait, Air France a perdu, en 1974, 542 millions de francs (1). La compagnie nationale espère ramener ce déficit à 160 millions en 1975. Y parviendra-t-elle ? Les causes qui expliquent ces difficultés, au cours de l'année dernière, n'ont pas toutes disparu. Elle traverse une crise qui affecte, à quelques exceptions près, toutes les compagnies, et illustre une véritable mutation du transport aérien international.

Cinq cent quarante-deux millions, c'est beaucoup ; mais on aurait pu s'attendre à pire. La très longue grève des navigants, déclenchée au printemps de 1974 à propos de l'affaire Satgé, a coûté à Air France, estiment ses responsables, quelque 90 millions ; le déménagement d'Orly à Roissy dans les 120 millions ; l'utilisation d'une flotte de Caravelle ou de Boeing-707 A, un peu vieillis et gros consommateurs d'essence, plus de 100 millions ; la mise en service de l'Airbus, « sous-employé » dans ses débuts, 10 millions environ. Enfin, et surtout, le coût du kérosène brûlé par la centaine d'avions de la compagnie a, entre 1973 et 1974, plus que triplé. Pour l'ensemble, les contrats de carburant passés par Air France venaient à échéance au 1er janvier 1974. Ils ont dû être renouvelés à partir des nouveaux prix du pétrole, décidés trois mois auparavant. La compagnie française a subi immédiatement les effets de la crise de l'énergie qui, en général, a frappé plus tardivement ses principaux concurrents.

La crise a eu d'autres effets : elle a, dans l'ensemble du monde, découragé de nombreux candidats passagers. Les événements politiques en Asie et au Proche-Orient, la crise du dollar en Amérique du Nord, ont écrasé la courbe de progression du trafic d'Air France. La compagnie nationale a maintenu un bon coefficient d'occupation de ses appareils (supérieure à 57 % en moyenne) ; elle a obtenu des résultats satisfaisants dans le transport du fret. Elle doit néanmoins, pour l'année en cours, compter avec un tassement certain de la demande. Les premiers résultats de l'été le confirment : les passagers d'Air France ont peut-être été aussi nombreux que l'an passé, ils ont voyagé moins loin. La situation sur l'Atlantique nord est médiocre et, sur la route de Bangkok, le boom de 1974 ne s'est pas renouvelé en 1975.

Il faut se faire une raison : un certain âge d'or du transport aérien, avec des taux d'augmentation annuels dépassant largement les 10 %, paraît révolu. On entre dans l'ère, sinon de la récession, du moins de la croissance modérée. Air France table cette année sur une progression de son trafic global inférieure à 5 %. C'est pour elle le temps des économies.

Les traitements de ses trente mille salariés ont été bloqués jusqu'au 1er novembre. Il devient de plus en plus urgent de remplacer les trente Caravelle et les quelques Boeing-707 de la première génération, dévoreurs de kérosène. Une décision devrait être prise prochainement à ce sujet : contrairement à ce que souhaitait le ministre des finances pour les remplacer, Air France n'achètera sans doute pas des Mercure français, mais louera des appareils américains. La compagnie nationale parviendra-t-elle, enfin, à améliorer le rendement de ses installations à Roissy ? Le fait que la plupart des vols d'Air Inter continuent à partir d'Orly prive les passagers d'Air France de correspondances commodes et rapides avec les lignes intérieures. Les concurrents étrangers de la compagnie nationale, qui restent basés à Orly, en profitent et lui prennent, estime-t-on, 10 % au moins de « son » trafic. Affaire à suivre.

1975 sera difficile pour Air France, même si l'année se termine sur une perspective encourageante : la mise en service de Concorde entre Paris et Rio dans les tout premiers jours de 1976.

Le transport aérien entre dans l'âge du supersonique au moment où la crise économique mondiale l'oblige à réduire, et sans doute à réviser, ses ambitions. Deux « révolutions » qui ne pourront pas ne pas être sans influence l'une sur l'autre.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(1) Le bilan d'Air France a été publié au « Journal officiel » du 20 août ; les chiffres que nous utilisons sont ceux du compte d'exploitation.

● DAVANTAGE DE SECURITE POUR LES AVIONS GEANTS AMERICAINS. — Quelque deux cent soixante-quinze avions géants — Boeing-747, Lockheed-Tristar, Douglas DC-10, — qui volent sous pavillon américain, vont subir des modifications afin de les rendre plus résistants aux risques de dépressurisation en vol. Ces modifications devraient rendre tout appareil capable de résister à la décompression qui suivrait l'apparition d'une ouverture d'au moins 3 millimètres carrés. Elles entraîneront en particulier un renforcement du plancher, ainsi que l'installation de nouvelles prises d'air. — (A.F.P.)

● LE METRO DE TEHERAN. — Les études techniques de la construction du métro de la capitale iranienne pourraient commencer d'ici à la fin de l'année, selon le maire de la ville. Les premiers crédits, de l'ordre de 90 millions de francs, viennent d'être débloqués. La Société de chemin de fer urbain de Téhéran passera, avant la fin de l'année, un contrat d'études avec la société française Sofretu. Les études devraient durer près de deux ans et aboutir à des appels d'offres pour les travaux, qui dureront huit ans. — (Corresp.)

LA BATAILLE SUR LES TARIFS DE « CONCORDE » S'ENGAGE A GENÈVE

Les représentants des compagnies aériennes membres de l'Association du transport aérien international (IATA) se réuniront le mardi 2 septembre à Genève pour discuter des tarifs à appliquer sur l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique.

M. Knut Hagrup, président de l'Association, a déclaré que la plupart des tarifs aériens devraient augmenter de 12 % en moyenne d'ici à la fin de 1976. Cette hausse, selon lui, ne suffira pas à redresser la situation des compagnies, qui, pour la plupart, ont été, l'année dernière, dans le « rouge ». Il faudrait pour qu'elles rétablissent leur équilibre financier que leur trafic augmente d'environ 10 % par an ; il n'a augmenté que de 3 % depuis le début de 1975.

Le fait que la compagnie British Airways se propose de mettre Concorde en service dès le début de l'année prochaine entre Londres et Bahrein fournira l'occasion aux congressistes de Genève de parler des tarifs du supersonique. Vaste sujet de querelle qui concerne directement la France, puisque Air France ouvrira, elle aussi, au début de 1976 une ligne Concorde Paris-Rio.

A quel prix doit-on vendre le supersonique ? Air France et Bristish Airways proposent de lui appliquer un tarif de 10 % supérieur à celui des premières classes sur avion « classique. ». Leurs concurrents, notamment américains, craignant l'impact de Concorde, cherchent à le pénaliser au maximum et demandent un tarif de 20 à 25 % supérieur à celui des premières classes. On a même parlé de 40 %...

Cette bataille, dont la vivacité n'a rien de commun avec celle qu'avait suscitée la mise en service des premiers avions à réaction (américains, il est vrai, pour la plupart), commence à mobiliser les gouvernements. M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, vient ainsi de déclarer à Europe 1 : *« Si le problème ne peut se régler entre compagnies, nous serons très fermes et nous ne permettrons pas que le succès commercial de Concorde, aboutissement d'un effort de quinze ans, soit mis en question par ceux-là mêmes qui n'ont pas voulu de cet appareil. »*

La vivacité de ces réactions illustre en fait les difficultés particulièrement vives des transporteurs aériens touchés de plein fouet par la crise du carburant et la récession économique internationale.

● LES ETATS-UNIS ET CONCORDE. — Le chef de la délégation de l'Agence fédérale américaine de l'aviation (F.A.A.), qui vient de procéder à Toulouse à des essais de Concorde, a déclaré que rien ne s'oppose à la validation par les Etats-Unis de la « certification » qui sera prochainement délivrée à l'appareil par les autorités françaises et britanniques.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

M. Ceyrac : si le plan de relance est massif et cohérent, la reprise devrait suivre

Dans une longue interview accordée à notre confrère *le Point*, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, évoque les différents aspects de la rentrée. Faisant l'historique de la crise, M. Ceyrac déclare : « *Dès ce moment* — l'automne 1974, — *la lutte contre l'inflation devait être complétée par une relance économique. Selon nous, cette action s'imposait dès décembre 74, et il a fallu attendre, en fait, avril 75 pour que le gouvernement prenne un ensemble de mesures qui répondait bien à la nature des problèmes. Mais elles venaient tard et se sont donc révélées insuffisantes. Au total, l'action gouvernementale a été dominée, et de façon exclusive, par la priorité donnée à la lutte contre l'inflation en sous-estimant la réalité et la gravité de la crise économique générale amorcée à l'automne.*

» *Aujourd'hui, je pense que le gouvernement est convaincu du véritable aspect de la situation. Et que son plan de relance du 4 septembre 75 permettra de ranimer l'économie française, qui dispose encore d'un excellent outil de production.*

» *Si ce plan de relance est massif et cohérent, la reprise devrait suivre immanquablement.* »

De nouveaux licenciements seront inévitables

» *En septembre-octobre, nous subirons les conséquences de l'aggravation de la situation au cours du second trimestre 1975. De nouveaux licenciements seront inévitables. En toute hypothèse, l'effet des mesures de relance, même si elles étaient suffisantes, ne se fera pas sentir immédiatement. Il y aura un décalage inévitable entre le redressement économique et l'amélioration de la situation de l'emploi. Normalement, la courbe du chômage ne s'inversera pas avant le premier semestre 1976.*

» *Les chefs d'entreprise vraisemblablement ne pourront pas réembaucher immédiatement* ». Avant tout parce que « *priorité sera d'abord donnée à la résorption du chômage partiel* », ensuite parce que les entreprises, « *qui toutes éprouvent d'énormes difficultés de trésorerie, (...), ne pourront pas retrouver tout de suite leur vitesse de croisière* ».

Les grèves dures avec occupation des locaux ? M. Ceyrac y voit un effet de la rivalité entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

« *Je remarque aussi, malheureusement*, poursuit-il, *que les avantages sociaux très importants donnés en cas de licenciement expliquent sans doute la durée de certains conflits. C'est le cas notamment de la garantie de 90 % du salaire qui permet parfois aux syndicats de disposer, sans aucun risque pour elles, de troupes pour des occupations de longue durée.* »

M. Ceyrac aborde ensuite le problème des visites de M. Marchais dans les entreprises, qui prouve aux gens que, « *une fois de plus, le parti communiste confond le rôle du syndicat avec celui du parti politique* ». « *Il ne peut être question pour nous de transiger sur un principe d'une telle importance. Et nous ne sommes pas les seuls à le penser.* »

Evoquant enfin l' « *autre croissance* », le président du C.N.P.F. déclare :

« *Le système bâti après la guerre s'est disloqué. Sur tous les plans — monétaire, commercial ou politique. Il faut maintenant, construire un nouveau monde qui réponde aux aspirations des générations nouvelles.*

» *Cette évolution suppose des choix car tout ne sera pas possible à la fois. Et des choix aussi, en matière de politique sociale : devra-t-on concentrer les efforts — comme cela est fait depuis quinze ans — sur une progression rapide des salaires ? Ou donner les moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de travail qui coûteront très cher. Une des tâches essentielles du VIIe Plan sera de préparer ces choix.*

» *Dans cet esprit, des positions devront être prises clairement en ce qui concerne la revalorisation du travail manuel, l'abaissement de l'âge de la retraite ou la réduction de la durée du travail.*

» *Il faudra que les Français acceptent un certain remodelage de l'actuel structure des salaires au profit des métiers manuels.* »

Les prix de détail augmentent au rythme de 9,1 % l'an

	EN UN MOIS (juillet 1975 comparé à juin 1975)	EN SIX MOIS (juillet 1975 comparé à janvier 1975)	EN UN AN (juillet 1975 comparé à juillet 1974)
● ENSEMBLE	0,7	4,7	11,1
● ALIMENTATION	0,6	5,5	10,8
Produits à base de céréales	0,2	4	12,2
Viande de boucherie	0,7	8,2	9,7
Porc et charcuterie	3,2	11,1	10
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	— 0,5	2,9	9,1
Produits de la pêche	— 0,1	2,2	8,6
Lait, fromages	0,1	5,7	12,3
Œufs	— 0,6	— 10,7	0,4
Corps gras et beurre	— 2,3	— 4,3	— 0,6
Légumes et fruits	2,4	12,3	22
Autres produits alimentaires	0,1	6,5	16,7
Boissons alcoolisées	0,4	4	5,4
Boissons non alcoolisées	— 0,3	0,9	4
● PRODUITS MANUFACTURES	0,5	3,6	10,6
1) Habillement et textiles	0,3	4,1	12,2
2) Autres prod. manufacturés dont :	0,5	3,6	10,1
— Meubles et tapis	0,5	4,1	10,9
— Appar. ménag. électr. et gaz	0,1	3,3	7,8
— Autres art. d'équip. ménag.	0,6	5,2	13
— Savon et produits d'entret.	=	3,3	11,5
— Articles de toilette et de soins	0,6	3,2	8,1
— Véhicules	1,7	8,8	19,7
— Papeterie, librairie, journaux	1,3	6,4	19,6
— Photo, optique, électr.-acoust.	=	2	5,6
— Autres articles de loisirs	0,6	6,7	14,4
— Combustibles, énergie	— 0,1	— 0,9	4,8
— Tabac et prod. manuf. div.	0,1	2,5	5,7
● SERVICES	1,4	5,8	12,5
Logement	2	6,9	11,1
Soins personnels, habillement	1,1	6,1	10,8
Services de santé	0,9	3,6	12,8
Transports publics	2,2	8,3	10,4
Hôtels, restaur., cafés, cantines	1,1	6,8	12,4

Le tableau ci-dessus, établi d'après les relevés effectués dans les magasins et commerces par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), montre qu'en juillet les prix de détail ont augmenté de 11,1 % par rapport à juillet 1974. Cette comparaison mois sur mois (dite « en moyenne annuelle ») ne donne pas une idée exacte du ralentissement, lent mais confirmé, de la hausse des prix depuis la fin de l'année dernière. En réalité, le taux annuel de l'inflation calculé à partir des trois derniers mois connus (mai, juin et juillet) est maintenant revenu à 9,1 % contre 12,5 % au début de l'année et 15,2 % il y a un an à la même époque.

LA RUE DE RIVOLI AUTORISE DE NOUVELLES HAUSSES

De nombreuses autorisations de hausses de prix sont publiées au *Bulletin officiel des services des prix* du 30 août. Il s'agit de hausses à la production qui interviendront rapidement pour la plupart.

● Un certain nombre de plats cuisinés vont voir leurs prix relevés de 2 à 4 %. Tous les plats à base de bœuf, de veau ou de mouton augmenteront de 3 %.

● Les fromages fondus vont renchérir (le 15 septembre) de 10 à 30 centimes selon leur mode de présentation.

● Les collections de chaussures printemps-été 1976 seront en augmentation de 1 à 6 % selon la matière (cuir, tissu, plastiques) qui les composent.

● Les rasoirs mécaniques et les lames coûteront 20 % de plus.

● Les balances de la société Terraillon vont augmenter de 5 %.

● Balais, gants de toilette, brosses et pinceaux seront plus chers (de 1 à 5 %).

Certains articles de ménage en tôle émaillée ou en acier inoxydable vont également augmenter. Casseroles et poêles coûteront ainsi 1,50 franc de plus.

M. CHOTARD : Nous devons réviser le financement de notre politique sociale.

« *La crise nous impose pour cette rentrée une révision de la politique sociale que nous avons menée depuis un an* », déclare M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., dans une interview publiée par l'A.F.P. le 1er septembre.

Le responsable des affaires sociales du patronat estime que les chefs d'entreprise « *ont fait un effort considérable* » afin d'atténuer pour les salariés les conséquences de la dépression : « *augmentation sans précédent* » des allocations chômage de l'UNEDIC, triplement de son taux de cotisation, indemnisation du chômage partiel, etc. « *Mais la durée de la dépression est plus longue que prévu. Elle pose obligatoirement des limites aux charges des entreprises. (...)*

» *Les difficultés conjoncturelles passées et à venir, mais aussi le changement prévisible de la croissance, nous prouvent qu'il serait irréaliste de vouloir continuer à financer notre politique sociale comme par le passé.* »

M. Chotard explique qu'il va « *falloir instituer une nouvelle répartition des charges entre l'Etat et les entreprises et réviser les mécanismes financiers, en particulier celui de l'UNEDIC. Il est paradoxal de voir que plus le chômage s'accentue, plus la participation de l'Etat s'affaiblit et plus celle des entreprises augmente. Au-delà d'un certain niveau de chômage, la responsabilité des chefs d'entreprise n'est plus en jeu. La nation doit alors être solidaire.*

● *Le Centre démocrate*, que préside M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, estime, dans un communiqué publié le 31 août, que « *le moment est venu (...) pour engager la politique hardie qui fasse régresser le chômage. (...)*

Le Centre démocrate estime qu'une « *priorité doit être donnée aux régions où les effets du chômage sont les plus douloureux. Décentralisation et régionalisme doivent être des mots d'ordre du pouvoir public. Une priorité doit être également réservée aux équipements socio-éducatifs, aux établissements d'enseignement, aux centres de formation professionnelle et à l'humanisation des hôpitaux, des écoles et des maisons pour personnes âgées* ».

● *M. Michel Jobert*, ancien ministre des affaires étrangères, fondateur du Mouvement des démocrates, a déclaré, samedi 30 août, au micro de R.T.L., à propos de la situation économique : « *Le plan de relance vient trop tard. Les responsables se sont trompés. Ils le reconnaissent. Ils en font porter la responsabilité aux experts comme ils font porter aux fonctionnaires la responsabilité des événements de Corse. (...) Il y aura une flambée d'inflation au cours de la prochaine année et peut-être même de l'année qui suivra (...).* »

SÉCURITÉ SOCIALE

LE BÉNÉFICE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-MALADIE EST ÉTENDU DEPUIS LE 1e JUILLET

Les modalités d'application de la loi du 4 juillet 1975 relative à la généralisation de la Sécurité sociale viennent d'être rendues publiques par le ministère du travail. Elles intéressent essentiellement les jeunes chômeurs qui n'ont jamais occupé d'emploi salarié, les appelés, les libérés du service national, les veufs, divorcés ou conjoints séparés. Selon un décret publié au *Journal officiel* du 23 août, ont désormais droit gratuitement — depuis le 1er juillet — au bénéfice de l'assurance-maladie et maternité :

● *Les personnes qui n'ont jamais été affiliées à un régime de Sécurité sociale* : jeunes de moins de vingt-sept ans s'inscrivant pour la première fois comme demandeurs d'emploi et n'ayant jamais travaillé ; familles des jeunes appelés sous les drapeaux ; jeunes gens libérés du service national ne trouvant pas immédiatement un emploi. En outre, tous les travailleurs inscrits pour la première fois à un régime d'assurance-maladie pourront immédiatement bénéficier des prestations en nature en cas de maladie, alors que jusqu'à présent ils devaient justifier de trois mois d'activité pour y avoir droit.

● *Les personnes qui perdent leur protection sociale à la suite d'un événement familial.* Désormais la famille d'un assuré décédé ou d'un conjoint divorcé continuera à bénéficier pendant un an des prestations en nature de l'assurance-maladie. Ce délai peut être éventuellement prolongé jusqu'à ce que le dernier enfant ait atteint l'âge de trois ans. En outre, le conjoint séparé de droit ou de fait pourra obtenir le paiement direct des prestations.

Pour demander à bénéficier de ces nouvelles dispositions, les intéressés doivent s'adresser à la caisse d'assurance-maladie de leur circonscription.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES SESSIONS DE L'ONU ET DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Les Cinq décident de rétablir sous certaines conditions la liberté des transactions sur l'or entre banques centrales

Avant même que l'Assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale s'ouvre ce lundi à Washington, un accord sur l'or a été conclu samedi entre les Cinq (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon). Cet accord (voir ci-desous), *que notre envoyé spécial juge ambigu sur certains points, a été entiriné dimanche par le « comité intérimaire » des Vingt, nouvelle instance suprême du F.M.I. Il prévoit la vente d'un sixième du stock métallique du Fonds monétaire pour contribuer à financer de nouveaux crédits aux pays pauvres et le retour, sous certaines conditions, à la liberté des transactions pour les banques centrales des grands pays industrialisés. En revanche, aucune solution n'est intervenue au sujet de la querelle qui oppose Français et Américains à propos des taux de change fixes et des taux de change flottants. La question sera reprise en janvier à la Jamaïque, où se réunira le comité intérimaire.*

Enfin, il est prévu que dans la nouvelle répartition des quotas du F.M.I. les Etats-Unis garderont une minorité de blocage, le doublement des droits des pays arabes se faisant au détriment d'autres pays industrialisés, dont la Grande-Bretagne et la France.

● Ce même lundi s'ouvre à New-York la session extraordinaire des Nations unies sur la coopération et le développement. Elle doit débattre notamment de l'indexation des prix des matières premières sur ceux des produits industriels. Les pays en voie de développement ont décidé à Lima d'une attitude commune au cours de cette session et créé entre eux divers fonds de solidarité visant notamment à stabiliser les cours des matières premières, à aider les peuples les plus pauvres et à assurer une coopération réelle entre les nations pauvres et les exportations de matières premières.

De notre envoyé spécial

Washington. — A bord du yacht présidentiel *Sequoiah* naviguant sur le Potomac, par une torride journée, les ministres des finances des Cinq, MM. William Simon, pour les Etats-Unis, Jean-Pierre Fourcade, pour la France, Denis Healey, pour la Grande-Bretagne, Hans Apel, pour l'Allemagne fédérale, et Masayoshi Ohira, pour le Japon, accompagnés des gouverneurs des Banques centrales de leurs pays respectifs, ont arrêté l'essentiel des mesures concernant l'or et les quotas du Fonds monétaire.

Français et Américains sont convenus de multiplier leurs entretiens d'ici la prochaine réunion du comité intérimaire à la Jamaïque en janvier prochain, pour essayer de trouver une solution au différent qui les oppose au sujet du futur régime juridique des changes.

Les Etats-Unis sont prêts à admettre, en termes vagues, que l'instauration d'un système de changes *« stables mais ajustables »* est souhaitable, mais à condition que les futurs statuts du Fonds monétaire permettent, sans aucune restriction et sans aucune limitation de durée, aux différents pays membres de laisser, s'ils le désirent, flotter librement leur monnaie. La France, au contraire, voudrait que le « flottement » soit considéré comme exceptionnel et que soient clairement posées les différentes étapes devant conduire à la stabilité retrouvée.

Bien que les Cinq se soient mis d'accord à propos de l'or, il n'est pas sûr que la controverse au sujet de cette importante question soit pour autant terminée, étant donnée, notamment, l'ambiguïté qui caractérise certains points de la convention passée entre eux et qui est destinée à s'appliquer à l'ensemble des pays du groupe des Dix, c'est-à-dire, outre ceux que l'on a déjà nommés, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, le Canada.

Cette convention comporte deux séries de dispositions.

1) La première vise à supprimer le prix officiel de l'or et à redonner aux banques centrales, sous un certain nombre de conditions, la libre disposition effective de leur stock métallique. On pourrait s'étonner qu'une décision fût nécessaire pour cela, mais la difficulté à surmonter venait du fait qu'en vertu des accords de Bretton-Woods — théoriquement toujours en vigueur, bien que le flottement généralisé des monnaies les ait, en fait, rendues caduques — les banques centrales ne pouvaient pas faire des opérations sur l'or à un prix différent du prix officiel (42,2 dollars l'once), devenu avec le temps tout à fait irréaliste, puisque le prix du marché libre lui est environ quatre fois supérieur.

Au cours des deux années à venir, a-t-il été convenu, les banques centrales pourront, si elles le veulent, faire entre elles des opérations sur l'or *« à un prix dérivé du marché »* sous les conditions suivantes :

● Que ces transactions ne tendent pas à rétablir un prix fixe de l'or ;

● Que le stock métallique global détenu actuellement à la fois par les pays du grope des Dix et par le Fonds monétaire n'augmente pas en poids. Les Dix pourront donc se porter acheteurs de l'or mis en vente par le Fonds monétaire.

A ces deux conditions s'ajouteront celles que les banques centrales intéressées pourront ultérieurement convenir à l'occasion de leurs réunions mensuelles à Bâle, auxquelles pourront se joindre d'autres pays, y compris des pays du tiers-monde. Cette disposition est importante, car il avait d'abord été question que la mise en œuvre de la convention soit placée sous la surveillance du Fonds monétaire, ce qui aurait eu pour effet immédiat de politiser au maximum les questions soulevées.

Scabreux

Que penser de ces différentes conditions ? La première est sans doute la plus scabreuse : par nature, les banques d'émission ne sont pas des organismes spéculatifs, et leurs statuts leur font en général obligation de ne faire entrer dans leurs actifs que des valeurs sûres. Il serait donc contraire à leur mission et très dangereux qu'elles achètent ou vendent de l'or en vue de faire un bénéfice. Si donc elles font usage de la faculté qui leur est donnée à nouveau de faire des opérations sur l'or — ce qui, dans les circonstances actuelles, est hautement improbable, — elles seront forcément tentées de traiter sur la base d'un prix variant le moins possible à travers le temps. Dans quelle mesure les Américains en tireront-ils argument pour exciper de la violation de l'accord ?

Dans toutes les discussions monétaires qui ont lieu depuis plusieurs années, la question fondamentale tourne autour de la répudiation ou non d'un prix officiel de l'or. Le système de Bretton-Woods reposait sur l'existence d'un taux de conversion fixe entre le dollar et le métal précieux ; dès qu'un tel taux de conversion fixe existe, on se trouve dans un régime qui admet l'or comme étalon...

La deuxième condition posée est assez restrictive à certains égards, libérale à d'autres. D'un côté, elle permet à une banque centrale du groupe des Dix de vendre de l'or à une banque centrale extérieure à ce groupe, par exemple à l'Arabie Saoudite ; mais, d'un autre côté, elle lui interdit d'en acheter, par exemple à l'Afrique du Sud. Pourquoi ? Parce qu'une telle acquisition ne pourrait pas être compensée par une vente correspondante sur le marché libre, puisque pendant la période de deux ans considérée les interventions officielles sur ledit marché demeureront interdites. En revanche, un achat d'or par une banque centrale n'appartenant pas aux Dix, un institut d'émission arabe par exemple, ne sera pas considéré comme une augmentation du stock officiel mondial.

Quant à la troisième condition, il est évidemment trop tôt pour en parler, puisqu'on ne connaît pas les décisions que les gouverneurs des banques centrales prendront éventuellement à Bâle.

Passé le délai de deux ans, le présent *« gentlemen agreement »* pourra être ou prorogé ou modifié : ou bien encore tel ou tel pays pourra s'en dégager, s'il le désire. Si, entre-temps, comme cela est possible, les nouveaux statuts du F.M.I., dans lesquels plus aucune mention ne sera faite à l'or, sont ratifiés, le pays en question retrouvera en principe toute liberté pour acheter et vendre sur le marché libre.

L'or du F.M.I.

2) La deuxième partie de l'accord conclu à bord du yacht présidentiel concerne la mise en vente d'une partie du stock métallique actuellement détenu par le Fonds monétaire.

Ce stock s'élève actuellement à 150 millions d'onces. Les deux tiers resteront pour l'instant à sa disposition ; un sixième sera restitué, sur la base du prix officiel de 42,22 l'once, aux pays membres qui en ont initialement fait apport ; le dernier sixième sera mis en vente sur le marché, étant entendu que les banques centrales, elles-mêmes pourront s'en porter acquéreurs (mais naturellement au cours du jour).

La destination de ce dernier sixième fait droit à une initiative américaine, qui date du mois de janvier dernier, et qui, à l'époque, avait fait trembler la délégation française. Les plus-values dégagées de la vente serviront à financer un Fonds fiduciaire (Trust Fund) qui sera créé, sans doute au début de 1976, en marge du fonds monétaire pour accorder des crédits supplémentaires aux pays en voie de développement. Les ministres ayant décrété que la création de ce Fonds est urgente, le F.M.I. vendra son or avant même que ses statuts soient amendés en conséquence. Pour tourner la difficulté juridique, il remettra préalablement le métal précieux entre les mains du Fonds fiduciaire, lequel, estiment les juristes, n'est pas lié par les dispositions restrictives des accords de Bretton Woods.

Il apparaît à peu près certain que ce n'est là qu'un début, car, une fois le mouvement lancé, il sera difficile d'empêcher d'autres prélèvements sur le stock métallique du Fonds. Mais, là encore, la logique des faits semble aller à l'encontre des vœux exprimés par les Etats-Unis : les pays en voie de développement ne vont-ils pas, en effet, être à leur tour intéressés à la stabilisation du prix de l'or, puisque les ressources du Fonds fudiciaire dépendront de la recette des ventes effectuées par le F.M.I. ? Il y a là un autre facteur, peut-être important, qui va dans le sens du retour à un prix officieux sinon officiel de l'or à l'intérieur d'une certaine « fourchette ».

Enfin, l'actuelle assemblée générales du Fonds monétaire entérinera la fixation des nouveaux quotas pour les pays membres à l'occasion du relèvement de 32,5 % des ressources en devises mises à la disposition de cette institution. Les quotas des pays arabes passeront de 5 à 10 % du total. Comme celui des Etats-Unis restera de 20 % — ce qui continuera de donner à Washington un droit de veto, — certains pays industrialisés verront le leur légèrement diminuer. Celui de la France passera de 5,14 % à 4,92 %, mais le sacrifice le plus important a été demandé à la Grande-Bretagne, dont le quota sera ramené de 9,59 % à 7,50 %. Les quotas japonais et allemand augmenteront, le premier passant de 4,11 % à 4,25 % et le second de 5,18 % à 5,53 %.

PAUL FABRA.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

•	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 7/8	6 7/8	3 1/2	4 1/2	0	1
1 mois	6 5/8	7 1/8	3 1/4	3 3/4	1 3/8	1 7/8
3 mois	7	7 1/2	3 1/8	3 5/8	1 3/4	2 1/4
6 mois	8	8 1/2	4 1/4	4 3/4	3 1/4	3 3/4

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

Vente sur saisie immobilière
PALAIS DE JUST. DE PERPIGNAN
le Mercredi 3 Septembre 1975, à 14 h.
A SAINT-CYPRIEN-PLAGE (66200)
lieudit « La Plage »
1° - Dans un immeuble dénommé « LE NEPTUNE »

UN LOCAL COMMERCIAL
au rez-de-chaussée, de 453 m2.
2° - Dans un immeuble dénommé « RESIDENCE LE NEPTUNE » attenant au précédent

UN LOCAL à usage de w.c. et toil. de 10,40 m2.
UN LOCAL à usage de w.c. et toilettes de 3 m2.
UN MAGASIN de 57,80 m2
Vente en un seul lot
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
S'adresser Maîtres J. et O. LACHAU, Avocats associés, 5, place J.-Jaurès, 66000 PERPIGNAN.

Vente au Palais, le 9 octobre 1975, à 9 h., au Palais de justice de Bastia
UNE PARCELLE
Lotissement Marine de DAVIA
Cne de CORBARA en CORSE
1.841 m2 - LIBRE
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Rens. : Me BONACCORSI, avocat, 4, rue Miot, Bastia. Tél. 31-00-53.

Vente Pal. Just. Paris s/Licit. et Surench. du 10e - Jeudi 18 sept. 1975, 14 h. EN 14 LOTS
IMMEUBLE - CHATILLON-SOUS-BAGNEUX (92) 1, rue d'Estienne-d'Orves
LIBRES DE LOCATION - M. à P. : 1er lot. 2.211 F : 2e lot. 8.811 F
3e lot : 49.511 F ; 4e lot : 45.111 F ; 5e lot : 27.511 F ; 6e lot : 22.011 F ; 7e lot : 231 F ; 8e lot : 451 F ; 9e lot : 121 F ; 10e lot : 231 F ; 11e lot : 231 F ; 12e lot : 451 F ; 13e lot : 451 F ; 14e lot : 33.211 F.
S'adr. Me Eric VARAUT (SCPA R. VARAUT et E. VARAUT), 54, bd St-Michel, Paris (6e), t. 326-01-77 - Me Guy BERNARD, avoc., Paris (7e), 37, r. de Lille, Me Jean DEFOSSEZ, avoc., Paris (8e), 116, bd Haussmann - Me Jean NOUEL, avocat, Paris (18e), 28, bd Raspail, et à tous avocats près les tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE.

LA SESSION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DURERA DOUZE JOURS.

Nations unies *(A.P., A.F.P.)*. — La septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le développement et la coopération internationale s'ouvre ce lundi 1er septembre. Elle doit durer douze jours.

Convoquée par l'Assemblée générale ordinaire de 1973 sur proposition des pays non alignés, elle devrait être présidée par M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, comme la session régulière de l'an dernier.

Les délégués du tiers-monde présenteront en particulier trois projets : un système d'indexation liant les prix des produits industriels à ceux des matières premières : un programme d'*« approche intégrée »*, destiné à stabiliser les prix des matières premières par la constitution de stocks ; enfin, la mise en œuvre d'une aide plus importante de la part des pays industrialisés et la constitution d'importantes réserves de céréales par les pays développés et les pays pétroliers, afin de faire face aux *« situations de crise »* dans les Etats du tiers-monde.

De son côté, l'Europe des Neuf va proposer un système de consultations sur l'*« industrialisation des pays en voie de développement »*. Les précédentes sessions spéciales des Nations unies ont été consacrées à la Palestine (1947, 1948), à la situation en Tunisie après le bombardement de Sakiet (1961), à la situation financière de l'ONU consécutive aux opérations des « casques bleus » au Congo (1963), au Sud-Ouest Africain ou Namibie (1967), aux matières premières et au développement (8 avril-2 mai 1974).

L'OPEP POURRAIT REPORTER A JANVIER LA HAUSSE DU PRIX DU PÉTROLE déclare le ministre koweïtien des finances

New-York. — M. Al Atiki, ministre des finances du Koweït, a laissé entendre dans une interview au *New York Times* de dimanche que les pays de l'OPEP pourraient maintenir le prix du pétrole à son niveau actuel jusqu'en janvier, bien que le « gel » des prix, précédemment décidé, expire le 30 septembre.

M. Al Atiki a déclaré que l'accord de dégagement militaire entre Israël et l'Egypte pourrait inciter les pays membres de l'OPEP *« à se montrer plus conciliants »* lors de la réunion de l'organisation, le 24 septembre prochain à Vienne. *« Mais cela ne signifie pas,* a-t-il remarqué, *que nous ferons marche arrière pour baisser les prix. »*

M. Al Atiki a, d'autre part, fait une mise au point au sujet des déclarations sur le prix du pétrole qu'il avait faites mardi dernier à Columbia, en Caroline du Sud (*le Monde* du 28 août). Selon lui, la version parue dans la presse, et selon laquelle les pays de l'OPEP décideraient une hausse de 10 % du pétrole constituait une mauvaise interprétation de ses propos. *« En réalité,* a-t-il expliqué, *j'ai dit que si l'OPEP adoptait les droit de tirages spéciaux (D.T.S.) du F.M.I. comme unité de compte, l'effet en serait d'augmenter le prix du pétrole d'un dollar par gallon. »*

L'OPEP était convenue, en principe, d'adopter les D.T.S. comme unité de compte, lors de la réunion de juin dernier au Gabon. Cependant, a ajouté M. Al Atiki, les membres de l'Organisation pourraient en reporter l'application lors de leur prochaine réunion à Vienne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



The British Aluminium Company Ltd

La British Aluminium Company Limited, Londres, en collaboration avec ses associés, Union des Bauxites, Marseille, vient de créer, à Paris, une société de stockage et de distribution d'aluminium.

La nouvelle société adoptera la raison sociale d'Alubaco S.A., et conduira ses opérations 27, rue de Mantes, 92700 Colombes. Elle offrira un service ex-stock assurant la gamme complète de demi-produits en aluminium (tôles et bandes, plaques, profilés, tubes).

La British Aluminium Company Ltd continuera ses opérations de vente directe ex-usines en France par l'intermédiaire de ses représentants établis: Jacques H. Chauveau, 29, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris.

SAUDI INTERNATIONAL BANK

Participation de la B.N.P.

La première réunion du conseil d'administration de la Saudi International Bank (Al-Bank Al-Saudi Al-Alami Ltd), créée récemment à Londres, s'est tenue dans cette ville le 27 août.

Alors que 55 % du capital de cette nouvelle institution, qui s'élève à 25 millions de livres sterling, est détenu par des intérêts saoudiens, dont la Saudi Arabian Monetary Agency pour 50 %, le solde — soit 45 % — est détenu par des intérêts non arabes.

La Saudi International Bank agira tant en banque commerciale qu'en banque d'affaires et interviendra entre autres sur le marché des euro-devises.

La Banque nationale de Paris participe à la Saudi International Bank, aux côtés d'autres grands établissements étrangers, augmentant ainsi, en les diversifiant, les moyens d'action dont elle dispose au plan international.

ROUSSELOT S.A.

8, rue Christophe-Colomb, Paris (8e)
Tél. : 723-55-25

Le coupon n° 28, d'un montant de 16 F, qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 24 F, est détachable le 1er septembre, et payable aux guichets des banques ci-après : Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Crédit du nord, Crédit industriel et commercial, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque française du commerce extérieur, Crédit chimique, Banque de l'union européenne, Banque pour l'industrie française.

Il est rappelé que le 6 janvier dernier un acompte sur dividende avait été mis en paiement sous forme du coupon n° 27, d'un montant de 14 F, assorti d'un avoir fiscal de 7 F. Ainsi, au titre de l'exercice 1974, les actions numérotées de 1 à 606 900 auront perçu un dividende global de 30 F qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 45 F.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe, après élimination des facturations inter-sociétés, s'élève, pour le premier semestre 1975, à 448,6 millions de francs, en baisse de 17,55 % par rapport à celui de 1974.

Le chiffre d'affaires se répartit et se compare ainsi :

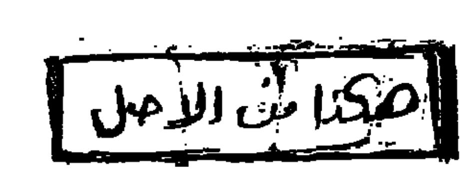
	1975	1974	%
● En France	194 807	270 926	— 28,10
● A l'exportation, dans la C.E.E.	114 184	119 948	— 4,81
● A l'exportation, en dehors de la C.E.E.	139 660	153 268	— 8,88
	448 651	544 142	— 17,55

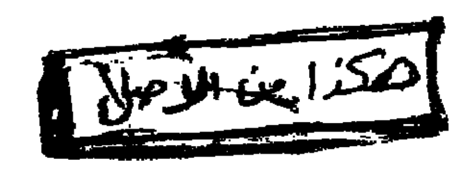
Cette comparaison n'est guère significative, elle est un élément d'information et non d'appréciation.

En effet :

— la conversion en francs français des chiffres d'affaires réalisés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne sur la base du dollar et de la livre sterling au 30 juin 1975 entraîne, à activité égale, une chute importante du chiffre d'affaires ;

— paradoxalement, c'est dans le domaine d'activité où les tonnages sont en augmentation que la chute du chiffre d'affaires est la plus sensible, particulièrement en France, du fait de l'ampleur de la baisse intervenue sur les prix de vente des produits d'origine animale par rapport aux cours pratiqués pendant le premier semestre 1974.





LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Stabilisation

Londres (Agefi). — La légère détente observée la semaine dernière sur les taux de l'eurodollar à court terme, faisant suite à trois semaines de tension continue, et la récente évolution de la masse monétaire aux Etats-Unis laissent à penser que nous entrons maintenant dans une période de stabilisation des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique. On ne peut évidemment être affirmatif. Certains persistent à croire que les taux de base américains atteindront 8 %. Cependant les facteurs militants en faveur d'une stabilisation — ou d'une consolidation — des taux à leurs niveaux actuels sont suffisamment nombreux pour qu'on puisse déceler un changement de cap. Le net ralentissement de la croissance de la masse monétaire aux Etats-Unis durant le trimestre au 20 août (+ 3,4 %), alors que sur un an sa progression à 5 % coïncide avec l'objectif du FED, fait espérer un assouplissement dans la politique de M. Burns. Le taux moyen sur le Federal Funds a encore progressé la semaine dernière, mais de 8 « basis points » seulement. Pour leur part, les taux sur le papier commercial se sont nettement détendus pour revenir, à trente jours, à 6 3/8 % dans le cas du papier de première catégorie.

En Europe, les taux sur l'eurodollar ont, de leur côté, arrêté leur lente mais régulière progression pour s'établir vendredi à 7 3/8 - 7 1/4 sur trois mois (7 11/16 - 7 9/16 le vendredi précédent) et à 8 7/16 - 8 5/16 sur six mois (8 9/16 - 8 7/16), soit à quelques fractions au-dessous de leurs niveaux précédents. Il ne faudrait toutefois pas se montrer d'un optimisme excessif.

Le retour à un taux d'inflation élevé aux Etats-Unis, qui ne manquera pas de se manifester en Europe d'ici quelques mois lorsque les politiques de relance commenceront à produire leurs effets, se combine avec un persistant besoin d'argent frais de la part de la trésorerie U.S. pour empêcher des baisses profondes et durables.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Rhin et Moselle dr.	1 p. 2	43 ..

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/8	1/9
1 dollar (en yens) ...	298 ..	297 80

LONDRES

Baisse des mines d'or

Le fait saillant, lundi à l'ouverture, est le vif recul des mines d'or, en liaison avec la baisse de 3,4 % du prix de l'or. Sur le reste du marché, la tendance reste plutôt ferme, notamment aux industrielles et aux pétroles. Stabilité des fonds d'Etat.

VALEURS	CLOTURE 29/8	COURS 1/9
War Loan 3 1 %	28 1/8	26 ...
Beechamps	303 ...	305 1/2
British Petroleum	543 ...	545 1/2
Shell	342	348 1/2
Vickers	129 ...	130 .
Imperial Chemical	270 ...	274 .
Courtaulds	126 ...	129 ...
De Beers	325 ...	328 ...
*Western Holdings	34 1/4	33 5/8
Rio Tinto Zinc Corp	169 ...	179 1/2
*West Driefontein	42 1/2	48 3/4

(*) En livres.

OR (ouverture) (dollars) : 154 35 contre 159 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	28 août	29 août
Valeurs françaises ..	131	131,4
Valeurs étrangères ..	125,2	126,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75	75,3

NOUVELLES DES SOCIETES

B.A.S.F. — Le bénéfice avant impôts du premier semestre s'élève à 418 millions de deutschemarks contre 736 millions de deutschemarks pour la période correspondante de 1974, marquant ainsi une baisse de 43,2 %, alors que le chiffre d'affaires a seulement diminué de 10,4 % à 8 639 millions de deutschemarks. Cette dégradation est due en bonne partie aux mauvais résultats de la société-mère, affectés par l'augmentation des coûts de fabrication et des frais de personnel. Son bénéfice avant impôts recule de 47,9 % à 212 millions de deutschemarks et son chiffre d'affaires de 17,6 % à 4 111 millions de deutschemarks.

ROUSSELOT S. A. — Chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier semestre : 448,65 millions de francs (— 17,35 %). Cette baisse, indique la société, est imputable à la chute du dollar et à celle des prix de vente des produits d'origine animale. Elle n'est donc pas significative, l'activité s'étant maintenue, et même parfois accélérée.

MANUFRANCE. — Chiffre d'affaires total hors taxes du premier semestre : 257,46 millions de francs (+ 24,2 %).

B. A. L. O.

Le numéro du 1er septembre publie notamment les insertions suivantes :

Crédit foncier de France. — Emission au pair d'un emprunt de 1 milliard de francs représenté par des obligations de 1 000 F, à intérêt de 10,20 %, jouissance du 1er septembre 1975.

Carrefour. — Emission d'un emprunt de 330 180 375 F représenté par des obligations de 345 F convertibles en actions, à intérêt de 6,75 %, jouissance du 1er septembre 1975, amortissable par voie de tirage au sort en huit ans.

La conversion pourra être demandée à partir du 1er janvier 1976, à raison d'une action de 100 F pour dix obligations.

Société nationale des pétroles d'Aquitaine. — Attribution gratuite, à partir du 15 septembre 1975, de 1 591 560 actions de 50 F (1 pour 5), jouissance du 1er janvier 1975, représentant (avec les 55 310 actions gratuites correspondant à l'émission des certificats pétroliers) l'augmentation du capital porté de 411 717 600 F à 494 061 100 F.

A.E.G.-Telefunken. — Emission à DM 70 de 4 514 000 actions de DM 50, jouissance du 1er janvier 1976, à raison de : trois actions nouvelles pour dix actions anciennes de DM 50 nominal ; une action nouvelle pour DM 500 d'obligations convertibles 6,50 % 1966 ; trois actions nouvelles pour DM 2 000 d'obligations convertibles 6 % 1969.

NEW YORK

La première firme de courtage américain envisage de créer son propre marché

New-York (A.F.P.). — La première firme américaine de courtage, Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith, envisage de bouleverser le système boursier américain en créant son propre marché pour les petites transactions, révèle le *Wall Street Journal*.

Les petites transactions sont celles qui portent sur moins de cent actions. Elles représentent environ un tiers du volume total des affaires traitées à la principale bourse américaine des valeurs, le New York Stock Exchange. En effectuant elle-même ces transactions, Merrill Lynch est en mesure de modifier profondément les opérations de bourse en général aux Etats-Unis.

BOURSE DE PARIS — 29 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 ..	2 737
5 %	57 50	2 877
5 % 1920-1960	135 50	2 877
3 % amort. 45-54	75 80	0 738
4 1/4-4 3/4 % 63	102 30	1 184
4 1/4-4 3/4 % 63	88 30	4 334
Emp. N. Eq. 5165	100 50	4 887
Emp. N. Eq. 6 %	99 80	5 474
Emp. N. Eq. 6 %	94 50	1 475
Emp. 7 % 1973	189 50	4 334
E.D.F. 6 1/2 1950	..	1 311
— 5 % 1960	101 65	2 871

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	... ..	.
E.D.F. parts 1959	... ..	380 .
Ch. France 3 %	... ..	138 50
Abeille-I.G.A.R.D.	445 ..	441 .
Abeille (Vie)	.. ..	287
A.G.P.	326	317 ..
Concorde	261 ..	281 ..
Epargne France	342 ..	338 .
Fonc. T. I.A.R.D.	114 ..	114 50
Foncière (Vie)	275	274
France (I.A.R.D.)	.	.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	322 ..	323
Préservatrice S.A.	357 ..	350
Prévoyance	1097 ..	1096 ..
Protectrice A.I.R.	238 ..	c242
Alsacien. Banque	385	385 .
(Li) Bque Dupont	223	223 ..
Banque Hervet	250 80	258 70
Banque Indochine	213 ..	210
Sté B. et Particip.	380 ..	372 50
Banque Worms	165 10	165 10
C.F.E.C.	.. ..	545 .
C.G.I.B.	77 ..	75 .
Cpdetel	114	113 60
Cofica	d 81 50	d 81 50
C.A.M.E.	- ..	67 10
Créd. gén. indust.	... ..	149 ..
(M) Crédit Mut.	72 ..	c 71 .
Financière Sofal.	168 50	168 60
Finextel	114	113 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	90	89 .
France-Bail	185 50	d200 .
Hydro-Energie	... -	38 80
Immobanque	145	145
Immofice	113 90	114 40
Interbail	132 60	132 50
Locafinancière	138 .	138 ..
Lyon-Alemand	105 10	105
Soc. Mars. Crédit	270	270

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	222	225 ..
SLIMINCO	144 90	145 ..
Sté Cent. Banque	.. ..	71 ..
SOFICOMI	...	132 ..
Sovabail	147 10	148 90
UCIP-Bail	114 30	114 50
Unibail	126 50	127 10
Un. Ind. Crédit	160 60	163 ..
Cie F. Stein Ro.	130 ..	134 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	584 ..	584 .
(M) S.O.F.I.P.	152 ..	155 ..
Fonc. Lyonnaise	629 ..	629 .
Immob. Marseille	915 ..	900 ..
Louvre	211	213 ..
Midi	479 ..	489 ..
Rente foncière	650 ..	675
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris	258 20	240 ..
Cegifi	105	105 .
Foncina	...	C108 .
Gr. Fin. Constr.	107 30	106 80
Imminde	101 10	101 40
Imminvest	75 ..	74 80
Cie Lyon. Imm.	85 :	86 80
Sagimo	102 50	106 ..
UFIMER	82 ..	81 —
U.E.I.M.D.	101 ..	100
Union Habit.	130 ..	130 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	184 ..	183 50
Acier Investiss.	104	104 50
Gestion Sélect.	203 ..	206
Invest. et Gest.	133 ..	132 ..
Parisienne Plac.	...	171 20
Placem. Inter.	85 20	85 30
Safragi	177 ..	176 ..
Abeille (Cie Ind.)	190 ..	198 ..
Applic. Hydraul.	869	882 ..
Artois	90 50	93 ..
Centen. Blanzy	318	315 .
C. Roussel-Nobel	230 ..	230 ..
(Ny) Centrest	107 ..	107
(ny) Champex	107 .	107 50
Charg. Réun. (p.)	2821	2890
Ch. f. P. Orléans	74	75 —
(Li) Dév. R. Nord	128 70	d127 ..
Electro-Financ.	281 .	281 .
Fin. Bretagne	42 50	42 50
Fin. Haussmann	d 47 ..	d 47 ..
Gaz et Eaux	283 ..	285 .
La Mure	70 10	72 90
Lebon et Cie	140 50	143
(Ny) Lordex	...	106 50
Cie Marocaine	28 20	28 20
O.Y.A.I.M.	48 30	45 .
OPB-Paribas	83	95 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
659	4,50 % 1973	552	551 50	552 40	553 .
1210	C.N.E. 3 %	1213	1218	1210 10	1208 ..
706	Eaux (C.G.)	693 ..	693 ..	696 ..	694
103	Electro-Méc.	108 70	104 .	104 ..	104 10
100	Olida-Caby	159 90	160	[illegible]	157 50
80	Opfi-Paribas	80 30	81 90	[illegible]	80 90
245	Talcs-Luz	245 50	250 50	250 ..	250 ..
425	T.R.T.	422 50	418	416 ..	418 ..
185	Gen. Electric	195	204 90	204 80	208 80
205	Gen. Motors	215	218	220	218
525	Deuts. Bank	520 .	523	522 .	524
197	Dome Mines	198	198	c195 ..	197 50
520	DuPont Nem.	524	540	533	548 .
395	East. Kodak	399	409	411	405 .
59	East Rand	55 90	58 20	54 10	56 10
230	Ericsson	208	215	215 50	212 50
380	Exxon Corp.	378	380 .	380 50	380
168	Ford Motor	173 30	177 70	178	174 20
174	Free State	166 90	167	164 .	169 50
17	Tanganyika	16	16 05	16 10	16 35
171	Unilever	169 50	173 80	173 10	177
30	Union Corp.	38 55	38 80	38 65	38 60
145	U. Min. 1/10	148 50	148 50	150	148 50
250	West Drief.	241 10	241	237	238 20
113	West Deep.	109 50	110 20	107 60	110 .
200	West Hold.	195 ..	196	194	192 10
3	Zambia Cop.	3 15	3 05	3 10	3 05

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 389	4 40	4 40
Canada ($ can. 1)	4 240	4 26	4 26
Allemagne (100 DM)	170 260	170 390	170 39
Belgique (100 fr.)	11 481	11 451	11 45
Danemark (100 krd.)	73 450	73 820	73 82
Espagne (100 pes.)	7 528	7 54	7 54
Grande-Bretagne (£ 1)	9 259	9 29	9 29
Italie (100 lires)	6 573	6 580	6 65
Norvège (100 krn.)	79 800	79 750	79 75
Pays-Bas (100 fl.)	166 245	166 435	166 43
Portugal (100 esc.)	16 565	16 610	16 61
Suède (100 krs.)	109 970	109 92	109 92
Suisse (100 fr.)	163 850	163 900	163 90

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 8
Or fin (kilo en barre)	23187	23125
Or fin (kilo en lingot)	23225	23230
Pièce française (20 fr.)	256 80	255 90
Pièce française (10 fr.)	179	178 60
Pièce suisse (20 fr.)	238 40	239 70
Union latine (20 fr.)	219 30	218 80
Souverain	222 70	272 60
Pièce de 20 dollars	1108	1109 20
Pièce de 10 dollars	541	546 20
Pièce de 5 dollars	350 .	358 50
Pièce de 50 pesos	925	930 50
Pièce de 10 florins	207 10	207 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Portugal

Les décisions contradictoires du chef de l'État renforcent la marge de manœuvre du général Vasco Gonçalves

Lisbonne. — Qui donc commande désormais l'armée portugaise ? C'est la question que l'on peut poser après les importantes décisions prises, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, par le président de la République.

A 22 heures, vendredi soir, le général Vasco Gonçalves était officiellement nommé chef d'état-major général des forces armées. Sept heures plus tard, il perdait toute autorité sur la direction opérationnelle d'une partie essentielle de ses troupes. En mettant le COPCON sous sa responsabilité directe, le général Costa Gomes épargnait au bouillant général de Carvalho l'humiliation de servir sous les ordres de l'ancien premier ministre, mais en même temps il créait un imbroglio juridico-militaire.

En effet, le commandement opérationnel du continent (COPCON) peut disposer à tout moment — outre sa force d'intervention permanente — de l'ensemble des unités de l'armée de terre stationnées sur le territoire national. Son chef, le général de Carvalho, doit seulement en référer aux commandants des diverses régions militaires dont il entend utiliser les troupes. Il peut même se dispenser de cette « politesse » pour la région de Lisbonne, dont il est commandant en titre. Ainsi, Otelo a-t-il aujourd'hui la possibilité de faire « manœuvrer » l'armée de terre sans autorisation préalable du chef d'état-major général.

Mais le général Vasco Gonçalves, usant maintenant de son autorité « administrative », peut nommer et démettre des officiers aux postes-clés de la hiérarchie. Il a, par exemple, le droit de pla-

De nos envoyés spéciaux

cer des hommes de confiance au commandement des régions militaires : deux d'entre eux, les généraux Manuel Franco Charais et Pedro Pezerat Correia, n'ont-ils pas signé le document Melo Antunes ? Adoptant cette attitude — parfaitement légale — le nouveau chef d'état-major « minerait » de l'intérieur une force qui échappe à son contrôle.

Les mesures contradictoires du président de la République ouvrent en fin de compte au premier ministre déchu une vaste marge de manœuvre pour contrer ses adversaires les plus résolus. Rien n'indique encore qu'il en profitera vite comme l'y invitent certains officiers radicaux du COPCON. L'un d'eux, le capitaine Joao Freire, déclarait samedi : *« La nomination du général Vasco Gonçalves permet de déclencher un processus d'assainissement qui n'a encore jamais été réalisé, particulièrement dans les régions du Nord et du Centre. »*

Mais amorcer dès maintenant une valse de nominations-destitutions risque d'apparaître, dans des secteurs importants de l'armée, comme une « provocation » à laquelle l'aile conservatrice voudra s'efforcer de répliquer. Le chef d'état-major général estimera sans doute préférable de doser ses interventions pour tester les capacités de résistance d'officiers qui ont, en majorité, pris fait et cause pour le major Melo Antunes.

Volte-face ou recul ?

Il lui faut, en effet, asseoir et consolider les pouvoirs déjà largement contestés. Premier signe de « rébellion », le commandement militaire des Açores a adressé au président de la République un télégramme qui est un véritable manifeste d'opposition. Le télégramme énonce les principes nécessaires à un rétablissement politique : *« Que l'on mette en place un gouvernement reflétant les résultats des élections ; que les forces armées garantissent l'action gouvernementale à exercer dans les meilleures conditions d'efficacité par application de la Constitution élaborée par l'assemblée ; que les organes nationaux d'information soient ouverts aux divers courants d'opinion ; que Radio-Renaissance soit restituée à l'Eglise et* Republica *à ses journalistes. »*

Le groupe des « modérés » a, lui aussi, clairement exprimé son refus des solutions adoptées par le général Costa Gomes, jugeant *« illégitime »* la réunion du Conseil de la révolution. Pourtant, samedi soir, l'homme fort des « neuf », le général Charais, a fait des déclarations qui ont aussitôt semé une certaine confusion : *« Il est difficile, à l'heure actuelle, d'estimer les avantages et les inconvénients de la nomination du général Vasco Gonçalves »*, affirmait le chef de la région militaire du Centre. *« J'ignore quelle politique militaire il suivra. Mais si c'est une politique qui cherche l'union et la cohésion, la discipline et la conscientisation des forces armées, alors, on pourra considérer que la solution adoptée était correcte. »*

Volte-face ? Recul prudent ? Les amis du major Melo Antunes ont peut-être aussi compris qu'ils pouvaient être perdants dans une confrontation périlleuse. Ils savent que de nombreux officiers hostiles à la révolution se sont engouffrés dans la brèche qu'ils ont ouverte et se cachent derrière leur opposition « modérée ». Ne risquent-ils pas un jour d'être les victimes d'alliés inopportuns ? Car, finalement, le jeu tactique, les conflits d'autorités locales, ne font que traduire les déséquilibres accentués au sein d'une armée où le « commentaire de textes » et la discussion politique concurrencent dangereusement la discipline — même révolutionnaire — et le respect de la hiérarchie. Il devient difficile à quelque « camp » que ce soit d'être absolument sûr de la fidélité d'une unité.

La politisation admise de fait par la circulation et le libre débat de « documents d'orientation » a déjà modifié les traditionnels rapports de commandement dans de nombreuses casernes. Les « réflexes » d'une unité sont souvent imprévisibles. Ainsi, samedi, vers 2 heures du matin, un détachement du régiment d'artillerie légère (RALIS) est allé prendre position en toute hâte devant le dépôt de matériel de guerre à Moscavice, un faubourg de la capitale. Interrogés sur les motifs de leur déplacement, les soldats répondaient simplement, comme si cela paraissait tout à fait naturel : *« Le bruit court que les commandos* (un régiment du Copcon qui ne passe pas pour très progressiste) *vont venir ou veulent attaquer le dépôt... »* A Amadora — cantonnement des commandos — on n'avait jamais entendu parler de « sortie ».

Autre exemple d'une « discipline conditionnelle » : les soldats du régiment de Santa-Margarida n'ont accepté de participer aux manœuvres de la région Centre que s'ils sortaient sans munitions. Ce sont les mêmes « fractures » qui provoquent des remous incessants dans les unités stationnées au nord du pays. Les officiers, qui avaient obtenu la mise à l'écart de leur chef de région, le général Eurico Corvacho, ne l'ont pas vu d'un bon œil revenir vainqueur quelques jours plus tard. A peine réinvesti dans ses fonctions, le général avait demandé l'éloignement des commandants de Braga, Lamego et Vila-Real. Ceux-ci, aussitôt, se mettaient aux ordres du général Charais, changeant ainsi de région militaire ! Trois jours de discussion à Lisbonne auraient « réglé » le différend. »

Après la nomination du général Vasco Gonçalves, la crise politique est transférée dans l'armée, où les démêlés, pour être plus dissimulés, n'en sont pas moins décisifs. Sur le plan strictement politique, l'expectative est totale. Les mesures prises samedi sont-elles le préalable à la formation d'un sixième gouvernement provisoire ? Selon le général Charais, *« l'amiral de Azevedo défend une ligne politique différente de celle adoptée par le général Vasco Gonçalves »*. L'amiral, ajoute le commandant de la région centre, *« s'efforcera de constituer un gouvernement d'unité recherchant l'ample base d'appui qui doit permettre la mise en place du gouvernement de salut national que certains attendent »*.

C'est vraisemblablement dans ce but que le président de la République a reçu, samedi, M. Mario Soares. Mais le secrétaire général du P.S. n'estime pas, semble-t-il, que toutes les conditions soient encore réunies pour revenir au gouvernement. M. Soares juge « illégitime » le pouvoir transmis au nouveau premier ministre, mais surtout la nomination du général Vasco Gonçalves à la tête de l'armée est, pour lui, une « promotion » qui ne peut qu'accentuer la crise que traverse le pays. Les socialistes sont résolus à s'opposer à cette nomination. Mais n'est-il pas plus facile à un parti de réclamer la démission d'un premier ministre que celle d'un chef d'état-major général des forces armées ?

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

(Lire nos informations page 3.)

● *Une messe à la mémoire* de l'ancien président d'Irlande Eamon de Valera, mort vendredi 29 août, sera dite à Paris, le mardi 2 septembre, à midi, en l'église Saint-Joseph, 50, avenue Hoche, Paris (16e).

Le décès de M. Gourault

UNE ÉLECTION LÉGISLATIVE AURA LIEU DANS LA VIENNE

M. Robert Gourault, proclamé député de la deuxième circonscription de la Vienne (Châtellerault) après l'entrée au gouvernement de M. Pierre Abelin, est décédé samedi soir 30 août, à Poitiers (Vienne).

Les électeurs de la deuxième circonscription de la Vienne seront appelés à pourvoir le siège vacant dans un délai de trois mois.

En mars 1973, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscrits, 64 408 ; votants, 51 816 ; suffrages exprimés, 50 322 ; M. Pierre Abelin, député sortant, maire de Châtellerault et président du conseil général, réformateur, 18 571 voix ; Michel Montenay, U.R.P.-U.D.R., 12 518 ; Paul Fromonteil, P.C., 11 674 ; Henri Charrieau, P.S., 7 559. Au second tour, M. Abelin l'avait emporté avec 29 909 voix, contre 19 215 voix à M. Fromonteil et 59 à M. Montenay, qui s'était retiré entre les deux tours, sur 64 404 inscrits, 51 456 votants et 49 183 suffrages exprimés.

[Né le 1er avril 1914 à Vézières (Vienne), Robert Gourault a été successivement directeur départemental de l'équipement en Ardèche et en Charente, puis adjoint au chef du service régional de l'équipement de la région Poitou-Charentes. Maire de Vézières depuis 1967, Robert Gourault avait été élu conseiller général du canton des Trois-Moutiers le 5 décembre 1971 au second tour d'une élection cantonale partielle provoquée par la démission de M. Gaston Hardré, radical, maire de Saix. Réélu conseiller général en septembre 1973, Robert Gourault était revenu député le 29 juin 1974 en remplacement de M. Pierre Abelin, nommé ministre de la coopération. Il était inscrit à l'Assemblée nationale au groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux.]

M. JÉROME MONOD DIRECTEUR DU CABINET DE M. JACQUES CHIRAC

En remplacement de M. Jacques Pélissier, nommé président de la S.N.C.F. (*le Monde* du 8 août 1975), M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, sera prochainement nommé directeur du cabinet du premier ministre. Il n'occupera effectivement ses fonctions qu'au début de la semaine prochaine.

[Né le 7 septembre 1930 à Paris, M. Jérôme Monod est licencié en droit et ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion France-Afrique 1955-1957). Nommé auditeur à la Cour des comptes, il est, de 1959 à 1962, chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré, alors premier ministre. Il devient pendant un mois, d'avril à mai 1962, adjoint au directeur du cabinet de M. Maurice Schumann, éphémère ministre chargé de l'aménagement du territoire, qui quitte le gouvernement avec les ministres M.R.P. en raison des déclarations du général de Gaulle sur l'Europe et de ses brocards sur le « volapük ».

Conseiller référendaire à la Cour des comptes, il est nommé en 1963 — lors de la création de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale — chargé de mission auprès du délégué, M. Olivier Guichard. Il devient délégué adjoint en 1966 et délégué en 1968 au moment où M. Guichard est nommé ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

M. Monod préside depuis décembre 1974 le comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles. En octobre 1974, il avait publié un ouvrage sous le titre *Transformation d'un pays : pour une géographie de la liberté*, reprenant notamment les idées qu'il avait à plusieurs reprises exposées dans nos colonnes (*le Monde* du 15 octobre 1974).]

Le numéro du « Monde » daté 31 août-1er septembre 1975 a été tiré à 496 126 exemplaires.

A B C E F G H

Jeudi à la télévision

M. GISCARD D'ESTAING PRÉSENTERA LE PLAN DE RELANCE

M. Valéry Giscard d'Estaing prononcera, jeudi soir 4 septembre, une allocution télévisée pour commenter les mesures de soutien de l'économie française qui auront été adoptées dans la matinée par le conseil des ministres.

LES PRODUCTEURS DE NOIX MANIFESTENT DANS L'ISÈRE

Dans la nuit de samedi à dimanche quelque cinq cents producteurs de noix ont sillonné les routes du département de l'Isère et recouvert les panneaux indicateurs des grands axes routiers du sud du département, de la Drôme à la Savoie. En rayant symboliquement Grenoble de la carte, les producteurs entendaient protester contre les importations de noix californiennes en France. Ces importations à des prix très bas auraient entraîné, en deux ans, une baisse de 30 % des revenus des producteurs de noix du Dauphiné.

En Isère, trois mille agriculteurs (dont deux mille vivent exclusivement de la noix) produisent une moyenne de 8 000 tonnes de « noix de Grenoble ». La production française totale est de 30 000 tonnes, dont 10 000 tonnes sont exportées vers l'Allemagne.

L'imbroglio angolais

L'UNITA DÉMENT AVOIR SIGNÉ UN CESSEZ-LE-FEU AVEC LE M.P.L.A.

Il n'y a pas eu de cessez-le-feu en Angola entre les forces du M.P.L.A. et celles de l'UNITA, comme l'indiquaient, la semaine dernière, des informations en provenance de Lisbonne (« le Monde » du 30 août), a déclaré, le dimanche 31 août à Lusaka, M. George Sangumba, secrétaire aux affaires étrangères de l'UNITA.

Samedi, M. Manuel Rui Monteiro, « ministre de l'information » du M.P.L.A., avait déclaré à l'agence France-Presse que les négociations entre les deux mouvements avaient « abouti à des conclusions positives ». « Notre bureau politique fera prochainement une déclaration à ce sujet », avait dit M. Monteiro, tout en refusant de préciser si un accord de cessez-le-feu avait été effectivement conclu. (Reuter, A.F.P.)

Après une rupture de quatre ans

Pékin reconnaît le régime de Dacca

De notre correspondant

Pékin. — La Chine retrouve, sur les flancs de l'Inde, les positions qu'elle perdit en 1971, lorsque le Pakistan oriental se constitua en Etat indépendant. M. Chou En-lai, dans un message adressé le 31 août au président du Bangladesh, annonce la reconnaissance diplomatique du nouveau régime à compter de cette date. Se souvenant sans doute que Pékin comptait naguère autant d'amis à Dacca qu'à Rawalpindi, il ajoute : « J'ai la ferme conviction que l'amitié traditionnelle entre nos deux peuples ira en se développant continuellement. » L'ouverture d'une mission au Bangladesh promet une plus grande activité de la Chine en Asie du Sud. Elle lui donne une plus grande liberté de mouvement, puisque Pékin ne sera plus obligé de tenir compte en tous points des exigences de M. Bhutto, le premier ministre pakistanais, dont on apprécie ici plus la fidélité que certaines initiatives embarrassantes. On ne voit pas ce qui pourrait empêcher un échange d'ambassadeurs dans un proche avenir. Les relations entre Dacca et Pékin seront meilleures que les relations sino-indiennes. La guerre de 1971 a moins qu'on ne le croit souvent détérioré les positions chinoises au Bengale oriental. On sait maintenant que M. Chou En-lai avait fortement conseillé à M. Yahya Khan et à M. Bhutto de ne pas se lancer dans une guerre civile. La lettre adressée en avril 1971 au chef déchu du régime contenait cette phrase : « La question du Pakistan oriental doit être réglée selon les désirs du peuple du Pakistan oriental. » La presse de Rawalpindi omit de la publier. — A. B.

● *A Dacca*, le président Khondakar Mustaque Ahmed a interdit toute activité politique. Cette mesure a pour effet la dissolution immédiate de la ligue Awami, parti unique sous le régime de Sheikh Mujibur Rahman. Le président précise que les personnes qui ne respecteront pas cette interdiction seront passibles d'une peine de sept ans de prison et verront leurs bien confisqués.

En Norvège

DÉCOUVERTE D'UN RÉSEAU D'ESPIONNAGE INDUSTRIEL ROUMAIN EN EUROPE

Oslo. — La Norvège envisage d'élever une plainte contre la Roumanie après la découverte d'un réseau d'espionnage industriel roumain en Europe du Nord, a déclaré samedi 30 août à la radio un porte-parole du ministère norvégien des affaires étrangères.

Il a indiqué que son ministère avait été informé par les services de renseignement de la défection le 16 juin dernier de M. Virgil Tipanut, troisième secrétaire à l'ambassade de Roumanie à Oslo, qui a « donné » les noms de quarante autres diplomates roumains se livrant à l'espionnage en Scandinavie, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne.

Le quotidien du soir *Verdens Gang* affirme que les activités d'espionnage roumain en Norvège portaient essentiellement sur les équipements de pointe utilisés dans les forages pétroliers de la mer du Nord. En Suède, les espions s'intéressaient au matériel employé dans les industries pétrochimiques, et ils ont essayé au Danemark d'obtenir des informations sur un radar hautement sophistiqué de l'OTAN, ainsi que sur les instruments qui doivent être installés sur les avions de chasse F-16 récemment achetés par ce pays.

Interrogés, les diplomates roumains en poste à Oslo ont affirmé ne rien savoir de la défection de l'un des leurs ni de l'existence d'un réseau d'espionnage en Norvège. Néanmoins, selon l'*Aftonbladet*, MM. Zeides, premier secrétaire, et Tarniceru, troisième attaché à l'ambassade à Oslo, ont quitté la capitale peu après la défection de M. Tipanut. Les révélations de celui-ci ont provoqué l'arrestation en juin d'un étudiant roumain en mathématiques à l'université norvégienne de Trondheim, M. Titus Petrila,

BAISSE DE L'OR

L'annonce de l'accord des Cinq sur le retour — sous certaines conditions — à la liberté des transactions sur l'or (*voir page 22*), a entraîné une accélération de la baisse des cours du métal précieux. A Londres, le prix de l'once, qui était revenu vendredi à 159,80 dollars, est tombé lundi à 154,25 dollars (—3,4 %), son plus bas niveau depuis un an.

A l'inverse le dollar a poursuivi sa progression, ses cours s'établissant lundi, en fin de matinée, à 4,407 F à Paris (contre 4,3975 F) et 2,5875 D.M. à Francfort (contre 2,5815 D.M.).

A Paris

UNE CENTAINE DE JEUNES GENS OCCUPENT NOTRE-DAME POUR PROTESTER CONTRE LA SENTENCE DE BURGOS

Une centaine de jeunes gens se disant « antifascistes et démocrates » occupent, ce lundi 1er septembre, depuis 10 h. 30, la cathédrale Notre-Dame de Paris pour protester contre les condamnations à mort des deux Basques espagnols, José Antonio Garmendia et Angel Otaegui. Les manifestants, qui ont fait sonner les cloches de la cathédrale, brandissent des drapeaux rouges et laissent, en outre, pendre à l'extérieur des tours une immense banderole portant l'inscription « Garmendia et Otaegui, sauvons-les ».

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, est présent sur le parvis.

● *Manifestation de viticulteurs piémontais à la frontière française.* — Quelque deux mille viticulteurs du Piémont se sont rassemblés dimanche au col de Tende, à la frontière italo-française, pour protester contre le boycottage de leurs vins. Les pancartes brandies par les manifestants exhortaient le ministre italien de l'agriculture, M. Giovanni Marcora, à défendre fermement leurs intérêts, le 9 septembre prochain, à Bruxelles, et condamnaient l'attitude des viticulteurs du Midi de la France.